DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13525 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 23 JUILLET 1988

Pas de sécession à Atlanta

On craignait une nouvelle guerre de Sécession, ce fut le camp du Drap d'or. Et dans l'euphorie de la convention d'Atlanta les démocrates ont célébré leur force, et leur meilleur atout pour la campagne présidentielle qui s'annonce : l'unité. Une unité à laquelle, en acceptant de mettre un terme à sa guérilla libérale pour se ranger sous les bannières plus modérées et conservatrices des candidats du parti, le pasteur noir Jesse Jackson, a, plus que tout autre, contribué.

Pourtant, derrière les embrassades de cette grand-messe unitaire, destinée avant tout aux télévisions, on peut se demander comment le miracle d'Atlanta a pu se produire. Il y a quelques mois à peine, durant l'éliminatoire des primaires, embourbés dans des guerres picrocholines, les prétendants démocrates n'étaient qu'une bande de « nains » en mal de stature, M. Michael Dukakis compris. La réponse, à l'évidence, n'est pas dans la platitude de la plate-forme électorale adoptée à Atlanta, ni dans le discours d'acceptation de son candidat. Mais bien plutôt dans la maturité étonnante avec laquelle les électeurs démocrates ont choisi, somme toute, le moins mauvais des candidats.

Un espoir qui ne vogue plus comme autrefois sur les élans de la passion, mais qui s'appuie sur les calculs de la raison. A l'image de son nouveau champion, le cérébral et opiniâtre Dukakis, le Parti démocrate n'est plus flamboyant, mais « performant ».

Finies les envolées du sénateur « Ted » Kennedy à la convention de New-York, en 1980. Son éloquence avait fait pleurer la foule, mais irrémédiablement compromis l'élection de Jimmy Carter. Finies aussi les scènes fratricides de la convention de Chicago en 1968, où les libéraux étaient descendus dans la rue pour défendre leurs « idées ». Le parti a livré, et perdu, sa dernière bataille idéologique en 1972 avec la désastreuse candidature du pacifiste McGovern. Comme fut perdue également la bataille « bureaucratique » de 1984, sous la houlette incertaine d'un Walter Mondale.

A cet égard, la convention d'Atlanta a été l'aboutissement de quatre ans d'un douloureux « recentrage ». Il était temps : les Etats-Unis ont bien changé depuis Roosevelt. A preuve du contraire, le Nicaragua n'est pas le Vietnam, et le scandale de l'« Irangate » n'est qu'une pâle imitation du « Watergate ». On peut le déplorer, mais si l'Amérique se passionne encore, c'est avant tout pour son porte-monnaie et pour l'avenir de ses enfants. Articuler un rêve autour d'objectifs concrets n'est pas pour autant renoncer à ses idéaux.

A sa manière, froide, étriquée, mais convaincante, c'est le message qu'a fait passer M. Dukakis à Atlanta. Le défi des démocrates sera à présent d'utiliser les armes républicaines pour imposer des vues... démocrates. Et le dégraissage envisagé de la politique de surarmement pourra financer une politique sociale mieux comprise. Mais si d'aventure, emballé dans sa course électorale, l'« express Boston-Austin » (nom de guerre de l'association du gouverneur du Massachusetts Dukakis et du sénateur du Texas Bentsen) oubliait de faire un arrêt à Chicago (le fief de Jesse Jackson), les millions de laissés-pour-compte du reaganisme qui avaient soutenu la candidature du pasteur noir pourraient durement rappeler à leurs candidats trop pragmatistes que le rêve démocrate n'est pas mort.

(Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE.)

M 0147 - 0723 0- 4,50 F
3790147004500 07230

L'amélioration des relations sino-soviétiques

Pékin est prêt à négocier avec Moscou sur le Cambodge

Les Soviétiques et les Chinois se rencontreront, début août à Pékin, pour discuter du Cambodge, a-t-on appris le jeudi 21 juillet. Peu auparavant, le Vietnam avait annoncé qu'il retirerait ses troupes du Cambodge au plus tard « au début de 1990 », et non plus à la fin de la même année, ainsi qu'il l'avait indiqué jusqu'alors. Enfin, le prince Sihanouk était attendu en Indonésie samedi ; son voyage, de « quelques jours », devait coïncider avec la « réunion informelle » sur le Cambodge qui doit s'ouvrir lundi à Bogor, à proximité de Djakarta.

C'est donc dans la foulée de la réunion de Bogor entre les factions cambodgiennes et les Vietnamiens que les Chinois et les Soviétiques se retrouveront à Pékin pour, selon la formule d'un responsable américain, une « *session spéciale* » sans véritable précédent sur le Cambodge.

Un succès de ces discussions contribuerait à la normalisation des relations entre les deux pays, ouvrant la voie à un sommet Gorbatchev-Deng Xiaoping. Cette fois, tout semble indiquer que la négociation du conflit cambodgien – dernier « *obstacle* », pour les Chinois, à la normalisation de leurs relations avec les Soviétiques – est entré dans une phase cruciale.

Selon l'agence viatnamienne de presse, le secrétaire général du PC vietnamien a annoncé lui-même à M. Gorbatchev – lorsque ce dernier l'a reçu au Kremlin, le mercredi 20 juillet – que Hanoï avait décidé d'avancer la date-butoir du retrait complet de son corps expéditionnaire au Cambodge.

Cette opération de retrait, réellement amorcée en novembre 1987 et qui a reçu, depuis mai dernier, une nouvelle impulsion, devrait donc se poursuivre dans les mois qui viennent et en 1989 afin que le mouvement se termine « *fin 1989 ou début 1990* ». Moscou et Hanoï, indique également l'agence, « *se sont engagés à s'efforcer de créer les conditions internationales favorables pour le règlement de la question du Cambodge* » et « *considèrent que la République populaire de Chine pourrait considérablement contribuer à la résolution de cette question* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

Tout en refusant une « renégociation »

M. Michel Rocard accepte des « discussions complémentaires » avec le FLNKS

Si les dirigeants du RPCR et ceux du FLNKS ne remettent pas en cause, samedi, son plan pour la Nouvelle-Calédonie, M. Rocard se rendra à Nouméa à la mi-août pour présenter le projet de loi sur le nouveau statut du territoire. En son nom, le ministre des DOM-TOM, M. Le Pensec, évoquant les revendications des indépendantistes, a souligné jeudi que le gouvernement était ouvert, comme prévu, à des « discussions complémentaires » mais qu'« il ne saurait y avoir de renégociation » de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon.

La mise au point faite le jeudi 21 juillet par le ministre des DOM-TOM à l'adresse de tous les Calédoniens a le mérite de la clarté. Le gouvernement acceptera éventuellement de revoir certaines des propositions de l'accord de Matignon mais il ne saurait être question de renégocier l'ensemble du dispositif retenu le 26 juin. Et si par hypothèse les militants du RPCR et ceux du FLNKS désavouaient leurs dirigeants et refusaient d'approuver globalement cet accord, il n'y aurait pas de référendum national.

La fermeté manifestée en la circonstance par le gouvernement se fonde sur les informations plutôt optimistes recueillies sur place. Bien qu'il soit contesté à l'intérieur de la coalition indépendantiste. M. Tjibaou paraît en mesure, en effet, de faire prévaloir globalement son point de vue.

Le choix d'Ouvéa fait par l'état-major du FLNKS pour la réunion samedi de sa nouvelle convention pèsera lourdement, toutefois, sur les débats. M. Tjibaou demande une amnistie générale pour les preneurs d'otages emprisonnés en métropole.

(Lire page 7 l'article de FRÉDÉRIC BOBIN.)

Le rapport des inspecteurs généraux sur l'assaut d'Ouvéa

Lire page 6 le texte intégral du document et l'article d'EDWY PLENEL et ALAIN ROLLAT

Démocratisation et tensions en Yougoslavie

Le printemps slovène

Le procès intenté en Yougoslavie à trois journalistes et à un sous-officier slovènes, accusés de « divulgation de secrets militaires », a provoqué, le jeudi 21 juillet, une vive polémique entre les responsables politiques slovènes et l'armée. Ce procès, qui s'est ouvert le 18 juillet, illustre le conflit opposant les Slovènes aux autorités fédérales à propos du processus de démocratisation dans le pays.

LJUBLJANA
de notre envoyé spécial

Quitte à déplaire aux autres républiques plus rigides de la Yougoslavie socialiste, la petite Slovénie est fermement décidée à poursuivre son processus de démocratisation économique et politique. Et à faire cavalier seul s'il le faut : « *Mais tôt ou tard, les Serbes, Croates, Macédoniens, Monténégrins et Bosniaques se rendront bien compte que la voie que nous avons choisie est la seule susceptible de nous sortir de la crise !* », dit-on à Ljubljana avec une certaine condescendance pour tous ces « *Sudistes qui parlent le serbo-croate* » et sont toujours prisonniers du carcan idéologique...

Cette rapide marche en avant est approuvée par la quasi-totalité des deux millions d'habitants de cette région qui est déjà la plus développée industriellement et la plus « *occidentalisée* » du pays. Les taxis sont des Mercedes et non des Lada comme à Sarajevo ou à Belgrade. Dans les entreprises ou les universités comme au plus haut niveau de a Ligue des communistes ou de l'Alliance socialiste, on ne parle que de la nécessité de « *démocratiser* ».

« *La société a changé, et il est grand temps de dire au revoir au modèle socialiste de Lénine de 1922 et aux principes de l'autogestion introduits chez nous en 1951. La bureaucratie envahissante a détruit les fondements même du système* », dit un syndicaliste. « *Toutes les opinions doivent pouvoir s'exprimer publiquement* », renchérit un membre du comité central. « *Il faut dissocier la Ligue des fonctions exécutives de l'Etat* », entend-on à l'Alliance socialiste, qui veut ouvrir ses portes à tous « *car il n'y a pas que des communistes dans ce pays !* ». Finis les grands discours dogmatiques et la langue de bois.

La Slovénie, ce n'est que 8 % de la population de la Yougoslavie, mais 23 % des revenus des exportations et un tiers environ du produit national brut. En s'orientant progressivement depuis cinq ans vers l'économie de marché, elle s'est taillé quelques beaux succès. Les responsables de Ljubljana veulent maintenant franchir un pas de plus et font des propositions hardies : révision de l'inébranlable sécurité de l'emploi afin que les entreprises puissent réellement adapter leurs effectifs aux besoins ; introduction de la concurrence entre les firmes ; libéralisation des mouvements de capitaux pour faciliter les investissements étrangers en Slovénie, élection des dirigeants et démocratie « *directe* ». Pour M. Kazimir Zivko Pregl, membre du comité central, « *la crise politique et morale que traverse actuellement la Yougoslavie vient de ses graves difficultés économiques. Il faut donc faire preuve d'innovation et commencer par s'atteler aux problèmes économiques. Telle est la démarche slovène. Ailleurs, on désire, semble-t-il, régler en premier lieu les problèmes idéologiques, et c'est, à note avis, une mauvaise façon de procéder* ».

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 5.)

Tour de France : Delgado innocenté

Les paradoxes du règlement



Lire nos informations en page 11.

Le sans-faute d'Ariane

La fusée Ariane a mis en orbite, le vendredi 22 juillet à 1 h 12 (heure française), deux satellites de télécommunications européen (ECS-5) et indien (INSAT-1-C). C'est la sixième fois consécutive depuis le mois de septembre 1987, lorsque les vols furent repris après une interruption de seize mois due à des modifications du troisième étage, que le lanceur européen fait un sans-faute.

Cette réussite confirmée est de bon augure dans la mesure où les cinq Ariane-2 et Ariane-3 qui restent vont bientôt céder le pas à un lanceur plus puissant, Ariane-4, dont le premier exemplaire a été tiré en juin avec succès.

(Lire page 26 l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

10. L'affaire Réveillon

27-28 avril 1789

Soudain, à la suite d'une rumeur, le faubourg Saint-Antoine s'embrase. Cinq cents à six cents ouvriers, rejoints bientôt par des milliers d'autres, donnent l'assaut à la manufacture du sieur Réveillon, un fabricant de papier peint qui aurait dit que les ouvriers pouvaient vivre avec 15 sous par jour. C'est l'émeute : la bataille de rue fait rage. Les gardes tirent dans la foule. La répression est implacable. Plusieurs interprétations ont été données de cette révolte qui marque, à Paris, l'entrée de la « rue » dans la Révolution.

par MICHEL WINOCK



COLLECTION JEAN-LOUP CHARMET

Fusillade au faubourg Saint-Antoine, le 28 avril 1789. Après le pillage de la maison et de la manufacture de Réveillon, les gardes-françaises et les gardes-suisses qui s'avançaient dans le faubourg pour en chasser les brigands, ayant été assaillis par une grêle de pierres et de tuiles qu'on leur lançait du haut de différentes maisons, firent feu sur les assaillants, dont ils firent un grand carnage.

A la fin d'avril 1789, Paris gronde dans tous ses quartiers. A quelques jours de l'ouverture des Etats généraux, la capitale vient seulement de commencer ses opérations électorales. Seuls ont le droit de vote ceux qui paient un minimum de 6 livres de capitation – un impôt sur le revenu qui s'est ajouté à la taille depuis Louis XIV. Mais tout le monde est sur le pied de guerre, dans cette ville plus que dans toute autre, grouillante, nerveuse, ouverte à tous les flux d'hommes et d'opinions.

Il faut aller, comme le fait l'Anglais Arthur Young, passer quelques instants au Palais-Royal pour se faire une idée de cette effervescence urbaine. Dans cet enclos, protégé du zèle policier par les privilèges du duc d'Orléans, ici chez lui, une foule compacte se presse chaque jour, entre les prostituées, les petits marchands, les oisifs de tout poil, les racoleurs en tout genre et les orateurs. Ceux-ci, parmi lesquels Camille Desmoulins jette déjà l'alarme, enflamment des auditeurs tellement serrés les uns contre les autres qu'une pomme tombée d'un étage, dit-on, n'arriverait jamais au sol. Taine, dont l'agoraphobie est manifeste, y dénonce le règne de la foule, toujours sujette aux emportements les moins raisonnés, ne souffrant pas la contestation, et dont le pouvoir ne va cesser de peser sur le cours des choses.

Justement, le 27 avril, la *« bête »* – selon son expression – montre son mufle, lorsque éclate ce qu'on appellera « l'affaire Réveillon ». Deux journées d'émeute, dont le centre de Paris, et notamment le faubourg Saint-Antoine, a retenti et qui se sont achevées dans le sang. L'historien des *Origines de la France contemporaine* leur a accordé un chapitre brûlant, comme si l'épisode illustrait à merveille sa thèse sur l'*« anarchie »*, ou, en un mot plus pédant, l'ochlocratie qui est au cœur de la Révolution : la rue souveraine qui impose, qui décrète, qui contrôle l'action gouvernementale.

Le 23 avril, le lieutenant général de police, Thiroux de Crosne, écrit directement au roi (le ministre de Paris est malade) qu'il y a eu *« un peu de rumeur »* la veille au soir *« dans un canton du faubourg Saint-Antoine »*. Des *« ouvriers »* ont manifesté leur hostilité envers deux industriels qui auraient, dans les assemblées électorales « primaires », tenu des propos scandaleux sur les salaires. Le premier de ces patrons incriminés était Réveillon, fabricant de papier peint, qui avait parlé à l'assemblée électorale du district de Sainte-Marguerite ; le second s'appelait Henriot, fabricant de salpêtre, qui s'était exprimé à l'assemblée du district des Enfants-Trouvés, appartenant aussi au faubourg Saint-Antoine. On ne retiendra que le nom de Réveillon, en raison de son importance sociale. Venu de rien, il avait, par ses découvertes techniques, créé une entreprise florissante et se trouvait à la tête d'une manufacture qui faisait travailler trois cent cinquante ouvriers. Réputé patriote, il avait du reste été désigné par l'assemblée comme électeur.

Cependant, les trois jours suivants ne sont marqués par aucun incident, et le lieutenant de police, dans son rapport au roi, dit que *« la plus grande tranquillité règne dans le faubourg Saint-Antoine »*. C'était compter sans la « rumeur », signalée par lui-même, et qui faisait son chemin souterrain, avant qu'elle ne devienne incandescente le lundi 27, jour de la semaine habituellement chômé (le « saint lundi »). Ce jour-là, dans la soirée, Thiroux de Crosne alerte le roi sur une manifestation de cinq cents à six cents ouvriers qui, dans l'après-midi, ont promené l'effigie de Réveillon et celle du « sieur Henrion » (pour Henriot) dans Paris. Jugeant les forces du guet et de la ville insuffisantes, Thiroux de Crosne avait convoqué le duc du Châtelet, commandant des gardes françaises, et Besenval, commandant des gardes suisses. Or, en fin de journée, le lieutenant de police faisait savoir au roi que la démonstration tournait à l'émeute. La maison de Réveillon, protégée par les gardes-françaises, avait pu échapper à l'assaut des manifestants ; en revanche, ceux-ci avaient réussi à pénétrer dans celle du sieur Henriot, rue de Cotte, à la mettre au pillage, à jeter ses meubles par la fenêtre, pour en faire un brasier sur le pavé. De Crosne, à cette nouvelle, appelait en renfort le régiment de cavalerie Royal-Cravate (déformation de Royal-Croate), qui se tenait du côté de Charenton, ainsi qu'une compagnie de gardes suisses casernée à Courbevoie. Pareil déploiement de forces paraît agir sur l'esprit des émeutiers, puisque tout se calme, du moins en apparence, dans la nuit.

POURTANT, le lendemain matin, l'agitation reprend de plus belle. Les gens du faubourg Saint-Antoine sont rejoints par des cortèges venus de la rive gauche, notamment de ce faubourg Saint-Marcel qui compte, lui aussi, nombre d'ouvriers et de miséreux. Devant cette nouvelle menace de sédition, le duc du Châtelet et Besenval donnent l'ordre à leurs troupes de faire usage de leurs armes si besoin est. Le sens de la révolte paraît s'éclaircir aux yeux du lieutenant de police, qui écrit au roi : *« Quoique la sédition paraisse toujours dirigée contre le sieur Réveillon, on demande vivement la diminution du prix du pain. »* En fin d'après-midi, ses informations deviennent de plus en plus inquiétantes. Les manifestants ont réussi à débaucher les cinq cents ouvriers – pourtant sévèrement encadrés – de la Manufacture des Glaces, non loin de la manufacture Réveillon, sise rue de Montreuil, sans compter ces ouvriers de manufacture et compagnons d'atelier, recrutés par des émissaires, qui affluent de plusieurs quartiers. Finalement, une cohue se porte vers la maison du fabricant de papier peint. Comme naguère à Grenoble, les émeutiers montent sur les toits et arrosent copieusement la troupe de pavés, de tuiles, de morceaux de cheminée, tandis qu'en bas les violentes poussées de la foule finissent par forcer les portes de Réveillon, malgré le Royal-Cravate. Les gens s'y engouffrent, s'emparent de tout ce qu'ils peuvent emporter, cassent le reste, notamment les meubles, qu'ils jettent par la fenêtre, avant d'en faire un feu de joie. La cave, qui compte des milliers de bouteilles, est investie en bonne règle : on s'enivre à la régalade.

Entre 6 heures et 8 heures du soir, la bataille de rue fait rage. Des renforts sont arrivés, avec des canons ; les gardes tirent dans la foule, d'où s'échappent les cris : *« Vive le Tiers Etat ! »*, et aussi : *« Vive le roi ! Vive Necker ! »* Aux coups de fusil répondent les jets de pavés et les coups de bâton. Le combat devient inégal, la répression est implacable : on ne saura jamais combien on releva de morts et de blessés. Des centaines, plus de mille, combien au juste ? Un témoin, le chimiste Hassenfratz, écrit le soir même du drame à son ami Lacroix :

« Voilà ce que j'ai vu : force hommes estropiés et ensanglantés, les uns soutenus par leurs camarades, les autres portés sur des civières, sur des échelles, sur des perches. J'ai vu marcher un détachement de grenadiers de gardes-françaises, près de quelques maisons, et tomber des pierres, des tuiles, des croisées sur leurs têtes. Ils se sont aussitôt mis au milieu de la rue et ont fait feu sur la maison. J'ai vu arriver des canons. Je n'ai plus rien voulu voir ; et le cœur brisé, pénétré, je me suis en allé chez moi. »

Dès le lendemain, 29 avril, deux émeutiers arrêtés, un cardeur de matelas et un portefaix, sont pendus sur la place de Grève : on ne badine pas avec l'ordre. Trois semaines plus tard, un scribe sera pendu à la porte Saint-Antoine ; à l'ombre de la potence, cinq émeutiers retrouvés ivres dans la cave de Réveillon sont mis au pilori et marqués au fer rouge, en attendant les galères à perpétuité. D'autres condamnés devront finalement à la pression de l'opinion d'être élargis.

Sur ce qui fut considéré par bien des contemporains comme un simple fait divers, mais qui est apparu ensuite comme le début du grand feu révolutionnaire, plusieurs interprétations ont couru. Beaucoup ont cru au complot. Ainsi le bruit s'est imposé qu'on avait retrouvé dans les poches des morts ou des blessés de l'argent, souvent enroulé dans du papier ; sur leur lit d'hôpital certains auraient avoué en avoir reçu pour participer à l'émeute. L'ambassadeur du royaume de Naples à Paris écrit à son ministre des affaires étrangères qu'il y avait dans la foule des meneurs aux ordres de personnes haut placées. Le duc d'Orléans aurait été le grand organisateur du complot – lequel devait déborder largement le faubourg Saint-Antoine. De ces racontars, on n'avança jamais la moindre preuve, mais l'obsession du complot est dans tous les esprits. Montjoie, éditeur de *l'Ami du roi*, que nous avons déjà rencontré, publiera plus tard cette thèse d'une action préméditée et accomplie par des « brigands » stipendiés. Des écrivains contre-révolutionnaires la reprendront, mais Michelet lui-même, dans son ouvrage de 1846, en se référant aux Mémoires de Besenval, l'accrédite à son tour (*« La vérité y éclate d'une lumière terrible. Il ne reste qu'à baisser les yeux. »*)

> **« Voilà ce que j'ai vu : force hommes estropiés et ensanglantés, les uns soutenus par leurs camarades, les autres portés sur des civières... J'ai vu arriver des canons. Je n'ai plus rien voulu voir ; et le cœur brisé, pénétré, je me suis en allé chez moi. »**

UNE autre interprétation a eu quelque écho. Oui, l'affaire Réveillon serait bien politique. Mais, loin d'avoir été provoquée par le duc d'Orléans ou par on ne sait quel autre diabolique conspirateur, elle a été, comme le pense le chevalier de Moret, qui en parle à son compatriote Necker, *« le prélude d'une insurrection »* – celle des exclus du suffrage, les moins de six livres de capitation. Et notre chevalier de conseiller au ministre d'accorder des députés à cette classe, *« à ce pauvre peuple »* – *« au moins une vingtaine »*. Marcel Reinhard, qui cite cette lettre de Moret à Necker, tient pour nulle cette explication, dans la mesure où aucun document d'archive ne fait allusion à cette frustration de citoyen passif avant la lettre. Une fausse piste.

A la vérité, le débat de fond a eu lieu entre les historiens ; il porte sur la sociologie des manifestants, et, partant, sur celle des journées révolutionnaires. Taine, de tout son talent d'écrivain et de visionnaire, a dénoncé dans l'affaire Réveillon le moteur même de la Révolution : la lie des faubourgs, les excitateurs de la populace, en un mot ceux qu'on désignait par le terme de « brigands ». Sa force est de ne pas s'abandonner à la version trop facile du « complot », malgré ses sources, qui souvent l'y incitent. Il juge des mouvements de rue en entomologiste, en sociologue sans illusion. Il suit la rumeur sur Réveillon et ses ravages. L'industriel aurait dit que les ouvriers pouvaient vivre avec 15 sous par jour, alors que lui-même leur en donnait 25 et davantage, qu'il était connu pour sa générosité (n'avait-il pas, chose alors inouïe, payé ses ouvriers durant les jours sans travail du terrible hiver 1788-1789 ?). On avait travesti ses paroles (Réveillon niera toujours les avoir prononcées). *« Il n'importe*, écrit Taine, *les bandes de vagabonds et d'« étrangers » qui viennent d'entrer par les barrières n'y regardent pas de si près, et les manœuvres, charretiers, savetiers, maçons, chaudronniers, débiteurs de marbre, qu'ils vont racoler dans leurs garnis, n'en savent pas davantage. Quand l'irritation s'est accumulée, elle déborde au hasard. »*

Citant Dammartin, qui a vu mille cinq cents à mille six cents misérables, *« excréments de la nation, dégradés par des vices honteux, couverts de lambeaux, regorgeant d'eau-de-vie »* – tout ce que vomit Subure et l'ergastule, comme dirait Hérédia, – Taine croit voir à l'œuvre dans l'affaire Réveillon l'alliance explosive de trois composantes. D'abord, les affamés. En historien soucieux de la réalité, il n'oublie pas, comme on sait, le rôle de la conjoncture, les effets du mortel hiver, la faim. Ensuite, les « bandits », vagabonds des grands chemins, coupe-jarrets, malandrins, mendiants professionnels, repris de justice, bandes organisées sachant passer de ville en ville au gré du danger. Enfin, les patriotes, ceux qui agissent au nom du Tiers Etat. A ce sujet, il est notable que les manifestants faisaient crier aux passants : *« Vive le Tiers Etat ! »* Comme l'un d'eux, selon un témoin, demandait ce que cela signifiait, il lui fut répondu : *« C'est la classe des ouvriers. »* De cette union, il fallait craindre le pire.

« Affamés, bandits et patriotes, ils font un corps, et désormais la misère, le crime, l'esprit public s'assemblent pour fournir une insurrection toujours prête aux agitateurs qui voudront la lancer. » Les démagogues avaient trouvé leur armée de réserve.

CEPENDANT, depuis la fin des années 50, on connaît un peu mieux les acteurs de l'affaire Réveillon, grâce au travail de George Rudé, dont l'étude sur *la Foule dans la Révolution française* est le fruit de recherches minutieuses. Pour lui, l'interprétation de Taine ne résiste pas à l'examen. Sans pouvoir dresser de fiches personnelles sur tous les participants aux deux « journées », Rudé a pu éclaircir les cas de soixante-huit prisonniers, blessés ou tués. Sans doute l'échantillon est-il limité, mais il s'agissait, pour la plupart, de gens qui s'étaient mis en vue dans la bataille de rue et qui étaient donc assez représentatifs du mouvement. Or trois seulement avaient subi des condamnations antérieures, dont un seul avait été *flétri* de la lettre V (« voleur »). Il ne s'agit pas davantage de chômeurs, puisque la plupart sont salariés et ont un domicile avouable. Aucun des trois cent cinquante ouvriers de Réveillon ne figure dans la liste. Si la plupart sont issus du faubourg Saint-Antoine ou des parages, très peu travaillent dans la papeterie : les ouvriers du meuble, du bâtiment, du vêtement ou du port sont les plus nombreux. Donc, ni grève locale ni mouvement de revendication corporatif. Ce sont avant tout des salariés, des jeunes en général, souvent illettrés, les deux tiers nés en province.

Quel était leur mobile ? Les procès-verbaux d'interrogatoire rapportent que les paroles prêtées à Réveillon et à Henriot, selon lesquels les ouvriers pouvaient vivre avec 15 sous par jour, avaient été pour tous un sujet d'indignation qui les avait fait sortir dans la rue. D'autres pièces parlent de la « solidarité » nécessaire entre ouvriers. Le prix du pain est alors de 14 sous et demi, voilà la véritable raison de l'émeute ! Par là, le mouvement appartient à la longue série des soulèvements d'Ancien Régime, causés par la disette, la pénurie, la faim. Non point un mouvement de classe : nulle récrimination contre les « patrons » ; rien que de la fureur contre deux personnes censées avoir tenu des propos scandaleux, provocants, injuriant la misère du peuple. *« Sire, c'est à la cherté du pain qu'il faut attribuer nos derniers malheurs »*, écrivait peu après l'auteur du pamphlet *Lettre au roi*. Et le libraire Hardy, bon observateur des agitations qui parcourent sa ville, nous confirme dans son *Journal* que les assiégeants de la maison Réveillon réclamaient la diminution du prix du pain.

Néanmoins, on ne peut isoler l'affaire de la conjoncture politique : les élections parisiennes, la prochaine ouverture des Etats généraux, la circulation de brochures incendiaires... G. Rudé évoque donc aussi le *« climat politique »*, la diffusion des idées et des slogans du Tiers Etat *« parmi le menu peuple »*. Mais Réveillon et Henriot n'étaient-ils pas membres eux-mêmes du Tiers ? Certes, mais justement ils n'étaient pas jugés dignes, d'après les propos qu'on leur prêtait, de représenter le peuple !

L'interprétation de Taine, pour en finir, n'en pose pas moins, si délirante qu'elle soit, la question qui deviendra si prégnante du rôle exercé par la *rue*. « Bandits » mis à part, l'action légiférante des députés aura à compter avec l'œuvre militante des places et des faubourgs. Transportée de Versailles, l'Assemblée *nationale* ne pourra mépriser qu'à ses dépens la fièvre *locale* de Paris ; or toute la France n'était pas à l'unisson des deux rives de la Seine. D'où devaient s'ensuivre un certain nombre de malentendus.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Vendredi 22 juillet : « L'affaire Réveillon », avec Jean-Paul Bertaud
Lundi 25 juillet : « L'ouverture des Etats généraux », avec Guy Chaussinard-Nogaret.

Prochaine chronique :
L'ouverture des Etats généraux (5 mai 1789)

Le piètre ...

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Arrestation du «roi de la cocaïne»

RFA

Etranger

ÉTATS-UNIS : M. Dukakis acclamé à la convention démocrate

Le piètre orateur a agréablement surpris

ATLANTA
de notre envoyé spécial

Michael Dukakis a aisément réussi vendredi 22 juillet son examen de passage devant la convention du parti démocrate.

Bien sur, l'exercice, servi par une très soigneuse mise en scène, était assez facile, et les ovations garanties. Cette assemblée de délégués ne pouvait que faire fête à son champion pour l'élection de novembre.

Mais il semble que le gouverneur du Massachusetts ait aussi tiré le meilleur parti de cette occasion privilégiée de se faire apprécier du grand public américain qui ne le connaissait guère. En tout cas, les commentateurs des grands « Networks », qui penchent très nettement du côté démocrate, ne lui ont pas ménagé leurs compliments.

Servi paradoxalement par sa réputation justifiée de mauvais orateur, M. Dukakis a surpris en bien. Tout en restant lui-même, il apparaît plus chaleureux, moins mécanique qu'à l'ordinaire. En s'appliquant à ralentir son débit, il a lu un texte conforme aux lois du genre : pétri de bonnes intentions et muet sur les moyens. Mais un texte habile, bien écrit ; le candidat avait renvoyé à leurs auteurs au moins trois projets successifs, et la dernière version à été révisée par Ted Sorensen, le rédacteur des discours de John Kennedy.

Un texte qui, au lieu de promettre monts et merveilles, se contente de les laisser entrevoir, à portée de la main : des maisons pour tous, l'assurance-maladie pour tous (l'engagement remonte à Harry Truman), la possibilité pour tous d'accéder à l'enseignement supérieur ; sans oublier une défense forte, une justice qui fonctionne et un gouvernement vertueux.

Comme il l'a fait tout au long de sa campagne, mais dans un style plus resserré, plus efficace, M. Dukakis a insisté sur les notions avec lesquelles il veut bâtir son propre personnage : compétence, intégrité, dévouement au service public. C'est aussi le contre point des faiblesses de l'administration Reagan telles qu'elles sont perçues par une bonne partie de l'opinion.

« Rêve américain »

Dans le même temps, le candidat démocrate a rendu hommage au président Reagan pour avoir *« préparé le terrain pour d'importantes réductions des armements nucléaires »* et pour avoir dit qu'il *« fallait juger l'Union soviétique non sur ses paroles mais sur ses actes »*. Ce passage n'a recueilli que de maigres applaudissements alors que le public avait hurlé de joie en entendant les mots *« l'ère Reagan est terminée »* ; mais c'était politiquement astucieux.

En reprenant à son compte l'héritage reaganien dans le domaine Est-Ouest, le candidat démocrate laisse supposer qu'il ferait aussi bien. Mais il passe sous silence tous les « détails », notamment le fait qu'il est opposé à pratiquement tous les programmes d'armement sur lesquels l'administration Reagan a établi sa stratégie de défense.

Naturellement, il a été beaucoup question du *« rêve américain »*, pierre de touche de la rhétorique politique aux Etats-Unis, rêve qui consiste en gros à réussir en partant de rien, dans un pays où tout est supposé possible. Cela a été l'occasion d'insister sur le thème que M. Dukakis met sans arrêt en avant : sa qualité de fils d'immigrants *« arrivés à Ellis-Island avec 25 dollars en poche »*. Histoire, peut-être, de gommer le fait que lui-même a passé l'essentiel de son enfance dans le quartier chic de Boston et hérité d'une confortable fortune.

Cette dernière journée de la Convention a aussi montré que l'équipe Dukakis avait enfin pris la mesure du « phénomène Jackson ». Le candidat investi a, par deux fois, rendu un hommage appuyé au pasteur noir, tandis qu'un projecteur illuminait « Jesse », présent à la tribune des invités d'honneur. Plusieurs passages de son discours étaient d'ailleurs tout impreignés de thèmes « jacksoniens ».

Tout s'est fini comme d'habitude par un lâcher de ballons, ce qui a également mis un terme au seul élément de suspense de cette convention. L'équipe Dukakis avait d'abord estimé que les ballons appartenaient à un rituel dépassé, mais, devant l'émotion générale, elle s'est pliée à la tradition.

Mais, pour le reste, cette Convention 88 a rompu radicalement et délibérément avec l'image des conventions démocrates où des factions se déchirent dans la confusion générale, tandis que toutes sortes de groupes minoritaires plaident pour leur propre cause. A Atlanta, il s'agissait, au contraire, de faire une démonstration d'ordre, d'organisation et d'unité, de montrer à l'opinion américaine que les démocrates avaient corrigé leurs travers familiers, qu'ils étaient devenus raisonnables et donc aptes à gouverner. Il s'agissait aussi, tout en recentrant l'image du parti, de porter des coups à l'adversaire républicain suivant une stratégie préétablie. L'affaire a été menée soigneusement, mais d'une main ferme, « à la Dukakis ».

Hymnes à la famille

D'abord une priorité absolue (horaires, agencement de la salle) a été donnée aux besoins de la télévision — quitte à sacrifier , faute deplace, nombre de délégués et d'invités d'honneur, souvent empêchés d'entrer par un service d'ordre considérable et d'une rigidité de machine. Ensuite, le déroulement des débats a été surveillé de très près, tous les discours ont été centralisés et approuvés, éventuellement après corrections par le chef d'orchestre de la convention ; il y a eu tout de même deux exceptions : les interventions du sénateur Ted Kennedy et de M. Jesse Jackson.

Le choix des orateurs et des thèmes a été opéré en fonction de la nouvelle image que veut se donner le parti. Plus de syndicalistes ou presque, mais une profusion d'enfants et d'hymnes à la famille. De même si on a chois d'épargner le président Reagan dont la popularité reste considérable et qui ne se représente pas, mais on a tiré au canon sur le vice-président George Bush.

On n'a pas lésiné sur les moyens, les formules cruelles et méprisantes pour accréditer dans l'opinion l'idée que « George » est un personnage parfaitement ridicule, incapable, un privilégié éloigné des préoccupations des Américains. Qu'un homme comme Edward Kennedy, dont la famille est infiniment plus opulente que celle de M. Bush, attaque froidement le candidat républicain sur ce terrain, peut paraître étrange. D'autant que le colistier de M. Dukakis, Llyod Bentsen, est un millionnaire qui a toujours défendu les intérêts des milieux d'affaires et qu'une quantité impressionnante d'industriels et de banquiers ont versé cette année des dons de 100 000 dollars chacun au Parti démocrate. Mais il faut croire que l'apparence « patricienne » du vice-président Bush, sa gaucherie vaguement aristocratique attirent tout particulièrement les sarcasmes.

JAN KRAUZE.

Indifférence grecque

ATHÈNES
de notre correspondant

Si on veut résumer en une seule phrase les réactions de l'opinion grecque à la nomination de Michael Dukakis, on peut rapporter la réflexion désabusée d'un commentateur politique connu : *« En fin de compte, personne ici ne s'identifie à Dukakis, ni à sa cause ni à ses perspectives. »* C'est à peine exagéré. Il y a , certes, de la sympathie pour le fils de la diaspora, et un brin de fierté nationale. Mais l'opinion générale et les médias en font un événement assez mineur.

Un seul journal présente un portrait du candidat démocrate en première page. Les autres se contentent d'un reportage neutre et de quelques photos de la convention en pages intérieures, ou même de quelques lignes sur le discours de Jesse Jackson sans presque rien sur Dukakis. Cela confine à l'indifférence, feinte ou réelle. Quant aux commentaires, on n'en trouvera que deux dans les dix-neuf quotidiens athéniens.

Cette attitude peut paraître curieuse, surtout lorsque Dukakis commence à mettre de plus en plus l'accent sur ses origines et à inviter ses compatriotes à venir danser le *tsamiko*, cette danse typique de la montagne grecque, à la Maison Blanche après son élection.

L'opinion s'était montrée enthousiaste lors de l'élection de Kennedy ou de Carter. On y voyait des amis de la Grèce et de Chypre, mais on s'est rapidement convaincu qu'ils n'agiraient qu'en tant que présidents... américains. On avait aussi cru en cet autre enfant de la diaspora grecque, M. Spiro Agnew, élu vice-président des Etats-Unis aux côtés de Richard Nixon.

Trop à droite pour la gauche

Il a laissé des souvenirs, en plus de ses amitiés avec la junte militaire, que tout le monde essaie d'oublier. Alors, *« quand on est brûlé par la purée, on souffle même sur le yaourt »*, comme dit la sagesse populaire ici.

Quant à la politique, on pourrait sommairement constater que M. Dukakis est trop à droite pour la gauche, et trop à gauche pour la droite.

Et seul, semble-t-il, le parti au gouvernement nourrit quelques espoirs sur la compréhension dont serait capable le candidat démocrate en matière de normalisation des relations gréco-américaines, M. Andréas Papandréou n'ayant pas renoncé à son rêve de se voir invité à la Maison-Blanche.

THEODORE MARANGOS

Le savoir-faire de Lloyd Bentsen

C'est à s'y méprendre ! Il est riche, fils de riche et texan bien sûr, c'est aussi un ancien héros de la seconde guerre mondiale, décoré, à vingt ans, pour ses prouesses de pilote de chasse. Ajoutez à cela une haute silhouette patricienne conservée grâce à l'usage intensif du tennis, et surtout, ce rien de lassitude dans la voix et cette fixité dans le regard, qui, au-delà de la soixantaine, font passer un manque d'enthousiasme évident pour de la bonne éducation, et l'absence d'esprit de repartie pour de l'humour à froid...

George Bush ? Non, Lloyd Bentsen, évidemment ! Le sénateur du Texas, futur coéquipier de Michael Dukakis sur le « ticket » démocrate, est comme le frère jumeau de l'actuel vice-président ; au point que l'on se demande même pourquoi le retors gouverneur du Massachusetts n'a pas carrément offert la place de second à son adversaire pour mieux le neutraliser. A cela près que Loyd Bentsen est tellement favorable au maintien de la puissance militaire, au business, à la prière à l'école, aux pétroliers texans (cela va de soi), et même à l'aide à la Contra, qu'il a fini par être, en quelque sorte, plus reaganien que le timoré Bush, toujours un peu nostalgique du temps où, candidat modéré dans la campagne présidentielle de 1980, il ridiculisait *« les recettes économiques vaudou »* de son futur patron.

Avec M. Bentsen, aucun risque de « dérapage » : président de la puissante commission des finances du Sénat, il a depuis 1981 voté avec enthousiasme les réductions d'impôts de M. Reagan et mené bataille sur les taux d'intérêt. Plus qu'un admirateur, c'est un des achitectes de la politique reaganienne au Congrès, un de ces tories démocrates, comme seul le Sud, et surtout le Texas, a su en sécréter, façon Lyndon Johnson ou plutôt John Connally, l'ancien gouverneur du Texas, transfuge débauché par Richard Nixon qui en fit son secrétaire au Trésor.

Tentation républicaine à laquelle M. Bentsen lui-même faillit bien succomber en 1970, après son écrasante victoire au Sénat sur le poulain du président Nixon... George Bush. Pas rancunier, Richard Nixon fit deux doigts de cour à cet adversaire redoutable, et le flirt alla si loin que Bentsen dut s'en défendre publiquement. Idylle sans suite, car le sénateur du Texas n'a pas plus supporté le *« lâchage »* du Vietnam que l'ouverture avec la Chine communiste.

Anticommunisme et argent

Un vrai traumatisme pour quelqu'un, qui, comme lui, s'était fait un nom, en juillet 1950, à la Chambre des représentants en réclamant que *« les Etats-Unis larguent une bombe atomique sur la Corée du Nord »* pour faire avancer les négociations ! Il est vrai qu'à la même époque le jeune représentant du Texas, en adepte éclairé du maccarthysme, veillait à ce que les *« rouges »* ne noyautent pas les syndicats.

Car Lloyd Bentsen est comme ça, il a des principes : l'anticommunisme bien sûr, mais aussi le sens de l'argent. Son père, le chef du clan dit « Big Lloyd » qui, à quatre-vingt-quatorze ans, règne encore sur l'immense empire immobilier de la famille, raconte qu'il pinça un jour le jeune Llyod en train de faire la vaisselle à la cantine de son école. Air stupéfait du père, réponse de l'enfant : *« Vous avez travaillé dur pour avoir de l'argent, je dois faire de même. »*

Mission accomplie : Lloyd Bentsen junior possède une des plus grandes fortunes du Rio Grande. Pour cela il n'a pas hésité à quitter la Chambre en 1955, au bout de trois mandats, avec cette phrase restée célèbre : *« Tant qu'on ne possède pas ses 2 millions de dollars, on ne peut pas se permettre de faire de la politique. »*

De fait, le retour sur la scène politique du sénateur-businessman en 1970 a marqué le début d'une carrière toujours discrète mais efficace. Courtois, affable, à l'inverse des grands ténors du Sud qui, comme l'ancien président Johnson, se défiaient des technocrates de la capitale — qu'il appelait des « harvards » — M. Bentsen est on ne peut mieux intégré. Aux petits soins pour le milieu des affaires, qui le lui rend bien. Il n'a pas son pareil pour susciter les « dons » : plus de 1,5 million de dollars récoltés auprès de divers groupes d'intérêts.



Quitte à organiser, comme il l'a fait dans le passé, des petits déjeuners payants pour le rencontrer : 10000 dollars pour un abonnement d'un mois, café compris.

Que Lloyd Bentsen soit conservateur, c'est entendu. Il lui arrive pourtant de voter démocrate, comme sur cette fameuse loi restrictive sur le commerce à laquelle Ronald Reagan a opposé son veto, et qui terrorise déjà les Japonais. Il lui arrive même aussi de voter libéral. A croire que naître à Mission (Texas) crée des obligations : M. Bentsen, qui parle parfaitement espagnol et s'est frotté très jeune au problème des immigrants du Rio-Grande, s'est toujours battu pour les programmes bilingues en éducation, et le développement de logements sociaux.

Et Michael Dukakis dans tout cela ? Justement, la seule chose qui unit ce grec spartiate de Boston et ce Crésus washingtonien du Texas, c'est le goût du pouvoir. En conjuguant leurs différences, les deux hommes forment une machine de guerre redoutable. A chacun son rôle : à Michael Dukakis le devant de la scène, les discours sobres et la mise modeste du « M. Propre » qui entend le rester. A Lloyd Bentsen, l'ombre propice des coulisses et l'art efficace des montages financiers.

Car plus encore que la géographie, ce Sud conservateur qu'il apporte dans la corbeille de mariage, c'est surtout son savoir-faire qui fait de M. Bentsen un partenaire appréciable pour un Dukakis, finalement encore très province en politique. Le savoir-faire d'un joueur de poker réputé, qui, à la texane sans doute, force toujours un peu les atouts de son côté. Il l'a prouvé avec éclat lors de sa campagne de 1970 où, avant de se défaire de George Bush, il « assassina » son adversaire libéral en lui assénant un coup vraiment bas : la projection publique de films sur la désastreuse convention démocrate de Chicago, deux ans plus tôt, où, conflit vietnamien aidant, les libéraux s'étaient livrés à p vrais combats de rue.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Arrestation du « roi de la cocaïne »

La police bolivienne a déclaré, le jeudi 21 juillet, avoir arrêté Roberto Suarez Gomez, l'un des plus grands trafiquants de drogue bolivien, qui est sous le coup de deux inculpations aux Etats-Unis.

Membre éminent du fameux « cartel de Medellin » et connu comme le « roi de la cocaïne », Suarez, cinquante-sept ans, a été surpris dans son ranch, mercredi à l'aube, à Beni, près de la frontière avec le Brésil, a annoncé le ministère bolivien de l'intérieur, M. Juan Carlos Duran, lors d'une conférence de presse.

En 1983, Suarez avait tout simplement offert de payer la dette extérieure de la Bolivie (3 milliards de dollars) si la justice de son pays renonçait aux poursuites intentées contre lui et si on libérait son fils en instance de jugement à Miami pour trafic de cocaïne.

Suarez était recherché par la justice bolivienne pour subir une peine de douze ans de prison pour le même motif.

D'autre part, une loi vient d'entrer en vigueur en Bolivie pour interdire, pour la première fois, la culture de coca dans certaines régions du pays. La nouvelle loi prévoit une peine de trente ans de prison pour les trafiquants et une peine de quatre ans de prison pour ceux qui cultivent la coca. — *(Reuter.)*

RFA

Trois personnes arrêtées pour espionnage au profit de l'Est

Le parquet fédéral ouest-allemand a ordonné, jeudi 21 juillet, l'ouverture d'informations contre trois espions présumés. Parmi ceux-ci figure un journaliste de Radio Free Europe, radio occidentale émettant de Munich en direction des pays de l'Est. M. Oleg Tumanov, quarante-trois ans, rédacteur en chef de l'émission en langue russe de Radio Free Europe, est soupçonné d'avoir travaillé pour les services secrets soviétiques depuis 1966. Il est sous mandat d'arrêt depuis le 30 juin. Son épouse a déjà été condamnée en mars dernier à dix-huit mois de détention pour espionnage par un tribunal de Munich. Un ingénieur de trente-huit ans originaire de RDA, M. Reiner Selch, a été arrêté en Bavière, le 26 juin, en possession de deux paquets de documents qu'il aurait récupérés dans des *« boîtes aux lettres »*. Le troisième est un physicien de Brême, Helmut F. Arrêté en juin, il aurait transmis des informations scientifiques aux services roumains. — *(AFP.)*

COLOMBIE : en échange d'un « dialogue national »

La guérilla libère le leader conservateur Alvaro Gomez Hurtado

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Cela a duré cinquante-trois jours, mais le plus illustre des otages de la guérilla est finalement rentré chez lui le mercredi 20 juillet. Alvaro Gomez Hurtado, le candidat du parti conservateur à la dernière élection présidentielle, l'un des principaux leaders politiques du pays, a été libéré par ses ravisseurs, les guérilleros du M-19, en échange d'un projet : un *« dialogue pour la paix »* destiné à mettre fin à la guerre civile non déclarée qui déchire la Colombie.

Une fois de plus, le M-19 — l'une des quatre organisations de guérilla les plus agissantes — a confirmé son goût pour les actions d'éclat et les dates symboliques. Alvaro Gomez Hurtado était en effet un otage de poids : le fils de Laureano Gomez, président ultra du début des années 50. Son fils, lui-même acteur des années de la *« violence »*, disait qu'il ne fallait pas avoir peur du mot *répression*, mais, à soixante-neuf ans, il a, semble-t-il, sensiblement évolué. Ses ravisseurs ont attendu le jour de la fête nationale — le 20 juillet, l'anniversaire de l'indépendance — pour lui rendre la liberté et dénouer la crise qu'ils avaient provoquée.

Le M-19, c'est en effet ce mouvement qui a pris d'assaut, en novembre 1985, le palais de justice de la capitale, gardé en otages les juges de la Cour suprême, opération qui s'est soldée, sous les tirs de l'armée, par le massacre des magistrats et d'une centaine d'autres personnes, dont les membres du commando. Et, le 29 mai dernier, le M-19 faisait à nouveau un « gros coup » en enlevant, à la sortie de la messe, le dirigeant conservateur après avoir tué son garde du corps.

Pendant plusieurs jours, les ravisseurs ne se sont pas manifestés. Au milieu des communiqués contradictoires, on s'est demandé pendant un temps si M. Gomez Hurtado avait été séquestré par la mafia de la drogue ou la guérilla. Dans le doute, il était tenu pour *« disparu »* — l'un parmi les centaines de disparus recensés chaque année, — victime des divers commandos qui mettent le pays à feu et à sang.

Puis ce fut un communiqué du M-19 demandant aux forces représentatives de la Colombie de renouer avec le processus de paix tenté sous la présidence de Belisario Betancour, et interrompu depuis. La négociation s'est amorcée au fil des semaines. Des émissaires des principaux partis ont rencontré au Mexique et au Panama des représentants de la guérilla.

La négociation de Panama

Le 14 juillet a eu lieu à Panama l'étape finale de la négociation. Le lieu choisi était la nonciature apostolique. Sous la protection des soldats du général Noriega, le M-19 a discuté avec une vingtaine de personnalités venues de Bogota les conditions dans lesquelles le dirigeant conservateur serait libéré. Il y avait là Antonio Navarro — le numéro deux du mouvement, — un évêque, Mgr Castrillon, qui servait d'arbitre, des représentants du Parti conservateur, du Parti libéral, de l'Union patriotique (une coalition de gauche), des syndicats ouvriers, des associations patronales — mais aucun émissaire du gouvernement du président Barco, qui, jusqu'au dernier moment, a refusé de négocier *« sous la pression »*.

Toutefois, quand l'accord a été conclu, le gouvernement s'est empressé de l'approuver. Il n'était pas trop difficile aux interlocuteurs des guérilleros de s'entendre avec eux. Ceux-ci demandaient qu'un dialogue ait lieu *« pour trouver le chemin menant à une société plus juste, à un respect des droits de la personne humaine et à la réconciliation entre les Colombiens »*. Qui pouvait s'y opposer ?

On est a donc convenu que le dialogue commencerait le 29 juillet. Les guérilleros souhaitaient que tous les secteurs de la société y participent, y compris le gouvernement et l'armée. Mais l'armée s'est déjà manifestée, et ce n'est pas dans le sens du dialogue. Le ministre de la défense, le général Samudio, a dit que l'*« ambiance »* ne se prêtait pas à des conversations. Le commandant en chef, le général Guerrero Paz, qui porte un nom de circonstance (Guerre Paix), a déclaré qu'il n'était pas question de céder au chantage, tout en ajoutant que c'était au président Barco de décider.

Le jour même où M. Gomez Hurtado était libéré, un nouveau massacre avait lieu dans l'intérieur du pays : une dizaine de paysans et de syndicalistes tués par des groupes paramilitaires — nom pudique donné aux tueurs recrutés par la mafia et par les grands propriétaires pour éliminer systématiquement les alliés supposés ou réels de la guérilla et les militants des organisations populaires.

CHARLES VANHECKE.

Afrique

ETHIOPIE

Les rebelles érythréens et tigréens coordonnent leurs opérations militaires

Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) affirme avoir tué 2 000 soldats de l'armée régulière éthiopienne lors d'affrontements qui ont eu lieu en Erythrée, entre les 11 et 19 juillet, a affirmé, le jeudi 21 juillet, un porte-parole du FPLE, M. Hocène Mohamed. Il a, par ailleurs, précisé que trois officiers soviétiques, détenus depuis cinq mois par les maquisards érythréens *« sont en bonne santé »* et bénéficient de conditions alimentaires et sanitaires *« satisfaisantes »*. Selon lui, le mouvement érythréen aurait désormais des *« contacts directs avec les autorités soviétiques »*. Le FPLE s'est, en outre, félicité des résultats de la visite à Khartoum, début juillet, de son secrétaire général, Issayas Afeworki, *« à l'invitation du premier ministre soudanais »*.

M. Hocène Mohamed a confirmé le rapprochement entre son organisation et les rebelles tigréens : *« Nos combats n'ont pas les mêmes objectifs, mais notre ennemi est le même. L'analyse que nous faisons de la situation n'est pas fondamentalement différente de celle du front de libération du Tigré. »* C'est lors de l'offensive du FPLE, en mars, que les deux mouvements de guérilla avaient amorcé, avec succès, un début de coordination militaire. Les revers subis par l'armée éthiopienne avaient conduit les autorités d'Addis-Abeba à imposer, en avril, l'état d'urgence dans la plupart des provinces du nord.

En Erythrée, ces mesures gouvernementales – conjuguées aux menaces de famine et aux périls de la guerre civile – auraient provoqué un exode massif des populations. La plupart ont franchi la frontière et rejoint les camps de réfugiés au Soudan. D'autres – *« 100 000 depuis ces trois dernières semaines »*, selon le FPLE – auraient fui les zones tenues par l'armée gouvernementale pour gagner les *« provinces libérées »* contrôlées par les rebelles érythréens.

TUNISIE

L'« émir » des islamistes exprime sa « confiance » en M. Ben Ali

TUNIS
de notre correspondant

Le Mouvement de la tendance islamique (MTI) s'efforce de sortir de l'isolement : son « émir », M. Rached Ghannouchi, a exprimé sa *« confiance »* au président Ben Ali et exposé des thèses modérées dans une interview publiée dimanche 17 juillet par le journal *As Sabah.*

M. Ghannouchi explique que sa confiance est fondée sur la démarche réformiste du chef de l'Etat, qui devrait permettre à la Tunisie, selon lui, *« de réussir à communiquer avec le réveil islamique, à le rationaliser et à l'intégrer à toutes les forces nationales »* au lieu de l'isoler et de le réprimer. *« Tout pas que l'artisan du 7 novembre entreprendrait de faire pour panser les blessures serait à même de faciliter le dialogue à l'intérieur du Mouvement et dans son environnement »*, a-t-il dit, faisant sans doute illusion à la cinquantaine d'islamistes encore détenus.

Rejet de la violence

L'« émir » du MTI, qui a bénéficié, il y a deux mois, d'une mesure de grâce après sa condamnation en septembre 1987 aux travaux forcés à perpétuité, s'est, en quelque sorte, désolidarisé du groupe armé comprenant quelques figures connues de son mouvement, ainsi que des militaires et des policiers arrêtés en novembre dernier alors qu'ils préparaient depuis plusieurs mois des attentats (1) *(le Monde* du 27 novembre 1987).

Cette affaire, a-t-il précisé, *« ne figure pas parmi les orientations du MTI, et par conséquent elle ne nous engage pas et est du ressort de la justice »*. M. Ghannouchi a affirmé, à ce propos, l'engagement du Mouvement à *« s'abstenir de s'organiser au sein des institutions militaires et de sécurité »*, son rejet de la violence, son attachement à la démocratie dans l'action politique et son désir de participer à l'effort général de développement.

La loi instituant le multipartisme, votée au mois d'avril, stipule qu'*« aucun parti n'a le droit de se référer dans ses principes, ses objectifs, son action ou son programme ni à la religion, ni à la langue, ni à une race, ni à une région »* ; une éventuelle reconnaissance du MTI implique donc son changement de dénomination. Interrogé sur ce point, M. Ghannouchi n'a pas écarté cette possibilité. *« Malgré son importance au plan de la signification indicative de la forme appliquée au fond, la dénomination ne constitue pas l'une des constantes de notre mouvement »*, a-t-il répondu.

Abordant le problème du code du statut personnel longtemps critiqué par le MTI et sujet permanent de polémiques, M. Ghannouchi refuse aujourd'hui d'être rangé parmi ses *« accusateurs publics »* et le considère même, *« dans l'ensemble, comme un cadre valable pour l'organisation des relations familiales »*. Mais, non sans quelque ambiguïté, il classe dans la même catégorie ceux qui le rejettent en bloc et ceux qui refusent de lui apporter toute réforme. *« Le dialogue sur ce code, en vue de le faire évoluer, est possible surtout si on l'insère dans le cadre de l'Ijtihad* (interprétation des textes) *islamique »*, estime-t-il.

Reste à savoir si ces prises de position exprimant une volonté de se situer dans le seul cadre de la légalité sont partagées par l'ensemble du Mouvement islamique qui a été, de tout temps, traversé par des courants radicaux. Rien n'est moins sûr. Et c'est une partie serrée que M. Ghannouchi vient d'engager même si, comme on l'assure dans son entourage, il a reçu l'approbation des structures du MTI.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'affaire dans laquelle sont impliquées quelque cent cinquante personnes est en cours d'instruction.

Le président tunisien fera une « visite d'Etat » en France début septembre

TUNIS
de notre correspondant

Le président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, effectuera une « visite d'Etat » en France dans la première quinzaine de septembre, a annoncé, le jeudi 21 juillet, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. M. de Beaucé, qui vient de passer trois jours en Tunisie, était porteur d'un message de M. Mitterrand à M. Ben Ali relatif à cette visite, un moment envisagée pour ce mois de juillet, mais qui a dû être reportée pour des raisons de calendrier. Ce sera la première visite officielle du nouveau président tunisien dans un pays occidental. En principe, elle devrait être rapidement suivie d'un voyage aux Etats-Unis.

Evoquant les entretiens qu'il a eus avec les dirigeants tunisiens sur la coopération culturelle, M. de Beaucé a indiqué que le projet de réception en direct d'A 2 en Tunisie avait été abandonné. *« Nous avons proposé une autre formule, puisque le lancement du satellite TDF 1, prévu pour l'automne, apporte des éléments nouveaux,* a-t-il déclaré. *Mais le principe d'une réception en direct demeure acquis, et on peut aboutir à des solutions rapides. »*

Ce sont, semble-t-il, des raisons techniques et financières qui sont à l'origine de l'abandon du projet A 2, qui tenait pourtant à cœur aux Tunisiens. On croit savoir que, dans la nouvelle formule envisagée, la France est disposée à prendre en charge la liaison avec la Tunisie pour une chaîne généraliste lorsque les quatre canaux de TDF 1 auront été attribués.

M. D.

Diplomatie

M. Chevènement à Madrid

Etroite collaboration franco-espagnole pour la défense en Méditerranée

MADRID
de notre correspondant

Les modalités de la participation de l'Espagne à la défense en Méditerranée et la coopération bilatérale en matière d'armement ont dominé les entretiens que le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a eus le jeudi 21 juillet, à Madrid, avec son homologue espagnol, M. Narcis Serra. Les deux hommes s'étaient déjà entretenus à Paris en juin et devraient se voir à nouveau en septembre dans le cadre du Groupe européen indépendant de programmes.

M. Serra a exposé à son hôte l'état de trois négociations difficiles actuellement menées par son département : avec l'OTAN, au sujet de la contribution militaire de Madrid à l'alliance ; avec l'UEO, concernant l'adhésion de son pays à l'organisation, et avec les Etats-Unis à propos de la rénovation du traité militaire bilatéral.

Il a réfuté à ce sujet les critiques adressées par certains pays, au premier rang desquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui reprochent à l'Espagne de ne pas collaborer suffisamment à la défense occidentale. La France, laisse-t-on entendre à Madrid, s'est montrée plus *« compréhensive »* face aux efforts du gouvernement espagnol, qui, après des décennies de neutralisme, doit compter avec une opinion publique encore peu sensibilisée aux problèmes Est-Ouest et toujours très anti-américaine.

La collaboration de l'Espagne à l « axe de défense » franco-allemand n'a été abordée qu'en termes prudents. L'Espagne ne semble pas à même d'adopter en la matière une attitude très active tant que ses négociations avec l'OTAN n'ont pas débouché sur un accord. Après avoir fait connaître en 1987 son intérêt à être associé à la *« réflexion »* franco-allemande en matière de défense européenne, le gouvernement espagnol s'est montré depuis très discret à ce propos.

MM. Chevènement et Serra ont examiné plus concrètement les problèmes de la défense en Méditerranée, l'une des zones où la collaboration bilatérale est actuellement la plus active. Il s'agit de procéder, de concert avec l'Italie, à un *« maillage »* défensif de la région, principalement dans les domaines aérien et naval *(le Monde* daté 10 décembre 1987 et 27-28 mars 1988). La France a successivement passé, ces derniers mois, deux accords bilatéraux à ce propos, l'un avec Rome et l'autre avec Madrid. Au début du mois de juillet, de leur côté, l'Espagne et l'Italie ont signé un accord bilatéral pour la défense aérienne et la coordination maritime des deux pays.

Quant aux conversations sur la collaboration en matière d'armement, elles ont notamment porté sur le problème de la construction de l'avion européen. L'Espagne s'est, en effet, associée à ce projet multinational et entend s'y maintenir, contrairement à la France, qui a finalement préféré poursuivre en solitaire l'étude du Rafale. Du côté espagnol, on considère que le maintien de ces deux projets parallèles est excessif, et l'on se déclare en faveur d'une solution de rapprochement, telle que la construction de parties en commun des deux appareils.

L'Espagne songe à acheter à l'étranger des hélicoptères et des sous-marins à propulsion classique, tandis qu'elle entend vendre des avions de transport de troupes CASA, qui jouissent d'un excellent accueil international. Les Espagnols ont réitéré à leurs interlocuteurs français leur exigence fondamentale d'être désormais étroitement associés, dans tous les projets de coopération, à toutes les phases de la conception et de la réalisation technique des modèles.

THIERRY MALINIAK.

EN BREF

● **ANGOLA : vers un cessez-le-feu ?** – Le gouvernement cubain estime que l'accord de principe sur l'Afrique australe, récemment adopté par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, signifie *« implicitement un cessez-le-feu »* en Angola, a déclaré, le jeudi 21 juillet, M. Carlos Aldana, chef de la délégation cubaine aux discussions de New-York. Pour le président angolais, M. Jose Eduardo Dos Santos, les belligérants *« n'ont jamais été aussi près de trouver une solution »*. De son côté, un porte-parole soviétique a qualifié l'accord de New-York d' *« important pas en avant »*, jugeant cependant qu' *« il est risqué et peut-être injustifié de qualifier ce document de percée dans les pourparlers »*. – *(AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : nouvelle plaidoierie pour les « six de Sharpeville ».** – Les avocats des « six de Sharpeville » plaideront, le 7 septembre, devant le président de la cour d'appel de Bloemfontein pour obtenir le droit de demander une deuxième fois la réouverture du procès de ces six Noirs condamnés à mort en 1985 pour le lynchage d'un élu local noir, a-t-on appris, le 21 juillet, auprès de la défense. L'avocat des « six », Me Prakash Diar, a déclaré qu'il s'agissait là d'une procédure *« inhabituelle »*. En règle générale, un recours au président de la cour d'appel ne donne jamais lieu à une audience judiciaire, celui-ci se contentant de faire connaître, quand bon lui semble, sa décision. – *(AFP.)*

● **COTE-D'IVOIRE : visite de M. Rocard.** – M. Michel Rocard effectuera, le samedi 23 juillet, une visite privée de quelques heures en Côte-d'Ivoire au cours de laquelle il sera reçu, à Yamoussoukro, par le président Félix Houphouët-Boigny, a-t-on appris à l'hôtel Matignon. Il s'agit du premier déplacement de M. Rocard en Afrique en tant que premier ministre. – *(AFP.)*

Asie

Pékin accepte de négocier avec Moscou sur le Cambodge

(Suite de la première page.)

En Indonésie, le Vietnam sera représenté par le chef de sa diplomatie, M. Nguyen Co Thach, et même si le prince Sihanouk ne doit pas participer au « cocktail » de Bogor – où son fils, le prince Ranaridh, a été chargé de le représenter, – il semble fort probable que l'ancien monarque cambodgien et le ministre vietnamien des affaires étrangères se rencontreront, ne serait-ce que pour ne pas froisser leur hôte, le président Suharto, dont Sihanouk est l'invité personnel.

Seront également présents à Bogor un représentant des Khmers rouges, M. Khieu Samphan, le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, ainsi que des émissaires du Laos, de la Thaïlande et de l'Indonésie. Ainsi, cette réunion, qui pourrait durer trois jours, prend-elle valeur de symbole. En l'espace de quelques semaines, la possibilité d'aboutir à un règlement politique s'est nettement dégagée, même quand de sérieux obstacles demeurent.

Les Vietnamiens, chaudement approuvés par leurs alliés soviétiques, donnent une crédibilité au repli de leurs troupes sur l'est cambodgien et à leur intention de mettre un terme à leur intervention militaire directe chez leur voisin. Des sources bien informées indiquent que le retrait militaire vietnamien du Cambodge ne pourrait plus être remis en cause que dans une seul cas de figure : une reprise du pouvoir à Phnom-Penh par les Khmers rouges.

La tactique du Vietnam revient donc à tenter d'isoler les Khmers rouges, dont le principal soutien reste chinois. Elle coïncide avec celle du prince Sihanouk qui, fort de l'appui de l'ASEAN, des Etats-Unis et du Japon, s'est dissocié de ces alliés de circonstance en démissionnant de la présidence de la résistance après ses entretiens à Bangkok, début juillet (1). Cette démission du *« prince changeant »* – ainsi qu'il se qualifie lui-même – lui a déjà rapporté quelques dividendes.

Elle gêne le jeu de la Chine. Jusqu'ici, les Chinois avaient qualifié de tromperies – ou de simples rotations de troupes – les annonces de retraits de troupes vietnamiennes du Cambodge. L'agence Chine Nouvelle a adopté un ton un peu différent, jeudi, en écrivant que le Vietnam avait décidé de retirer ses troupes du Cambodge en raison des pressions exercées après l'annonce du retrait soviétique d'Afghanistan, de ses difficultés économiques et de son isolement diplomatique.

Dans ce compte rendu de la rencontre Gorbatchev-Nguyen Ven Linh, Chine Nouvelle s'est abstenue de parler ouvertement de pressions soviétiques sur le Vietnam, pressions réclamées par Pékin. Mais on n'en est pas loin et, en tout état de cause, la Chine ne semble plus nier l'existence d'un repli militaire vietnamien. Selon certaines sources, d'ailleurs, Chinois et Vietnamiens auraient repris langue, le 15 juillet à Hanoï, à l'occasion d'une rencontre entre M. Nguyen Co Thach et l'ambassadeur chinois dans la capitale vietnamienne.

En outre, le prince Sihanouk semble avoir obtenu une aide supplémentaire pour équiper la petite armée (ANS ou Armée nationale sihanoukiste) que dirige le prince Ranaridh. Les Thaïlandais ont proposé de contribuer à son équipement. Singapour a accru ses livraisons d'armes. Washington aurait également l'intention de l'aider davantage au cas où l'aide chinoise lui serait encore davantage comptée (2).

Les pressions actuelles s'exercent donc dans deux sens : pour que les Chinois mettent un terme à leur soutien aux Khmers rouges et, en contrepartie, pour que les Vietnamiens concluent une intervention militaire de bientôt dix ans. Dans ce processus, le prince Sihanouk joue, bien évidemment, un *« rôle prépondérant »*, à la fois comme locomotive de la négociation – il n'a pas fini de malmener un peu tout le monde – et comme clé de voûte d'un règlement politique.

Il ne faudrait pas, pour autant, trop négliger le régime de Phnom-Penh car M. Hun Sen semble se battre, avec plus de détermination qu'on aurait pu le penser au départ, pour une véritable cohabitation avec Sihanouk. Il veut une part de pouvoir et la garantie que son équipe, qui administre le Cambodge depuis neuf ans, ne devra pas s'effacer devant les sihanoukistes. M. Hun Sen, – il ne faut pas l'oublier – est un ancien Khmer rouge qui s'est rallié au Vietnam en 1978, à son corps défendant, pour éviter les sinistres purges menées à l'époque par Pol-Pot.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) A cette occasion, l'ASEAN (Associatiton des nations de l'Asie du Sud-Est, Brunei, Indonésie, Malaisie, Singapour, Philippines et Thaïlande), les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la CEE ont apporté leur soutien au prince Sihanouk.

(2) Après l'Indonésie, le prince Sihanouk se rend à Pékin, à Pyongyang, en Thaïlande (où il doit accueillir Mme Thatcher dans un camp de réfugiés), puis au Japon et en Malaisie. Jeudi, il a rencontré à Paris M. Roland Dumas. Le ministre des affaires étrangères a salué *« l'action que mène le prince Sihanouk au nom du peuple cambodgien dont il est devenu le symbole international et dont il porte les espoirs »*. Parallèlement, le réchauffement des relations entre Hanoï et Washington (*le Monde* du 19 juillet) se poursuit, les Vietnamiens s'étant engagés, jeudi, pour la première fois depuis deux ans et demi, à associer des experts américains aux recherches sur les Américains disparus pendant la guerre.

PAKISTAN : les élections du 16 novembre

L'opposition proteste contre la non-participation des partis au scrutin

Islamabad *(AFP)*. – Les partis politiques de l'opposition au Pakistan ont unanimement condamné, le jeudi 21 juillet, la décision du président Zia Ul Haq d'organiser les prochaines élections sans la participation des partis politiques. Le chef de l'Etat avait annoncé, peu auparavant, que les candidats aux élections législatives et régionales du 16 novembre *(le Monde* du 21 juillet) se présenteront à titre individuel, et non comme représentants d'un parti. Il a ajouté qu'il voulait être sûr que les candidats, éventuellement soutenus par une organisation politique, seront élus grâce à leurs mérites personnels.

M. Nawabzada Nasrullah Khan, doyen du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD, qui regroupe neuf partis d'opposition), a qualifié dans un communiqué de *« stupéfiante »* la décision du président. Le chef du Parti démocratique national (NDP), M. Sherbaz Mazari, a indiqué que tous les partis devraient *« s'unir face à cette dernière conspiration contre le processus démocratique »*. Le parti chiite a fait de même, et le dirigeant du parti Jamaat-i-Islami (droite), M. Ghafoor Ahmed, a estimé que la décision du général Zia est une *« tactique pour garder le pouvoir »*. La principale figure de l'opposition, Mme Benazir Bhutto, avait déjà annoncé que son parti, le Parti du peuple pakistanais (PPP), n'accepterait pas de modification des règles électorales.

Avant que le général Zia annonce sa décision, les Etats-Unis avaient formulé le souhait d'élections *« libres et honnêtes »*. *« Des élections libres et honnêtes contribuent au processus d'évolution démocratique au Pakistan, qui est un élément important pour renforcer les relations solides »* avec les Etats-Unis, a déclaré le porte-parole du département d'Etat à Washington.

CORÉE DU SUD

Séoul accepte le principe de réunions parlementaires avec le Nord

Séoul *(AFP)*. – La Corée du Sud a décidé de *« recevoir favorablement »* la proposition nord-coréenne d'organiser des réunions parlementaires bilatérales où seront discutées les bases d'un accord de non-agression, a-t-on appris, vendredi 22 juillet, de source officielle à Séoul. Un accord de principe sur cette proposition a été conclu entre les chefs des quatre partis politiques de Corée du Sud et le ministre de la réunification, qui se sont rencontrés dans les locaux du Parlement, a-t-on appris de même source.

Le gouvernement de Pyongyang avait adressé jeudi une lettre au parte-parole de l'Assemblée nationale sud-coréenne, M. Kim Jae-Soon, proposant que les deux cent quatre-vingt-dix-neuf parlementaires de Corée du Sud rencontrent les six cent cinquante-cinq membres du Congrès populaire suprême de Corée du Nord, tout d'abord à Pyongyang, en août 1988, puis à Séoul par la suite.

« Nous sommes parvenus à un accord pour accepter le principe de cette proposition », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Lee Dong-Bok, secrétaire général de M. Kim Jae-Soon. M. Lee a toutefois précisé que demeuraient de nombreux problèmes ayant trait à la question. Ceux-ci devront être *« examinés avec soin »*, a-t-il ajouté.

● **BIRMANIE : limogeage du chef de la police.** – L'agence officielle de presse NAB a annoncé, jeudi 21 juillet, le renvoi du chef de la police, M. Thein Aung, ainsi que des sanctions à l'encontre d'autres responsables des forces de l'ordre à la suite de la mort de quarante et un manifestants dans un fourgon de police. Le ministre de l'intérieur avait déjà démissionné lors de la révélation de cette affaire *(le Monde* du 21 juillet). A Washington, le département d'Etat a déconseillé aux touristes américains de se rendre à Rangoun, à Mandalay et à Pegu. – *(AFP, UPI.)*

Diplomatie

Etroite collaboration franco-espagnole pour la défense en Méditerranée

PAKISTAN

L'opposition proteste contre la non-participation des partis au scrutin

CORÉE

Séoul accepte le principe de sessions parlementaires

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'insistance de Bagdad pour un dialogue avec Téhéran retarde la mise en application de la résolution 598

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont engagé, jeudi 21 juillet, des consultations informelles pour tenter de régler, en liaison avec le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, les premières difficultés sérieuses qui ont surgi dans le règlement du conflit Iran-Irak, à la suite de l'insistance de Bagdad à obtenir un dialogue direct avec Téhéran. L'Irak demande avant même l'instauration du cessez-le-feu des négociations directes à l'échelon ministériel à New-York sous l'égide de M. Perez de Cuellar, et a, jusqu'à présent, refusé de donner son accord à la venue de Bagdad d'une mission technique de l'ONU pour étudier les modalités du cessez-le-feu.

Le rejet par l'Iran de cette proposition *« signifie le refus par Téhéran d'une paix globale et durable »* entre les deux pays, a estimé, jeudi 21 juillet, le secrétaire d'Etat irakien aux affaires étrangères, M. Wissam El-Zahaoui. Il a ajouté que le refus de Téhéran équivalait *« à un rejet systématique de l'article 4 de la résolution 598 de l'ONU »*. Or cet article ne spécifie pas qu'il doit y avoir des négociations directes entre les deux belligérants. Il demande à l'Iran et à l'Irak *« de coopérer avec le secrétaire général à l'application de la résolution et aux efforts de médiation en vue d'un règlement global, juste et honorable, acceptable par les deux parties, de toutes les questions en suspens, en conformité avec les principes contenus dans la charte des Nations unies »*.

Commentant l'insistance de Bagdad, un responsable de l'ONU a déclaré : *« C'est une prise d'otages. »* A l'opposé, Téhéran s'affiche désormais en champion de la résolution 598 après l'avoir critiquée pendant un an. *« Des négociations directes ne sont ni dans la lettre ni dans l'esprit de la 598 »*, a déclaré l'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mohammad Mahallati, en affirmant que M. Perez de Cuellar partageait son avis. M. Mahallati n'a pas expressément exclu des pourparlers directs à l'avenir, mais a estimé qu'ils n'étaient pas nécessaires *« pour le moment »* pour mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité.

Dans les milieux diplomatiques de l'ONU, on estime que, en présentant son plan en cinq points (*le Monde* du 22 juillet) qui s'écarte nettement de la résolution 598, l'Irak a cherché à prendre de vitesse M. Perez de Cuellar et à capitaliser l'avantage militaire acquis ces dernières semaines. On reconnaît que, après huit ans de guerre particulièrement brutale, l'extrême méfiance reste de rigueur entre les deux belligérants et que l'Irak a sans doute des raisons de vouloir s'assurer qu'un cessez-le-feu mènera bien à un règlement de paix et non pas à un simple gel de la guerre. Mais on pense que le président Saddam Hussein ne pourra pas très longtemps maintenir son intransigeance, face aux pressions internationales. Tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris les Etats-Unis et l'URSS ont souligné cette semaine que *« la seule base »* de travail à leurs yeux pour un règlement était la résolution 598. Le représentant américain à l'ONU, le général Vernon Walters a même lancé un avertissement indirect à l'Irak en déclarant mercredi au Conseil de sécurité que la *« communauté internationale ne pouvait se permettre de laisser se poursuivre ce conflit absurde »*.

A la suite de ces difficultés, le départ pour Téhéran (qui avait donné son accord immédiat) de la mission technique dirigée par le général Martin Vadset (Norvège) a été retardé. Il devait initialement avoir lieu vendredi.

Le nouveau gouvernement iranien

A Téhéran, le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, a appelé, jeudi, la population iranienne à l'unité et à la vigilance et qualifié de *« courageuse »* la décision de l'imam Khomeiny au sujet de la résolution 598. *« Cette décision historique*, a-t-il dit, *a désarmé nos ennemis. Personne ne croira au pacifisme de Bagdad et nul ne dira que c'est l'Iran qui cherche à poursuivre la guerre »*, a-t-il affirmé, ajoutant : *« Désormais, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays l'on ne nous accusera plus de ne pas avoir voulu faire la paix. »* Il a exhorté les parlementaires à ne pas *« se demander pourquoi ou comment l'imam avait pris cette décision et ce afin de ne pas créer d'autres problèmes dans le pays »*.

Avant même la déclaration de l'imam Khomeiny approuvant la décision d'accepter la résolution 598, de vives discussions avaient eu lieu dans le pays, notamment parmi les gardiens de la révolution et les bassidji au sujet de l'acceptation par l'Iran de la 598. Les journaux avaient posé des questions sur l'opportunité de cette mesure et le *Rissalat*, l'organe des religieux traditionnels avait même parlé de *« trahison »*.

D'autre part, le conflit qui avait opposé le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, au Conseil iranien de surveillance de la Constitution, qui représente la droite religieuse, a été réglé. Le 13 juillet, le Parlement iranien exemptait, par un vote, le premier ministre de l'obligation légale de présenter son cabinet au Majlis. Quelques heures plus tard, le Conseil de surveillance annulait cette disposition et demandait à M. Moussavi de présenter son cabinet au Parlement et d'obtenir un vote de confiance. C'est ce qu'a fait M. Moussavi jeudi matin en soumettant au Majlis la liste de son nouveau cabinet. Cette liste comprend vingt et un ministres sur vingt-cinq de son ancien cabinet, les ministres de l'énergie, du commerce et de la croisade de la reconstruction ayant présenté leur démission. Les principaux ministères demeurent inchangés : MM. Velayati aux affaires étrangères, Mohtachami à l'intérieur et Jalali à la défense. De toute évidence, la crise grave que traverse le pays a contraint les différentes tendances au pouvoir à Téhéran à s'entendre afin de ne pas modifier la composition du gouvernement pour la rendre conforme aux résultats des élections d'avril, qui avaient consacré la victoire des « radicaux » sur les « conservateurs religieux ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **SOUDAN : le meurtre d'un opposant irakien.** – La radio d'Etat soudanaise a annoncé, jeudi 21 juillet, que des témoins avaient reconnu un diplomate irakien en poste à Khartoum comme étant le meurtrier d'un dissident irakien abattu voilà six mois dans la capitale du Soudan. Un tueur solitaire avait assassiné Mahdi Al-Hakim, un chiite pro-iranien en vue, le 17 janvier, dans le hall de l'Hôtel Hilton. La victime se trouvait à Khartoum pour assister au congrès du parti du Front islamique national soudanais. D'après Radio-Omdurman, les témoins ont identifié un diplomate irakien et la voiture ayant servi au meurtrier pour sa fuite comme appartenant à l'ambassade d'Irak. – *(Reuter.)*

En Cisjordanie

La nouvelle vague d'agitation a fait six morts en quarante-huit heures

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Nouvelle vague d'agitation ? La formule depuis des mois ne veut plus rien dire en Cisjordanie et à Gaza. C'est pourtant l'expression à laquelle on a encore recours, sans doute faute d'en trouver une meilleure et aussi faute de pouvoir donner une explicaion cohérente au regard des violences qu'a connues ces derniers jours la Cisjordanie : six morts en quarante-huit heures, de nombreux blessés, deux cent mille habitants soumis au couvre-feu.

Le dernier communiqué, nº 22, du comité unifié du soulèvement lance un appel à de nouvelles manifestations en vue de la « fête du sacrifice » la semaine prochaine. Tout cela ne relève-t-il pas, malgré tout, de la routine tragique, plus de sept mois après le début du soulèvement palestinien, l'« intifada » ? Il est symptomatique, à cet égard, que le quotidien de Tel-Aviv *Hadashot* publie ces jours-ci une grande enquête sur le thème « Pourquoi la presse israélienne se désintéresse-t-elle de plus en plus de ce qui se passe dans les territoires ? ».

Un désintérêt qui se dément cependant lorsque, comme c'est le cas à présent, l'agitation gagne aussi Jérusalem. Car la sensibilité reste très grande à l'égard de tout ce qui peut remettre en cause la réunification de la ville et de tout ce qui touche aux lieux saints. Les autorités israéliennes s'étaient d'ailleurs longtemps félicitées d'avoir mieux réussi à résorber le soulèvement palestinien à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie et à Gaza.

Après certaines « journées chaudes » en janvier et en février derniers, la situation s'était progressivement stabilisée à Jérusalem. Certes, la vieille ville et le souk restent désertés par les Israéliens qui ont également cessé de faire leurs achats rue Saladine. Mais les incidents avaient presque entièrement cessé et, avec la réouverture des magasins le matin, la ville-est avait repris un aspect quasi normal jusqu'à l'explosion de ces derniers jours qui n'a peut-être pas encore atteint son point culminant.

Jeudi en tout cas, les incidents se sont déjà multipliés dans toute la ville-est : jets de pierres sur des voitures et des autobus, érection de barrages dans le centre, rue Saladine et dans les ruelles avoisinantes où les vitres d'une banque israélienne ont été brisées.

Sans vraiment minimiser la gravité de ces incidents, le chef de la police, M. Yossef Yehudaï, a fait valoir que cela n'était pas comparable aux manifestations de masse du début du soulèvement ; cette fois, ce sont de petits groupes d'écoliers qui ont participé aux troubles. Ont-ils voulu marquer ainsi la fin de l'année scolaire décidée par les autorités israéliennes ? C'est une des explications à cette nouvelle vague d'agitation à Jérusalem-Est et aussi en Cisjordanie.

Mais, en fait, à Jérusalem-Est, un climat d'effervescence règne depuis lundi dernier. Ce jour-là, pour la première fois depuis le début de « l'intifada », un habitant de la ville – un adolescent du quartier chrétien – a été tué par balle dans des circonstances qui n'ont pas encore été totalement éclaircies. L'affaire des fouilles archéologiques, à proximité de l'esplanade des grandes mosquées, reste également un facteur de tension. Jeudi, le grand mufti de Jérusalem a proclamé : *« Si les travaux archéologiques reprennent pour percer le souterrain, il faudra passer sur mon corps et me tuer ainsi qu'un million et demi de musulmans. »*

(Intérim.)

Europe

Démocratisation et tensions en Yougoslavie

Le printemps slovène

(Suite de la première page.)

Ici, les jeunes syndicalistes tiennent un langage presque social-démocrate. Ils ne veulent plus que leurs organisations soient une sorte de *« tampon »* entre l'Etat et les ouvriers. Vladimir Brolih, trente-cinq ans, parle avec enthousiasme d'un syndicat enfin *« vivant »*, autonome, responsable et engagé dans l'ensemble de la vie de l'entreprise : restructurations, recyclage et formation professionnelle du personnel éventuellement licencié, redistribution des bénéfices, initiatives *« constructives »*, adhésion *« volontaire »* au syndicat, dialogue avec la direction, droit de regard, légalisation du droit de grève, etc. On a l'impression d'être en Scandinavie... *« Tout cela*, dit-il, *implique un changement dans notre façon de raisonner, mais c'est nécessaire car nous vivons une crise de confiance et les ouvriers ne veulent plus d'un syndicat bridé assimilé à juste titre à une courroie de transmission du pouvoir. La preuve en est que la participation aux élections syndicales est de plus en plus faible »*. Vladimir Brolih admet qu'on le regarde parfois un peu de travers lorsqu'il parle ainsi à ses collègues d'autres républiques de Yougoslavie, et il reconnaît que *« la vieille génération »* des syndicalistes slovènes s'interroge elle aussi : ce remue-ménage s'impose-t-il vraiment et est-il nécessaire de défendre davantage les intérêts des ouvriers ?

Ce vent de réforme et de rénovation est publiquement encouragé par les responsables politiques, M. Milan Kucan, le président de la Ligue des communistes de Slovénie, père du slogan *« le socialisme à la mesure de l'homme »*, et M. Joze Smole, le dirigeant de l'Alliance socialiste. L'objectif est de restaurer le crédit et le *« prestige »* des organisations officielles dans la population, ce qui n'est pas une tâche facile. *« Nous refusons d'être un parti de marionnettes*, dit un membre du comité central, *sans soutien local. Il faut enterrer le principe selon lequel la Ligue a toujours raison et qu'elle seule peut prendre les décisions importantes. Elle doit cesser de rechercher des ennemis partout, et au contraire s'efforcer d'attirer les talents, les personnes les plus compétentes, membres ou non du Parti, prêtes à discuter et à faire du bon travail. Certes nous nous heurtons à des résistances au sein même de l'appareil. Mais cette démocratisation en cours des rouages de la Ligue a déjà eu un résultat ; les Slovènes considèrent que le débat politique est redevenu intéressant car les différentes opinions sont exprimées librement dans la presse, ce qui était inconcevable voici seulement trois ans. Il n'y a pas de progrès sans droit à l'erreur. »*

Méfiance des autres républiques

Bien que plusieurs mouvements de jeunesse le réclament, il n'est pas question d'autoriser la création de nouveaux partis politiques. Les responsables estiment qu'une telle *« hardiesse »*, compte tenu du tempérament des Slovènes et des Yougoslaves en général, aboutirait rapidement à une situation anarchique et *« incontrôlable »*. Afin de contrer ce courant qui se veut *« encore plus démocratique »*, l'Alliance socialiste, *« organisation de masse »*, entend ouvrir largement ses portes au *« pluralisme idéologique et politique »* en accordant notamment un statut autonome et indépendant aux associations les plus diverses (paysans, ingénieurs, écologistes, écrivains, sociologues, etc.) qui sont aujourd'hui une centaine. L'Alliance devrait par ailleurs exercer une sorte de contrôle des organes exécutifs de la République.

Le *« printemps slovène »*, qui flirte étrangement avec certaines idées social-démocrates, n'est pas perçu d'un très bon œil dans d'autres républiques où l'on se méfie de ces libéraux de Ljubljana qui veulent faire *« bande à part »*, appliquer des méthodes économiques *« capitalistes »* et remettre en cause le système bâti par Tito. Ce climat *« anti-slovénien »* s'est surtout développé dans les médias, en particulier à Belgrade, où l'on a parlé à plusieurs reprises de *« contre-révolution »* et d'*« opportunisme »*. Il est clair que dans les milieux communistes serbes, on souhaite un renforcement du pouvoir fédéral, ce qui entraînerait automatiquement une réduction des prérogatives des républiques, et donc de la Slovénie. Celle-ci, bien sûr, préconise une décentralisation plus accentuée pour sortir le pays de la crise et, surtout, résoudre ses propres problèmes *« à sa façon »*. Les Slovènes sont habitués aux critiques. On leur reproche à intervalles réguliers cette coopération qu'ils entretiennent avec l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest, la Hongrie et l'Italie dans le cadre de la communauté Alpe Adria créée en 1978. Ils sont aussi nationalistes, ils se battent pour leur culture, leur langue et leur économie. Ils sont las de verser chaque année une partie de leurs ressources au Fonds national censé de financer le développement des régions défavorisées, comme le Kosovo. *« Si encore c'était pour des investissements productifs et rentables »*, entend-on soupirer souvent à Ljubljana...

Il n'y a toutefois aucun courant séparatiste sérieux. La réalité est plutôt que les Slovènes, les Serbes et les Bosniaques se connaissent très mal. Le passé culturel et religieux, l'histoire et la langue sont trop différents pour qu'il n'y ait pas ce qu'on appelle à Ljubljana des *« malentendus »*. Officiellement en tout cas, la Ligue des communistes de Yougoslavie n'a pas désapprouvé le *« modèle slovène »* et certains Croates commencent à s'y intéresser de près. Pour le président de l'Alliance socialiste, M. Joze Smole, qui reconnaît être un *« grand optimiste »*, *« la démocratisation est une idée qui fait lentement son chemin dans toute la Yougoslavie. Certains progrès ont été faits en matière de réformes économiques et politiques et les deux choses sont liées. Si notre économie s'ouvre vers les marchés européens, nous devons aussi nous démocratiser au niveau des libertés civiles et des droits de l'homme »*.

ALAIN DEBOVE.

URSS

Vives attaques dans la presse contre les militants nationalistes arméniens

La *Pravda* a appelé, vendredi 22 juillet, à mettre fin *« immédiatement »* à l'action du comité Karabakh, qui coordonne le mouvement de grève en Arménie. La veille, l'agence Tass avait longuement attaqué le comité, soulignant que, s'il avait été dissous par les autorités, il n'en continuait pas moins à agir en toute impunité.

La *Pravda* publie une lettre d'un haut fonctionnaire local, M. Achot Sarkissian, adressée au premier secrétaire du Parti communiste d'Arménie, dans laquelle il *« considère nécessaire que les services compétents mettent immédiatement fin à l'action du comité Karabakh »*. *« Ce sera pour le bien du peuple arménien »*, ajoute-t-il, imputant au comité la responsabilité des heurts sanglants à l'aéroport d'Erevan, le 5 juillet. Un jeune homme avait notamment été tué par balle par un soldat. Dans son commentaire, l'organe du Parti communiste soviétique condamne les *« actions provocatrices »* du comité, dirigé par des *« gens irresponsables »*.

Le quotidien affirme, par ailleurs, que la grève à laquelle ont appelé mercredi soir les dirigeants du mouvement n'a été que très peu suivie jeudi. Seules trois usines ont totalement arrêté le travail et trois partiellement, affirme la *Pravda*. De source indépendante, les informations sont contradictoires, certains militants déclarant que la majorité des entreprises n'ont pas fonctionné, d'autres que le mot d'ordre de grève n'a pratiquement pas été suivi.

Cependant, la télévision soviétique a reconnu jeudi soir que la grève déclenchée il y a deux mois se poursuivait à Stepanakert, le chef-lieu de la région du Haut-Karabakh (qui se trouve en Azerbaïdjan, mais est peuplée en majorité d'Arméniens).

Selon des sources dissidentes, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont de nouveau réunies jeudi soir à Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, pour décider de poursuivre la grève *« jusqu'à lundi »* et demander que le militant nationaliste Parouïr Aïrikian, déchu de la citoyenneté soviétique et en instance d'expulsion, ait droit à un procès public. Quatre personnes auraient été arrêtées au cours des derniers jours.

Le journal du Parti communiste d'Arménie, *Kommunist*, identifie deux de ces personnes : A. Berberyan et P. Akopian. Tass révèle les noms des deux autres personnes : Vartan Sirekanian et Martin Barsekian, arrêtées pour avoir introduit des cocktails Molotov lors d'un rassemblement à Erevan, lundi. – *(AFP, Reuter.)*

● **Les Etats-Unis déplorent l'expulsion de M. Parouïr Aïrikian.** – *« M. Aïrikian est une des principales personnalités du mouvement pour les droits de l'homme en Union soviétique, son arrestation pour propagande antisoviétique et son expulsion sont des actes déplorables »*, a déclaré, jeudi 21 juillet, le porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley. Elle a ajouté qu'elle ne pouvait confirmer l'intention de M. Aïrikian de s'établir aux Etats-Unis. S'il en avait le désir, *« nous considérerions avec sympathie sa demande »*, a-t-elle dit. – *(AFP.)*

Les contestataires jugés par l'armée

Le procès de trois journalistes contestataires de la revue slovène *Mladina* et d'un sous-officier accusé par l'armée de *« divulgation de secrets militaires »* alimente depuis le début de la semaine une vive polémique entre les autorités civiles slovènes et les responsables militaires. La présidence de la République de Slovénie, qui avait déjà protesté contre la décision du tribunal militaire de mener les débats à huis clos, a déploré jeudi 21 juillet que les audiences se déroulent en serbo-croate. Dans une adresse officielle à la présidence fédérale, citée par l'agence Tanjug, elle souligne que cette procédure est en contradiction avec la Constitution de la Slovénie et la Constitution fédérale et demande en conséquence aux autorités fédérales d'*« intervenir d'urgence pour établir la légalité de la procédure judiciaire »*. Cette intervention a été qualifiée par la Cour suprême militaire de *« pression sur le tribunal »*.

Le procès s'était ouvert le lundi 18 juillet devant un tribunal militaire à Ljubljana. Trois des accusés, les journalistes Janez Jansa, David Tasic et l'adjudant Ivan Borstner avaient été arrêtés fin mai et début juin. Quant à Franci Zavrl, rédacteur responsable de *Mladina*, il avait été inculpé le 1er juillet et « admis » aussitôt dans un hôpital pour soins psychiatriques. Les trois journalistes sont des militants du mouvement écologiste et pacifiste.

Ils encourent une peine de trois mois à cinq ans de prison. Le sous-officier risque lui une condamnation beaucoup plus lourde : un à quinze ans de réclusion. Selon l'acte d'accusation, ce dernier aurait remis à David Tasic des photocopies d'un document militaire confidentiel décrivant l'organisation et les missions de certaines unités de l'armée yougoslave en cas d'intervention étrangère. Ces copies auraient été saisies aux domiciles de MM. Jansa et Tasic.

Après l'arrestation, le 31 mai, de Janez Jansa, trente ans, chef de file des pacifistes et antimilitaristes slovènes, qui réclament notamment un statut pour les objecteurs de conscience et la possibilité de faire un service civil, un comité de défense des droits de Janez Jansa s'était immédiatement créé à Ljubljana. Soixante-dix mille personnes, plus de cinq cents organisations, sections locales des syndicats et de la Ligue communiste, en Slovénie mais aussi dans d'autres républiques, notamment en Serbie, y ont adhéré. Les autorités slovènes, en particulier l'Alliance socialiste, se sont rangées officiellement du côté des accusés, demandant notamment des *« éclaircissements »* à l'armée et des avocats civils.

Le comité de défense dénonce les irrégularités commises dans l'instruction de cette affaire et pense qu'il s'agit en fait d'un procès *« politique »* contre le processus de démocratisation en Slovénie. L'armée, régulièrement critiquée dans *Mladina*, avait en effet fini par évoquer la *« contre-révolution »* et la *« guerre spéciale »* menée contre elle par la revue. C'est dans ce climat tendu que l'hebdomadaire contestataire, qui est vendu à tous les coins de rue de Ljubljana et qui n'est pas lu seulement par les jeunes, loin s'en faut, aurait essayé de publier le fac-similé d'un texte révélant un plan d'intervention de l'armée et de la police contre les libéraux de Slovénie. L'existence de ce plan avait ensuite été démentie officiellement.

A. D.

Politique

Nouvelle-Calédonie : les suites de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa

M. Tjibaou réclame une « amnistie générale »

Les morts d'Ouvéa pèseront lourdement sur les débats de l'état-major du FLNKS, qui, pour discuter du plan de paix de M. Michel Rocard, a choisi de se réunir en convention, le samedi 23 juillet, sur cette petite île traumatisée par les violences qui s'y sont produites du 22 avril au 5 mai, entraînant la mort de vingt-cinq hommes (quatre gendarmes, deux militaires du 11e choc, dix-neuf indépendantistes canaques). Evoquant le sort des nationalistes arrêtés après l'assaut contre la grotte de Gossana et aujourd'hui emprisonnés en métropole, M. Jean-Marie Tjibaou vient de souligner que *« les militants demandent l'amnistie générale dans le cadre du règlement politique du problème »*.

Le président du FLNKS, dont la position à l'égard du plan Rocard est contestée au sein du mouvement indépendantiste, s'est référé aux accords d'Evian de la fin de la guerre d'Algérie pour ajouter : *« Nous pensons que le problème est politique : les gens qui sont en prison ne sont pas plus coupables que ceux qui viennent se réunir dans notre congrès. A la limite, il faudrait arrêter tous les militants, tous les responsables et tous les kanaks, sauf les 18 % qui ne votent pas... »* Pour M. Tjibaou, cette position sur l'amnistie est une *« question de crédibilité »*.

La confirmation par les enquêteurs de l'armée eux-mêmes de la véracité des témoignages des habitants d'Ouvéa sur les circonstances controversées de la mort d'Alphonse Dianou, responsable du mouvement des jeunes de l'Union calédonienne et chef des preneurs d'otages d'Ouvéa, contribuera-t-elle à restaurer des relations de confiance entre la communauté mélanésienne et la métropole, tout à la fois inquiète et indifférente envers l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ? On peut, en tout cas, le souhaiter.

Le rapport de l'enquête militaire de commandement, dont nous publions l'intégralité, est en effet accablant sur le sort réservé par certains militaires à Dianou après qu'il eut été blessé : il *« n'a pas été évacué selon les procédures prévues pour les blessés »*, il *« a été l'objet de sévices graves »*. Le rapport reste, en revanche, muet ou évasif sur les deux autres morts suspectes : Wenceslas Lavelloi, présenté comme le chef militaire des ravisseurs, et Waïna Amossa, jeune « porteur de thé » chargé du ravitaillement de la grotte.

Prescrite le jour même de la nomination de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de la défense, le jeudi 12 mai, l'enquête de commandement a été conduite par le général Michel Berthier, inspecteur général de l'armée de terre, et le général Guy Rouchaud, inspecteur général de la gendarmerie nationale.

Après s'être rendus à Nouméa, ils ont remis leur rapport au bout de deux semaines d'investigations, le lundi 30 mai. Ce même jour, après avoir entendu les compléments oraux des deux généraux, M. Chevènement avait déclaré, en faisant référence aux circonstances de la mort de Dianou : *« L'enquête de commandement a abouti à la conclusion que des actes contraires à l'honneur militaire et que des négligences avaient été commis. »* Mis en cause par les inspecteurs généraux, l'officier de la gendarmerie mobile chargé de diriger, à Ouvéa, les opérations d'évacuation sanitaire avait aussitôt été suspendu de ses fonctions.

Le 1er juin, le ministre de la défense avait ensuite décidé de *« déclassifier pour les besoins de la justice »* le rapport des généraux Berthier et Rouchaud, initialement classé *« Confidentiel défense »*. Sans pour autant être rendu public par l'armée, ce document fut alors transmis au ministère de la justice afin d'être versé au dossier de l'instruction judiciaire.

L'enquête militaire : « Dianou a été l'objet de sévices graves »

Voici le texte du rapport du 30 mai :

« A l'issue d'enquêtes d'une semaine en métropole, complétées par un séjour en Nouvelle-Calédonie, les inspecteurs généraux sont en mesure, dès leur retour, sur l'affaire en objet, de donner quelques certitudes ou probabilités concernant les points litigieux suivants : les trois morts suspectes de Mélanésiens, l'évacuation sanitaire de Dianou Alphonse. »

● Les trois morts suspectes

« Il semble bien que l'origine de ces suspicions repose sur un décompte effectué à plusieurs reprises, de manière partielle et hâtive, à la demande de l'autorité gouvernementale sur place.

» En effet, dans le but de tenir un point de presse dans les meilleurs délais, après la libération des otages, le ministre (1) a demandé aux forces sur le terrain le nombre des morts au combat.

» Compte tenu des difficultés de repérage des cadavres dans un terrain difficilement pénétrable, le nombre de quinze Mélanésiens tués a été avancé.

» Ce n'est qu'à l'issue d'un ratissage méthodique effectué par les officiers de police judiciaire de la gendarmerie pour les besoins de leur enquête que le décompte réel, soit dix-huit, a pu être effectué avec certitude (2).

» En outre, les éléments que les inspecteurs généraux peuvent verser de manière certaine au dossier sont les suivants :

— Lavelloi Venceslas figure parmi les deux Mélanésiens trouvés morts à l'entrée immédiate de la grotte, l'autre étant le preneur d'otages tué par les tireurs d'élite au début du deuxième assaut.

» Tout laisse à penser en conséquence que Lavelloi est également mort au cours de l'action.

» Dans la phase de négociations entre les deux assauts, un ravisseur grièvement blessé a été sorti de la grotte par deux otages et placé, à la demande des Mélanésiens, au milieu du cratère où des éléments des forces engagées ont pu le récupérer.

» Il est pratiquement établi que la gravité des blessures (poumon et abdomen) a entraîné la mort assez rapidement.

● Evacuation sanitaire de Dianou Alphonse

» Dans la phase finale du deuxième assaut, des militaires du GIGN (3) ont réussi à s'approcher de l'entrée de la grotte.

» Une entrée en force s'avérait alors extrêmement périlleuse en raison d'une visibilité quasiment nulle, résultant d'un grenadage intense à base de lacrymogènes.

» Les membres de l'équipe ont donc demandé aux ravisseurs de se rendre. Deux de ces derniers — probablement des porteurs de thé — sont alors sortis sans arme. Ils ont aussitôt servi d'interprètes pour amener à la reddition des preneurs d'otages encore retranchés dans la grotte. Devant le refus opposé, l'équipe du GIGN s'est approchée de l'entrée en tirant. Des Mélanésiens ont commencé à sortir l'un après l'autre. Ils étaient évacués au fur et à mesure et regroupés, à proximité, dans le cratère.

» Un ravisseur est apparu, portant au-dessus de sa tête un objet qui, dans les conditions de visibilité décrite et l'excitation du combat, pouvait être pris pour une arme. C'est à ce moment-là qu'un militaire du GIGN armé d'un *Riotgun* l'a blessé au genou gauche. Il s'agissait de DIANOU Alphonse, chef des ravisseurs, que le gendarme connaissait pour l'avoir vu de près lorsqu'une équipe du GIGN a été prise en otage le 27 avril.

» Le médecin du 11e régiment parachutiste de choc l'a placé sur un brancard et a appliqué sur la blessure un pansement compressif. Celui du commando Hubert, également sur les lieux, a mis en place une perfusion intraveineuse (plasma) et lui a injecté 15 mg de morphine. Selon les médecins, le blessé, en état de choc, avait probablement perdu beaucoup de sang mais l'hémorragie était arrêtée.

» Après une phase d'attente avec les prisonniers, difficile à évaluer mais pouvant s'élever à trente minutes, le blessé a été, sur ordre de l'officier chargé de la garde des prisonniers, dirigé sur la zone de « posé » des hélicoptères.

» Le déplacement, d'une durée de vingt minutes, a été effectué en brancard porté par quatre Mélanésiens prisonniers. Il semble, selon plusieurs témoins, que durant ce trajet la perfusion était encore en place.

» L'officier de l'EPIGN (4), dont la mission consistait à tenir la zone et à évacuer les personnels qui s'y présentaient, a orienté Dianou sur le point de regroupement des prisonniers à Saint-Joseph, et non sur Ouloup où se trouvait l'ACP (5).

» Pour étayer sa décision, il avait recueilli, selon lui, l'avis du médecin du GIGN. Ce dernier point demande confirmation auprès du praticien en cause.

» Dianou, peut-être descendu sans ménagement de l'hélicoptère, a été placé dès son arrivée à côté de l'église de Saint-Joseph dans le groupe des prisonniers, sur son brancard. Sur ordre du général Vidal, l'ensemble des prisonniers, dont Dianou, objet de curiosité, a été déplacé par des éléments du GIGN et vu près de l'école.

» Comme en témoignent les photographies prises par l'officier des renseignements du PC en activité sur place, le pansement était bien en place et le visage de Dianou, bien que crispé, ne portait aucune trace de coups.

» En ce lieu les prisonniers, dont le blessé, ont été pris en compte par un commandant d'escadron de gendarmerie mobile qui avait reçu l'ordre de les acheminer par voie routière sur Ouloup, en raison de l'état de santé de Dianou.

» L'attente de ce dernier à Saint-Joseph peut être évalué à trente minutes. Cet officier se serait laissé aller à frapper violemment les visages des prisonniers, dont celui de Dianou, aux dires de plusieurs militaires de la gendarmerie témoins, ce que ne reconnaît pas l'intéressé.

» A l'arrivée du convoi à Ouloup, l'officier de gendarmerie responsable de la zone et le médecin présent ont constaté les faits suivants :

— mort de Dianou, allongé sur le ventre, à même le plancher d'une camionnette (corps tiède sans rigidité cadavérique ;

— absence de brancard ;

— aucune trace de pansement sur le genou ;

— visage tuméfié et ensanglanté.

» L'essentiel de ces constatations est confirmé par l'aumônier militaire, également présent sur les lieux.

» En conséquence, dans l'état actuel de l'enquête de commandement, il peut être avancé que :

— Dianou n'a pas été évacué selon les procédures prévues pour les blessés, alors même que le général Vidal avait donné des ordres stricts pour éviter toute discrimination entre ceux-ci. Il a subi le sort commun aux prisonniers mélanésiens.

— Dianou a été l'objet de sévices graves entre le moment de son stationnement à Saint-Joseph et celui de son arrivée à Ouloup.

— Dianou est mort au cours de son transfèrement par voie routière.

» S'il est impossible d'affirmer que les sévices subis ont entraîné la mort de Dianou, il est indéniable que des fautes graves ont été commises, tant dans la chaîne d'évacuation que dans le comportement de l'officier responsable du transport de Saint-Joseph à Ouloup.

» En conclusion, compte tenu des éléments obtenus par les inspecteurs généraux au cours d'une enquête où ils ont entendu une centaine de cadres et de militaires, il serait préjudiciable à l'armée française, à son moral et à son intégrité, que soit occulté ce qu'a été réellement l'affaire d'Ouvéa :

— attaque avec assassinat de quatre hommes dans la brigade de Fayaoué, et blessures graves infligées à un officier ;

— retenue de nombreux otages dont la majeure partie n'a pu être libérée par la négociation ;

— tentative vaine d'obtenir cette libération par une longue négociation auprès de ravisseurs menaçants et obstinés, notamment trois d'entre eux : Dianou Alphone, Dianou Hilaire, Lavelloi Wenceslas. Il convient, à ce sujet, de rappeler qu'à plusieurs reprises les otages ont été sur le point d'être exécutés, et que tous ont été l'objet en permanence de menaces de violences.

— organisation et exécution remarquable d'une opération militaire montée en raison de l'impasse des négociations et du danger de plus en plus grand couru par les otages.

— libération des otages, tous sains et saufs (6), au prix de la vie de deux commandos du 11e RPC, de deux blessés graves du GIGN et d'un blessé du commando Hubert.

» Il serait regrettable qu'un succès éclatant, entaché il est vrai d'actes individuels inexcusables, soit contrebattu par une campagne tendancieuse qui, au-delà de la désapprobation justifiée de comportements délictueux, viserait à porter un coup à l'institution militaire et à ses chefs.

» Les inspecteurs généraux de l'armée de terre et de la gendarmerie, qui ont mené leur enquête avec le souci de l'objectivité de la réalité, se fondant sur le rôle de garant de la valeur de l'armée française, demandent avec solennité que l'intégrité de celle-ci soit préservée et respectée la manière remarquable dont elle assure toujours les missions difficiles qui lui sont confiées.

Le général
de corps d'armée Rouchaud.
Le général d'armée Berthier.

NDLR.

(1) Il s'agit de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM dans le gouvernement de Jacques Chirac, qui avait été dépêché avec les « pleins pouvoirs » en Nouvelle-Calédonie par le premier ministre. M. Pons est aujourd'hui président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.

(2) Le premier décompte officiel des victimes canaques, diffusé le 5 mai, après l'assaut de la grotte, faisait état de quinze tués. Ce n'est que le lendemain, vendredi 6 mai, que le chiffre de dix-neuf morts canaques — et non dix-huit — fut avancé : aux quinze premiers s'étaient ajoutés Alphonse Dianou, morts des suites de ses blessures, sans doute aggravées par les sévices et le manque de soins, et trois autres dont les cadavres n'auraient officiellement été retrouvés qu'a *posteriori* dans les parages de la grotte.

(3) Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, dont six membres étaient détenus en otage : le capitaine Jean-Pierre Picon, le maréchal des logis-chef Jean-Claude Dubois, les gendarmes Bernard Meunier, Jean Pichegru, Xavier Leroy et Alain Gailloteau. Le chef du GIGN, le capitaine Legorjus, promu depuis commandant, avait été lui aussi pris en otage mais avait réussi à repartir libre en se proposant comme médiateur.

(4) Escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale.

(5) Antenne chirurgicale installée sur l'aéroport d'Ouloup, à 25 kilomètres au sud de Saint-Joseph.

(6) Sur ce point, le rapport des inspecteurs généraux a été depuis démenti par la gendarmerie nationale elle-même. Après les informations publiées par *le Monde* et l'hebdomadaire *Politis*, le 9, elle devait reconnaître que l'un des otages, le gendarme mobile Alberto Addari, qui se trouvait avec deux autres otages à l'entrée de la grotte avant le second assaut, fut blessé à la cuisse par le tir de l'un des assaillants, membre du commando Hubert. Sa blessure devait ensuite s'accompagner d'une phlébite.

Une confirmation, des questions

LE rapport sur la libération des otages d'Ouvéa, dont nous publions le texte *in extenso*, a été remis, le 30 mai, au ministre de la défense par ses deux auteurs, le général Michel Berthier, inspecteur général de l'armée de terre, et le général Guy Rouchaud, inspecteur général de la gendarmerie nationale. L'enquête avait été prescrite par M. Jean-Pierre Chevènement, le jour même de son entrée en fonctions, le 12 mai. D'abord classée « confidentiel défense », elle devait être ensuite *« déclassifiée pour les besoins de la justice »* sur ordre du ministre.

Ce faisant, M. Chevènement ne prenait guère de risques. Car la divulgation de ce rapport quelque peu laconique ne révèle rien qui n'ait déjà été rapporté par les informations et les témoignages recueillis par la presse. Sa lecture n'en est pas moins édifiante : il confirme qu'Alphonse Dianou, le chef des preneurs d'otages, *« n'a pas été évacué selon les procédures prévues pour les blessés »*, en dépit des *« ordres stricts »* donnés par le général Vidal, commandant supérieur des forces armées de Nouvelle-Calédonie, et qu'il a fait l'objet de *« sévices graves »*, sans pour autant que les auteurs du rapport soient en mesure d'affirmer que ce sont bien ces violences qui ont entraîné sa mort.

Les informations publiées à l'époque à ce sujet, notamment dans *le Monde*, à partir de témoignages d'habitants d'Ouvéa, avaient été qualifiées de *« monstrueuses »* par le ministre de la défense d'alors, M. André Giraud, qui avait porté plainte contre X... pour *« diffamation envers l'armée »*. Le rapport contredit aujourd'hui ces démentis officiels.

Concernant Alphonse Dianou, le seul point de divergence entre le rapport militaire et les témoignages canaques a trait aux conditions dans lesquelles un membre du GIGN a tiré sur lui, le blessant au genou gauche. Selon les « porteurs de thé » chargés du ravitaillement de la grotte, le chef du commando du FLNKS s'était déjà rendu et était allongé par terre quand il fut blessé. Selon le gendarme, Alphonse Dianou sortait de la grotte en brandissant une sculpture rituelle, enveloppée dans des tissus, qu'il prit pour une arme. De plus, selon les témoins canaques, les sévices infligés à Alphonse Dianou ont commencé devant la grotte de Gossana, et non pas seulement à Saint-Joseph, ainsi que durant son transport à l'aéroport d'Ouloup où son décès devait être constaté.

Ainsi Joseph Tangopi, âgé de soixante et un ans, affirme avoir *« aperçu Alphonse sur une civière, et il tenait une bouteille de sérum. Et chaque fois qu'ils arrivaient sur les pierres, ceux qui le portaient lâchaient la civière sur les cailloux et lui donnaient des coups de crosse de fusil sur le visage. J'ai constaté qu'un militaire est venu et a « shooté » la bouteille de sérum, et le sérum est parti »*. Le comité Pierre-Declercq, du nom du secrétaire général de l'Union calédonienne assassiné en 1981, qui a mené une enquête minutieuse durant une semaine dans l'île d'Ouvéa (*le Monde* du 21 juillet), affirme avoir retrouvé dans les parages de la grotte de Gossana le flacon de sérum abandonné.

Le rapport des inspecteurs généraux est plus allusif sur les deux autres morts suspectes, qui font l'objet d'une information judiciaire. Pour eux, *« il semble bien que l'origine de ces suspicions reposent sur un décompte effectué à plusieurs reprises, de manière partielle et hâtive, à la demande de l'autorité gouvernementale sur place »*.

Profil bas

En ce qui concerne Wenceslas Lavelloi, les généraux s'en tiennent à la conclusion suivante : *« Tout laisse à penser qu'il est également mort au cours de l'action. »* Or les mêmes temoins assurent que Wenceslas Lavelloi a été exécuté d'une balle en plein front — détail confirmé par l'autopsie — après qu'il se fut rendu, par un militaire qui pourrait appartenir au 11e choc. *« Un militaire est revenu nous demander : « Où est Lavelloi ?*, raconte Joseph Tangopi. *Et Lavelloi s'est levé, et il a répondu : « Je suis là. »* Et l'autre a dit : *« Ah, c'est toi Rambo... Eh ! bien, descends ! »* Et *c'est là que j'ai entendu un coup de fusil. »* Plusieurs autres témoins décrivent une scène identique, précisant qu'ensuite le militaire aurait déclaré : *« Le tour de Lavelloi est fini, maintenant chacun son tour. »*

Les inspecteurs généraux ne disent mot du cas de Waïna Amossa, un jeune « porteur de thé » dont les autorités militaires ne contestent pourtant pas qu'il a été tué alors qu'il ne faisait pas partie du commando des ravisseurs. Là encore, les mêmes témoins assurent qu'un militaire a tiré sur Amossa alors qu'il se levait au milieu du groupe des prisonniers. Tous rapportent le même dialogue entre deux militaires : *« Pourquoi as-tu tiré ? » « Il voulait se sauver »*, aurait répondu le tireur. *« Ce n'était pas vrai*, ajoutent ces témoins, *on ne pouvait même pas parler. »*

Enfin, le rapport n'évoque pas d'autres morts suspectes, certes évoquées par la presse après sa rédaction, notamment celle de Séraphin Ouckewen, qui fait partie des trois morts *« trouvés sur le terrain »* le lendemain de l'assaut. Or trois habitants d'Ouvéa affirment l'avoir vu sain et sauf, ce même jour, vendredi 6 mai, à Saint-Joseph, en début de matinée, dans un car blanc réquisitionné par les militaires. Selon son père, qui l'a reconnu dans la nuit du samedi au dimanche, le corps de Séraphin était *« tout criblé de balles »*.

Les inspecteurs généraux, qui ont rencontré une centaine de militaires, ne détaillent pourtant pas leurs investigations, ne citent nommément aucun des auteurs des sévices contre Alphonse Dianou, et restent parfois imprécis sur les explications obtenues. Or le contrat fixé par le ministre de la défense stipulait : *« Cette enquête doit porter autant sur les conditions du déclenchement de cette opération que sur son exécution. »*

Sans doute les deux généraux n'ont-ils eu que deux semaines pour aboutir. Mais si l'on compare leur travail avec un rapport similaire, celui du général Boyé, alors inspecteur général de la gendarmerie nationale, sur l'affaire des Irlandais de Vincennes (*le Monde* du 5 mars 1986), autrement détaillé et exhaustif, on ne peut s'empêcher de constater que les généraux Berthier et Rouchaud ont volontairement choisi un « profil bas ». En ce sens, leur rapport peut témoigner aussi des contradictions de l'armée dans ce dossier.

Entraînée dans cette aventure par le pouvoir politique, la hiérarchie militaire est restée sur la défensive face aux accusations impliquant certains des siens. *« Les coups de pied ou de crosse, c'est une fable »*, avait cru pouvoir déclarer, d'emblée, le général Vidal (*le Monde* du 12 mai). A Paris, l'état-major affirmait n'être en possession d'aucun élément faisant état de mauvais traitements. Or, à lire l'enquête de commandement, ceux-ci, dans le cas d'Alphonse Dianou et d'autres prisonniers, étaient un secret de polichinelle, plusieurs cadres militaires reconnaissant en avoir été témoins.

En outre, le principal officier incriminé, le capitaine B. de la gendarmerie mobile, relevé de son commandement depuis, se serait livré, selon le témoignage d'un enseignant métropolitain du collège d'Ouvéa (*le Monde* du 21 juillet), à des brutalités quelques jours plus tôt.

Certes, il s'agit d'actes individuels qui ne mettent pas en cause l'ensemble de l'institution, qui ne semblent pas avoir été ordonnés, qui sont condamnés avec vigueur par les inspecteurs généraux. Mais comment savoir ce qui se serait produit s'il n'y avait eu la pression exercée par les informations publiées par la presse, et comment savoir si l'esprit de corps n'aurait pas empêché la vérité d'être mise au jour ? Comment ne pas rappeler que des actes répréhensibles ne furent pas sanctionnés sur le moment, et que, selon des témoignages d'habitants d'Ouvéa, des sévices ont été commis sur certains d'entre eux dès les premiers jours de la prise d'otages ?

A l'évidence, ni la droite, qui voudrait faire oublier le zèle irresponsable de M. Bernard Pons, ni la gauche, qui souhaite ménager l'institution militaire, ni même les bonnes volontés qui espèrent avant tout voir aboutir le plan de paix de M. Michel Rocard, ne désirent qu'on pose ces questions dérangeantes avec insistance.

EDWY PLENEL
et ALAIN ROLLAT.

Un sondage « Paris-Match »-BVA

Un peu plus de satisfaits du gouvernement que de mécontents

Selon une enquête réalisée par BVA pour *Paris-Match* auprès de 939 personnes entre les 1er et 6 juillet (soit avant la démission de M. Léon Schwarzenberg), 43 % des Français sont *« satisfaits de la façon dont la France est gouvernée »* et 42 % en sont mécontents. L'hebdomadaire souligne que c'est la première fois depuis plus de six ans que le jugement de l'opinion sur ce thème est plus positif que négatif.

Comme en juin, 63 % des personnes interrogées ont une « *bonne* » opinion de M. François Mitterrand, et 26 % une « *mauvaise* » alors que, le mois précédent, le pourcentage des « *mauvaises* » opinions étaientde 31 %. M. Michel Rocard enregistre une érosion sensible : 53 % de bonnes opinions au lieu de 60 % en juin (22 % de mauvaises opinions au lieu de 24 %).

Invitées à juger l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale, les personnes interrogées sont plus nombreuses à considérer que c'est une « *mauvaise chose* » (39 %) plutôt qu'une « *bonne* » (37 %).

Trente-trois pour cent émettent le souhait que, « *dans un proche avenir* », le gouvernement « *s'appuie sur une coalition PS-UDF-RPR* », 24 % sur « *le PS et le groupe centriste* » et 18 % sur « *le Parti socialiste seul* ».

Politique

et les débats sur la mise en œuvre des accords de Matignon

« Des discussions complémentaires sont possibles mais il ne saurait y avoir de renégociation »

déclare M. Louis Le Pensec

A la veille des réunions respectives du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et du Front de libération kanak socialiste (FLNKS), dont les dirigeants doivent arrêter samedi 23 juillet leurs positions sur le plan de M. Michel Rocard pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, par la voix de M. Louis Le Pensec, a tenu à clarifier sa propre démarche afin que chacun des deux « camps » se détermine en connaissance de cause. Dans un entretien avec l'AFP diffusé le jeudi soir 21 juillet, M. Le Pensec souligne que l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon constitue *« un ensemble équilibré traduisant les concessions des uns et des autres »* qui *« ne peut plus être modifié à la demande des uns sans risque que les autres, ne reviennent sur leur accord »*.

« On peut bien sûr, affirme le ministre, *expliquer et préciser les termes de l'accord, réfléchir sur les modalités de son application, mais il faut prendre garde à ne pas briser le climat de confiance qui a permis d'aboutir à un accord après les affrontements que l'on sait. » « C'est dire,* ajoute M. Le Pensec, *qu'il ne saurait y avoir de renégociation : ce qui est acquis ne doit pas être remis en cause, mais des discussions complémentaires sont possibles pour la mise au point du projet de loi référendaire. »*

Ces discussions doivent avoir lieu, en principe comme prévu dans la première quinzaine du mois d'août. Elles pourraient porter, comme le réclame, dès à présent, l'état-major du FLNKS, sur le contenu de l'annexe n° 2 de l'accord de Matignon. M. Le Pensec souligne toutefois : *« Mais la question est claire. Les délégations doivent demander l'accord de leurs instances sur les propositions du premier ministre. Les réponses doivent être explicites. Le premier ministre et chaque délégation sont en droit d'attendre des autres signataires qu'ils expriment clairement, après consultation de leurs instances, une approbation sur les dispositions qui assurent l'équilibre de l'accord. Il faut bien voir que tout est lié. Il ne peut y avoir de référendum en 1988 que s'il y a eu loi référendaire en 1988, ne serait-ce que parce que les corps électoraux sont liés, et le référendum national de 1988 ne peut avoir lieu si les forces politiques de Nouvelle-Calédonie n'approuvent pas clairement les accords de Matignon. Chacun doit prendre ses responsabilités. »*

A propos des revendications indépendantistes relatives à la recomposition du corps électoral qui serait appelé à se prononcer sur l'avenir du territoire, le ministre des DOM-TOM indique : *« Je veux rappeler l'évidence démocratique : ce n'est pas la composition du corps électoral qui détermine le résultat des élections. Les proportions des Mélanésiens et des non-Mélanésiens partisans de l'indépendance ne sont pas fixés définitivement sur la base des résultats électoraux antérieurs. Il appartiendra à chaque partie de convaincre les électeurs dans le débat démocratique tout au long de ces dix années. Les accords sont clairs. Ceux qui voteront en 1998 seront ceux qui remplissent les conditions pour voter au référendum de 1988, ce qui veut dire que les citoyens français qui viendraient à s'établir en Nouvelle-Calédonie ensuite ne pourraient voter en 1998. »*

Premières mesures concrètes

Le ministre des DOM-TOM subordonne clairement l'organisation d'un référendum national à l'approbation par les uns et les autres du « paquet » du 26 juin : *« Si l'une des parties signataires des accords de Matignon revenait sur ses engagements et n'appelait pas clairement ses partisans à voter « oui » au référendum, comment pourrait-on proposer au peuple français de solenniser un accord qui n'existerait plus ? »*

Dans l'immédiat, et afin de prouver sa volonté de changement, le gouvernement s'emploie à agir avec célérité. Plusieurs décisions concrètes ont déjà été prises et une *« équipe de suivi »* a été constituée, qui se réunit chaque lundi après-midi rue Oudinot pour veiller à la bonne application des accords dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il a notamment été décidé que des adjoints mélanésiens seront désormais placés – en commençant par la côte est du territoire et les îles Loyauté – auprès des chefs de subdivision.

D'autre part, le ministère des DOM-TOM a débloqué une avance de 1 million de francs CFP *(55 000 FF) qui sera répartie dès ce* samedi entre les trente-deux communes du territoire dans le cadre de l'aide aux jeunes privés d'emploi, en attendant la mise en place des crédits prévus pour la fin de 1988 et pour l'année 1989, afin d'ouvrir les « chantiers de jeunesse » programmés dans les accords.

En outre, une première initiative a déjà été prise dans le cadre du plan de formation professionnelle prévu en faveur des Canaques. Le ministère de la poste, des télécommunications et de l'espace, va ainsi prendre en charge sans délai la for*mation de vingt jeunes Mélanésiens.*

« L'impartialité de l'Etat sera assurée, souligne également M. Le Pensec. *Cela implique que les administrations soient effectivement au service de tous les Néo-calédoniens, quelles que soient leur ethnie ou leur lieu de résidence. »*

Après avoir eu, ces jours derniers, plusieurs conversations téléphoniques avec MM. Tjibaou et Lafleur, président du RPCR, le ministre des DOM-TOM se montrait, vendredi, relativement confiant dans l'issue des débats du prochain week-end. Selon lui, les réserves exprimées par *le FLNKS ne devraient pas remettre en cause* le processus engagé le 26 juin, ni la date du 25 septembre retenue officieusement pour le référendum national. Sur ce point, toutefois, le gouvernement fait preuve de souplesse.

Quant à M. Rocard, il souligne volontiers, en privé, que tout processus de paix *« demande du temps »*. Si tout se passe comme il l'espère, le premier ministre se rendra en Nouvelle-Calédonie à la mi-août. De source FLNKS, on avance même les dates du 10 au 17 août, comme si l'on anticipait sur l'issue de la convention réunie ce samedi à *Ouvéa.*

Les quatre hypothèses de travail du FLNKS

NOUMÉA
de notre correspondant

Un accord, un homme, une île. On ne sait trop quel sera le véritable enjeu de la convention du FNLKS de ce week-end, entre le sort du compromis de Matignon, l'avenir de Jean-Marie Tjibaou ou le syndrome d'Ouvéa.

Débrouiller un tel écheveau politico-affectif ne sera pas une mince affaire pour les militants indépendantistes. rarement une réunion au sommet du FLNKS se sera déroulée dans un contexte aussi chargé. On songe au congrès de Nakety, à Canala, en février 1985, où Jean-Marie Tjibaou – à quelques mètres de la tombe d'Eloi Machoro – consultait sa base sur les propositions d'Edgard Pisani. Sans vouloir pousser trop loin l'analogie, il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui que la coalition avait alors tranché selon cet art bien canaque du consensus : poursuivre la négociation avec le gouvernement, tout en réactivant la pression sur le terrain, tombée en sommeil depuis la mort d'E. Machoro.

A cette époque aussi, on avait beaucoup spéculé sur le destin personnel de M. Tjibaou. On le disait contesté par les éléments les plus radicaux. Après quelques semaines de retraite solitaire et méditative dans son village de Hienghène, il avait effectué un retour en force spectaculaire à la tête du Front. A sa manière, il sait se faire désirer. Il n'hésite pas à mettre sa démission en jeu, comme il l'avait fait lors du congrès d'Oundjo, en novembre 1986, lorsque les militants décidèrent l'interdiction du cumul d'un poste au sein du parti et d'un mandat électif. Il choisit la présidence de la région Nord contre celle du FLNKS, suscitant l'émoi de la base qui s'empressa de lui concéder une dérogation à la règle. *« La place est toute chaude »,* a-t-il redit, le week-end dernier, lors de la convention de Thio, à l'adresse du Front uni de libération kanake (FULK), composante minoritaire de la coalition qui réclame sa destitution en raison de *« l'initiative personnelle »* qu'il aurait prise à Paris. Le rejet probable de cette motion de censure à Ouvéa aboutira, bien au contraire, à asseoir son autorité personnelle. Faute de dauphins, le FLNKS n'est pas prêt à la relève.

C'est donc fort d'une confiance renouvelée que Jean-Marie Tjibaou devrait entamer, dans la deuxième semaine d'août, une nouvelle série d'entretiens à Paris avec MM. Michel Rocard et Jacques Lafleur. Si la tonalité de la convention de Thio se confirme à Ouvéa, il devrait être mandaté pour rénégocier les contours du corps électoral appelé à participer au scrutin d'autodétermination de 1998. La proposition gouvernementale – geler l'électorat à partir de 1988 – est, en effet, jugée insuffisante : selon des projections statistiques effectuées par le FLNKS, elle permettrait au camp anti-indépendantiste de conserver une majorité de 64 %. D'où cette exigence indépendantiste de remettre en chantier un scénario offrant plus de garanties.

De 59 % à 46 %

M. Tjibaou devrait ainsi repartir à Paris avec, dans ses cartons, quatre hypothèses de travail. La première consiste à s'en tenir à une attitude maximaliste – *« seul le peuple kanak peut voter »,* – permettant une victoire sans partage. La seconde fait référence à *« l'esprit »* de la table ronde de Nainville-les-Roches, en juillet 1983 : limiter le droit de vote au *« peuple kanak »* et aux *« victimes de l'Histoire »,* c'est-à-dire les personnes nées sur le territoire d'un père ou d'une mère également natif de la Nouvelle-Calédonie. Dans ce cas de figure, les thèses indépendantistes seraient majoritaires à 59 %.

Troisième position, légèrement plus ouverte : réduire le corps électoral aux personnes nées sur le territoire de parents arrivés en Nouvelle-Calédonie avant 1950, date symbole à partir de laquelle les Canaques ont eu accès au suffrage universel. Cette hypothèse permettrait aux indépendantistes de frôler le seuil de la majorité avec 49,8 % des suffrages.

Quatrième proposition, enfin, la plus souple : se limiter aux personnes nées sur le territoire, sans autre condition ; le camp indépendantiste pourrait ainsi devenir une forte minorité électorale – 46 %, – rendant ainsi jouable un *« pari sur l'intelligence »* en direction de la frange européenne modérée.

Reste évidemment à savoir si de telles revendications sont compatibles avec l'esprit des pourparlers prévus au mois d'août, lesquels, a indiqué M. Le Pensec, ne doivent pas constituer *« un Matignon bis »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

Politique

La visite du ministre de l'intérieur et la situation dans l'île

M. Pierre Joxe encourage les élus corses au dialogue et annonce une révision des listes électorales

AJACCIO
de notre correspondant

« Je faciliterai toutes les solutions qui rencontrent un large consensus en Corse. » M. Pierre Joxe est venu dire aux Corses, le mercredi 20 et le jeudi 21 juillet, qu'ils possèdent eux-mêmes la solution à leurs problèmes. Sans emphase, le ministre de l'intérieur a dit à chacun des vérités qui ramènent à la réalité. Aux uns : *« On parle de trêve de l'ex-FLNC : je dirai que l'absence d'actes de violence, c'est l'état normal de l'ordre public dans une démocratie... »* Aux autres, qui attendent de l'Etat la solution miracle, Pierre Joxe a répondu par l'appel à la responsabilité politique : *« Tout le monde ici dit être prêt à toute forme de dialogue utile pour la Corse ; cela n'exclut pas le dialogue avec l'Etat mais cela ne peut être que le dialogue avec l'Etat. La décentralisation, c'est d'abord et avant tout le débat démocratique, le débat politique à l'intérieur des institutions décentralisées. »*

La pierre est lancée dans le jardin de l'assemblée de Corse, qui aurait dû adopter son schéma directeur d'aménagement régional depuis... deux ans déjà. S'adressant aux élus régionaux, Pierre Joxe est ferme : *« Je vous invite à faire diligence en la matière et à assumer vos responsabilités ; vous disposez d'un délai supplémentaire de six mois ; si, en décembre, ce schéma n'était pas adopté, l'Etat devrait le faire, ce serait un échec. »*

M. Joxe connaît bien la Corse, les Corses et leurs problèmes. Il était déjà venu trois fois en qualité de ministre de l'intérieur dans l'île entre 1983 et 1984. *« Je sais que tout évolue avec le temps. Certains voulaient la fermeture de l'Université de Corse, il y a quelques années. Aujourd'hui c'est une des premières de France, et tout le monde lui est favorable. »* Autre leçon du passé : *« Ma mission, prématurément interrompue en 1986, se poursuit maintenant. L'Etat de droit, c'est la règle. Il faut qu'en Corse la légalité soit appliquée : c'est le cas du droit pénal. La criminalité se développe ici plus qu'ailleurs, nous donnerons aux forces de police et de gendarmerie les moyens nécessaires pour renforcer leur action contre le banditisme, y compris le racket, mais aussi contre la délinquance fiscale et financière. Le droit du travail autant que le droit de l'urbanisme doivent être respectés. »*

Ces thèmes ne sont pas étrangers à la revendication des nationalistes,qui ont pu être satisfaits aussi d'entendre le ministre de l'intérieur affirmer que le droit électoral doit être appliqué. M. Joxe a annoncé qu'il fera procéder à une révision générale des listes électorales en prévison des prochaines élections cantonales de septembre et des municipales de 1989. *« J'ai la responsabilité d'organiser des élections sincères. »* Le problème des votes par procuration sera également posé à partir des conclusions d'un rapport d'inspection générale sur ce mode de vote en Corse que le ministre de l'intérieur avait fait établir... en 1986. Pas de poudre aux yeux de la part de ce ministre de l'intérieur, mais un langage réaliste et responsable : *« Le gouvernement s'installe, nous avons la durée pour nous... Il faut accepter de passer du temps, des années peut-être, pour construire les solutions de votre consensus. »* Un style sobre et presque impersonnel qui tranche avec la malice méridionale de son prédécesseur.

Entretiens politiques

Excepté son discours devant l'assemblée de Corse, jeudi en fin d'après-midi, M. Joxe, en trente-six heures de visite officielle en Corse, n'a pas prononcé une seule parole en public. Le ministre de l'intérieur a consacré tout son temps à des concertations, où il a surtout écouté. Les parlementaires de Haute-Corse d'abord, puis tous les représentants des « socio-professionnels » de l'île ainsi que des jeunes chefs d'entreprise *« témoins d'une Corse qui gagne »*. Mais les concertations les plus significatives furent certainement les audiences accordées, jeudi matin, à tous les groupes politiques représentés à l'assemblée de Corse. Chacun a rencontré le ministre de l'intérieur et a exposé son point de vue sur la situation actuelle de l'île où, favorisées par l'annonce de la trêve de l'ex-FLNC (*le Monde* du 1er juin), plusieurs déclarations publiques d'appel au dialogue entre Corses ont été faites ou acceptées tant par le docteur Edmond Simeoni, l'ancien leader autonomiste, que par d'autres responsables politiques, et même par l'association pour la Corse française et républicaine. L'ex-FLNC aussi, à la veille de la visite de M. Joxe, a distribué des tracts invitant à la réflexion collective.

L'échéance de septembre

Ces audiences ont confirmé au ministre de l'intérieur l'existence d'une volonté unanime des élus régionaux de contribuer au dialogue. Recevant tour à tour le RPR, l'UDF, le PS, le Front national, le PC, M. Joxe a réservé ses deux derniers entretiens au groupe nationaliste de l'assemblée de Corse.

L'Union du peuple corse (UPC), d'abord, avec une délégation conduite par le docteur Max Simeoni, et la délégation d'A Cuncolta Naziunalista, conduite par Alain Orsoni. C'est cette délégation qui a été reçue le plus longtemps. Les élus nationalistes sont convenus de faire connaître leur position vendredi 22 juillet au cours d'une conférence de presse à Ajaccio. Et ce sont ces mêmes élus nationalistes qui, jeudi soir, alors que l'assemblée de Corse, après le départ du ministre de l'intérieur, reprenait les travaux de sa session ordinaire, présentaient une motion en dix points demandant notamment la reconnaissance du peuple corse, la moralisation de la vie publique, la refonte des listes électorales, un statut fiscal, la dissolution de l'assemblée de Corse et sa réélection au scrutin régional.

Cette motion, en d'autres temps, aurait été immédiatement rejetée. Elle a, jeudi, été longuement discutée par tous les conseillers, qui sont convenus de réunir, dès septembre, une session extraordinaire de l'assemblée de Corse pour définir officiellement sa position de principe sur les propositions présentées par les nationalistes. Septembre sera aussi l'échéance fixée par Pierre Joxe pour la révision des listes électorales, le rendez-vous des scrutins cantonaux et, enfin, le terme de la trêve de quatre mois annoncée par l'ex-FLNC le 1er juin. D'ici là, la volonté de dialogue entre Corses constatée par Pierre Joxe aura dû s'exprimer dans les faits...

MICHEL CODACCIONI

POINT DE VUE

L'avenir de la région

par Emile Arrighi de Casanova,
ancien président du conseil économique et social de la Corse

LA Corse est, depuis une trentaine d'années, déstabilisée. La perte de l'Union française, l'arrivée des pieds-noirs, le déferlement du tourisme ont bouleversé structures et modes de vie plusieurs fois centenaires. Les jeunes partaient ; ils restent. L'intérieur de l'île était animé par un réseau de villages, sanctuaires des traditions et facteurs de continuité ; il est maintenant désertifié. Le tourisme se limitait à quelques milliers de vacanciers, pour la plupart corses d'origine retrouvant l'environnement familial l'espace d'un congé ; il concerne aujourd'hui plus d'un million de visiteurs concentrés sur les plages pendant deux mois d'été. L'île connaît ainsi une superactivité de pointe, mais reste impuissante, cependant, à secouer la quasi-léthargie qui l'affecte la majeure partie de l'année. La côte orientale, tirée par les rapatriés d'un abandon deux fois millénaire, est aujourd'hui aux prises avec la difficile reconversion d'un vignoble en quête de débouchés.

Si le niveau de vie est, en apparence, convenable, c'est moins en raison d'une mise en valeur des potentialités locales que d'une injection de pouvoir d'achat constituée, pour l'essentiel, de salaires publics ou parapublics, de retraites et de subventions.

Des réactions inadaptées

Ainsi, la pratique de l'assistance se conjugue avec l'attrait du secteur public et administratif pour stériliser les vocations économiques et les activités, emplois et responsabilités qu'elles pourraient engendrer.

Au regard de cette situation où la façade camoufle un état latent de désagrégation, les gouvernements successifs ne sont pas restés l'arme au pied. Ils ont répondu aux handicaps de l'insularité en créant l'enveloppe de la continuité territoriale, largement dotée (800 millions de francs cette année) ; à la revendication culturelle en installant une université à Corte ; à la demande de transferts de pouvoirs localement exercés en promulguant un statut particulier ; à la nécessaire stimulation des investissements en dérogeant au droit commun de la fiscalité.

Et, pourtant, la montée de la violence n'a pas été enrayée, la revendication autonomiste s'est radicalisée, le pessimisme s'est généralisé.

Pourquoi cette impuissance à inverser le cours des événements ?

Les raisons sont multiples et complexes à la fois.

Les gouvernants, pris de court, ont agi ou plutôt réagi au coup par coup, le plus souvent sous la pression des événements, sans vues d'ensemble ni perspectives d'avenir.

Les élus locaux et régionaux n'ont pas mesuré l'ampleur des mutations en train de s'accomplir. L'Assemblée de Corse en est, hélas, l'illustration. Soumise, en six ans, à quatre renouvellements, tributaire de majorités fragiles incapables de grands projets, elle a transformé une espérance en désillusion.

Les voies du redressement

Il est vrai que les Corses eux-mêmes ne sauraient être exonérés de leur part de responsabilité : hostiles à l'assistance, ils en réclament davantage ; sévères à l'égard de la classe politique, ils la reconduisent à chaque scrutin. Capables de réussir, et parfois de façon spectaculaire, hors de l'île, ils éprouvent, à capacités égales, la difficulté de passer, sur place, du discours à l'action.

Ces contradictions, pour déconcertantes qu'elles soient, témoignent, cependant, de plus de désarroi que d'inconséquence. Elles traduisent l'attente d'un retournement.

La récente élection présidentielle peut en fournir l'occasion. Comme tout événement important de la vie nationale, elle crée une attente et une disponibilité. Que la trêve actuellement observée lui soit ou non liée, elle permet de prendre au mot ceux qui l'ont décidée. S'ils acceptent d'entrer dans les voies de la légalité, tout invite à les y arrimer en rappelant que, si le retournement impose de combattre la violence, il impose tout autant d'en combattre les causes en même temps que les effets.

Dans cette perspective, trois voies sont à explorer.

La première a trait au rôle de l'Assemblée régionale. A elle incombe d'établir le plan de développement économique, social et culturel ainsi que le schéma d'aménagement de la Corse. Elle ne l'a pas fait. L'Etat doit l'y aider. Ce sont, en effet, deux documents essentiels de clarification, de programmation et d'impulsion. Les Corses, qui devraient être largement consultés à travers toutes les structures d'expression, y trouveront l'occasion de dire comment ils entendent définir et construire leur avenir.

Une deuxième voie concerne le rôle de l'Etat. Décentralisation n'est pas synonyme de désengagement. Or, si l'Assemblée de Corse piétine, c'est en grande partie faute de mesures de transition et d'accompagnement. Aussi convient-il que l'Etat fasse l'inventaire des domaines où son assistance donnerait plein effet au statut particulier : la cohérence de l'action interministérielle, l'accélération des décisions, l'appui, aux instances régionales, de la DATAR et du Commissariat du plan, la création éventuelle d'un organisme mixte de stimulation économique, sorte de commissariat au développement.

Une troisième voie, enfin, conduisait à la recherche d'un rôle spécifique pour la Corse au cœur de la Méditerranée occidentale. En sus de ses vocations agricoles et touristiques, elle pourrait s'imposer comme plate-forme d'accueil et de redistribution de technologies de pointe, foyer de culture en tant que trait d'union entre le golfe de Gênes et le golfe de Tunis, lieu de conciliation du développement et de la protection de l'environnement et, pourquoi pas, archétype des problèmes de l'insularité tels que la CEE aura à les appréhender et à les résoudre ?

Si ces perspectives étaient non seulement explorées, mais reprises et solennisées dans les contrats de Plan et les dispositions d'une loi-cadre, la volonté politique de retourner la situation ne resterait pas sans effets sur les comportements. Il serait, certes, irréaliste de croire au miracle. Mais il serait désobligeant pour les Corses de n'accorder crédit ni à leur bon sens ni à leur détermination, dès lors que seraient réunies les conditions leur permettant d'épanouir leurs ambitions et d'être les artisans de leur propre redressement.

Trois militants nationalistes, dont M. Yves Stella, sont remis en liberté

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a remis en liberté trois nationalistes corses, dont M. Yves Stella, directeur de la publication hebdomadaire *U. Ribombu*, qui était incarcéré depuis le 30 novembre 1987. Les deux autres nationalistes libérés sont MM. Dominique Bianchi, quarante ans, secrétaire général du syndicat corse de l'enseignement, et Marc Cesari, un jeune militant âgé de vingt ans.

L'inculpation de M. Yves Stella, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste dans les termes de la loi du 30 septembre 1986, a pour origine la découverte en octobre 1987 dans les locaux de son journal, à Bastia, d'un document de vingt-cinq pages très controversé, et selon lequel l'ex-FLNC, définissant ses objectifs, évoquait l'éventualité d'une *« élimination physique »* de continentaux résidant dans l'île. Les résultats de l'expertise qui avait fait attribuer ce document à la direction de l'ex-FLNC et sa dactylographie sur une machine à écrire de « U-Ribombu » avaient été vivement contestés.

Les deux autres militants corses libérés, MM. Bianchi et Cesari, avaient été arrêtés respectivement le 27 février dernier et le 17 mars 1987. Précisons que la libération de M. Stella a été subordonnée par la chambre d'accusation au versement d'une caution de 50 000 F. Ses décisions n'en devraient pas moins apaiser les esprits en Corse au moment où M. Pierre Joxe y effectue un voyage dans le dessein de renouer les contacts, à la faveur de la trêve observée par les indépendantistes depuis le 1er juin.

La Nouvelle Acropole et l'intrus

La Nouvelle Acropole, association d'extrême droite organisant des cours de philosophie et d'ésotérisme, ne se laisse pas facilement approcher (1). M. Bruno Fouchereau, correspondant du journal *Politis*, l'a appris à ses dépens. Dans le cadre d'une enquête sur ce sujet, il s'était rendu, le vendredi 15 juillet, à un rassemblement intitulé *Olympiades* au château de Cherry, à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), accompagné d'une photographe.

Selon lui, après de longues discussions, il fut admis à pénétrer seul dans l'enceinte du château. Entraîné dans une pièce isolée, il y aurait été retenu par cinq « initiés » en uniforme (veste kaki, pull rouge et pantalon noir) et au crâne rasé. M. Fouchereau aurait alors subi un interrogatoire « musclé ». Refusant de répondre aux questions sur son identité et le but de ses recherches, il aurait été *« projeté contre le mur, insulté, bousculé »*, avant d'être libéré sur l'intervention du *« propriétaire du château, cadre de la secte »*.

M. Fouchereau a déposé une plainte auprès de la gendarmerie locale pour *« voies de fait et violences légères »*. De son côté, la Nouvelle Acropole, également contactée par la gendarmerie, nous a affirmé qu'elle s'est *« employée à dissuader »* M. Fouchereau de participer à *« une fête qui était privée »*.

Devant l'insistance et l'*« emportement »* de celui-ci, on l'aurait *« refoulé »*.

(1) La Nouvelle Acropole est une organisation internationale créée en 1957 en Amérique du Sud par un Argentin, M. Jorge Angel Livraga, implantée en France depuis 1974 par M. Fernand Schwartz. Elle se définit comme *« une structure qui se nourrit d'hommes, les transforme en surhommes et laisse les inaptes derrière dans quelque structure hyène »* (extraits du rapport Vivien, 1983).

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

C'EST bien à tort que les journaux sont accusés de mal rendre compte de la réalité. Ils en sont au contraire les reflets fidèles, même lorsque leur contenu renvoie l'image peu stimulante d'un pays éteint.

Ce mercredi, *France-Soir* se bat les flancs à faire sa énième « une » sur les parieurs lésés d'on ne sait quelle course de chevaux. *Libération* vit sur le même mode en consacrant des pages et des pages à ce riche sujet creux qu'est « la société civile », *le Figaro* n'accorde pas moins de trois colonnes de sa première page aux quatorze blessés de la gare de Toulouse. Les crimes de sang font relâche pour nuire à *France-Soir*, *Libération* est en panne de problèmes « de société » et *le Figaro* cherche en vain dans l'actualité du jour quelque méfait de gauche à se mettre sous la dent — méfait que le *Quotidien* a, lui, découvert, comme chaque jour, conformément à son titre. La France dort.

Encore heureux que l'Iran chemine vers la paix, que l'Arménie paraisse suivre le chemin inverse, sinon les journaux devraient mettre la clef sous la porte ou s'adonner entièrement à la commémoration du bicentenaire à venir. Pour ce qui concerne l'actualité intérieure, macache, *« pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau »* qui appellerait le reportage coloré, le définitif papier d'analyse, l'éditorial de haute tenue, si ce n'est même une déclaration gouvernementale, ou encore, sommet de solennité, un propos du chef de l'Etat.

Miracle ! Le président a parlé. Inquiet comme nous le sommes tous de la répétition des accidents survenus dans les transports collectifs, il a demandé que soient prises les mesures propres à empêcher le renouvellement de ces désastres. Il n'a pas ajouté que ces mécomptes ternissaient l'image de la France, mais on sent bien que c'était moins une. Comme ce pays n'a pas, qui plus est, la facilité d'accuser de ses malheurs quelque Grec qui passait par là, saboteur travesti en touriste, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même et ne compter que sur lui pour redresser la barre.

NE nous laissons pas cependant emporter par un fol espoir. La machine à relater n'en est pas relancée pour autant. C'est à peine si l'on peut espérer qu'un syndicaliste protestera contre cette déclaration présidentielle qui fait fi des conditions de travail (lesquelles, au choix, empirent, s'aggravent ou se dégradent) ; qu'un hérault de droite dénoncera les effets du sectarisme socialiste sur la sécurité ; ou qu'un porte-voix dudit parti soulignera que, la droite maintenue au pouvoir, ce n'est pas quatorze mais vingt-huit blessés qu'il aurait fallu déplorer à Toulouse. La France dort. Et, comme disait Alphonse Allais, à moins que ce ne soit Alfred Capus : *« Moi-même, je ne me sens pas très bien. »*

Même les dîners en ville et leur juste réputation de cannibalisme mondain qui battent de l'aile. Sans qu'il en coûte la moindre sueur froide à l'imprudente ou perverse maîtresse de maison qui réunit autour d'un menu choisi ennemis, rivaux et adversaires, ceux-ci font patte de velours, comme s'ils ne voulaient pas partir en vacances en ayant pour bagage le poids de leur dernier éclat.

Parce que l'heure est à la transhumance et fait, pour chacun, avant même qu'elle intervienne, le gros de sa conversation, l'heure est aussi au pardon. Les fidélités intermittentes sont mises sur le compte de l'ultime coup de collier, les mensonges ne sont plus que d'ordinaires lapsus, les trahisons ne dépassent pas le stade du quiproquo, les parjures se muent en excusables distraits. Qu'ils sont beaux, qu'ils sont séduisants, nos pareils, dès lors qu'on est assuré de ne plus les voir pendant assez longtemps pour qu'ils soient de nouveau supportables quand il faudra les retrouver ! La France dort.

Prix

DANS ce désert (intérieur) du fait, il y en a quand même un qui aurait mérité mieux que le très discret traitement dont il a été l'objet, c'est le coût de la campagne présidentielle.

Rien qu'à eux cinq, MM. (dans l'ordre de la prodigalité) Mitterrand, Chirac, Barre, Le Pen et Lajoinie ont dépensé officiellement autour de 3,3 milliards de francs pour que sorte la fumée blanche indiquant l'*« habemus papam »* républicain.

Un tel chiffre est fou à un double titre. D'abord par l'importance des sommes dépensées. Car il signifie que, pour participer à la course, il faut être riche, très riche, ou (et) se mettre entre les mains des banques, ou bien à la merci de donateurs dont la générosité n'est par définition pas gratuite.

A un moment ou à un autre, sous un forme ou sous une autre, directement ou indirectement, au grand jour ou sous le manteau, il faudra bien rendre la monnaie. La démocratie n'a pas de prix, dira-t-on. Oui, mais au sens où l'entendait Sacha Guitry qui, voulant à toutes forces acquérir l'original de la *Colombe* de Picasso, expliquait : *« Je la voulais à n'importe quel prix. Je l'aie eue à ce prix-là. »*

Puisque la démocratie elle-même est aujourd'hui atteinte, on voit bien que la société contemporaine est une société ruineuse. Il faut toujours plus d'argent : pour les avions, pour les bombes, pour les trains, pour la recherche, pour les agents de change, et jusque la naïve démocratie qui ne se manifeste qu'à prix d'argent.

Elles ont belle mine les critiques séculaires contre la folie de dépenses des monarchies d'Ancien Régime. En fait de cela, à côté d'un candidat à la présidence de la République, le plus prodigue des Bourbon fait figure de boutiquier.

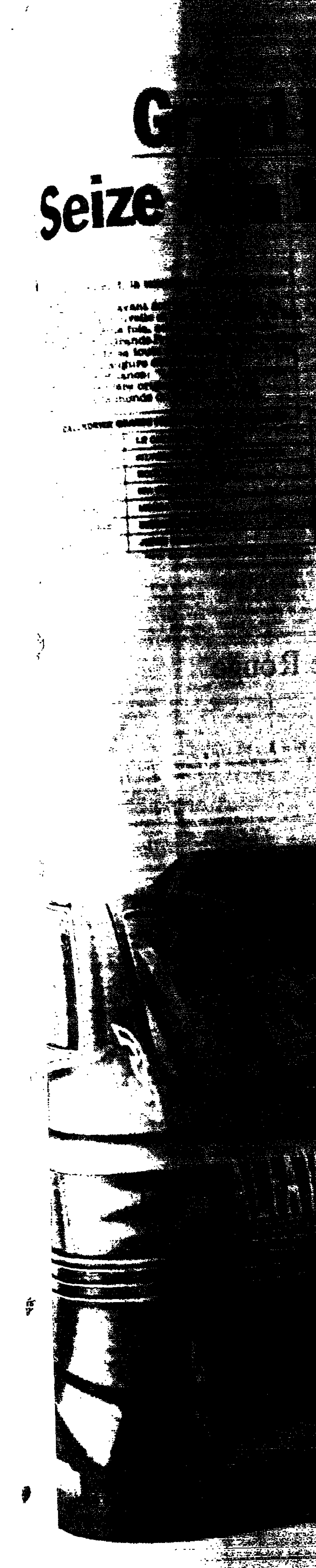
FOUS encore, ces 3,3 milliards de francs, parce que le premier arrivé est aussi celui qui a le plus battu monnaie. C'est dire que cette somme est non seulement folle, mais aussi inquiétante. Il y a là matière au plus détestable des sophismes : gagner, c'est une question de fric. Qu'importe d'avoir des idées si, paradoxe des mots, on n'a pas d'argent pour les vendre.

Heureusement, le dessous des cartes est là pour nous rassurer. Du moins à demi. Nombre de dépenses n'ont pas été prises en compte. C'est ainsi que M. Bernard Rideau, ancien « conseiller-image » (quel titre bouffon) de M. Giscard d'Estaing, a déclaré au *Canard enchaîné* que M. Chirac, en réalité, avait *« dû dépenser dans les 300 millions de francs »*.

Rien n'est dit sur les arrangements des autres candidats, mais il est évident que, pour eux aussi, il conviendrait de rectifier en hausse les chiffres qu'ils ont rendus publics. Malgré cela, il ressort (et l'impression générale de la campagne en portait témoignage) que c'est à M. Chirac que revient la palme de la campagne la plus coûteuse. Comme il n'a pas gagné, le postulat « fric = victoire » s'en trouve amoindri. Mais, hélas ! pas l'addition. Nous voilà rassurés sur un plan, mais qui nous ramène, sur l'autre, un surcroît d'inquiétude.

Bof ! Voilà bien le type même de l'article inutile. Il ne donne même pas bonne conscience. Mais on ne se pose pas forcément des questions pour avoir des réponses. La France dort.

Post-scriptum. La décision du Conseil constitutionnel sur la loi d'amnistie contrarie ce qui précède, mais un peu et pour un temps. N'en déplaise toutefois à la CGT et à *l'Humanité*, le plus remarquable de cette décision n'est pas ce qui concerne les salariés protégés licenciés pour faute lourde. Certes, cette disposition est aussi riche d'opportunité que de droit. Mais l'important, c'est la confirmation d'un précédent de... 1937 selon lequel une loi d'amnistie peut intervenir dans des rapports de droit privé. La droite s'en irrite et, de son point de vue, n'a pas tort.



Grand Prix d'Hockenheim
Seize Alfa 164 mordent l'asphalte.

Ce week-end, la température va monter sur le circuit.

Trois mois avant son lancement, prévu fin Septembre, la nouvelle et prestigieuse Alfa 164 fait, pour la troisième fois, son apparition sur tous les circuits des Grands Prix Européens. Pour célébrer la naissance de sa toute dernière création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile et lance: "La Course des Célébrités".

Une première originale qui, tout l'été, passionnera le monde du sport automobile.

CALENDRIER GRANDS PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLET (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
25 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JEREZ (ESPAGNE)

La Course des Célébrités Alfa 164.
Dimanche 24 juillet, sur la ligne de départ, 16 nouvelles Alfa 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

En position de tête, les coureurs ayant fait les meilleurs temps, lors des essais, la veille.

Au volant, 16 personnalités allemandes très connues, 16 V.I.P. issus d'univers aussi différents que la finance, le sport, la mode, l'industrie et le cinéma.

Pendant une demi-heure, faisant jouer à fond les performances hors du commun de la nouvelle Alfa 164, 16 héros vont se livrer combat.
Que le meilleur gagne!

Alfa 164: du circuit à la route.
C'est exactement cette même Alfa 164 que vous aurez le plaisir de découvrir sur les routes, d'ici très peu de temps.

Si vous ne pouvez être présent ni au Grand Prix d'Hockenheim ni aux autres Grands Prix Européens, mais voulez être informé en avant première sur cette prestigieuse Alfa Romeo, contactez dès maintenant votre concessionnaire Alfa Romeo.

Informez-vous chez votre concessionnaire





Société

Une nouvelle organisation d'accueil aux détenus amnistiés ou graciés

Liberté, mode d'emploi

La loi d'amnistie et le décret de grâce présidentielle ont été accompagnés d'un programme sans précédent d'« aide à la réinsertion sociale et professionnelle » des détenus libérés. Ces mesures, qui ont fait l'objet d'une circulaire interministérielle, ont pour but de prévenir la récidive, *« particulièrement pour les jeunes et les personnes en situation de précarité économique »*. La direction régionale de l'administration pénitentiaire de Paris a ainsi mis en place un service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison dans l'annexe du tribunal de grande instance de Paris, dans le quatorzième arrondissement (1).

L'affichette saumon, collée sur un petit panonceau de bois, annonce : « Accueil des libérés ». La flèche mène à une salle d'attente garnie de deux rangées de chaises d'écoliers. Assis dans un coin, tout près d'un texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Gérard, trente-deux ans, sort de sa poche un papier froissé qui lui a été remis la veille par les autorités pénitentiaires. *« Vous êtes libéré de prison ; vous n'avez pas de domicile ; vous n'avez pas d'emploi ; vous pouvez être reçu, entre le 22 juin et le 30 septembre au service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison (SRAIOSP). »* Un service, ajoute la lettre, qui *« vous permet de bénéficier de vos droits et d'accéder à l'ensemble des organismes dont vous avez besoin »*.

Le SRAIOSP s'est installé ici, dans les anciens locaux de l'administration des entrepôts de la Samaritaine, à la hâte, cinq jours à peine avant son ouverture. Trois semaines plus tard, il reste encore quelques traces de cet emménagement hâtif : des morceaux de moquette collés tant bien que mal avec du scotch, des bureaux dépouillés, des meubles parfois un peu rares. Malgré tout, Gérard, qui s'attendait à trouver un de ces comités de probation *« qui ne savent pas faire grand-chose »*, se dit *« impressionné »*. Ces locaux n'ont-ils pas un petit air de ville miniature : à droite, une rue-couloir, bordée de bureaux pour les délégués des sept comités de probation qui participent à l'opération et, en face, une petite place carrée où se sont installés côte à côte les *« partenaires extérieurs »* : l'ANPE, les ASSEDIC, la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne, l'Association pour le soutien et l'insertion professionnelle des probationnaires (ASIPP) et Médecins du monde. Tout est à portée de main. Une petite révolution.

« En temps normal, ces services sont disséminés dans tout Paris, explique Jean-Pierre Bagur, qui dirige cette nouvelle structure. *Les éducateurs envoient donc les sortants de prison à l'ANPE et les revoient seulement quelques jours après, quand ils reviennent. C'est la même chose pour les ASSEDIC ou la sécurité sociale. Ici, il suffit de faire trois pas dans le couloir et le problème est étudié dans les minutes qui suivent. Du coup, les procédures sont resserrées. »*

Le circuit de Manu

Les cheveux soigneusement rejetés en arrière, Manu, vingt et un ans, s'apprête *« à faire le circuit »*. Il est venu une première fois jeudi 13 juillet, quelques jours après sa libération de la prison d'Evreux. Quatre mois pour un recel de voiture volée. La grâce présidentielle lui a fait gagner quinze jours. *« C'est toujours ça de pris. »* Ce jour-là, il a reçu un peu d'argent pour ses deux premières nuits d'hôtel, avant son installation dans un foyer de la ville de Saint-Ouen où il réside toujours, un carnet de tickets de métro, des bons-repas et une carte téléphone. *« De quoi me débrouiller les premiers jours sans trop galérer »*, dit-il. Il fait maintenant le tour des services, *« parce que cela peut toujours servir »* : inscription à l'ANPE, régulation de sa couvertures sociale, visite aux ASSEDIC. Manu découvre, tout ébahi, qu'il a des droits.

« A l'exclusion de certaines peines, les détenus libérés, après une détention de plus de deux mois, peuvent recevoir, une fois dans leur vie, une allocation d'insertion de 43,70 francs par jour pendant un an, précise le représentant des ASSEDIC, *mais la plupart l'ignorent. Si notre porte n'était pas à deux pas, beaucoup ne feraient pas cette démarche. »* La plupart des sortants de prison quittent donc le service avec un logement assuré, une situation administrative clarifiée, une carte orange en poche. *« Il faut aussi,* ajoute Jean-Pierre Bagur dans un sourire, *qu'ils se disent en partant : la société existe; je l'ai rencontrée ! »*

L'impératif est clair : éviter à tout prix le vide et l'absence, qui caractérisent souvent les sorties de prison : le désert administratif, la course aux papiers, le désœuvrement, la récidive. Cette fois, la leçon de l'amnistie de 1981 a été comprise. *« Ce mois-là, au comité de probation de Paris, nous avons reçu à la chaîne des centaines de sortants de prison, sans même leur accorder un entretien,* raconte un éducateur. *Ils faisaient la queue, recevaient un petit pécule et disparaissaient sans laisser de traces. »* Dans les quinze premiers jours de l'amnistie, le taux de récidives avait alors frôlé les 70 %.

Assis derrière un bureau encombré de papiers, le représentant de l'ASIPP jongle toute la journée avec stages et emplois. Penché avec attention sur une grande feuille blanche, il griffonne à la main le curriculum vitæ d'Alain, trente-trois ans. *« Après, rassurez-vous, ce sera tapé à la machine. »* Derrière ses petites lunettes dorées, Alain égrène sa vie professionnelle, recherche les dates, propose des astuces de présentation. Le représentant conclut finalement le CV de cette phrase : *« Est prêt à suivre une formation en vue d'accéder à un emploi qualifié, compte tenu des activités professionnelles antérieures. » « Maintenant,* lui dit-on en souriant, *c'est à vous de vous vendre. »* Car l'emploi est au cœur de cet *« accompagnement social de la sortie de prison. »* Selon le sociologue René Mouton, qui a déjà dépouillé une cinquantaine de ces dossiers enregistrés depuis le 22 juin, 56 % des sortants disent venir afin de faire des démarches auprès de l'ANPE.

La Caisse primaire d'assurance-maladie profite de leur passage pour rattraper le temps perdu, ne serait-ce que pour rendre définitives ces cartes d'assuré social marquées d'un tampon : *« A justifier. »* Aujourd'hui ils ne sont pas malades, bien sûr, mais, dans quelques mois, s'il leur faut obtenir l'aide médicale gratuite, le bureau d'aide sociale leur imposera un parcours administratif interminable. *« Nous sommes aussi là pour souligner le vide médical que subissent les sortants de prison,* ajoute le docteur Martin Buisson de Médecins du Monde. *Le paradoxe, c'est que, pour certains de ces malades, il serait parfois plus simple de rester en détention. »* Et de raconter l'histoire d'un détenu épileptique, sorti de prison avec seulement une journée de médicaments d'avance. Sans ordonnance, sans repères et sans dossier médical, comment trouver de tels médicaments en urgence lorsque l'on erre sans domicile et sans un sou ?

« Nous sommes un laboratoire, aime à dire Jean-Pierre Bagur ; *nous recensons les besoins les plus urgents des sortants de prison. Cela va nous permettre d'améliorer notre expérience en la matière. »* Le Service régional d'accueil, d'information et d'orientation des sortants de prison est *« provisoire »*, répète-t-on à la chancellerie. Le 30 septembre 1988, il aura fermé ses portes. Malgré tout, certains des participants rêvent qu'il survive au-delà de l'été : *« Puisque ça marche si bien... »*

ANNE CHEMIN.

(1) SRAIOSP, 4-14, rue de Ferrus, niveau 0, porte 21, 75014 Paris. Tél. : 45-88-93-93. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Meilleur taux de réussite depuis 1968

71,9 % d'admis au baccalauréat

Avec 71,9 % d'admis et une augmentation de 6,9 % du nombre des candidats, le nombre des bacheliers 1988 est en augmentation de 12,9 % par rapport à celui de 1987, selon les chiffres communiqués le jeudi 21 juillet par le ministère de l'éducation nationale.

Au total, ce sont cette année 310 918 élèves qui ont décroché leur bac, soit 36 200 de plus que l'an dernièr. C'est le meilleur score depuis 1968, où 81,2 % des candidats, qui n'avaient passé que l'oral, avaient obtenu le diplôme. Depuis 1983, le pourcentage de réussite au bac est en progression constante, passant de 63 % à près de 72 % — le taux de réussite en 1987 ayant été de 68,9 %.

Les candidats au baccalauréat général (séries A à E) se sont particulièrement distingués, avec 74,3 % de réussite, contre 70,6 % en 1987. Pour les séries les plus performantes, la palme revient à la section C (maths et sciences physiques), qui, avec 9 % de candidats en plus, voit son taux de réussite progresser sensiblement par rapport à l'an dernier (83,7 % contre 79,7 %). Avec 41 450 admis contre 35 900, le total des bacheliers C est donc supérieur de plus de 15 % à celui de 1987.

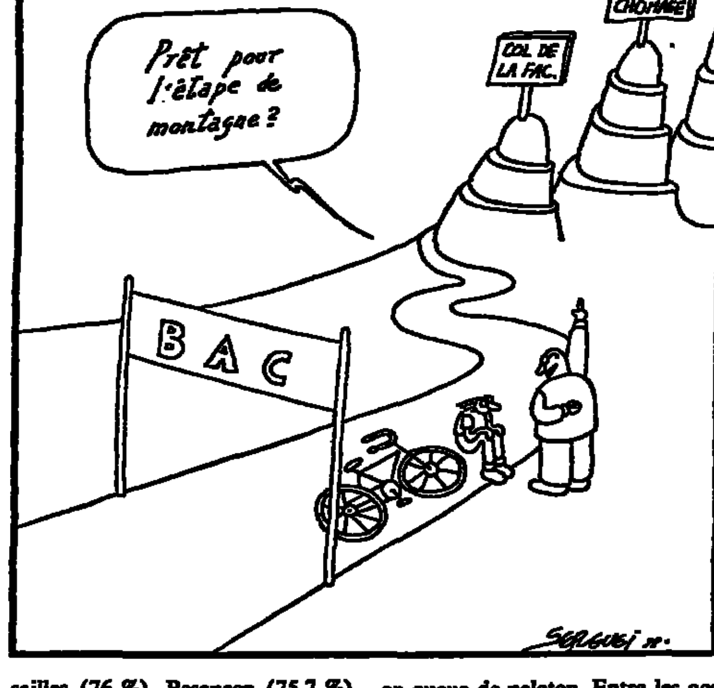
Toutes les séries générales progressent. 74,9 % d'admis en A (philosophie et lettres) contre 70,5 % en 1987, 68,2 % pour les B (économie) contre 64,1 %, 74,1 % pour les D (*maths et sciences de la nature*) contre 71,9 %, 67,6 % pour les D' (sciences agronomiques et techniques) contre 61,2 %, et 73,3 % pour les E (maths et techniques) contre 70,4 %.

Les résultats des baccalauréats technologiques sont moins brillants, avec un taux de 67,1 % de réussite, soit 2,5 % de plus que l'an dernier.

Mais ces résultats varient selon les sections, le taux de réussite des bacheliers F 11 (artistique) étant le plus élevé : 88,5 %.

Quant au baccalauréat professionnel, créé il y a trois ans, il progresse rapidement, avec 8 850 candidats cette année contre 1 160 l'an dernier. Et il remporte le meilleur score : 6 235 admis, soit un taux de réussite de 76,5 %, avec cependant des différences sensibles selon les onze spécialités existantes (plus de 82 % en audiovisuel électronique contre 60,5 % au bac de carrosserie).

Ces moyennes nationales masquent de sérieux écarts entre les vingt-huit académies. Strasbourg caracole traditionnellement en tête (78,8 % de réussite pour l'ensemble des bacs et 81,4 % au bac général) ; Grenoble suit de près avec 77,8 % d'admis tous bacs confondus. Versailles (76 %), Besançon (75,7 %) et Toulouse (75,4 % d'admis) sont bien placées, alors que Lille (66,5 %), Amiens (66,9 %), Nice (67,5 %) et Paris (67,8 %) arrivent en queue de peloton. Entre les académies les plus performantes et les moins bien placées, l'écart entre les taux de réussite est supérieur à 12 %.



Un des cinq puits en feu sur « Piper-Alpha » est éteint

Paul « Red » Adair et son équipe sont parvenus, le mercredi 20 juillet, à éteindre l'un des puits en feu de la plate-forme pétrolière *Piper-Alpha* (dans le secteur britannique de la mer du Nord). Mais ils n'ont pas réussi à sceller définitivement, par des injections de ciment, le puits dans lequel il faut toujours injecter sous la pression de 70 kilos par centimètre carré de gros volumes d'eau de mer pour contrebalancer la pression de la colonne de pétrole. Ces injections font un peu penser au tonneau des Danaïdes : l'eau, en effet, se perd quelque part dans le puits dont les *garnitures internes (des tubes d'acier)* sontprobablement endommagées. Il semble que quatre autres puits sont toujours en feu.

Pour arrêter le feu des autres puits, les « pompiers volants » semblent compter plutôt sur le puits dévié qui est en cours de forage à partir d'une autre plate-forme amenée à proximité de *Piper-Alpha* très vite après l'explosion du 6 juillet.

Adair le Rouge

The Hellfighters *(les Combattants de l'enfer).* Le titre du film, dans lequel John Wayne joue le rôle de Paul « Red » Adair, décrit à lui tout seul le travail où excellent le « pompier volant » et son équipe. Eteindre et arrêter l'éruption des puits de pétrole ou de gaz ou l'incendie d'une raffinerie, cela ressemble singulièrement à lutter contre le diable en personne. Qu'on se rappelle simplement les images diffusées à la télévision en avril 1977, lors de l'arrêt de l'éruption de pétrole (non accompagnée d'incendie) survenue à Ekofisk, dans le secteur norvégien de la mer du Nord : des hommes dont le visage fatigué, la combinaison et le casque dégoulinaient de pétrole noir et gluant.

Les débuts dans la vie de Paul Adair, né en 1915 à Houston (Texas) furent difficiles : petits boulots ici ou là, *« pour ne pas crever de faim »*, mais après lesquels il ne manquait jamais d'aller remercier son employeur très temporaire *de lui avoir donné quelques jours* de travail... Le pétrole, vers lequel il s'orienta, car il y voyait une industrie d'avenir, lui donna la chance de sa vie. En 1939, Paul « Red » Adair est « soufflé » à quinze mètres en l'air par l'explosion d'un puits en feu près de Bakersfield (Californie). Il retombe en bon état et reprend immédiatement son travail. Sa cabriole, son adresse et son sang-froid ont un témoin, Myron Kinley, l'inventeur des techniques d'intervention sur puits d'hydrocarbures « en difficulté ». Du coup, Myron Kinley embauche immédiatement Paul « Red » Adair.

En 1959, est créée la Red Adair Company Inc, dont le signe distinctif est le rouge. Peut-être le surnom de *« Red »* qui a été donné très tôt à Paul Adair comme à beaucoup de petits Américains roux y est-il pour quelque chose. Mais la raison essentielle est que les combinaisons rouges, les casques rouges, les véhicules rouges, se repèrent du premier coup d'œil au milieu d'une foule agitée ou d'une sarabande de camions et d'engins. Cela était indispensable avant le temps des talkies-walkies et des téléphones dans les voitures. Cela l'est resté en contribuant à la sécurité des chantiers très dangereux *où travaille la « bande à Adair »*. En quarante-neuf ans, Paul « Red » Adair n'a été blessé qu'une seule fois : en 1953, quand il a eu le bassin écrasé par la chute d'une grue. De même, aucun parmi la demi-douzaine de ses « pompiers volants » (dont un de ses fils) n'a été victime d'un accident mortel.

Le secret de Paul « Red » Adair ?

● Tout d'abord, faire partir du chantier tous les hommes qui ne sont pas rigoureusement indispensables.

● Ensuite, connaître dans le moindre détail tous les équipements et toutes les installations existant dans l'industrie pétrolière. Cela suppose, d'une part, d'échanger constamment des informations avec les fabricants de matériels et de compagnies de forage et d'exploitation — sans oublier les raffineurs — car les matériels changent constamment et de plus en plus vite ; d'autre part de concevoir les matériels et les procédures nécessaires à l'amélioration de la sécurité et de participer à la formation du personnel de l'industrie pétrolière. Pour Paul « Red » Adair, plus de 85 % des accidents survenant sur les puits d'hydrocarbures ou dans les raffineries sont dus à des erreurs humaines.

Toujours le succès

● Enfin, appliquer calmement et méthodiquement les procédures définies, sur le site de l'accident, après réflexion et concertation en fonction des particularités du puits sur lequel il faut intervenir.

Paul « Red » Adair pense — en toute simplicité et sûrement en toute sincérité — que son équipe et lui peuvent venir à bout de n'importe quel incendie ou de n'importe quelle éruption. Et ils combattent toujours avec succès une quarantaine ou une cinquantaine d'incendies ou d'éruptions en moyenne par an, partout dans le monde. Seul varie le temps nécessaire pour réussir.

Personne ne discute les émoluments demandés. L'on a parlé de 55 000 F par jour pour l'intervention en cours actuellement sur *Piper-Alpha* qui a explosé le 6 juillet dernier dans la zone britannique de la mer du Nord en tuant 167 hommes. Mais Paul « Red » Adair se défend de demander les sommes astronomiques citées parfois par la presse. Pour son intervention d'environ une semaine, à Ekofisk, il avait été payé quelque 300 000 dollars et non 6 millions comme on l'avait publié à l'époque. Ce qui est peu de chose par rapport aux risques encourus au prix des installations pétrolières sur lesquelles il limite les dégâts.

Parmi les interventions les plus difficiles réussies par Paul « Red » Adair, on peut citer entre autres, celles sur Ekofisk (1977), sur le champ Arun à Sumatra (1978), sur le puits mexicain Ixtoc-1 (1979-1980), sur le champ iranien Ardeshir dans le golfe Persique (1983)...

Mais l'intervention la plus extraordinaire, de mémoire de pétrolier, est celle qu'il a menée avec succès à Gassi-Touil en Algérie du début de novembre 1961 à *la fin de mai 1962. Et elle montre* bien la complexité et la longueur des opérations nécessaires pour venir à bout d'un tel accident.

Le 3 novembre 1961, le puits de gaz, GT-2, qui était en cours de forage à Gassi-Touil entre en éruption. Un énorme jet de gaz fuse à plus de 100 mètres de haut, au rythme probable de 8 millions de mètres cubes par jour. La pression à la sortie du puits est estimée à 20 kilos par centimètre carré. Le bruit est tel qu'on ne peut se parler dans un rayon de 350 mètres et que, à un kilomètre du puit en folie, on a l'impression d'être tout à côté d'un Boeing-707 au décollage. Le 13 novembre, pour une raison inconnue, le jet de gaz prend feu. La flamme, haute de plus de 100 mètres, est visible la nuit à plus de 150 kilomètres (le cosmonaute John Glenn qui tourne autour *de la Terre, le 20 février 1962, à* 256 kilomètres d'altitude maximum la voit parfaitement). Quant à la chaleur, elle doit atteindre les 2 000° C au cœur de la flamme et, à 130 mètres du puits, elle donne aux ingénieurs et aux techniciens l'impression d'être dans un bain turc... en plein Sahara, et d'avoir un début de brûlure de la peau.

600 tonnes incandescentes

Avant même l'incendie, un SOS avait *été lancé à Paul « Red » Adair. La préparation de l'extinction et de* l'arrêt du gaz a donc pu débuter très vite.

D'abord, il fallait se procurer de l'eau en abondance. Un puits spécial est foré du *11 décembre 1961 au 10 janvier 1962 pour aller chercher* de l'eau dans la nappe aquifère de l'Albien qui s'étend à peu près partout sous le Sahara. L'eau est stockée dans deux bassins de 5 000 mètres cubes spécialement *creusés.* Du *16 décembre* au 13 avril, on mène à bien à 500 mètres de GT-2 le forage de trois puits déviés qui rejoignent le fond du puits en éruption dans la couche productrice, à plus de *1 400 mètres de profondeur.* Le moment venu, ces trois puits déviés permettront d'injecter des boues lourdes pour colmater la couche productrice aux alentours de l'endroit où GT-2 draine le gaz et tarir ainsi la source du jet. Bien entendu, la préparation de la centrale et des conduites de boue est entreprise et douze pompes très puissantes, dont certaines sont apportées des Etats-Unis et d'Allemagne fédérale, sont installées pour injecter ces boues.

Pendant ce temps, les spécialistes travaillent à proximité du puits en feu. Ils sont équipés de *combinaisons spéciales* et manœuvrent des bulldozers caparaçonnés d'amiante et de réflecteurs de chaleur et dotés d'une flèche longue de 10 mètres. Une protection supplémentaire : six énormes lances à incendie les arrosent constamment.

Le premier travail est d'enlever les 600 tonnes de ferrailles incandescentes qui encombrent les alentours du puits et qui rallumeraient le jet de gaz après son extinction.

Le deuxième travail — le plus dangereux — est de souffler la flamme comme on souffle une bougie. A ceci près que le souffle nécessaire est celui de l'explosion de 250 kilos de dynamite qu'il faut aller poser le plus près possible de la base de la flamme. Ce « paquet-cadeau » est enfermé dans un fût métallique enveloppé d'amiante. En effet, il ne doit pas exploser avant que les « *livreurs* » se soient éloignés d'au moins 300 mètres. Au premier essai, le 28 avril, GT-2 et éteint. Mais le gaz jaillit toujours.

Il ne reste plus qu'à creuser un entonnoir autour de GT-2, qu'à scier au câble le haut des tubes qui garnissent le puits, qu'à installer, bétonner, et boulonner une nouvelle tête de puits de 7 tonnes. Le tout sans faire la moindre étincelle *qui rallumerait le gaz instantané*ment.

Vient alors l'injection de *3 300 mètres cubes de boues.* Le 30 mai, selon l'expression des pétroliers, GT-2 est « tué ». En *deux cent huit jours,* plus de 1,5 milliard de mètres cubes de gaz se seront envolés — les réserves de Gassi Touil sont estimées à 600 milliards de mètres cubes (par comparaison, la consommation de gaz de Paris a été de 1,15 milliard de mètres cubes pour toute l'année 1987).

Paul « Red » Adair et son équipe ont *été* payés sur la base de 10 000 F par jour (environ 60 000 F de 1988). *Mais l'ensem*ble de l'opération a coûté 36 millions de francs (plus de 200 millions de francs actuels).

L'intervention *sur Piper-Alpha* sera menée selon les même procédures. La différence est qu'il s'agit là surtout de pétrole et que la pression est beaucoup moins forte. Mais travailler sur une plate-forme pose des problèmes de manque de place, et il faut des supports flottants pour les hommes et les énormes quantités de matériels de toute sorte. Une seule chose ne manque pas : l'eau...

YVONNE REBEYROL.

CYCLISME : le Tour de France

Pedro Delgado innocenté par le règlement

Le Tour est joué. Le président du jury des commissaires internationaux a rendu public, jeudi soir 21 juillet, le résultat de la contre-expertise réclamée par l'Espagnol Pedro Delgado, soupçonné de dopage dans l'étape contre la montre de Villars-de-Lans. L'analyse a confirmé la présence dans les urines du coureur de probénécide, un « produit masquant » interdit par le Comité international olympique et par la plupart des fédérations internationales. La probénécide permet, en effet, d'empêcher de déceler la présence dans l'organisme des anabolisants. Toutefois, la probénécide ne figurant pas encore sur les listes des substances interdites par l'Union cycliste internationale, aucune sanction n'a été prise contre le maillot jaune du Tour.

En revanche, le Néerlandais Gert-Jan Theunisse, quatrième de l'épreuve, positif au contrôle antidopage de l'étape de Morzine pour avoir fait usage d'un produit anabolisant, est sanctionné de 10 minutes au classement général, d'une amende de 1 215 francs et d'une suspension d'un mois avec sursis. Vendredi matin, au départ de Clermond-Ferrand, les coureurs ont observé une « grève revendicative » de dix minutes pour protester contre l'organisation des contrôles antidopage sur le Tour de France.

A la suite de ce double verdict, Pedro Delgado est le grand bénéficiaire de l'étape Limoges-Le Puy-de-Dôme, gagnée le 21 juillet par le Danois Johnny Weltz. Troisième après avoir lâché tous ses adversaires dans les derniers hectomètres de côte, l'Espagnol a encore accru son avance, à trois jours de l'arrivée à Paris.

Le spectacle continue

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Comme l'Alpe-d'Huez, le Vercors, Guzet-Neige et Luz-Ardiden, le puy de Dôme a confirmé la supériorité de Pedro Delgado. Un Delgado égal à lui-même qui a distancé ses principaux adversaires pour s'octroyer la troisième place derrière Weltz et Golz, échappés depuis 120 kilomètres, avec une avance supérieure à dix minutes. Le meilleur coureur du peloton n'a pas gagné au sommet de la montagne clermontoise ; en revanche, il a escaladé l'obstacle plus rapidement que tous les autres. Il a, en effet, repris cinq minutes aux hommes de tête au cours des cinq derniers kilomètres et cinquante-deux secondes supplémentaires à Rooks. Son rival le plus coriace, à défaut d'être le plus menaçant, fut une fois encore Theunisse, mais celui-ci s'est battu pour rien, étant donné qu'il a écopé d'une pénalisation de dix minutes pour dopage à la suite d'un contrôle effectué à Morzine.

De cette ascension du puy de Dôme survenant alors que la cause était entendue, on retiendra le match Boyer-Pensec pour la place de premier Français et le fléchissement irrémédiable de Luis Herrera. Le grimpeur colombien, dont beaucoup faisaient leur favori à l'entrée des Alpes, paie manifestement les efforts qu'il a produits sur le plat. On l'attendait dans les cols, mais ce tour était à la fois trop dur et trop long pour une cylindrée de son calibre. Pour reprendre la formule de Bernard Thévenet, authentique athlète du vélo qui remporta deux fois le Tour de France : *« Quand on pèse 48 kgs et qu'on a tenu dix jours à 44 de moyenne, il est difficile d'éviter le naufrage ».*

Les esprits curieux qui voulaient comparer les moyennes de l'étape Ruelle-Limoges commune aux hommes et aux femmes auraient dû déclencher le chronomètre au pied du puy de Dôme. Maria Cannins et Jeannie Longo l'ont gravi à une telle allure qu'elles auraient probablement laissé derrière elles un grand nombre de concurrents masculins. Désormais, la championne française a virtuellement course gagnée.

Quand à Delgado, il abordera les dernières étapes avec une sérénité et une confiance qui, à vrai dire, ne l'avaient jamais abandonné.

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

TOUR DE FRANCE
Dix-neuvième étape :
Limoges-Puy-de-Dôme
(188 kilomètres)

1. Weltz (Dan.), 5 h 14 min 34 s ; 2. Golz (RFA), à 43 s ; 3. Delgado (Esp.), à 5 min 25 s.

Classement général. – 1. Delgado (Esp.), 72 h 29 min 49 s ; 2. Rooks (PB), à 4 min 58 s ; 3. Parra (Col.), à 7 min 18 s ; 4. Bauer (Can.), à 9 min 48 s ; 5. Boyer (Fr.), à 10 min 42 s.

TOUR FÉMININ
Dixième étape :
Giat-Puy-de-Dôme
(61,5 kilomètres)

1. Canins (It.), 1 h 55 min 7 s ; 2. Longo (Fr.), à 15 s ; 3. Gould (Aust.), à 1 min 29 s.

Classement général. – 1. Longo (Fr.), 18 h 58 min 52 s ; 2. Canins (It.), à 1 min 20 s ; 3. Hepple (Aust.), à 13 min 4 s.

Beau masque

Deux éléments nouveaux et importants permettent aujourd'hui de mieux saisir la nature, la portée et les conséquences à venir de l'affaire Delgado. Il apparaît en effet que si le champion espagnol a bien été reconnu comme « positif » à partir du dosage effectué sur ses urines prélevées au terme de l'étape de Villard-de-Lans, cette positivité *n'a pas été prise en* compte par l'Union cycliste internationale (UCI), qui ne compte pas les probénécides au nombre des substances interdites.

Le laboratoire national antidopage (Laboratoire Lafarge, de Clichy) est le seul habilité en France à pratiquer les contrôles officiels, parce qu'officiellement habilité par le Comité international olympique. C'est sans doute à ce titre que la recherche des substances dopantes s'est effectuée sur la base de la réglementation du Comité international olympique, qui a, depuis quelques mois seulement, ajouté *« les produits masquants de type probénécides »* à la longue liste des produits considérés comme étant dopants, une modification adoptée en vue des prochains Jeux olympiques de Séoul. Or il apparaît aujourd'hui que l'Union cycliste internationale, qui est responsable du contrôle antidopage pour le Tour de France, n'a pas encore adopté cet ajout à la liste des substances qu'elle considère, elle, comme dopantes.

Ainsi, Pedro Delgado serait « positif » vis-à-vis de la réglementation du Comité international olympique, mais « négatif » aux yeux de l'Union cycliste internationale, qui précise qu'elle n'adoptera les règles du CIO que dans quelques mois. On comprend mieux, dès lors, l'embarras des responsables du Tour de France et des autorités cyclistes, l'incompréhension du champion espagnol, persuadé de sa bonne foi et la colère de beaucoup de ceux qui, directement impliqués dans cette affaire, en veulent à la presse d'avoir révélé la « positivité ». Reste le fond de l'affaire. Pourquoi l'UCI se refuse-t-elle à prendre en compte un produit masquant l'utilisation des anabolisants, alors que l'utilisation de cette substance constitue le meilleur symptôme biologique indirect d'un dopage réel ? Un dopage d'autant plus volontaire qu'on cherche précisément à le camoufler ? Comment croire que les « prescripteurs » de ces produits ne cherchent pas consciemment à tricher avec la réglementation en vigueur, et quel crédit peut-on raisonnablement apporter aux professions de foi, des coureurs ou des soigneurs, qui vont expliquant que l'on ne peut pas parler de « positivité » dans le cas de Delgado dans la seule mesure où le produit masquant n'est pas – encore – prohibé officiellement ?

Si personne ne conteste l'authenticité des efforts auxquels se soumettent les champions cyclistes et si l'on peut comprendre combien il est illusoire de vouloir lutter avec succès contre toute forme de soutien psychologique ou médicamenteux des coureurs la découverte fortuite à l'occasion du Tour 88 de la tartuferie du plus grand nombre des responsables nationaux ou internationaux du cyclisme ternira à n'en pas douter de manière grave et durable l'image d'un sport parmi les plus populaires.

JEAN-YVES NAU.

Eprouvettes à l'épreuve

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Du départ de Limoges à l'arrivée à Clermont-Ferrand, une seule préoccupation agitait suiveurs et coureurs, peu enclins à se livrer à des performances après trois semaines de dur labeur. Tous voulaient connaître le résultat de la contre-expertise demandée au laboratoire parisien Lafarge.

Tout au long de la journée, des coureurs avaient exprimé leur point de vue sur cette navrante affaire. Alors que Dominique Arnaud, le vieux routier compagnon d'équipe de l'accusé, affirmait qu'il voulait aider *« ce grand seigneur injustement sali »*, le jeune Eric Boyer, de l'équipe Système U, constatait : *« Il a pris un gros risque, il a triché et il a perdu. »* Opposition entre rivaux, opposition entre coureurs de générations différentes.

Le petit Philippe Casado résumait la situation en assurant que *« dans deux ou trois ans toutes ces pratiques auront disparu »*. Bel optimisme d'un « coursier », ainsi qu'il se désigne lui-même, convaincu qu'il peut encore bousculer des habitudes fortement enracinées dans le milieu.

Les commentateurs de la chaîne espagnole TVE se voulaient rassurants. Ils avaient rencontré le secrétaire d'Etat aux sports de leur pays, venu spécialement à Limoges pour calmer la tension, et surtout la vedette de Ségovie. Ils prétendaient que *« tout allait s'arranger sans problème »*. Mais l'attente se poursuivait. A 20 heures, Xavier Louy, le directeur de la Société du Tour de France, annonçait qu'il n'avait pas vu le président et qu'il ne savait rien.

La grande épreuve vivait des moments de cafouillage peu dignes de sa réputation. Finalement, après de longues délibérations, le jury de l'Union cycliste internationale (UCI) faisait son apparition pour annoncer tout et son contraire. *« La contre-expertise confirme les résultats du premier examen, à savoir la présence de probénécide. Mais ce produit ne figure pas sur la liste des subStances interdites par l'UCI. »* Fort de cette explication, Mario Precce précise même, pour ceux qui ne saisissent pas toutes les subtilités des instances du cyclisme, que, *« ce produit n'étant pas interdit à ce jour, il ne saurait être question de sanctionner le coureur Pedro Delgado ».*

Voilà donc le maillot jaune lavé officiellement de tout soupçon après deux analyses révélant la présence d'une substance interdite par le Comité international olympique.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand prix d'Allemagne de formule 1. – Dimanche 24 juillet à Hockenheim. (TF 1 à 14 h 25).

Cyclisme

Tour de France. – Jusqu'au dimanche 24 juillet. (A 2, le 23 à 16 h et le 24 à 15 h 05).

Football

Championnat de France. – Deuxième journée, samedi 23 juillet. Troisième journée, mercredi 27, sauf Bordeaux-Montpellier (Canal +, le 26 à 20 h 05).

Golf

Open de Paris. Jusqu'au samedi 23 juillet à La Boulie (Canal +, le 23 à 16 h 50).

Motocyclisme

Grand Prix de France de vitesse. – Dimanche 24 juillet au Castellet (Var).

Sports équestres

CSIO de Stockholm. – Jusqu'au dimanche 24 juillet.

CSI de Royan. – Jusqu'au lundi 25 juillet.

Tennis

Coupe Davis. – Demi-finales : RFA-Yougoslavie à Dortmund et Suède-France à Baastad (La Cinq, samedi 23 à 14 h 15 et le 24 à 12 h 10).

Tournoi féminin d'Aix-en-Provence. – Jusqu'au dimanche 24 juillet (FR 3, le 24 à 16 h).

Voile

Course du « Figaro ». – Jusqu'au jeudi 4 août.

Tour de France. – Jusqu'au dimanche 14 août.

Volley-ball

Tournoi de France. – Jusqu'au dimanche 24 juillet à Cannes (FR 3, Argentine-Brésil, le 23 à 14 h et France-Corée du Sud, le 24 à 15 h 30).

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de France

Christian Sarron enfourche à l'américaine

Le Grand Prix de France de motocyclisme se déroulera le dimanche 24 juillet sur le circuit Paul-Ricard du Castellet. Cette onzième épreuve du championnat du monde pourrait sourire aux frères Sarron, auteurs de belles performances au dernier Grand Prix de Yougoslavie. Dominique Sarron s'y était classé troisième en 250 centimètres cubes. Christian avait terminé deuxième en 500 centimètres cubes après avoir obtenu sa quatrième pole-position consécutive aux essais de qualification. Certains laissent entendre qu'un nouveau Sarron apparaît. Lui, concède simplement qu'il s'adapte, qu'il mûrit plus qu'il ne change.

LE CASTELLET
de notre envoyé spécial

La carrière de Christian Sarron est une longue course tranquille. A trente-trois ans, le pilote de l'écurie Yamaha-Gauloises blondes figure parmi les aînés du Continental Circus, cette caravane des meilleurs motards du monde qui a installé son bivouac sur le circuit du Castellet dès le mercredi 20 juillet. Il a franchi régulièrement les étapes qui mènent au sommet. Première victoire en 250 centimètres cubes au Grand Prix d'Allemagne à Hockenheim en 1977 ; champion du monde des 250 centimètres cubes en 1984 ; première et seule victoire à ce jour en 500 centimètres cubes au Grand Prix d'Allemagne en 1985.

Malgré deux saisons (1986-1987) relativement décevantes, c'est une progression sans à-coups qui l'a placé parmi les meilleurs. Aussi s'est-il étonné du tapage fait autour de sa *« nouvelle façon de piloter »*. Certains ont cru voir un tournant dans une trajectoire rectiligne là où il ne parle que d'une inflexion.

A l'image des pilotes américains, pionniers de ce nouveau style, Christian Sarron se déhanche dans les virages. Son bassin quitte l'alignement de la moto quand celle-ci se penche et ne le retrouve qu'une fois la machine redressée. *« Dans les grandes courbes, je ne me déhanche pas afin de conserver un maximum de précision dans ma trajectoire,* précise le pilote de Yamaha. *Dans les virages serrés, je ne suis toujours pas certain que cela améliore les performances. En revanche, cela apporte un plus indéniable dans le domaine de la sécurité. La moto se relève plus vite au moment de l'accélération. On contrôle la glissade. Jusque-là, on la subissait et on virait toujours à la limite de l'adhérence. »*

Christian Sarron reconnaît donc qu'il a modifié par petites touches son style. A son âge, certains se demandent si c'est bien raisonnable. *« J'ai appris à piloter instinctivement, je me suis débrouillé seul à mes débuts,* explique-t-il. *Et je n'ai jamais prétendu avoir la science infuse. Maintenant, je me déhanche naturellement. 1987 m'a servi d'année de transition marquée par plusieurs chutes. Ma fiabilité en course reste mon point faible. »*

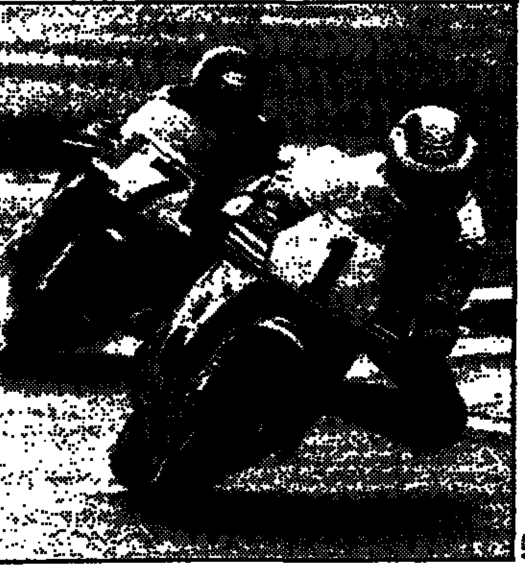
Enfin une constante chez lui. Trois fois cette saison, il est allé goûter l'herbe ou tâter les barrières de protection qui entourent la piste. De ce côté-là, la métamorphose n'est guère probante. Mais l'impression est trompeuse. *« Je n'ai pas commis d'erreurs sur des attaques. Je travaille beaucoup les trajectoires. J'utilise plus de largeur de piste que mes adversaires. Et il suffit d'un instant de déconcentration pour que je heurte une bordure comme en Autriche ou que je glisse sur une bande blanche comme en Belgique. »*

La voix douce, le regard aussi bleu que sa moto, l'ancien champion des 250 centimètres cubes évoque alors ce monde de la vitesse qui, lui, a changé au point que tout relâchement se paie. *« Les machines sont plus fiables. Elles roulent en surrégime continuellement. Et cependant, il ne faut plus compter sur un incident mécanique pour gagner des places. Physiquement, les Grands Prix sont de plus en plus éprouvants. Il y a quelques années, on pouvait se caler contre le dosseret pendant les accélérations. Aujourd'hui, on pose à peine les fesses sur la selle, on s'appuie essentiellement sur les jambes et les bras. »*

Faire travailler les bons muscles

L'aîné des Sarron a donc adapté son programme hivernal aux nouvelles exigences de la conduite en 500 centimètres cubes. *« Rien ne sert de passer des heures dans une salle si l'on ne fait pas travailler les bons muscles. »* L'Auvergnat a opté pour le ski de fond, sport complet, et pour l'enduro, histoire de ne pas perdre la main.

Affûté par cette préparation, appuyé par une équipe qui exploite au mieux les moyens mis à sa disposition, il prend de l'assurance. Actuellement cinquième du championnat du monde avec des podiums en Allemagne, aux Pays-Bas et en Yougoslavie, il n'égale pas encore sa performance de 1985, où seuls les Américains Spencer et Lawson l'avaient devancé au classement général des pilotes. Il ne s'en inquiète pas. Rome ne s'est pas faite en un jour. *« A Rijeka, j'étais derrière Wayne Gardner. Mais je roulais aussi vite. J'ai même battu le record du Tour. Et j'ai préféré assurer une deuxième place sur un circuit où il est difficile de dépasser en vue du Grand Prix de France. »*



Christian Sarron (n° 7) a affirmé ses nouvelles ambitions en terminant deuxième du Grand Prix de Yougoslavie, dans les roues de l'Australien Wayne Gardner, le champion du monde. AFP.

Le Français ne nourrit plus de complexes vis-à-vis des pilotes américains. *« Eux sont persuadés, chacun dans leur coin, d'être le meilleur quand ils arrivent sur la grille de départ. En ce moment, je suis bien dans ma tête. Je ne m'imagine pas rencontrer des problèmes. »*

Plus « américain » dans le style comme dans l'état d'esprit, le Christian Sarron formule améliorée plutôt que nouvelle formule achève sa gestation. *« Si 1988 se termine comme je l'entends, je pourrai me permettre de plus grandes ambitions en 1989. Quand je suis arrivé en 500 centimètres cubes, je n'aurais jamais pensé être champion du monde. Maintenant, il m'arrive de douter. »*

THIERRY CERINATO.

● **Accident mortel.** – Un accident de side-car a endeuillé, le jeudi 21 juillet, les premiers essais libres du Grand Prix de France motocycliste au Castellet. Le pilote Alfred Heck, un Allemand de l'Ouest âgé de quarante-trois ans, a été tué. Son passager, Andreas Racke, est grièvement blessé.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 juillet

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Lyon-Nice. **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Spécial Menuhin ; Costume de requin ; Séquence émotion ; Sur le tournage du film *le Grand Bleu* ; Les quatre coins du monde. **23.35 Téléfilm : Au bon beurre.** D'Edouard Molinaro. Avec Roger Hanin, Andréa Ferréol, Jean-Claude Dauphin, Christine Pascal (1re partie.) **1.00 Journal et la Bourse. 1.20 Magazine : Minuit sport. 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.45 Documentaire : Histoire de la vie. 3.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 4.05 Documentaire : L'équipe Cousteau en Amazonie. 4.55 Musique. 5.25 Documentaire : Histoires naturelles. 6.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.45 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La Camorra, règlement de comptes à Naples. De Steno, avec Sophie Duez, Claudio Amendola, Marcel Bozzuffi, Carlo Giuffré (dernier épisode). **21.35 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Faits divers sanglants », sont invités : Pascal Basset-Chercot *(Baby blues)*, Enki Bilal et Pierre Christin *(Cœurs sanglants et autres faits divers)*, Ludovic Janvier *(Monstre, va)*, Pierre Vilbreau *(l'Indiscrétion)*, Jean-François Josselin, qui parlera du dernier livre de P.D. James *(Une jolie meurtrière)* et de celui de Ruth Rendell *(l'Eté de Trapelune)*. Monique Lebailly, qui présente le livre de Pierre-François Lacenaire *(l'Instant)*. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : l'Arrangement.** Film américain d'Elia Kazan (1969). Avec Kirk Douglas, Faye Dunaway, Deborah Kerr, Richard Boone (v.o.). **1.10 Le journal du Tour.**

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (3e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. L'île des requins géants, un reportage de Claude Rives et Erwan Quemere ; Souvenirs de vacances, un reportage de Philippe Vilamitjana et Guy Nevers. **22.15 Journal. ▶ 22.40 Feuilleton : L'amour du métier.** D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon, Stéphane Goiraud, Fernand Sardou, Tsilla Chelton (1er épisode). **23.30 Musiques, musique.** Spécial Beethoven. Thème et variations du Trio opus 11 (texte de Rabelais, Fay ce que vouldras, lu par Fabrice Luchini), par Pierre Strauch, violoncelle, Alain Damiens, clarinette, Pierre-Laurent Aimard, piano. **23.40 Volley-ball.** Tournoi de Cannes.

CANAL PLUS

20.31 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : les Demoiselles de Rochefort ■■■ Film français de Jacques Demy (1966). Avec Françoise Dorléac, Catherine Deneuve, Danièle Darrieux, George Chakiris. **23.15 Flash d'informations. 23.20 Golf.** Open de Paris. **1.20 Cinéma : la Théorie des dominos ■** Film américain de Stanley Kramer (1977). **2.55 Cinéma : Dément □** Film américain de Jack Sholder (1982). **4.30 Téléfilm : Pureté meurtrière. 6.00 Série : Ray Bradbury présente. 6.25 Documentaire : Animaux du soleil.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtre sous les tropiques. De John Erman, avec Lee Remick, Ronald Pickup, Jack Thompson. **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Tennis : Coupe Davis** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 2.00 Tennis : Coupe Davis** (suite). Horaires non communiqués en raison du match. **Journal de la nuit. Série : Matlock. La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **Bob Morane** (rediff.). **Vive la vie !** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.15 Magazine : Ciné 6. 22.30 Cinéma : les Fleurs du soleil ■ Film italien de Vittorio De Sica (1970). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni. **0.20 Six minutes d'informations. 0.30 Magazine : Charmes** (rediff.). **1.00 Téléfilm : La mort d'un guide.** De Jacques Ertaud, avec Pierre Rousseau, Georges Claisse, Victor Lanoux. **2.40 Musique : Boulevard des clips. 3.50 Magazine : Carabine FM. 4.20 Téléfilm : La mort d'un guide** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Roland Dubillard, le rire aux larmes. **21.30 Musique : Black and blue.** Bird : le film de Clint Eastwood. **22.40 Nuits magnétiques.** Voyages au bout de la nuit, SIDA juillet 1988. 4. Peurs, troubles et fantasmes. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. La parole de Pier Paolo Pasolini. Morricone, Pasolini, Vivaldi, Bach, Bussotti, et musique traditionnelle du Japon. **21.30 Concert** (donné le 18 juillet) : Zigeunerlieder, op. 103, de Brahms ; Lélio, Tristia (Trois pièces pour chœur et orchestre, op. 18), Sara la baigneuse (Ballade pour chœur et piano, op. 11), Hélène (Ballade pour chœur et piano), Le Trébuchet (Mélodie pour soprano et alto avec accompagnement de piano, op. 12), de Berlioz, par le Chœur de l'Orchestre national de Lyon, dir. Bernard Tetu ; sol. : Noël Lee, piano. **0.15 Jazz, par Xavier Prévost.**

Samedi 23 juillet

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. La bataille du beaufort. **13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Evry. 15.50 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis. 18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.28 Tapis vert et Loto. 20.35 Variétés : Oh ! Coco l'été chaud.** Emission présentée par Stéphane Collaro du camping Kon-Tiki, à Saint-Tropez. Avec Chantal Goya, Claudia Colona, Bertignac et Les Visiteurs, Muriel Dacq, Gérard Blanchard. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. ▶ 22.55 Série : L'heure Simenon.** La maison du canal, de Joseph Rusnak, avec Mathilda May, Jobias Hoesl. **23.55 Journal et météo. 0.10 Série : Les incorruptibles. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Magazine : Sirocco. 2.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.50 Documentaire : Histoire de la vie. 3.45 Documentaire : Histoire des inventions. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 5.05 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Série : Les mystères de l'Ouest. 14.05 Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro à Crozon-Norgat. Avec Gloria Lasso, Le quart d'heure américain, Luna Parker, Liane Foly. **15.00 Magazine : Sport été.** Automobile : Grand Prix de formule 1 à Hockenheim ; Cyclisme : Tour de France (21e étape) ; Magazine : A chacun son Tour. **17.35 Série : Les deux font la paire. 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Le grand échiquier.** Emission présentée par Jacques Chancel. La longue marche de Mireille Mathieu. Avec l'Orchestre des Concerts Colonne, dirigé par Jean Claudric ; la Chorale de Radio-France ; les Chœurs d'Asnières ; la pianiste Jeanine Reiss ; Eve Ruggieri ; Ruggero Raimondi ; Charles Aznavour ; Slava Rostropovitch ; Francis Lai. **22.53 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **22.55 Feuilleton : L'amour en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz (4e épisode). **23.50 Les enfants du rock.** Al Green, Joe Cocker, Jonathan Butler, Freddie Jackson, Ashford and Simpson, Nathalie Cole, Salt'n Pepa, Derek B., Chubby Checker, Stevie Wonder... à Wembley. **0.50 Journal. 0.55 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs vacances. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Les folies de Mickey, Pluto soldat, Donald visite le Grand Canyon, Les profs sont comme tout le monde, Le vieux roi Cole. **18.00 Feuilleton : Diligence Express. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.01 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. Invité : David Hallyday. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode de la série Super-flics. **21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Marthe Villalonga. **22.30 Musicales.** Emission d'Alain Duault. Beethoven : D'un siècle à l'autre. A perfido, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dirigé par Ricardo Chailly ; Triple concerto pour piano, violon et violoncelle, par Myung Whun Chung (piano), Kyung Wha Chung (violon), Myung Wah Chung (violoncelle). **23.30 Magazine : Sports 3.**

CANAL PLUS

13.05 Série : O'Hara. 14.00 Téléfilm : Le crime de la passion. De Larry Elikann, avec Richard Crenna, Karen Young, Terry Tweed. **15.35 Série : Flic à tout faire. 16.00 Série : A chacun sa vérité. 16.25 Série : La malédiction du loup-garou. 16.50 Golf : Open de Paris. 19.00 Bandes annonces cinéma dans les salles. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Téléfilm : La traque infernale.** De Howard Rubie, avec John Waters, Elizabeth Alexander. **22.00 Les super samedis soirs. 23.10 Flash d'informations. 23.15 Cinéma : la Bonne □** Film franco-italien de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guérin, Katrine Michelsen. **0.35 Cinéma : Cul-de-sac ■■** Comédie anglaise de Roman Polanski (1966). Avec Françoise Dorléac, Lionel Stander, Jacqueline Bisset (v.o.). **2.20 Cinéma : Shanghai surprise ■** Film américain de Jim Godard (1986). Avec Sean Penn, Madonna, Paul Freeman, Richard Griffiths. **3.55 Cinéma : Histoire d'O, no 2 □** Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey, Manuel de Blas, Rosa Valenty. **5.40 Série : Bergerac.**

LA 5

13.15 Le best off. 13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.15 Tennis : Coupe Davis.** La durée du match étant inconnue, l'horaire de la série Shérif, fais-moi peur n'est pas précisé. **Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Voyage de la peur.** De D. Mann, avec Sam Waterston, Yvette Mimieux. **22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.20 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Télé-Matches** (suite). **0.25 Tennis : Coupe Davis** (rediff.). Horaires non communiqués en raison du match. **La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **Bob Morane** (rediff.). **Vive la vie !** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. Une vieille histoire. **14.00 Téléfilm : La mort d'un guide** (rediff.). **15.40 Zap 6. 16.00 Variétés : Skydance.** Invités : Louis Feron, Gipsy Kings, Nathalie et Les souillons, David Coven. **16.35 Hit, hit, hit, hourra ! 16.45 Téléfilm : Chasse tragique** (rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Le clan des Sackett.** De Robert Totten, avec Jeff Osterhage, Sam Elliot (1re partie). *Les trois frères Sackett affrontent le clan des Bigalow.* **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Le bagarreur.** De David Lowell Rich, avec Gregory Harrison, Pat Hingle. **22.10 Téléfilm : Tant qu'il y aura des hommes.** De Ron Satlof, avec Natalie Wood, William Devane, Kim Bassinger (2e partie). **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Sexy clip. 0.20 Magazine : Turbo.** Spécial Mercedes-BMW. **0.30 Téléfilm : Le chien.** De François Chalais, avec Alain Delon. **1.30 Musique : Boulevard des clips. 4.30 Magazine : Carabine FM. 5.00 Téléfilm : Le chien** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jo Fitchett, journaliste américain. **20.45 Dramatique :** W ou le souvenir d'enfance, de Georges Perec. Retransmis depuis le Festival d'Avignon. **22.35 Musique : Coda.** Le Tombeau d'Achille : troisième partie de la tragédie d'Euripide Les Troyennes, sur une musique de Giovanni Marini. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 La naissance du drame Oberto. Conte di San Bonifacio (acte I, scène 4) ; Nabucco (acte III, scène 3) ; I due Foscari (acte I, scène 4) ; Luisa Miller (acte III, scène 1). **21.30 Concert** (donné le 22 juillet à la cour Jacques-Cœur) : Giovanna d'Arco, opéra en trois actes de Verdi, par l'Orchestre philharmonique régional de Montpellier-Languedoc-Roussillon, le Chœur Orfeo Catala et le Chœur de l'Opéra de Montpellier, dir. Cyril Diederich ; sol. : Lucia Aliberti, Lando Bartolini, Matteo Manuguerra, Guy Flechter. **0.10 Solitude.**

Audience TV du 21 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	29.7	Santa-Barbara 11.5	Actual. région. 7.8	Actual. région. 4.7	Top 50 1.6	Homme 3 mill. 3.6	Hulk 1.6
19 h 45	34.9	Roue fortune 13.5	Journal Tour 10.9	Actual. région. 3.1	Stalag 13 0.5	Homme 3 mill. 6.3	Hulk 1.0
20 h 16	44.3	Journal 14.1	Journal 18.2	La classe 6.3	Starquizz 1.0	Journal 3.1	Chacun chez soi 2.1
20 h 55	50.5	Vent moissons 18.2	Vera Cruz 20.8	Opérat. Scorpio 8.3	Coup de grâce 0.5	Amour cavale 4.7	Qui a tué ? 1.0
22 h 8	44.8	Sacrée gend... 13.5	Vera Cruz 21.9	Opérat. Scorpio 3.1	Flash 0.5	Amour cavale 5.2	Qui a tué ? 1.6
22 h 44	31.8	Sacrée gend... 15.1	Edit. spéciale 7.3	Océaniques 2.1	La Théorie... 0.5	Loi Los Angeles 4.7	Cagney et Lacey 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 24 juillet

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Magazine présenté par Jean Offredo. **8.00 Météo. 8.05 Dessins animés.** Candy ; Maskman ; Bioman ; Les chevaliers du zodiaque. **9.10 Variétés : Jacky show. 9.30 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.10 Variétés : Oh ! les filles. 14.25 Automobile : Grand Prix de formule 1 à Hockenheim** (Allemagne). **15.25 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.35 Automobile : Grand Prix de formule 1 à Hockenheim** (suite). **16.30 Variétés : Oh ! les filles** (suite). **17.15 Jeu : Le juste prix. 17.50 Série : Mac Millan. 19.05 Série : Pour l'amour du risque. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : les Oiseaux ■■■** Film américain d'Alfred Hitchcock (1963). Avec Tippi Hedren, Rod Taylor, Jessica Tandy, Suzanne Pleshette. *Pourquoi les oiseaux, petits et grands, se mettent-ils à attaquer les habitants d'un village de Californie ? Est-ce à cause de la présence de la riche et futile Mélanie Daniels ? Chez Hitchcock, les femmes ont toujours quelque chose à se faire pardonner, à expier. Renchérissant sur une nouvelle fantastique de Daphné du Maurier, il a réalisé un film où l'angoisse vient d'une agression inattendue, où la fable philosophique se greffe sur une histoire d'amour et de rédemption morale dans une maison assiégée. Les effets spéciaux sont d'un réalisme hallucinant.* **22.25 Magazine : Sport dimanche soir. 23.10 Journal et météo. 23.25 Documentaire : Le Louvre. 0.20 Musique : Debussy et ses héritiers. 1.20 Documentaire : Histoire de la vie. 2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.35 Haroun Tazieff raconte sa Terre. 3.30 Documentaire : Histoire du rire. 4.20 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée depuis la chapelle des sœurs de l'Assomption à Paris. **12.05 Jeu : La spirale fantastique. 13.00 Journal et météo. 13.18 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **13.20 Série : Starman. 14.10 Série : Alf** (rediff.). **14.35 Magazine : Superstar.** Présenté par Béatrice Wachsberger. Invités : Raquel Welch, Thierry Lhermitte, Isabella Rossellini. **15.05 Magazine : Sports été.** Cyclisme : Tour de France (22e étape : Nemours-Paris). **18.30 Magazine : Stade 2.** Auto : Grand Prix de formule 1 en Allemagne ; Natation : championnat de France ; Golf : Open de Paris ; Tennis : Coupe Davis ; Canoë-kayak ; Moto : Grand Prix Paul-Ricard, Grand Prix San-Marin ; Football : championnat de France ; Cyclisme. **19.30 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Perry Mason.** Meurtre à l'archevêché, de Ron Satlof, avec Raymond Burr. *Un prêtre est assassiné. Une nonne est accusée... mais est-elle vraiment coupable ?* **22.13 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **22.15 Documentaire : L'Allemagne change-t-elle de peau ?** D'Hubert Knapp. 3. Finale. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Documentaire : Répertoires.** Scott Ross interprète les cinq premières sonates de Scarlatti. **23.55 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

9.30 Amuse 3. Les recettes de Gil et Julie ; Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Pecos Bill. **10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** Natation : Championnat interzone, en direct de Caen ; Volley-ball : Tournoi de Cannes ; Tennis féminin à Aix-en-Provence. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Beau temps, mais neigeux en fin de journée, de Patrick Jan. **17.30 Amuse 3.** Les aventures de Kiko ; Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** L'étincelle (2e partie). **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Wayne and Shuster.** L'humour de deux comiques canadiens. **20.30 Variétés : Embarquement immédiat pour la Tunisie.** Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. Avec Jean-Claude Brialy, Michel Boujenah, Sapho, Patrick Bruel, Catherine Lara, Marie Laforêt, Alain Chamfort, Jane Birkin, Louis Chedid, Blues Trottoir. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tom et Jerry. ▶ 22.30 Cinéma : Un coin tranquille à la campagne ■■** Film italo-français d'Elio Petri (1968). Avec Franco Nero, Vanessa Redgrave, Georges Geret, Gabriella Grimaldi, Madeleine Damien (v.o.). *Un peintre milanais, qui vit sous l'emprise de sa femme et a perdu l'inspiration, s'installe dans une villa isolée à la campagne. Une jeune fille, morte à dix-sept ans, surgit de ses souvenirs. Elio Petri, détaché du néo-réalisme, a exploré l'imaginaire de son personnage, mis en scène des images mentales et les manifestations d'une obsession. Ce film fut méconnu. Il n'a jamais été présenté à la télévision.* **0.25 Nocturnes.** Conte de fées opus 132 no 3, texte de Rimbaud, musique de Schumann, par Catherine Collard, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart ; Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon. **9.10 Cinéma : Ecrit dans le sang ■** Film canadien d'Usama Rawi (1986), avec Rita Tushingham, Jackie Burroughs, Ross Petty. **10.45 Cinéma : Short Circuit □** Film américain de John Badham (1985), avec Ally Sheedy, Steve Guttenberg, Fisher Stevens. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : O'Hara. 14.00 Le monde du sport. 14.50 Téléfilm : Un matin, une vie.** De Danièle J. Suissa, avec Bruno Doyon, Kerrie Keane. **16.40 Documentaire : Animaux du soleil.** Hippos à la souille. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Amigo, mon colt a deux mots à te dire ■** Film italo-franco-espagnol de Maurizio Lucidi (1972). Avec Bud Spencer, Jack Palance, Dany Saval. *Un joyeux garçon, voleur de chevaux, est poursuivi par un homme qui, pour venter l'honneur de sa sœur, veut l'obliger à l'épouser et le tuer après. Péripéties comiques et bagarres homériques. Parodie réussie de western à l'italienne.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Equus ■** Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely. *Un adolescent, qui a crevé les yeux de six chevaux appartenant au manège où il travaillait, est confié à un psychiatre pour une « enquête mentale ». Adaptation d'une pièce de Peter Shaffer qui eut beaucoup de succès. Matérialisation de pulsions refoulées, scènes oniriques, univers de mysticisme et d'érotisme ; les images sont souvent maladroites. L'intérêt vient des acteurs.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Ray Bradbury présente. 23.15 Cinéma : Irena et les Ombres ■** Film français d'Alain Robak (1986). Avec Farid Chopel, Denise Virieux, Christian Rauth. **0.40 Cinéma : Dément □** Film américain de Jack Sholder (1982). Avec Jack Palance, Donald Pleasance, Martin Landau. **2.10 Magazine : tubes et transistors.**

LA 5

5.00 Le journal permanent. 8.00 Embrasse-moi, Lucile (rediff.). **8.25 Dans les Alpes avec Annette. 9.15 Emi magique. 10.05 Top nuggets. 10.30 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **11.20 Série : L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **12.10 Tennis : Coupe Davis. 13.00 Journal. 13.30 Tennis : Coupe Davis** (suite). La durée du match n'étant pas connue, les horaires des séries qui suivent ne sont pas précisés. **Série : La loi de Los Angeles** (rediff.). **Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.35 Boulevard Bouvard. 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : le Dragon tatoué □** Film chinois de Lo Wei (1979), avec Wang Yu, Sam Hui. *Les aventures languissantes d'un jeune homme qui pratique le kung-fu. Quand serons-nous débarrassés de ces productions débiles ?* **22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Tennis : Coupe Davis** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis : Coupe Davis** (suite). Horaires non communiqués en raison du match. **Le journal de la nuit. L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). **Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **Boulevard Bouvard** (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. Météo ; Horoscope ; Initiation au tarot ; Voyance. **8.00 Magazine : Carabine FM** (rediff.). **8.30 Feuilleton : Belle et Sébastien.** La veille de Noël (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** (rediff.). **10.55 Dessins animés : Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Feuilleton : Belle et Sébastien.** Le jour de Noël. **11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.25 Info-consommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Le guérisseur. **13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 14.00 Téléfilm : Le chien** (rediff.). **15.00 Variétés : Hexagone.** Toute l'histoire de la chanson des années 60 à nos jours. **16.15 Hit, hit, hit, hourra ! 16.25 Téléfilm : Tant qu'il y aura des hommes** (2e partie, rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Téléfilm : Le bagarreur** (rediff.). **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi.** Un piano encombrant. **20.30 Téléfilm : Haute sécurité.** De Jack Starett avec Lee Van Cleef, Tony Musante. *Le témoin à un procès et sa famille sont en danger. La police prend des mesures.* **21.40 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **21.50 Téléfilm : Le clan des Sackett.** 1re partie (rediff.). **23.15 Documentaire : A propos d'Emmanuelle.** D'André Halimi. **0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Magazine : Charmes. 0.45 Concert.** Antonio Lauro et Anonymus Brass, guitaristes. **1.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : Mauregard. 3.25 Série : La ligne de démarcation.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. 22.35 Musique : Le concert. Micromegas, opéra de Paul Mefano, d'après le conte de Voltaire. **0.50 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert. Poème de l'amour et de la mer, de Chausson, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Armin Jordan ; sol. : Jessye Norman, soprano. **21.00 Concert** (donné ce jour à Aix-en-Provence) : La création, de Haydn, par l'English Chamber Orchestra et le London Oriana Choir, dir. Christian Thielemann. **0.15 Jazz,** par Xavier Prévost. Félix Slovacek Sextet (Tchécoslovaquie) ; Jean-Marie Machado Trio (France).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61



Le Monde
SANS VISA

La Côte-d'Ivoire qui expose sa vie quotidienne au Centre Pompidou jusqu'au 29 août est une république parsemée de... royaumes. A Bettié, quand Koumi danse, les génies parlent.

IAN BERRY / MAGNUM

Loin d'Abidjan, une nuit chez le roi de Bettié

par Jean-Claude Charles

SANS doute est-ce la nuée d'insectes virevoltant devant les phares, tandis que nous entrons dans Bettié, je pense à cette superbe notation de Michel Leiris dans *l'Afrique fantôme* : *« Un clair de lune complètement malsain en même temps que splendide, avec des nuages louches barrant l'astre et une lueur très étendue de marécage sur la mer »* (1).

C'était l'époque – début des années 30 – où un écrivain pouvait se payer le luxe d'une expédition de deux ans, entre Dakar et Djibouti, aux basques d'une mission ethnologique. L'homme pressé d'aujourd'hui ne verra peut-être jamais la lune de Leiris. Il se contentera de quelques moments, de quelques lieux, de quelques rencontres.

Je me souviens de Mariama, Peule du Niger, guérisseuse de rue à Abidjan. Il y en a beaucoup comme elle dans la capitale de la Côte-d'Ivoire. Nomades urbaines, émigrées de nulle part, elles se baladent avec leurs baluchons pleins de secrets : contre les maux de tête, contre les congestions nasales, contre les brûlures d'estomac, contre l'impuissance... *« Dis-moi où t'as mal ? »*

Mariama avait voulu me refiler un truc de médecine traditionnelle pour soigner une maladie dont je ne souffrais pas. Elle portait seize boucles d'oreilles, était très belle et prétendait détenir sa science d'un *« arbre parlant »*. Après tout, pourquoi pas ? Sauf que je n'avais rien. Elle n'a pas insisté. Elle est repartie en souriant, me disant que la prochaine fois que j'aurai quelque chose...

Maintenant, nous sommes loin d'Abidjan. A moins de 200 kilomètres vers le nord, toujours dans le sud-est du pays, au cœur du monde akan. Une heure et demie plus tôt, juste avant la tombée du jour, à peu près au niveau d'Adzopé, bourg d'environ dix-sept mille habitants flanqué de nombreuses exploitations forestières, nous avons quitté la route bitumée. Elle conduit à Abengourou, où siège Bonzou II, roi des Agnis, une des ethnies qui forment le groupe des Akans, peuple venu de l'Est, du Ghana, vers le début du dix-huitième siècle. Implanté, par vagues de migrations liées à divers bouleversements dans le royaume ashanti, au bord du fleuve Comoé. Les Akans sont l'un des quatre grands peuples qui composent aujourd'hui la Côte-d'Ivoire – les autres étant les Krous, les Mandingues et les Sénoufos.

Par la piste de latérite, nous avons avancé dans la forêt, à travers cette dense végétation masquée de temps à autre par les trombes de poussière au passage des grumiers, à travers les parasoliers et les bambous, les plantations de cacao et de café, les termitières fauves et les campements de brousse à cette heure plus ou moins désertés. Jusqu'au fleuve.

En principe, le dernier bac est à 18 h 30. A la vérité, même plus tard, pour peu que votre voiture soit encore visible de l'autre rive, n'importe quel villageois de Bettié se fera un plaisir d'aller chercher le passeur. Il faut dire que peu de touristes vont à Bettié.

Fondé probablement en 1740 par un chef de guerre akan connu sous le nom d'Ebiri Moro, auteur en 1718 d'un raid contre Kumasi, capitale de la puissante confédération ashantie, Bettié est historiquement un royaume à lui tout seul. Un de ces minuscules Etats coutumiers de l'Afrique occidentale, où les lois écrites de la République coexistent avec les lois orales de la société traditionnelle.

De la poudre, des balles et « l'éponge du fusil »

Dans une étude sur *les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux dix-huitième et dix-neuvième siècles*, Claude-Hélène Perrot, historienne et ethnologue, raconte un épisode de l'histoire de ce village qui suffit à rendre compte de la dimension de son passé comme de la mentalité de ses hommes. Où il est question, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, d'une *« guerre victorieuse contre Bettié »* (2).

La cause immédiate de cette guerre serait l'adultère commis par un *asofohene* (chef guerrier) de Alu Ple, roi de Bettié, avec une épouse de Ebe Koao, chef de Bokasso, *asafohene* du roi d'Abengourou. De cette vieille affaire, les villageois d'aujourd'hui donnent une version transmise de génération en génération.

L'*asafohene*, racontent-ils, était le chef d'Akrebi – village situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bettié. *« Il a connu la femme... La femme l'a dénoncé. »* Afin qu'il répare ou demande pardon, une délégation fut envoyée au roi de Bettié. Les gens d'ici en parlent encore comme si c'était hier.

« Pour toute réponse, rapporte Mme Perrot, qui a recueilli, transcrit et traduit de la langue agni ce récit, *Alu Ple leur fit don (aux membres de la délégation) de poudre, de balles et d'étoupe (« l'éponge du fusil ») ; c'est avec cela qu'on chargeait les fusils d'autrefois chaque fois qu'on voulait tirer. Et c'est cela qu'il leur donna »*... Et Sa Majesté de lâcher le mot de Cambronne à l'adresse d'Abengourou, ajoutant : *« Dites-lui que je n'ai rien d'autre pour lui. »*

C'était une très officielle déclaration de guerre. Et la guerre fut.

Me voilà donc, en ce début de la saison des pluies, à la nuit tombée, entrant dans Bettié. Je suis avec Jean-Marie Adiaffi, quarante-sept ans, ancien de l'IDHEC, enseignant la philo à Abidjan, quand il n'écrit pas. Ses deux derniers livres, publiés la même année, lui ont valu le Grand Prix littéraire d'Afrique noire (3).

Adiaffi est né à Bettié. Il appartient à un lignage dont l'histoire se confond avec celle du peuple akan : son frère n'est autre que l'actuel roi de Bettié, Adé Pla.

Qui a lu, au hasard de quelques guides et fictions approximatives, de quelle manière cérémonieuse les monarques du continent noir ont coutume de recevoir les étrangers s'attend évidemment au siège en or, au trésor et tout le tremblement. *« Mon frère est un libre penseur »*, prévient Adiaffi.

Grand, mince, la soixantaine alerte, Adé – ainsi l'appelle tout le monde – nous accueille sous la véranda de sa villa : poignées de main à n'en plus finir. Adiaffi : *« C'est la politesse africaine classique. D'abord vous serrez la main aux gens. Ensuite vous vous asseyez, ils défilent devant vous, vous serrent de nouveau la main. Enfin on vous offre à boire. Il ne vous reste plus qu'à raconter ce qui s'est passé au cours du voyage, en attendant que quelqu'un vienne vous dire où vous allez manger et dormir. N'importe quel touriste peut débarquer dans n'importe quel village africain, sans prévenir, et s'y sentir chez lui, y rester longtemps. A condition de respecter deux ou trois règles essentielles »*... Rires.

Inutile de chercher midi à quatorze heures.

Dans la chaleur moite, l'homme qui s'inquiète discrètement de savoir si nous avons assez de glaçons dans notre gin n'est pas seulement le chef d'une commune de sept mille habitants. Adé est aussi conseiller municipal de Bettié. Et secrétaire général de la section locale du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire.

En termes économiques, il pèse environ 300 hectares de cacao, de café et d'hévéas. Une quarantaine d'ouvriers employés à longueur d'année (pour un salaire de 15 000 francs CFA, soit 300 francs français, par mois). Autour de cent cinquante saisonniers pendant la période dite de « traite » – où se négocie la production (de juillet à février).

A quoi il faudrait ajouter, sans s'en moquer ni s'en offusquer – puisqu'on évalue un lignage royal aussi bien à l'étendue géographique de son influence et à ses richesses que, disent les spécialistes, à la *« capitalisation d'hommes et de femmes »*, – sept épouses et trente enfants !

Nous sommes passés chez Koumi, la plus puissante, dit-on, parmi la dizaine de féticheuses du village. Elle a été formée non loin de là, à la prestigieuse école initiatique de Tenguelan. Jean-Marie Adiaffi est un défenseur actif de l'animisme. *« D'ailleurs, le mot* animisme *ne convient pas*, s'insurge-t-il. *Je viendrai m'expliquer sur ce point au Centre Georges-Pompidou cet été. Il faudrait parler de bossonisme ou de la religion des* bossons. *Le* bosson, *c'est ce que les Occidentaux appellent génie ou dieu. Koumi est une* komyan : *à la fois féticheuse, guérisseuse, intermédiaire entre les êtres humains et les* bossons ».

A mi-chemin entre la trentaine et la quarantaine, Koumi est souriante, parle d'une voix très douce : *« Oui, la danse aura lieu ce soir »*... Nous sommes, selon le système calendaire agni, dans la semaine sacrée. Elle est l'ordonnatrice, à cette occasion, de la danse sacrée des fétiches.

Nous devisons sous l'acacia, devant sa maison, modeste cube de ciment jaune posé sur la terre blanche. Elle nous invite à entrer. La porte est gardée par deux statuettes. Dans l'entrée, à main gauche, des boules de kaolin empilées. A main droite, des banquettes en bois blanc.

(Lire la suite page 14.)

(1) Michel Leiris : *l'Afrique fantôme* (Gallimard, 1934).

(2) Claude-Hélène Perrot : *les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux XVIIIe et XIXe siècles* (Publications de la Sorbonne [Paris et Ceda Abidjan], diffusion Hatier, 1982).

(3) Jean-Marie Adiaffi : *la Carte d'identité* (Ceda Hatier, 1980) et *D'éclairs et de foudres* (Ceda, Abidjan, 1980).

VOYAGE

Une nuit chez le roi de Bettié

(Suite de la page 13.)

Dans la chambre, dans une encoignure, voici l'autel : sur un fond de tissu blanc, le couple du Bien (figure d'homme à la carabine et au chapeau) et du Mal (démon cornu et ailé). A côté, le roi, la reine. Et, perchée sur une haute canne mystérieuse, une femme s'envole vers le ciel, représentation de la *komyan* elle-même. Il s'agit d'une installation permanente, à laquelle seuls ont droit les intimes, les amis.

« *Oui, la danse aura lieu ce soir*, répète Koumi... *A partir de quelle heure ? Dès que vous entendrez les tambours.* »

Maintenant, assis sous la véranda, après quelques verres de gin, nous entendons les tambours. Coup d'œil à ma montre. Ridicule réflexe, ici le temps s'étire à l'infini, sommes-nous hier ou demain ? A la télévision, un type cravaté rend compte (je me frotte les yeux, c'est bien ça) du marché des valeurs à la Bourse d'Abidjan !

Quand nous allons vers la voiture, direction la fête, une quinzaine de gosses, sous l'œil vaguement tolérant des mamans, viennent tenter leur chance. C'est qu'il est plutôt tard, demain il y a école. Ils profitent manifestement de notre présence pour prendre quelques libertés. J'en embarque cinq, ravis. Les autres nous ouvrent le portail en piaillant joyeusement.

Dans la cour de Koumi. Cinq centaines de villageois. Les gosses s'installent à même la terre battue, devant les rangées de chaises en rotin. Sous la tonnelle, je trouve une place. Interdit de s'asseoir en tailleur ou de croiser les jambes, « *ça trouble la cérémonie* » (*dixit* un villageois).

Sous l'acacia, les musiciens : deux gros tambours (les « mâles »), trois petits (les « femelles ») ; et le chœur des femmes. Koumi, entourée de ses *akotos* (assistants, interprètes, surveillants aux coups de sifflets stridents), est déjà en piste. Vêtue d'une robe blanche, les parties dénudées du corps peintes au kaolin, elle est le « cheval » des *bossons*.

Ceux-ci seront sept. Chacun imposant sa dramaturgie propre. Le génie bagarreur cherche des noises à plusieurs personnes. L'ivrogne titube, vitupère, débite ce que je devine être de salaces salades (on me le confirme). L'enfant geint. La mère le console. Le mendiant se courbe, tend la main. L'orphelin fait pitié. Quant au génie chasseur, Aboya, il parle d'une grosse voix grave qui, manifestement, terrifie les enfants... et pas qu'eux.

Deux heures durant, d'une possession l'autre, Koumi incarne tous les personnages. Cela tient à la fois du théâtre, de la fête et de la cérémonie religieuse ; de la transe maîtrisée et du débordement. A plusieurs reprises, elle m'apporte *le bodoua*, un bouquet de poils de chèvre gainé de cuir, invitation à entrer dans la danse. Un peu d'attention, les figures sont simples ou compliquées, il suffit d'y mettre un certain sens de la dépense d'énergie, on y arrive. Evidemment quand la *komyan* se met à tournoyer comme une toupie lancée à grande vitesse...

Le lendemain, ça recommence, dans la fournaise du jour, au cœur de la forêt, à l'ombre d'un fromager géant. « *Fête sacrée de l'igname* », à laquelle le non-initié peut participer, moyennant le respect des recommandations : ne pas franchir telle limite au sol marquée à l'aide de pierres, ne pas photographier le sanctuaire, etc., etc.

« *A force de regarder la danse, la nuit m'a surpris* », écrit d'une belle écriture appliquée un écolier de Bettié. Il m'a offert le cahier. Je reste longtemps sous la véranda, à lire, à rêver. Ouvrant Leiris au hasard : « *La nuit a été agitée par des bruits divers* »... A l'affût des nouvelles du village, mauvaises (la mort récente d'un notable, la grave maladie d'un vieux) ou bonnes (un des gamins rentre de classe en chantant : le maître s'est fait porter pâle).

Des gens passent, que j'interroge. L'officier de l'état civil m'assure qu'il n'y a pas de prison, pas de criminalité à Bettié. Il a enregistré deux cent soixante-douze naissances l'an dernier... Le médecin fait l'éloge de la médecine traditionnelle, je lui parle de Mariama. Quelqu'un m'apprend que la « fête politique de l'igname », exaltation du pouvoir avec présence royale et déploiement d'or, aura lieu la saison prochaine... Inutile de guetter « *le clair de lune complètement malsain en même temps que splendide* » : le ciel se déchaîne, tornade, les enfants se baignent nus dans le jardin.

Et me voilà, repartant à Abidjan, debout au bord de la piste, immobile, la tête renversée en arrière, plissant les yeux sous le soleil, abouché à un bidon en plastique rempli de bangui, ce vin de palme « *pas civilisé*, prétend Jean-Marie Adiaffi (4), *chaud comme l'eau qui coule du trou percé à la face de Dieu avant sa naissance... auréole le regard d'une joie ineffable* »... Plus tard, plus loin, si nous rencontrons des éléphants, j'espère qu'ils seront roses.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

(4) *D'éclairs et de foudres.*


GÉRARD PAYER

Carnet de route

● **Pour y aller.**

Air Afrique et UTA desservent régulièrement la Côte-d'Ivoire, à des tarifs divers. Airtour Afrique (36, avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; tél : 42-66-90-89) vous aidera à organiser voyage et séjour. Air Ivoire assure les liaisons aériennes intérieures.

Adresse utile : délégation du tourisme de Côte-d'Ivoire (24, bd Suchet, 75016 Paris, tél : 42-88-62-92).

● **Formalités.**

Pas de visa pour les ressortissants français. Passeport en cours de validité.

Certificat international de vaccination antiamarile exigé, à l'exception des enfants de moins d'un an. Au-delà de cette réglementation sanitaire, un traitement préventif antipaludéen est généralement recommandé.

● **Quand y aller ?**

De préférence à la grande et à la petite saison sèche (décembre à mars et août à septembre). N'importe quand pour ceux qui aiment l'improvisation, les chemins de traverse et l'aventure.

● **A lire.**

Pour l'analyse et son utile bibliographie, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, de Catherine Coquery-Vidrovitch, (Payot, 1985, 440 p., 170 F). Et bien sûr, pour la connaissance du pays agni, le travail de Claude-Hélène Perrot cité dans l'article.

Cinq écrivains ivoiriens livrent des visions de l'intérieur, à connaître : outre Jean-Marie Adiaffi, Bernard Dadié, Amadou Koné, Ahmadou Kouroama et Bernard Zadi Zaourou.

Plusieurs titres chez Hatier à Paris et aux éditions NEA et Ceda à Abidjan. Explorer les librairies locales, demander sur place, fureter...

● **A voir**

« La Côte-d'Ivoire au quotidien », c'est le titre de l'exposition et d'une série de conférences, débats, lectures et projections (entre autres les cinéastes ivoiriens : Mory Traoré, Kramo-Lanciné Fadika, Zozolos Yeo, Désiré Ecaré et Roger M'Bala Gnoan) en cours au Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 29 août.

L'animisme y fait une incursion remarquée avec les « bilokos » du sculpteur Monique Le Houelleur : montages hétéroclites et rigoureux de cordelettes d'herbe séchée, bracelets et fils de fer, peaux, ossements et plumes d'animaux, calebasses, lambeaux de tissus, pneus, miroirs, poignards, plantes médicinales, bref merci Prévert et Aboya !

LA TABLE

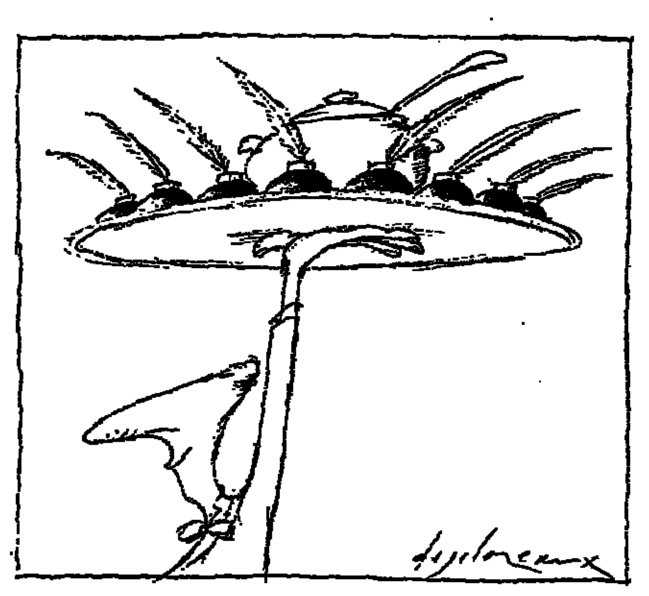
Le Procope, nouvelle édition

TABLE de la cohabitation... Depuis trois siècles, telle semble avoir été la justification du succès du *Procope*. Devant Regnard, La Fontaine n'y fut pas... affable, mais Voltaire y supportait Piron, « *qui ne fut rien, pas même académicien* ». Marivaux y fuyait-il Marmontel ? Et l'abbé Prévost y souriait-il à Crébillon fils ? Beaumarchais voisinait Helvétius, tandis que Rivarol et Chamfort y dialoguaient par code, que Vadier y traitait Danton de « *turbot farci* ». Plus tard, Hugo y passa, George Sand hésitait entre le verre de « verte » de Musset et les gilets écarlates de Gautier. Puis Gambetta en fit un « *petit Panthéon des bavards* », avant que Jean Richepin y tonitrue ses *Blasphèmes*, que Wilde y pérore et Ponchon s'y amuse des chansons de Xavier Privas, rivales de *la Bonne Chanson* de son ami Verlaine.

Et puis ce fut l'oubli. Mais tous ces souvenirs sont là, parfaitement mis en scène, et, à la veille de l'anniversaire de la Révolution, cette... restauration est remarquable. On peut se réjouir que le drapeau des frères Blanc flotte sur la marmite du *Procope*, dans le souvenir de Francesco Procopio dei Coltelli, fondateur de la maison.

On y retrouve, outre ces souvenirs, et comme autrefois, sur leur hampe de bois, toutes les gazettes du jour. Et, puisqu'il faut être de son siècle, un terminal de l'AFP permettant de relancer les discussions, actualité en main, si l'on ose dire.

Mais, naturellement, il n'est pas ici que le café et les glaces chères au grand ancêtre. Et si l'on peut, au rez-de-chaussée, s'attabler, tous les jours et de 8 heures du matin au souper, avec une carte digne du « berceau du café » (il y a même une coupe La Fayette, une aumonière Marie-Antoinette et une charlotte... Corday !), on aimera se retrouver dans un des huit salons du restaurant (1er étage) devant une carte



mise au point selon les conseils culinaires du cher Jean Delaveyne, et fort bien exécutés par Rémy Boez. Ainsi le *Procope* se retrouve le restaurant de la communication, des arts et des lettres. N'est-ce pas Flaubert qui disait : « *Les hostilités sont comme les huîtres, on les ouvre* » ? Ici le banc et l'arrière-banc des fruits de mer ouvrent l'appétit. Peuvent suivre la soupe à l'oignon ou de poissons, un superbe os à moelle à la croque au sel (coupé dans sa longeur, original et goûteux), les escargots de Bourgogne et le foie gras de canard landais avant cinq propositions de pâtes fraîches (hommage à Francesco, qui, avant de vendre du « cahové » – comme on écrivait alors – à la Foire Saint-Germain, venait probablement de Sicile). Minute de morue fraîche au beaumes-de-venise, onglet échalotes, tartare de bœuf, tête de veau Robespierre et surtout une surprenante – et délicieuse – canette aux épices et au café vert. Des vins à des prix qui devraient faire réfléchir bien des restaurateurs (une quinzaine à moins de 100 F) menant à des additions de 150 F à 250 F, faisant aussi cohabiter la gourmandise gastronomique et le portefeuille, de la plus agréable façon.

Ainsi, vous n'aurez point besoin, à l'arrivée de cette addition, de laisser votre chapeau en gage, commme, paraît-il, un soir, un certain Bonaparte.

Les arts, les lettres et les bavardages peuvent se féliciter de la résurrection du café Procope.

Est-il besoin de donner l'adresse ? 13, rue de l'Ancienne-Comédie (6e). Tél. : 43-26-99-20. Pas de fermeture. Parking : école de Médecine. CB-AE-DC.

LA REYNIÈRE.

P.S. – Paul Chêne, l'excellent cuisinier de la rue Lauriston, vient d'être décoré, au titre du tourisme et de la table, de la Légion d'honneur. Un ruban rouge pour un cordon bleu, en quelque sorte. Gageons qu'il ne dédiera pas ce satisfecit à ces messieurs du Michelin, qui, eux, lui ont retiré une étoile !

A noter aussi la Légion d'honneur du cher Jean Delaveyne. On en parlera au Procope !



Acadie et Gaspésie

On ne dira jamais assez aux Français qui débarquent au Canada, et se contentent trop souvent de demeurer au Québec, qu'à l'est il y a du nouveau. Qu'il s'agisse de la Gaspésie ou des provinces *maritimes qui portent aussi* le beau nom d'Acadie. Longtemps ignorée des voyagistes, l'Acadie est aujourd'hui à portée de budget grâce à des spécialistes comme Jet'America, qui propose un circuit individuel de 15 jours de Montréal à Montréal incluant l'hébergement et une voiture pour 4 520 F *par personne (en* vente dans les agences Air France et les agences de voyages) ou le nouveau venu Carrefour du Canada 5, place André-Malraux, 75001 Paris, tél. : 40-15-06-60, qui programme un circuit de 15 jours pour 9 800 F par personne en chambre double, compre*nant avion, transport en* autocar ou mini-bus et un repas par jour.

On part de Montréal, on longe le Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac et Baie-Comeau, où on traverse le fleuve pour Matane et la Gaspésie. Après Percé et l'île de Bonaventure, on pénètre en terre acadienne avec deux visites passionnantes, celle du village historique canadien de Caraquet et celle du musée marin de Shippagan.

AGNÈS PATAUX

Cap sur Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick puis retour vers Québec par la majestueuse vallée de la rivière Saint-Jean.

Une formule « *Bienvenue* » permet de suivre cet itinéraire en voiture de location avec une chambre réservée à chaque étape. Comptez environ 3 800 F par personne plus l'avion. Une formule « à la carte » qui vous permet d'établir un autre itinéraire et, par exemple, d'aller visiter une pure merveille : la forteresse de Louisbourg, au cap Breton, au nord de la Nouvelle-Ecosse.

Etretat, arts et lettres

Les falaises et les galets ne doivent pas cacher le reste : les manoirs, villas et châteaux autour d'Etretat, dans le pays de Caux. Une société brillante — peintres, écrivains, musiciens — hanta ces lieux et fit, du village de pêcheurs, une station balnéaire à la mode. Pour évoquer leur mémoire, il fallait se rendre sur place. Ce à quoi nous convie, les 6, 7 et 8 août prochain, Le monde et son histoire (82, rue Tait*bout, 75009 Paris, tél.* : 45-26-26-77), profitant d'une exposition, « Etretat 1830-1930, la mémoire du siècle », organisée sur place par l'association des Amis et propriétaires d'Etretat.

Cette mémoire passera par des demeures privées et habitées : le château de Filières, un logis Renaissance agrandi à la veille de la Révolution par l'architecte Louis, le château de Cuverville où l'on évoquera André Gide qui repose au cimetière du village, celui, en briques claires, d'Anglequesville, qui date du dix-septième siècle, celui d'Imbleville, au milieu de plans d'eau, avec ses deux façades dissemblables.

Trois jours en pension complète, 3 050 F tout compris, logement à l'Hôtel Altéa, à Saint-Valéry-en-Caux, transport en car depuis Paris.

Le Sahara des Sahraouis

Une nouvelle conception du voyage. Une itinérance plus qu'un itinéraire, alliant la détente, l'évasion et une ouverture sur le monde. Un nouvel état d'esprit visant à rencontrer et à connaître d'autres peuples. Une aventure suggérée à des voyageurs plus qu'à des touristes. Hors des sentiers battus mais sans être ni un rallye ni une compétition et en faisant alterner le confort des grands *hôtels* avec *la* simplicité de bivouacs en pleine nature.

C'est ce que propose la société Le Détour (Cap 18, porte E 21, 189, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris, tél. 40-36-22-77), une association spécialisée dans les voyages en 4 X 4 et qui, *ayant obtenu l'autorisation* de rallier Béchar à Tindouf, a déjà réalisé, en mai, un raid Paris-Tindouf-Nouakchott-Dakar. Ainsi, pour la première fois depuis 1975, des voyageurs étrangers ont-ils été reçus par les Sahraouis et ont-ils pu découvrir la Mauritanie du nord au sud, de Bir Moghrein à Rosso. Deux voyages semblables seront organisés du 7 au 24 octobre et du 11 au 28 novembre. Quinze équipages de deux personnes s'élanceront alors sur les quelque 5 000 kilomètres d'une aventure dont on regrettera qu'elle soit réservée aux seuls possesseurs *d'un 4 X 4 Toyota. En* contrepartie, il est vrai, Toyota France assure l'assistance technique.

Une balade qui coûtera 10 000 F par auto (aller bateau Marseille-Oran et retour bateau Dakar-Le Havre) et 12 000 F par personne comprenant l'avion de retour, *l'hébergement, les* repas, l'assistance médicale et technique mais n'incluant pas le carburant.



ABBAS-MAGNUM

Pêcher en paix

Le pêcheur, avec son attirail de cannes et de nasses, est pour l'hôtelier ordinaire un client encombrant qui appelle plus une caricature à la Jacques Tati que la sollicitude. Dans les hôtels Relais Saint-Pierre, au contraire, il *est traité en hôte privilégié.* En effet, ces établissements, situés à proximité des lieux de pêche, mettent à sa disposition des installations appropriées : un local pour y entreposer son matériel, un vivier pour la conservation des appâts vivants et un congélateur pour celle du poisson pêché. Dans certains cas, on *lui* prête même des barques. Enfin, s'il le souhaite, truites et brochets seront cuisinés gracieusement par l'hôtelier, qui le renseignera aussi sur les meilleurs coins.

L'édition 1988 du guide de ces relais recense cent douze hôtels dans trente-deux départements français, huit dans les Ardennes belges et un dans le Grand-Duché de Luxembourg. Pour le recevoir, envoyer 30 F en chèque ou en timbres aux hôtels Relais Saint-Pierre, le Moulin du Plain, Goumois, *25470 Trevillers (tél.* : 81-44-41-99).

Toujours dans le domaine aquatique, *Rivière d'Ile-de-France,* publié par les éditions Evidant (75 F), présente soixante parcours touristiques et sportifs et décrit l'environnement, la géologie et la faune de rivières aujourd'hui célèbres grâce au pinceau des impressionnistes. Des cartes, des croquis et des conseils pratiques complètent la présentation.

Grand Concours "Découvrez l'Europe de 1992."

Le Monde — le GUIDE du ROUTARD — AIR FRANCE

LES REPONSES

1. Une cathédrale a été construite dans une mosquée. Dans quelle ville européenne se trouve-t-elle ?

RÉPONSE
CORDOUE

2. La première Caravelle reçue par Air France a été mise en service sur la ligne Paris-Rome-Athènes-Istanbul. A quelle date (mois et année) ?

RÉPONSE
MAI 1959

3. Quel Anglais de la fin du dix-neuvième siècle, haï par les Irlandais, donna son nom sans le vouloir à la postérité ?

RÉPONSE
BOYCOTT

4. En 1987, combien d'escales la compagnie Air France a-t-elle ouvert en Europe ?

RÉPONSE
14

5. Sur quelle île se trouvent les falaises qui servirent au tournage des « Canons de Navaronne » ?

RÉPONSE
RHODES

6. Combien y-a-t-il actuellement de sièges en classe affaires sur les Airbus A 300 B2 (moyen-courriers) d'Air France desservant la ligne Paris-Londres ?

RÉPONSE
60

7. Quel est le célèbre bateau de guerre scandinave qui ne navigua jamais ?

RÉPONSE
WASA

8. Air France recevra à partir de mars 1988 ses nouveaux Airbus A 320, l'avion commercial, moyen-courrier technologiquement le plus avancé du monde. De quel type de réacteurs sont-ils équipés ?

RÉPONSE
CFM 56-41

9. Quelle ville fut construite au seizième siècle par un prince, puis pratiquement abandonnée pendant quatre cents ans.

RÉPONSE
SABBIONETA

10. Air France propose ses tarifs « jeunes » aller simple en Europe. Sur combien de liaisons, au départ de Paris et de la province, ces tarifs étaient-ils disponibles en février 1988 ?

RÉPONSE
69

11. Parmi ces trois endroits de Paris, quel est celui où l'on peut découvrir le plus grand pan de la muraille de Philippe Auguste ?

RÉPONSE
PARKING MAZARINE

12. Air France est la compagnie aérienne qui dessert en vols réguliers le plus d'escales en Europe. Quel sera au 1er avril 1988 le nombre de ces escales (territoire national exclu) ?

RÉPONSE
80

13. De ces cinq pays, lequel est le premier producteur de bananes ?
Malte - Islande - Finlande - Grèce - Portugal.

RÉPONSE
ISLANDE

14. Combien de villes européennes seront desservies par Air France au départ de Nice pendant la saison d'été d'avril à octobre 1988 ?

RÉPONSE
20

15. Où se trouve le village dont le nom possède 46 lettres ?

RÉPONSE
PAYS DE GALLES

16. Combien la compagnie Air France a-t-elle effectué de vols (un aller = un vol) entre Paris et ses neuf escales en République fédérale d'Allemagne au cours de l'année 1987 ?

RÉPONSE
10 135

JEUX

échecs

N° 1290

LA MULE DU CHAMPION DU MONDE

(Coupe du monde, Belfort, 1988)

Blancs : NUNN
Noirs : G. KASPAROV
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	22. Txd4 (n)	Fç5
2. Cf3	d6	23. fxg7	Td8!
3. d4	çxd4	24. Th-d1	Db4!! (o)
4. Cxd4	Cf6	25. b3	é5! (p)
5. Cç3	a6	26. Dxé5	Dxç3
6. Fé3 (a)	é6	27. Txd5	Dxé5
7. f3 (b)	Fé7 (c)	28. Txé5	Fa3+
8. Dd2	Cç6 (d)	29. Rb1	Txd1+
9. g4 (é)	0-0	30. Fxd1 (q)	Td7
10. 0-0-0	Cd7! (f)	31. Fg4	Td4!
11. h4	Cd-é5! (g)	32. Ff3	Rxg7
12. Cxç6 (h)	bxç6	33. h5	h6
13. Fé2	Tb8	34. gxh6+	Rxh6
14. g5 (i)	d5	35. Ta5	Fb4
15. Fa7 (j)	Tb7	36. Té5	f6
16. Fd4	Cd7	37. Té8	Ff5
17. éxd5 (k)	çxd5	38. Th8+ (r)	Rg5
18. f4 (l)	Da5	39. Tb8	Fa3
19. Dé3	Cb8!! (m)	40. h6	Td2
20. f5	Cç6!	41. abandon. (s)	
21. f6	Cxd4!		

NOTES

a) Ce développement du F-D annonce un système mis au point par les maîtres anglais Nunn, *Short*, Chandler, Mestel, reposant sur la construction Dd2, f3, g4, 0-0-0 à l'instar de la formation des Blancs dans la « variante du Dragon ». Cette continuation agressive exige des Noirs une grande vigilance.

b) Ou 7. Dd2, b5 ; 8. f3, Cb-d7 ; 9. 0-0-0, Fb7 ; 10. g4, h6 ; 11. Fd3, Cé5 ; 12. Rb1, b4 ; 13. Cç-é2, d5 ; 14. Ff2, Fé7 ; 15. h4, Dd7! (Hjatarson-Polugaievsky, Reykjavik, 1987) et aussi 12. Th-é1, Tç8 ; 13. Rb1, Fé7 ; 14. h4, b4 ; 15. Ca4!, Da5 ; 16. b3, Cf-d7 ; 17. g5, g6 ; 18. f4, Cxd3 ; 19. çxd3, hxg5 ; 20. hxg5, d5 ; 21. f5! comme dans la célèbre partie Short-Kasparov de Bruxelles – 1986 – que remportèrent les Blancs au quarante-cinquième coup.

ç) Le champion du monde, qui a dû réfléchir longuement sur sa défaite de Bruxelles contre le même adversaire, renonce maintenant à la suite b5 et Cb-d7.

d) Ou 8..., 0-0 ; 9. 0-0-0, Cç6 ; 10. g4, Cxd4 ; 11. Dxd4, b5 ; 12. é5, dxé5 ; 13. Dxé5, Cd7 (Short-Polugaievsky Londres, 1986).

é) Après 9. 0-0-0, d5 ; 10. g4, dxé4 ; 11. Df2, Dç7 ; 12. g5, Cd5 ; 13. Cxd5, éxd5 ; 14. fxé4, dxé4 ; 15. Fç4, 0-0 ; 16. Cxç6, Dxç6 ; 17. Fxd5, Db5 ; 18. Df4, Fé6 ; 19. Dxé4, Ta-é8 les Noirs obtinrent une position égale (Short-Ljuboevic, Wijk aan Zee, 1986).

f) Dans cette position connue, les Noirs poursuivent au mieux selon les analyses actuelles par 10..., Cxd4 comme dans la partie Short-Polugaievsky précitée ou comme dans la partie Nunn-Ribli (Lucerne, 1985) qui continua par 11. Dxd4, Cd7 (ou 11..., b5 ; 12. g5, Cd7 ; 13. h4, Tb8 ; 14. Rb1, Da5 ; 15. Fh3, Té8 Short-Pinter du même tournoi) ; 12. h4, Cé5! ; 13. Fé2, b5 ; 14. Rb1, Tb8 ; 15. f4, Cç6 ; 16. Dd2, Da5 ; 17. Ff3, Dç7 ; 18. h5 avec un jeu peu clair. Kasparov semble vouloir faire prendre à son C-R le même chemin que celui de Ribli, tout en améliorant l'idée. A noter que les Blancs ne peuvent plus jouer 11. g5 à cause de 11..., Cxd4.

g) Menace 12..., Cxd4 et 13..., Cdxf3. Sur la défense normale 12. Fé2, les Noirs peuvent répondre par 12..., Cxd4 suivi de 13..., Cç6.

h) D'où cet échange qui n'est pourtant pas satisfaisant, l'ouverture de la colonne b à la Ta8 ne pouvant que favoriser les Noirs.

i) 14. f4, Cd7 ; 15. h5 semble meilleur.

j) 15. f4 peut encore arriver, mais maintenant les Noirs ont réglé le problème du centre tout en ouvrant la diagonale f8-a3 à leur F-R. Les Blancs tentent de gagner un temps mais l'idée ne sera pas payante.

k) Si 17. Fxa6?, ç5 ; 18. Ff2, d4 ; 19. Cé2, Ta7 ; 20. Fxç8, Dxç8 ; 21. Rb1, Cé5!

l) Si 18. Fxa6, Tb8 ; 19. Fé2 (ou 19. Fxç8, Dxç8), Da5 avec une énorme attaque qui vaut beaucoup plus que le pion a6.

m) Avec l'obstination d'une mule, le C-R se transforme en C-D (la logique du dixième coup) afin de supprimer la seule pièce forte des Blancs, le Fd4. Cette manœuvre perd du temps mais Kasparov a déjà vu très loin.

n) Si 22. fxé7, Cxé2+ ; 23. Dxé2, Tf-é8! et le pion é7 est perdu (et non 22..., Txé7 à cause de 23. Cxd5!). La perte de la qualité ne paraît pas affecter les Blancs, qui surestiment sans doute leur attaque sur le R ennemi et qui ne veulent pas non plus se défendre passivement après 22. Dxd4, Fç5.

o) Décisif et de toute beauté.

p) La pointe de la combinaison. A noter que si les Noirs avaient joué 23..., Té8 (au lieu de 23..., Td8), les Blancs auraient pu répondre ici 26. Cxd5! (si 26..., Fxd4 ; 27. Txd4, Dxd4 ; 28. Dxd4, éxd4 ; 29. Cf6+, Rxg7 ; 30. Cxé8+).

q) Les Blancs ont trois pions pour le C mais doivent perdre le pion g7 et, par conséquent, la partie.

r) Toute défense est vaine.

s) Si 41. h7, Txç2.

SOLUTION
DE L'ÉTUDE n° 1289
A. STUDENETZY 1962.

(Blancs : Ré4, Té2, Fd2 et ç4, Pb6. Noirs : Ra8, Ff7, Pb2 et ç3.)

1. Fd3, ç2! ; 2. Fxç2, Fg6+ ; 3. Rd5!, Fxç2 ; 4. Té8+, Rb7 ; 5. Té7+, Rxb6 ; 6. Fé3+, Ra5! ; 7. Ta7+, Rb4 ; 8. Fç5+, Rb3 ; 9. Ta3 mat.

Si 1..., Fg6+ ; 2. Rd5!, Fxd3 ; 3. Rç6!, Fb5+ (et non 3..., Fxé2 ; 4. b7+, Ra7 ; 4. Fé3+) ; 4. Rç7.

Et non 4. Rç6?, Fa4+ ; 5. Rç7, b1=D.

Si 5..., Ra6 ; 6. Ta7+, Rb5 ; 7. b7.

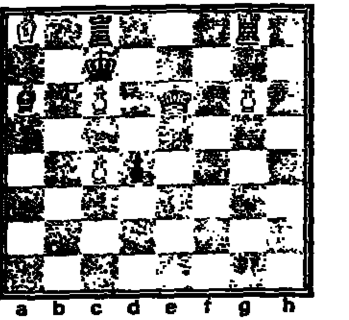
Si 7..., Rb5 ; 8. Tb7 et 9. Txb2.

Si 8..., Rç3 ; 9. Fd4+, Rb3 ; 10. Tb7+ et 11. Fxb2.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1290

A. KUZNETSOV ET V. SACHAROV (1956)



BLANCS (6) : Ré6, Tg8, Fa8, Pç4, ç6, g6.
NOIRS (5) : Rç7, Tç8, Fa6, Pd4 et b7.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1288

UN GRAND FESTIVAL

Tandis que se déroule le 25e Festival de Deauville, dont l'épreuve la plus importante sur le plan international est le *Tournoi des Champions* chaque soir au bridge-rama du Casino, voici une donne fameuse jouée par deux des meilleures paires de l'époque.

Nord : ♠ R 10 8 6 5 ♡ D 9 6 ◇ 7 3 ♣ V 7 4
Ouest : ♠ D 9 4 ♡ V 2 ◇ R D V 10 5 4 ♣ 5 2
Est : ♠ A V 3 2 ♡ 8 4 ◇ A 8 ♣ D 10 9 6 3
Sud : ♠ 7 ♡ A R 10 7 5 3 ◇ 9 6 2 ♣ A R 8

Ann : S don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Théron	Reese	Desrous.	Flint
1 ♡	1 SA	2 ♡	passe
3 ◇	contre	4 ♡	passe...

Ouest a attaqué le Roi, puis la Dame de Carreau, prise par l'As d'Est, qui a contre-attaqué le 4 de Cœur. *Comment Théron, en Sud, a-t-il joué pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?*

Réponse :

Quand Théron comprit que le Sans Atout était « comic » et que l'As de Pique et la Dame de Trèfle étaient en Est, il ne restait plus qu'à trouver la dixième levée sur un « squeeze-placement de main » : après avoir pris le Valet de Cœur avec la Dame, Théron tira le Roi de Cœur (pour faire tomber les deux derniers atouts adverses), ensuite il coupa son troisième Carreau avec le dernier atout du mort et reprit la main avec le Roi de Trèfle. Il réalisa alors tous ses Cœurs :

♠ R 10 ♣ V 7
♠ A V ♣ D 10
♠ 7 ♡ A ♣ A 8

Sur le dernier atout Théron jeta automatiquement le 10 de Pique tandis qu'Est dut défausser le Valet de Pique pour garder la Dame de Trèfle seconde. Mais Théron lui rendit la main à Pique pour l'obliger à jouer Trèfle...

Aussitôt le coup terminé, Reese reprocha à son partenaire de ne pas avoir pris l'entame à Carreau avec l'As pour rejouer le 8 de Carreau, Reese aurait continué une troisième fois Carreau pour inviter le mort à couper avec la Dame de Cœur (afin d'éviter d'être surcoupé). Alors il aurait été normal que le déclarant, qui ne voyait pas à travers les cartes, fasse l'impasse au Valet de Cœur (Ouest ayant de bonnes chances d'avoir un seul Cœur). Théron a d'ailleurs reconnu que cette subtile défense l'aurait fait chuter...

La défense de Lev

« Comment découvre-t-on de nouveaux talents ? », demande un lecteur. En général, c'est surtout le jeu de défense qui permet de voir très vite si un joueur a l'étoffe d'un champion. Ce fut le cas avec ce chelem joué à Monte-Carlo et qui chuta grâce à un brillant coup de flanc du jeune Israélien Schmuel Lev. Deux ans plus tard, en 1975 à Brighton, il allait être vice-champion d'Europe.

Nord : ♠ V 9 4 ♡ A 7 6 ◇ V 8 5 ♣ A 10 7 6
Ouest : ♠ 8 2 ♡ R D V 10 9 8 3 2 ◇ — ♣ V 5 4
Est : ♠ R D 10 6 5 ♡ 5 ◇ 7 4 2 ♣ R 9 3 2
Sud : ♠ A 7 3 ♡ 4 ◇ A R D 10 9 6 3 ♣ D 8

Ann. : E. don. E-O vuln. (donne 6-2e séance).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Mark	Le Dentu	Lev	Tintner
—	—	passe	1 ♣!
4 ♡	contre	passe	4 SA
passe	5 ♣	passe	5 ◇
passe	6 ♣	contre	6 ◇
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, le déclarant, Léon Tintner, prit de l'As et il joua le 6 de Trèfle du mort sur lequel Lev, en Est, mit *le 3* car s'il avait mis le Roi, trois Trèfles auraient été libérés (la Dame, l'As et le 10). Après avoir fait ainsi la Dame de Trèfle, Sud joua le 3 de Pique pour le 8 d'Ouest et le 9 du mort. *Comment Lev, en Est, a-t-il fait chuter* ce PETIT CHELEM A CARREAU ?

Note sur les enchères :

Il s'agissait d'un grand tournoi par paires et, pour une fois, Tintner (Sud) avait fait un psychic pour essayer d'empêcher l'entame à Trèfle et de faire un top si le contrat final était « 3 SA » ou le chelem à Carreau. Mais le partenaire, en Nord, ne pouvait pas comprendre sauf quand Sud remit « 6 Carreaux » sur « 6 Trèfles »...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 298

LES PARENTS PRENNENT LE THÉ

Si vous voulez rejouer la partie d'aujourd'hui, faites-le avant de lire l'article.

Le champion de France 1988 est Bernard Caro, valeur sûre du scrabble français depuis une décennie, et auteur d'un excellent *8 + 1* (*) destiné aux amateurs de Jarnac et, accessoirement, aux fans de « Des chiffres et des lettres ». La surprise est qu'il ait battu Michel Duguet, qui, tout comme les trois autres leaders provisoires, n'a pas trouvé METTRONS. Ce mot, connu de tous, est malaisé à construire avec le tirage EMORSTT : n'ayant que deux voyelles en main, on a tendance à en chercher une troisième sur la grille pour faire un mot de trois voyelles-cinq consonnes, plutôt que de s'appuyer sur une consonne, pour un très hypothétique deux voyelles-six consonnes. Pour vous familiariser avec cette alternative, nous vous proposons dix tirages composés chacun de 2 voyelles et 5 consonnes, et, pour chacun de ces tirages, deux lettres d'appui possibles (une voyelle et une consonne). A vous de faire le bon choix ! Exemple : EMNOSTT (+ U ou R). Réponse : EMNOSTT + R = METTRONS (pas de mot possible avec le U). 1. ABNORST (+ U ou R). – 2. PARENTS (+ U ou T). – 3. TRIPANG (+ O ou M). – 4. CDEIMRS (+ A ou H). – 5. ABCDELS (+ I ou R). – 6. CAMPHRE (+ A ou N). – 7. ILLOSTV (+ A ou N). – 8. ACLPTTU (+ E ou S). – 9. CDEIPRS (+ E ou T). – 10. GRONDIN (+ A ou T). Solutions en fin d'article.

Résultats du championnat : 1. Caro ; 2. Duguet ; 3. Boccon ; 4. Bloch ; 5. Lorenzo ; 6. Amet ; 7. Clerc ; 8. Vigroux ; 9. Derval ; 10. Douillet et Deron ; 12. Pallavicini ; 13. Delol ; 14. Cohen-Bacrie ; 15. Pluven ; 16. Durand ; 17. Kourotchkine ; 18. Chincholle ; 19. Guizard ; 20. Lamour et Treiber.

Solutions des anagrammes. – 1. (+ U) : SUBORNAT. – 2. (+ T) TRANSEPT ou PATTERNS. – 3. (+ M) GRIMPANT ou TRAMPING. – 4. (+ A) SMICARDE. – 5. (+ R) CLEBARDS. – 6. (+ N) PERCHMAN. – 7. (+ A) VOLATILS. – 8. (+ S) SCULPTAT. – 9. (+ E) DECREPIS ou DECRISPE. – 10. (+ A) RAGONDIN.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) En vente chez l'auteur, 211, boulevard Davout, 75020 Paris.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEEFIOV			
2	EI+EIKMS	FOVÉA	H 4	30
3	EIM+BBE?	SKIE	9 H	35
4	AIILRUV	EMBOBI(N)É(a)	5 E	98
5	I+AHIJNS	AVEULIR	L 3	36
6	HI+ENNSU	JAINS	4 A	42
7	INN+DOQW	HUES	M 3	44
8	DNOQ+IMN	IWAN	B 2	26
9	DOQ+STUY	MENIN	K 8	15
10	QTY+EELR	JUDOS	A 4	41
11	Q+EGINRT	ÉLYTRE	B 8	37
12	INQT+AHT	MIGRE	8 K	21
13	-ALLNPR?	BATIK	I 5	27
14	-EMORSTT	(S)AL	14 B	34
15	AEIPPQU	METTRONS	12 E	70
16	P+AAGNOR	APIQUE	D 7	56
17	OR+CEFNO	PAGINA	J 2	28
18	CEOOR+EL	NEF	13 A	22
19	O+CEHLR U	RÉCOLE	15 C	36
20	AEETUXZ	LOUCHER	14 H	80
21	UZ+DDOST	EXEAT	O 11	85
22	DDTU	ZOÉS	F 10	33
		TU	6 E	12
			Total	908

(a) IMBIBÉES, J 6, 70.
Ex-aequo : B. Cohen-Bacrie, B. Bloch et P. Vigroux, 907.

MICHEL CHARLEMAGNE.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1988
Aix-les-Bains, 18 juin
(deuxième manche)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 518

Horizontalement

I. Trop polie pour la politique ? – II. Fait la grimace. Son fils le surpassa en célébrité. – III. Ce fut jadis le réflexe de Mitterrand. A un certain goût et un goût certain. – IV. Pronom. Donnerai une bonne longueur. – V. Après le tremblement de terre. Base fondamentale. Nouvelles et en ordre, voilà comment on les aime. – VI. Triste Sire. Laissera des plumes. Pour jouer. – VII. Vous la rencontrez quand vous cherchez la veine. Peut se faire involontairement. – VIII. Notes. Avec elle, tout perd son éclat. – IX. Protégea les passagers. Avant, arrière ou double. – X. Préparent chaque jour 1992.

Verticalement

1. Fait de l'œil à la I. – 2. Fait le plein, pour le tonneau. Grecque. – 3. Bouge quand celui qu'il croise intervient. Donne de l'énergie. – 4. Rivière. Un peu de musique. – 5. Tailla dans le haut. On en fut fort amoureux. – 6. Ne font pas les fiers. Pronom. – 7. Fera durer. – 8. Des toiles pour nos yeux. Dans un signe. – 9. Le bon grain de l'ivraie, par exemple. Le premier du 3 quand le premier du III est violent. – 10. Dans un rêve merveilleux. Se débrouillent très bien. – 11. Prophète. Ce doit être un lit en portefeuille. – 12. On la respecte. Nous a mis au courant. – 13. Envoyèrent dans le marais.

SOLUTION DU N° 517

Horizontalement

I. Géopolitique. – II. Epris. Camus. – III. Nègres. Osait. – IV. Drue. Ventile. – V. Avesnes. Aser. – VI. Ris. Iléon. Si. – VII. Me. Vétuste. – VIII. Erroné. Calai. – IX. Ait. Canine. – X. Iail. Cureton. – XI. Enlaidissent.

Verticalement

1. Gendarmerie. – 2. Epervier. An. – 3. Orgues. Rail. – 4. Pires. Voilà. – 5. Ose. Nient. – 6. Svelte. CD. – 7. Ic. Eseu. Cui. – 8. Taon. Oscars. – 9. Instantanés. – 10. Quais. Elite. – 11. Utiles. Anon. – 12. Estérifient.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 519

Horizontalement

1. AADNNORR. – 2. ABEGGRU. – 3. AEINNOSV. – 4. EEIGLNOO. – 5. AAEINST. – 6. CEIRTTU. – 7. AEEFFILU (+1). – 8. AEEINRT (+6). – 9. CDEEELNT. – 10. ADEERS (+2). – 11. ACEEGLO. – 12. ACEEINRU. – 13. BBEEINO. – 14. DEEQRUU. – 15. AEMRSSU (+9). – 16. EEILORUZ (+2). – 17. AEINNST (+2). – 18. ADERTUX. – 19. AAEISSST.

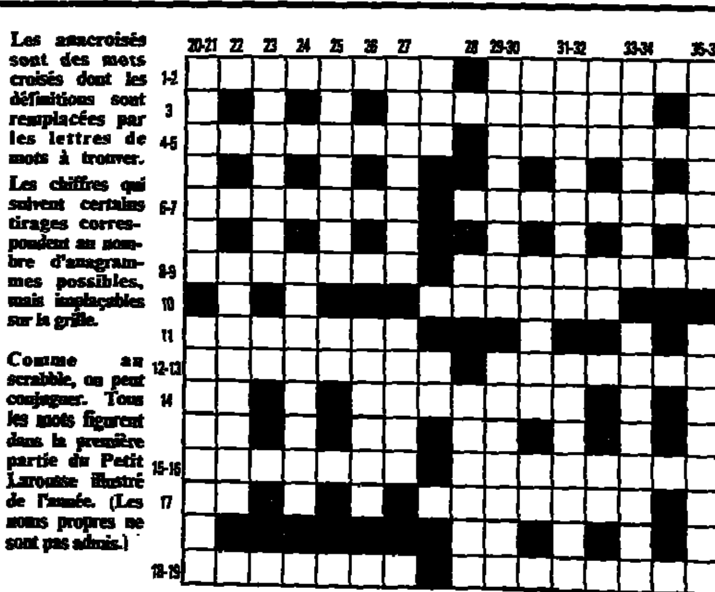
Verticalement

20. AAEGNHT. – 21. CEEEMNOU. – 22. ACEENRST (+10). – 23. DEIOPRT (+4). – 24. AEIILMSS (+1). – 25. DEHINOR. – 26. EGMNTU. – 27. AAEINRV. – 28. AINOQU. – 29. AEFGIIRT (+2). – 30. BIORSTU. – 31. AEEESSUX. – 32. ABEELRR. – 33. CEIINTU. – 34. AACEINRT (+5). – 35. EENSSTU. – 36. ADEEEGSZ.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 518

1. TRUSTER. – 2. CRUMENT. – 3. ACRONYME. – 4. MERCIS (CRIMES). – 5. AURIGES, conducteurs de char (SARIGUE). – 6. BLOUSONS. – 7. OLIVACEE (VIOLACEE). – 8. ASSITES (ASSISTE). – 9. GLOSSINE, mouche tsé-tsé. – 10. AIGLONNE. – 11. VITRAIL (LIVRAIT, TRIVIAL). – 12. HELION. – 13. BENIGNE. – 14. TENESMES, tensions douloureuses. – 15. ARENES. – 16. TIRE-LIRE. – 17. INJUSTE. – 18. TOMBOLA. – 19. CAPOTANT. – 20. RUELLES. – 21. AVOUERAI. – 22. SONATINE (ETONNAIS). – 23. CUVAISON (COUVAINS). – 24. TOISAIT. – 25. SOCLES (CLOSES). – 26. SOUVENT (ETUVONS). – 27. ILIENNE. – 28. EGRATIGNE. – 29. RORQUAL. – 30. IRONES (NOIRES, REIONS, SENIOR). – 31. LONGANES (GALONNES, LANGEONS). – 32. MYGALES. – 33. SPOLIEES (SEPIOLES). – 34. NESTORIEN (ENTERIONS, EREINTONS, RETENIONS). – 35. FASCES, moulures plates. – 36. RHENANE. – 37. REMMENES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

AVIGNON 88

Hors les murs, les piscines

A toute heure il se passe quelque chose au Festival. Le off ouvre à partir de 11 heures du matin. Les spectateurs y vont, avec une impression délicieusement insolite. C'est un peu comme un fruit défendu. Les spectacles de rue se donnent au long de la journée. L'après midi, il y a en plus les films, les lectures, les rencontres. A 17 heures, les débats du Verger. Pour une place à l'ombre, on a intérêt à arriver une bonne demi-heure à l'avance. On trouve déjà des gens qui dorment, étendus sur les bancs verts. Ce ne sont pas des clochards. Ils ont chaud.

Quand il fait chaud, aller l'après-midi à un spectacle en plein air est impensable. Les lieux fermés dégagent des vapeurs d'étuve. On peut se dire qu'après tout, les comédiens supportent, pourquoi pas le public? On peut répondre que les motivations ne sont pas les mêmes. On peut même avancer qu'après plusieurs jours de théâtre intensif, on a besoin de se changer les idées.

Le paysage du Festival est complexe mais pas immense. On finit par se cogner aux mêmes têtes. Ainsi, le matin, au Jardin du festival, où se donnent les conférences de presse, où règne une effervescence bourdonnante, jusqu'à une heure de l'après-midi. Ensuite, les chaises blanches restent vides, une interview se chuchote dans un coin, c'est tout. A côté, dans la cour de la Maison Jean-Vilar, le va-et-vient autour de la « roulotte des auteurs » ne cesse pratiquement pas. Les lecteurs feuillettent, et même achètent. Christian Dupeyron – éditeur d'Actes Sud/Papiers, inventeur de cette librairie ponctuelle – disait – c'est juste une estimation – que le chiffre d'affaires pendant le Festival égale celui des FNAC pendant le reste de l'année.

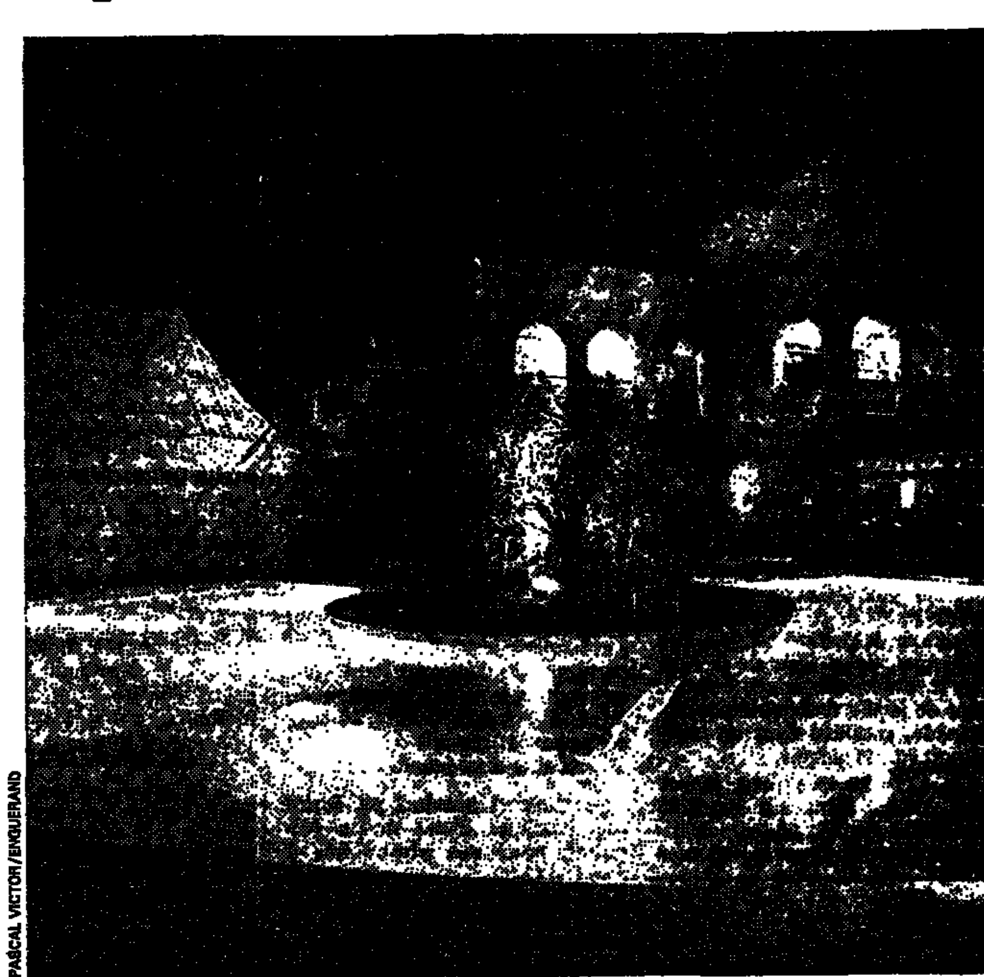
Il y a bon nombre de librairies bien diversifiées à Avignon, et rue de la République, une sorte de braderie en plein air, elle aussi très fréquentée. Les Français ne lisent pas, sauf ceux qui viennent au Festival.

Mais il y a des jours où le plus fervent des gourmets de la culture n'en peut plus de traîner d'un Soviétique annonçant que son pays est en train de changer, à un débatteur acharné, expliquant ce qui « l'interroge » dans tel ou tel spectacle. Il y a des jours où la promiscuité de la place de l'Horloge, lieu obligé de passage et de « tchache », où l'on voit à nouveau des visages célèbres, devient insupportable, où les murailles qui encerclent la ville vous rendent claustrophobe.

RESTE la solution des piscines. La plupart des hôtels hors les murs en possèdent une. La plus célèbre, celle de La Vista, domine superbement la vallée du Rhône. Mais là, vous risquez de retrouver les gens qui, comme vous, ont voulu fuir la foule. La foule, on peut s'y perdre. La piscine municipale est suffisamment fréquentée pour y passer inaperçu. D'autant que le public y est autant festivalier qu'avignonnais. On y drague et on y bronze. Il y a un coin pour les enfants et une pelouse un peu à l'écart où les seins nus sont autorisés. Il y a un flipper et du Coca-Cola. La piscine se trouve entre deux campings, au bord du Rhône où des vieux pêcheurs en béret, tellement typiques qu'ils en paraissent faux, côtoient des gamins en short louchant sur leur canne à pêche, des lecteurs affalés dans l'herbe jaunie, des dessinateurs qui, bien en face, croquent le pont le plus célèbre du monde.

Plus loin, entre les vignes, une piscine en fer à cheval reflète dans son eau d'un bleu de carte postale les arcades blanches d'un restaurant style marocain. Plus loin encore, au pont du Gard, il n'y a pas de piscine, mais la rivière, claire et froide. Très loin d'Avignon et de son Festival.

COLETTE GODARD.



PASCAL VICTOR/ENGUERAND

« Simplement compliqué », de Thomas Bernhard

Un maniaque du désastre

Thomas Bernhard est un pervers, un inguérissable mijoteur de catastrophes. La fine équipe Colin-Roussillon n'a peut-être fait qu'obtempérer, le petit doigt sur la couture du pantalon, en lui sabotant sa pièce. Mission accomplie.

Un homme aux cheveux argent, aux gestes ralentis. Il nous dit avoir quatre-vingt-deux ans. Des hommes de cet âge sont encore assez verts. Pas celui-là. Il s'est assis par terre pour boucher un trou de souris. Planche, clous, marteau. Se remettre debout lui demande un grand effort. Mais pour les riens qui restent à faire, en fin de course, il n'appelle plus les ouvriers. Il dit : *« Les travailleurs manuels aussi, nous en avons marre. Et justement les soi-disant gens simples. Les compliqués nous les avons toujours exécrés mais maintenant nous exécrons aussi les simples. Quand nous sortons dans la rue, tous nous dégoûtent. »*

Thomas Bernhard a appelé sa pièce : *Simplement compliqué.* Son octogénaire, qui a été acteur, est, comme tant d'entre nous, simple et compliqué. Un râleur de fond. *« Je suis récalcitrant, fanatique de l'irréductibilité »*, dit-il. Exactement comme Thomas Bernhard, qui là-bas, chez lui, en Autriche, fait une vie impossible à ses éditeurs, libraires, lecteurs, au plus grand nombre possible de ses concitoyens. Il sait qu'il peut tous se permettre, la tournure de sa furie est d'un charme irrésistible.

Irrésistible, à la condition que les metteurs en scène, les comédiens, qui font main basse sur ses pièces, ne le déglinguent pas, ce charme. Car ce n'est pas un charme niais, c'est un charme intelligent, dont chaque note compte. *« Je suis récalcitrant mais pas idiot »*, dit l'acteur, en se remettant enfin debout.

Comment ne pas se dire parfois que c'est une chance, que les personnages de théâtre ne soient pas des êtres vivants, qui viendraient aujourd'hui par le TGV à Avignon, qui assisteraient à la pièce où ils apparaissent. La crise que piquerait le personnage de *Simplement compliqué* s'il se voyait, mis en scène par Christian Colin et joué par Jean-Paul Roussillon ! Un massacre. Thomas Bernhard, lui, peut venir : plus c'est raté, plus il jubile. Il est si teigne qu'il vomit ses propres œuvres, qu'il se vomit lui-même.

Quand même, doit-on être « bernhardiste » au point de bousiller les pièces de Bernhard, comme cela est fait là, au Théâtre municipal d'Avignon (qui, ça ne change pas d'un Festival à l'autre, est une chaudière. L'asphyxie. Les spectateurs en sortent hagards, Thomas Bernhard apprécierait).

Prenez par exemple une donnée première du texte : l'heure qu'il est. Thomas Bernhard a calé sa pièce en trois scènes : le matin, midi, le soir. N'oublions pas que son acteur n'a pas bien vieilli, qu'il ne bouge plus qu'à peine, qu'il regarde et écoute les heures passer.

Surtout, car le talent de Thomas Bernhard est là, il « exprime » les heures qui passent, celles qui lui restent. Pierre Romans, qui met en scène à Avignon des choses de Tchekhov, et qui a tenu à ce que ce soit joué dehors avant la fin du jour (d'où le nom du spectacle, *Chronique d'une fin d'après-midi*), a remarqué, et c'est très vrai, que chaque nouvelle et chaque scène des pièces de Tchekhov sont situées à une heure précise de la journée ou de la nuit. Et que ce qui est dit par les protagonistes ne pourrait pas être dit, de cette manière, sur ce ton, à une autre heure.

A ce propos, un souvenir du tournage du film de Clouzot *les Espions.* C'était une chambre de clinique, et un personnage, de son lit, montrait la fenêtre, et disait : *« Regardez, là, sur le toit ! »* Le chef-opérateur, Christian Matras, dit : *« Vous parlez du toit, mais il est quelle heure, Monsieur Clouzot ?*

– 9 heures du matin !

– Fin février ?

– Début mars.

– Ciel couvert ?

– Ah non, pas du tout.

– 9 heures, vous êtes sûr, pas plus ?

– Non, Christian, pas plus ! » Et Christian Matras, levant la tête vers les électriciens, sur la passerelle, disait : *« Messieurs, vous avez entendu, 9 heures du matin, début mars, ciel sans nuages, vous me resserrez s'il vous plaît le 5 et je vous prie, vous m'envoyez le 11, sur le volet de droite, avec une tarlatane. »* Puis, se tournant de nouveau vers Clouzot, qui allumait sa pipe dans l'ombre, plus loin dans le studio, Matras dit : *« Vous êtes certains qu'il dit cela, comme cela, si tôt le matin, encore sur son lit ?*

– Pourquoi, il ne fait pas encore assez jour, à 9 heures, en mars, pour distinguer le toit ?

– Non, ce sont les mots qu'il dit ! Ce n'est pas trop brusque ? Les voyelles ne sonnent pas trop vif ? Il se réveille à peine, non ?

– Non, Christian, c'est un agent secret, en mission, il est sur le coup depuis trois heures déjà !

– Vous entendez, Messieurs, trois heures déjà, alors si vous voulez bien, vous m'ôtez la tarlatane sur le 11 ! »

Simple et compliqué comme Christian Matras, Thomas Bernhard, qui fait marmonner sans cesse son râleur de vieux comédien, ne lui fait pas penser et dire la même chose aux heures différentes du jour. Il n'est séparé de la mort que par un fil. Chaque battement de son cœur comme chaque rayon du soleil saisissent ou perdent des voix.

« Compliquemment compliquée »

La mise en scène de Christian Colin, à Avignon, paralyse la pièce dans une boîte sans franche ouverture sur le dehors. Nous sommes dans un noir éternel, avec des lampes. Les heures ne sont plus sensibles. Le texte perd son assise, son écho.

La fenêtre, dans le décor, n'est pas une image de fenêtre, mais un genre d'imposte qui donne sur du rien. La porte de la chambre s'inscrit dans une surface que Christian Colin nous présente comme une surface fictive, qui ne donne sur rien elle non plus. Ni par l'imitatif réaliste ni par l'invention ou le décalage imaginaire, ce décor ne transcende la vérité et l'illusion. C'est du « faux » sans plus. Or, les trois scènes de la pièce de Bernhard sont un peu comme des débris de vie qu'un reste de sang, de souffle, ferait aller et venir de la fenêtre à la porte. Le vieil acteur ne peut s'empêcher d'aller écouter si rien ne vient, ne bouge, au-delà de la porte, et d'aller avaler un coup d'air à la fenêtre qui, malgré tout, restera jusqu'à la fin une ouverture sur l'univers, l'infini, l'éternel.

Presque toute la mise en scène, que l'on pourrait dire « compliquemment compliquée », est comme cela en porte-à-faux, par excès de caboche, et le jeu du grand acteur, pas du tout octogénaire, Jean-Paul Roussillon est en porte à faux lui aussi. Il fait passer les innombrables idées et nuances et beautés du texte par le ronron d'un moulilégumes vocal, incolore. C'est une litanie répétitive, têtue, vaguement goguenarde, comme si un distributeur automatique balançait les paroles dans le vide.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre municipal, 21 h 30, jusqu'au 27 juillet.

Un document des élus socialistes sur la politique culturelle

Le PS vient de publier un document sur *les Enjeux culturels du septennat* à l'issue des Dialogues pour la culture et la communication, organisés au Festival d'Avignon par la Fédération des élus socialistes et républicains. Dans un *« contexte nouveau »*, estiment ces derniers, marqué notamment par la décentralisation, l'évolution du paysage audiovisuel, les rapports entre économie et culture, etc., *« réflexion »* et *« évaluation »* sont nécessaires. Si le rôle croissant de la culture doit continuer à être popularisé *« comme le fait Jack Lang »*, la *« légitimité de l'action publique »*, dans ce secteur, doit être redéfinie.

Les signataires du document estiment qu'il y a urgence à redonner *« impartialité »* et *« sérénité »* à l'action de l'Etat. N'est-il pas souhaitable, se demandent-ils, que les principales forces s'entendent sur des *« objectifs communs »*, et de mettre la culture *« à l'abri »* des *« luttes partisanes et de son utilisation abusive au profit de la carrière d'un ministre ? »*

OFF

Les enfants de la Basoche

En 1986, pour créer dans le off *le Lavoir,* le Théâtre de la Basoche a *« cassé sa tirelire ».* Bien lui en a pris. Cette saga quotidienne des lavandières, un certain jour de 1914, fut, deux ans plus tard, traduite dans une dizaine de langues et parut à *l'Avant-Scène.* La Basoche a joué *le Lavoir* dans la France entière, à Paris, en Italie, en Angleterre, où le spectacle a reçu le prix Prynge du festival d'Edimbourg. Le texte est cosigné Dominique Durvin, metteur en scène de la compagnie, et *Hélène Prévost, comédienne. La* production était lourde – quatorze personnes, – elle est à présent plus qu'amortie.

En juin dernier, à Amiens, dans une salle des fêtes prêtée par un hôpital, la Basoche répétait *le Salon,* cosigné encore par Dominique Durvin et Hélène Prévost. Après la mythologie populaire du *Lavoir,* voici la mythologie culturelle d'une petite ville de province – Amiens – où parviennent des échos des brillants salons parisiens du dix-huitième siècle.

Dominique Durvin et Hélène Prévost sont tous deux enseignants : il faut bien vivre. Ils ne se posent pas en écrivains, et parlent de leur plaisir à fabriquer des *« machines à spectacles »,* ancrées, *« sans passéisme »,* dans la mémoire collective. Ils avaient créé, depuis la fondation de la Basoche, des auteurs contemporains, mais également Racine, Molière, et tourné dans la région : *« Pendant des années, nous avons vécu uniquement sur nos recettes. »* Un jour, face à l'indifférence des subventionneurs, ils ont décide de *« faire un spectacle dont personne ne pourra nous dire qu'il a déjà été monté. »* Ainsi est né *le Lavoir*.

Dans les faits, rien n'a vraiment changé. La compagnie ne dispose toujours pas de local de répétition, *ni* de lieu de représentation. Et *le Lavoir* a été accueilli cinq fois à la Maison de la culture, dont quatre fois à la recette. L'Etat (50 000 F) et la ville d'Amiens (150 000 F) ont tout de même débloqué depuis deux ans des subventions. Et la région, pour la création à Avignon du *Salon,* a accordé une aide de 150 000 F.

Depuis un an, déjà, la Basoche prépare parallèlement, avec les enfants des écoles d'Amiens, *les Saints Innocents,* une pièce, cosignée toujours, sur les mômes au travail dans les manufactures picardes au dix-neuvième siècle. Si tout va bien, la compagnie espère trouver un coproducteur, en 1989.

ODILE QUIROT.

★ *Le Salon,* au Roseau Théâtre, 18 h 30.

Cinq lectures à la Chartreuse

Créations en huis clos

Des auteurs jeunes, des élèves comédiens pleins d'ardeur, et le souffle de l'épopée dans ces textes écrits et mis à l'épreuve à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Cinq pièces écrites cet hiver dans une solitude monastique ont été livrées au public de Villeneuve-lès-Avignon. Les auteurs, Michel Azama, Roland Fichet, Philippe Minyana, Jean-Pierre Renault et Yves Reynaud, avaient été choisis comme écrivains résidents de la Chartreuse pour une expérience d'écriture dramatique à la commande, dans les cellules où travaillèrent Bernard Noël, Anne Hébert et quelques autres.

La règle : un isolement supposé propice à la création, seulement rompu le soir, comme au temps des chartreux, par le dîner communautaire. Une expérience *« très ébranlante »*, disent-ils, de réclusion à cinq sur fond de mistral, avec *« visites de fantômes »* des moines défunts et chocs de sensibilité aboutissant à des dialyses d'idées ou d'obsessions *« bien au-delà de l'échange intellectuel prévisible ».*

Le travail de chacun des auteurs a été marqué par ce contexte communautaire ; en particulier, par les réflexions entrecroisées sur les techniques et les finalités de l'écriture dramatique, sur son statut dans l'entreprise théâtrale. En même temps, le lieu et la situation de clôture agissaient, à l'évidence, sur l'imagination et la pensée des auteurs, travaillés par des visions de déserts érémitiques, des interrogations sur le sens du combat religieux dans l'histoire, des méditations très chartreuses, enfin, sur les valeurs relatives de l'engagement et du retrait.

Il en résulte des sortes de parcours initiatiques, voyages parfois immobiles dans un espace temps mental jusqu'à la *« terre promise »* où se résolvent – dans le sang ou l'illumination de la connaissance – les conflits et les doutes.

Les cinq pièces rendent compte aussi de la cohabitation fortuite de quelques étrangers condamnés au partage et qui déballent, comme on peut le faire dans une communauté transitoire, des souvenirs et autres « pièces » d'identité. Ainsi « les autres » deviennent-ils personnages aux apparences de papes, de schizophrènes, de combattants palestiniens... ou même de clowns à la dérive, chacun des auteurs fantasmant à sa manière sur le huis clos forcé.

En attendant d'être édités dans la collection « Théâtrales » d'Edilig, ces textes ont été livrés aux élèves de troisième année du Conservatoire. Entre deux répétitions des *Coréens* ou des *Sincères,* ces jeunes acteurs ont pu faire de la sorte une première expérience enivrante de la création d'œuvres contemporaines.

Il n'était pas question d'envisager des mises en scène abouties mais plutôt de mettre les textes en voix, les faire résonner, en risquant quelques effets d'amplification ou de contrepoint. Une pièce comme *Où vas-tu Jérémie ?* de Philippe Minyana, héritière turbulente du « théâtre-document », a été traitée, par exemple, de façon formidablement efficace, sur le mode de la dérision, avec duos rappelant les entrées de clowns brechtiennes.

Une verve prometteuse

La jeunesse des acteurs donnait de la force à *Croisades,* de Michel Azama, évocation des jeux de guerre où s'engagent follement enfants et adolescents. Et même une œuvre opérant de subtils croisements de références (historiques, philosophiques, psychanalytiques) comme *Terre promise,* de Roland Fichet, n'était pas trahie par le travail des élèves comédiens : ils servaient avec une fraîcheur séduisante le sérieux et l'humour de cette allégorie.

Pour ces textes, comme pour *la Tentation d'Antoine,* d'Yves Reynaud, une vraie mise en scène semble presque superflue. Il est même probable que la pièce de Minyana, comme jadis *En rev'nant d'l'expo* de Grumberg, lue à Théâtre ouvert par la troupe de Jean-Pierre Vincent, a trouvé là son traitement idéal. En revanche, *Désert désert,* de Jean-Pierre Renault, requiert un mode de représentation plus élaboré. C'est une partition scénique où l'auteur prévoit d'étonnantes manipulations d'images et d'objets, autour de personnages de vieux comiques, qui font rêver de vrais grands professionnels chenus...

Il reste que, globalement, les élèves comédiens ont manifesté une verve prometteuse et que les cinq auteurs ont rassuré ceux qui se lamentent sur le tarissement de l'écriture théâtrale. Surtout, ils ont montré qu'après le temps des monologues et du théâtre récit, des personnages pouvaient engager un dialogue, inscrire les rêves individuels dans un mouvement collectif, annoncer en somme le retour de l'épopée.

BERNADETTE BOST.

★ D'autres lectures de pièces contemporaines proposées par les éditions Edilig et Actes Sud-Papiers ont lieu tous les jours à 17 h 30, jusqu'au 1er août, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, cloître Marchetem.

Culture

MUSIQUE

« Cosi fan tutte », à Aix-en-Provence

Le poker menteur de Llorca

Accueil mitigé mais, dans l'ensemble, favorable pour ce nouveau « Cosi » : il ne donne cependant qu'une image très imparfaite d'un des chefs-d'œuvre de Mozart.

Denis Llorca, qui avait monté à Lyon un amusant *Falstaff* du côté de chez Pagnol, a l'excuse d'avoir découvert récemment et la musique, et *Cosi*. Ce n'est pas une raison pour transformer l'ouverture en une séance de « strip-poker » dans un tripot, la dame qui a perdu se dévêtant debout sur une table.

Tout l'opéra se déroule, on ne sait pourquoi, dans cette salle de jeux aux boiseries sombres, aux frontons triangulaires (maçonniques ?), aux fenêtres aveugles, parfois remplies par des tableaux (décors de Jean-Paul Moye). Pas de barque, point d'air de la mer pour le sublime *Soave sia il vento*, point de jardin embaumé pour la sérénade, confinée dans un cabinet noir sur un canapé.

On s'étonne que deux jeunes filles naïves aient élu domicile dans ce lieu public, où leurs confidences domestiques et leurs joutes amoureuses se passent en la présence crispante de joueurs acharnés, d'ailleurs totalement indifférents au suicide des faux Albanais ou au désespoir de Fiordiligi.

Par moments, des flots de fêtards et de masques vénitiens envahissent le plateau, sans raison. Et la scène des toasts, de la signature des contrats, est sabotée par ces figures d'enterrement qui rendent incompréhensible le coup de théâtre final et détruisent le charme amer de cet admirable ensemble vocal.

En plus de ces contresens, que l'on ne finirait pas de relever, c'est l'équilibre mozartien qu'ébranle une direction d'acteurs hasardeuse, lourde et outrée. Olaf Baer (Guglielmo) et Hans-Peter Blockwitz (Ferrando) sont emportés et brutaux, ils cherchent à ridiculiser leurs fiancées réelles ou supposées, alors que leurs voix, riches et charmantes, devraient en faire des êtres séduisants, au tempérament vif, jamais odieux avec d'aussi adorables jeunes filles.

Et Mozart aurait-il pu écrire une musique d'une divine élégance pour ces pimbêches à l'intelligence limitée ? Brigitte Poschner-Klebel a un beau timbre rêveur, mais son port imposant, son phrasé un peu traînant et scolaire n'en font pas une Fiordiligi idéale ; Eirian James, mince et vive, est une Dorabella plus plausible, voix d'une jolie couleur sombre, un peu monocorde. Quant à Dawn Upshaw, claire et rieuse Despina, elle a un timbre pincé et une taille qui ne correspond pas au format traditionnel de la soubrette mozartienne.

Don Alfonso, enfin, est José Van Dam : excellent comme toujours, même si Llorca en a fait une « deus », sorte de Méphisto ou de personnage de Laclos. Il n'est pas pour rien dans l'impression quelque peu sinistre que laisse cette représentation.

Jeffrey Tate, lui, défend l'esprit de Mozart, à la tête du mélodieux English Chamber Orchestra, sans pourtant pouvoir toujours rétablir l'équilibre et redonner aux personnages l'étoffe humaine dont le metteur en scène les prive.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 25, 28 et 31 juillet (cette dernière, retransmise par A 2). Coproduction Opéra de Lyon-Société lyonnaise de banques.

CINÉMA

« Inside Daisy Clover » de Robert Mulligan

Les mensonges d'Hollywood

Robert Mulligan appartient à une génération de cinéastes américains qui, venus de la télévision, représentèrent une « nouvelle vague » à la fin des années 50. Il fut très estimé en France. Pourtant, *Inside Daisy Clover*, qu'il réalisa en 1965, y resta inédit une dizaine d'années, à l'exception d'une présentation au « Ciné-Club », d'Antenne 2, en été 1974. Entre-temps, on avait vu *Un été 42* et *l'Autre*. Les bizarreries de la distribution occultent, ainsi, des chefs-d'œuvre. *Inside Daisy Clover* en est un, plus anti-hollywoodien que nature, plus dur et plus noir qu'*une étoile est née*, de George Cukor, auquel le sujet — somptueux mélodrame — peut faire penser.

L'action, empruntée à un roman de Gavin Lambert (auteur, d'ailleurs du scénario), se situe entre 1936 et 1938. Une adolescente subit brutalement l'expérience d'une vie de star. Semi-clocharde sur une plage du Pacifique, Daisy Clover (Natalie Wood), nantie d'une mère à l'esprit dérangé (vous reconnaîtrez Ruth Gordon, la vieille dame de *Harold et Maude*), est découverte par Raymond Swan (Christopher Plummer), producteur surnommé « le prince des ténèbres ». Celui-ci la lance dans la comédie musicale, veut faire d'elle « la petite chérie des Etats-Unis ». Doublée pour le chant par la voix de Jackie Ward, Daisy Clover devient ainsi le prototype monstrueux d'une Judy Garland jeune, mâtinée de Mary Pickford.

Elle tombe amoureuse de l'acteur Wade Lewis (Robert Redford) et l'épouse malgré l'opposition des studios. Il est alcoolique, homosexuel, et l'abandonne la nuit de leurs noces. Natalie Wood (l'actrice était alors âgée de vingt-sept ans) passe ainsi, à l'écran d'une sorte d'état d'enfance aux désillusions de l'âge adulte. Robert Redford n'était pas encore vedette et le rôle qu'il tient là, superbement, ne correspond à rien de ce qui fera son mythe. En fait, tous les personnages (y compris Katharine Bard, son épouse) provoquent un malaise. Ils sont aliénés par Hollywood, dont Mulligan stigmatise impitoyablement dans ce film l'univers et les mœurs. La réalisation (en Panavision), l'utilisation des couleurs, désamorcent eles aussi l'euphorie du cinéma. La dépression nerveuse, la folie et la mort rôdent.

Ce film est un cauchemar froid, où la vie rêvée et la vie vécue se fondent dans la même tragédie. La fin, encore plus surprenante que le reste par ses ruptures de ton, vous laissera pantois.

JACQUES SICLIER.

LETTRES

La mort de l'écrivain hongrois Miklos Szentkuthy

Un démiurge faussement désinvolte

« Pour moi, une journée idéale commencerait tôt le matin à l'université par une dispute consacrée à la Summa theologiae, *de Thomas d'Aquin et s'achèverait tard le soir sur la scène d'un cabaret pour y raconter des historiettes piquantes... »* Livrée d'un ton suave, cette confidence figure bien le personnage hors norme qu'était Miklos Szentkuthy : un érudit diabolique capable de tout penser et de tout détourner à des fins parodiques.

Sa mort, à Budapest, le 20 juillet, quelques semaines après son quatre-vingtième anniversaire, survient alors que la publication de son *Autobiographie* l'avait enfin révélé à un large public. Intitulée *Frivolités et confessions*, cette autobiographie ressemble à la divagation lucide d'un auteur au travers de sa vie et de son œuvre. Szentkuthy parle de ses fascinations, de ses masques, de ses jeux méditatifs, de sa volonté de tout recréer, comme si, sur le bateau « terre », il était maître à bord, non pas après Dieu, mais à égalité avec lui.

Physiquement, Szentkuthy était un géant, et son œuvre est à son image : colossale, proliférante, presque monstrueuse. Dès 1934, à l'âge de vingt-quatre ans, il publie un roman labyrinthique (*Prae*), dont György Somlyo a dit qu'il aurait été salué comme l'ouvrage le plus novateur de son temps s'il n'avait eu la malchance d'être écrit en hongrois... Malchance, évidemment, qui devait durer et retarder la reconnaissance de Szentkuthy en Europe. Mais c'est un retard qui touche à sa fin : des traductions sont en cours, notamment en France, où les éditions Phébus préparent l'édition de trois titres (*Autobiographie, Renaissance noire, Chapitre sur l'amour*).

La voie est ouverte qui devrait, dans les années à venir, apporter les neuf volumes du grand œuvre de Szentkuthy : *le Bréviaire de saint Orphée*. Il faudra alors, aux côtés de Proust, de Joyce et de Borges, faire une place à ce prodigieux créateur d'histoires chimériques et saintes qui toujours voulut *« canoniser le désespoir »* (voir le *Monde des livres* du 31 juillet 1987).

A la fin d'un entretien qu'il avait transformé en une farce inspirée, Miklos Szentkuthy cherchait un qualificatif pour signifier son rapport aux hommes et aux choses. Quelqu'un souffla : *« bienveillant »*. Et Miklos, mâchant soudain le mot dans sa bouche édentée : *« Bienveillant, bienveillant, non, pas si bienveillant que ça : veillant ! »* Difficile, en effet, de l'imaginer autrement que veillant sur la mémoire des âges et le destin des hommes comme un démiurge faussement désinvolte.

Ultime élégance de ce dandy aux épaules de bûcheron : quitter la scène littéraire avant que les projecteurs ne viennent tout éblouir. Szentkuthy est parti avant la gloire qui guette, pour rire tragiquement *« en toute frivolité »*, aurait-il ajouté, avec les ombres dont il vola le visage : Dürer, Goethe, Haydn, Haendel et surtout Mozart.

ANDRÉ VELTER.

EXPOSITION

« Orient textile » chez Triff

Quinze ans après son premier voyage en Orient, Henri Daumas, l'un des premiers antiquaires à avoir présenté des kilims turcs à Paris, choisit d'organiser ses expositions dans un nouvel espace, la galerie Triff. Ouvert depuis le printemps, ce centre de l'art textile oriental, se déploie sur 300 mètres carrés, agrémenté de quatre panneaux de moucharabieh (persienne à claire-voie) fabriqué à Beyrouth et monté en kit, de tentures nomades, et même d'une fontaine de patio dessinée d'après le modèle syrien et... construite avec des pierres du Poitou du seizième siècle.

La première exposition réunit une vingtaine de pièces : châles du Cachemire, somptueux « suzani » (travaux d'aiguille en persan), draps de noces, cadeaux princiers brodés de fleurs de lotus exécutés à Boukhara, Samarcande, points de rencontre de la route de la soie. Le charme naît encore de ces « tiras fatamidas », textiles destinés à ensevelir les morts, et qu'on retrouve ici sous verre à l'état de fragments. Restent ce tapis de prière « marqué » par les agenouillements successifs, ce manteau d'hiver ouzbek, ce superbe « homme au couteau », kilim d'Anatolie centrale, aussi naïf et violent qu'un graffiti. La galerie, qui présente aussi des rééditions, a ouvert un atelier de restauration. En novembre prochain devrait être inauguré le département librairie.

L. B.

★ Galerie Triff, 35, rue Jacob, Paris (6e). Tél. : 42-60-22-60, jusqu'au 23 juillet.

Communication

Un an de concurrence entre les chaînes

La 5 et M6 accentuent leur percée

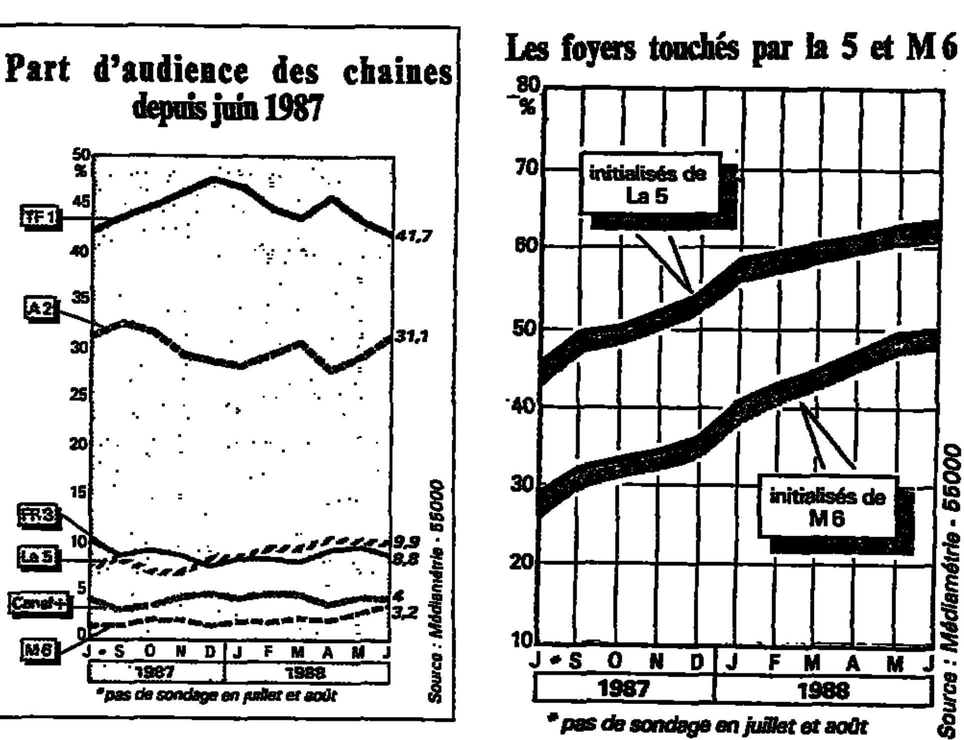
La « jeune garde » des télévisions, la 5 et M6, vient inexorablement grignoter sa part du « gâteau » de l'audience télévisée, au détriment de toutes les autres chaînes. Telle est la principale conclusion tirée de l'analyse des parts d'audience que publie Médiamétrie, sur la base de son enquête téléphonique « 55 000 ». Depuis le début de l'année 1988, la 5 a même dépassé FR3, et M6 comble peu à peu l'écart qui la sépare de Canal Plus. Rien d'étonnant à cette percée des nouvelles chaînes : comme le montre notre graphique, leur couverture géographique a sensiblement progressé depuis juin 1987.

Depuis le mois dernier, M6 a passé le cap fatidique des 50 % d'« initialisés », c'est-à-dire qu'un foyer sur deux a accès à la sixième chaîne, alors que la 5 touche les deux tiers des Français. Du fait de cette progression « mécanique », toutes les autres chaînes sont en baisse. TF1, qui avait atteint des sommets en décembre 1987, reste toujours en tête (*le Monde* du 27 janvier) mais doit se contenter d'une part en baisse de 0,8 point par rapport à juin 1987. A2, qui a réussi à enrayer son déclin de l'automne, ne perd que 0,6 point en un an. La perte de 1,8 point de part d'audience est plus inquiétante pour FR3, qui partait de moins haut. Du coup, M6 passe de 1,4 % à 3,2 % de part d'audience, et la 5 de 8 % à 9,9 %.

Certes, en audience cumulée (nombre de personnes ayant regardé au moins une fois la télévision dans la journée), toutes les chaînes peuvent pavoiser, car elles progressent d'une année sur l'autre. Mais c'est tout simplement parce que les Français sont un peu plus « téléphages » cette année. Sauf en mars, l'audience cumulée de la télévision au premier semestre dépasse celle de la même période en 1987. Ainsi, 83,9 % des Français de plus de quinze ans ont regardé le petit écran un jour de juin 1988, contre 81,2 % il y a un an. En audience cumulée, TF1 est en tête avec 57,3 %, suivie d'A2 (50,6 %), FR3 (24,2 %), la 5 (18,4 %), M6 (8 %) et Canal Plus (7,8 %) en juin 1988.

Ces mêmes Français semblent aussi plus versatiles, car la durée moyenne d'écoute de toutes les chaînes est en baisse comparée à celle de l'année précédente.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.



Concentration dans la télévision par câble aux Etats-Unis

Rapprochement entre Warner et Time Inc.

Deux des plus grands groupes américains de communication, Time et Warner, négocient un rapprochement de leurs intérêts dans le câble. Si les négociations aboutissent, la nouvelle entitié réguera sur un ensemble de réseaux desservant plus de cinq millions d'abonnés pour un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de dollars.

Le rapprochement entre Time et Warner est une réponse au processus de concentration entamé depuis deux ans sur le marché du câble américain. Le plus gros propriétaire de réseaux, Télécommunication Inc. (TCI), qui contrôle directement cinq millions deux cent mille abonnés, a multiplié les prises de participations dans d'autres réseaux pour étendre son empire à plus de neuf millions d'abonnés, soit près du quart du marché. La filiale de Time, ATC, seconde au classement des câblo-distributeurs, n'a pu suivre le mouvement, handicapée par la hausse des prix d'achat des réseaux qui atteignent aujourd'hui près de 2 000 dollars l'abonné. La fusion avec les réseaux de Warner lui permettrait donc de faire face à la concurrence sans bourse délier.

Le rapprochement entre les deux groupes pourrait aussi concerner Home Box Office et Cinemax, les célèbres chaîne payantes, filiales de Time, qui comptent vingt et un millions d'abonnés, est un contrat d'exclusivité avec les films produits par les studios de Warner et les réseaux de Warner Cable sont de fidèles clients de HBO et Cinemax.

Le groupe Time a annoncé, par ailleurs, qu'il renonçait à lancer une nouvelle chaîne payante. « Festival » devait être une version « familiale » de HBO excluant les filmq violents ou érotiques. Les études de marché menées pendant deux ans par Time n'ont pas été concluantes.

J.-F. L.

Grâce à une augmentation de capital de 100 millions de francs

L'agence RSCG veut figurer parmi les dix premiers groupes publicitaires du monde

La troisième agence de publicité française, Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard (RSCG) vient de procéder à une augmentation de capital de 100 millions de francs. Celle-ci doit lui permettre de poursuivre son développement en Europe et aux Etats-Unis et de se hisser parmi les dix grands groupes publicitaires mondiaux. RSCG est actuellement classé à la dix-neuvième place.

L'augmentation de capital a été souscrite pour 40 millions de francs par la Compagnie de Presbourg, une société filiale de la banque Argil du patron de Matra et d'Hachette, M. Jean-Luc Lagardère, et pour 60 millions de francs par la Banexi, le Crédit national et la Caisse des dépôts et consignations.

Dorénavant, le capital de RSCG se répartira entre les quatre associés fondateurs de l'agence (80 %), la Compagnie de Presbourg et la Banexi (17 %) et Mme Charlotte Beers, PDG de Tatham, Laird and Kudner (TLK), une agence de publicité de Chicago dont RSCG vient de racheter 70 %. Mme Beers détiendra 3 % de RSCG.

Grâce à cette augmentation de capital, RSCG va pouvoir réunir 200 millions de francs de plus : 100 millions par emprunts et l'équivalent par autofinancement. Ce pactole doit favoriser l'extension internationale de l'agence. *« Après le rachat de TLK, nous allons faire un bond en avant en 1988*, estime M. Bernard Roux, président de RSCG, *notre marge brute va passer de 600 millions de francs à 1 milliard de francs. »* RSCG vient de consolider ses positions en Europe, où elle est partout présente, en rachetant l'agence espagnole Leitmotiv et en s'implantant en Suède.

Mais ce sont les Etats-Unis qui sont dans la ligne de mire du groupe. Il prévoit de s'installer prochainement à New-York et à Los Angeles. *« Nous voulons être parmi les dix premiers groupes sur le plan quantitatif ; or le marché américain représente la moitié du marché mondial de la publicité*, affirme M. Roux. *Le fait d'être présent là-bas nous permettra aussi d'amener des annonceurs américains en Europe. »*

Y.-M. L.

Le Crédit lyonnais prend 10 % de Lyonnaise Communications

Le Crédit lyonnais a pris une participation de 10 % dans le capital de Lyonnaise Communications en rachetant des parts détenues par la Lyonnaise des eaux et le câblo-distributeur belge Coditel. Lyonnaise Communications regroupe toutes les participations de la Lyonnaise des eaux dans les réseaux câblés, notamment dans celui de Paris. Elle gère aussi des participations minoritaires dans Vidéospace, la société de droits ITI et Home Shopping Service, la société de télé-achat de Pierre Bellemarre.

Le capital de Lyonnaise Communications se répartit désormais entre la Lyonnaise des eaux (55 %), Union d'études et d'investissements, banque d'affaires du Crédit agricole (15 %), le Crédit lyonnais (10 %), Coditel (10 %) et la compagnie américaine de téléphone US West (10 %).

● **M. Robert Maxwell intéressé par le rachat du groupe Macmillan.** — Le groupe d'édition américain Macmillan Inc., cible d'une OPA hostile du financier texan Robert Bass, a annoncé avoir reçu une offre d'achat de près de 2,1 milliards de dollars (13 milliards de francs) de la part du groupe britannique Maxwell Communications. M. Maxwell propose 80 dollars (496 F) au comptant par action Macmillan contre 75 dollars (472 F) offerts par M. Bass.

Le marché s'attend à de nouvelles surenchères. Groupe spécialisé notamment dans les livres scolaires, Macmillan a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 955,8 millions de dollars et a dégagé un bénéfice net de 70,7 millions de dollars.

● **Frédéric Mitterrand s'apprête à quitter TF 1.** — Frédéric Mitterrand, qui avait manifesté à plusieurs reprises son désaccord avec la politique menée par TF 1, serait en passe de quitter la chaîne de Francis Bouygues pour rejoindre Antenne 2. Des négociations ont déjà été engagées entre l'animateur et A 2 qui seraient sur le point d'aboutir, mais les deux parties se refusent pour le moment à tout commentaire. Le conflit entre TF 1 et Frédéric Mitterrand semble avoir éclaté après la suppression de son émission « Permission de minuit ». Tandis que l'animateur souhaitait retrouver un talk-show quotidien, la direction de la Une ne lui accordait qu'une émission mensuelle — « Destins » tout d'abord, puis, plus récemment, « Bonsoir ». Dès lors, la rupture semblait largement consommée.

théâtre

EN VISITES

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Trop, c'est trop : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Si jamais je te pince : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h. *Nous, Théo et Vincent van Gogh* : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ◇ Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30 et 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

Vendredi 22 juillet

AUDITORIUM DES HALLES. Ensemble musique oblique. 19 h, ven. Dir. et piano George Benjamin, P.-A. Valade (fl.). Œuvres de Benjamin, Knussen. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Quatuor Ludwig, 19 h, mar. Œuvres de Schubert, Ravel, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28). Orchestre Sainte-Cécile de Pise, 21 h. Dir. R. Pierazzini. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann. Camerata de Paris.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Quatuor Manfred, 21 h. Œuvres de Beethoven, Haydn, Schubert. Dans le cadre du Festival musique en île.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris, 17 h, N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vièle), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Coolona, réalisation mus. E. Polonska. Musique du Moyen Age, Renaissance, baroque. Salle des thermes. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique, 15 h. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 JUILLET

« Tombes d'actrices et de cantatrices au Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Les homosexuels du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Marais : de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sully », 11 heures, 14 h 30 et 17 heures, métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

« Passages et chemins inconnus de la butte Montmartre », 11 heures, métro Blanche (C.-A. Messer).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« Le japonisme, au Grand Palais », 11 h 30, dans le hall (Didier Bouchard).

« Musée d'Orsay : d'Ingres aux impressionnistes », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Dominique Fleuriot).

« Le Père-Lachaise », 14 h 30, entrée, avenue du Père-Lachaise (Paris côté jardin).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (Pygma).

« Gustave Eiffel », 14 h 50, tour Eiffel (1er étage, montée : 12 francs), pilier nord (Art pour tous).

« Les bâtisseurs de cathédrales à Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central (Monuments historiques).

« Notre-Dame de Paris. Le chantier des cathédrales. Nicolas Flamel », 15 heures, métro Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Le japonisme », 14 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (Approche de l'art).

« L'Institut, siège de l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Arcus).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Arènes de Lutèce et quartier Mouffetard », 15 heures, métro Jussieu, sortie (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Marie-Christine Lasnier).

« L'abbaye de Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

« L'histoire de la Cité », 15 h 30, métro Cité, sortie (Tourisme culturel).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

DIMANCHE 24 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du Roy », 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« La peinture moderne, de Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Pierre-Yves Jaslet).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill. Carte d'identité (Marie-Christine Lasnier).

« Cour carrée, colonnade et appartements royaux du Louvre », 11 heures, métro Louvre (Didier Bouchard).

« La pyramide et l'aménagement du Grand Louvre », 11 heures, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs ».

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 15, angle du boulevard du Palais et du quai de l'Horloge (Didier Bouchard).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abesses (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Le Grand Louvre, de Philippe Auguste à la pyramide de verre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, devant le plan (Tourisme culturel).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Isabelle Hauller).

« Le Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« La place Vendôme et son quartier », 15 heures, métro Tuileries, sortie (Approche de l'art).

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle. Carte d'identité (Paris et son histoire).

« Le quartier Montsouris », 15 heures, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée, boulevard de Ménilmontant (Pierre-Yves Jaslet).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, vestibule, côté gauche.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 24 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les énergies divines et le problème de la guérison », par Claude Gion ; « Les anges et leur action dans le monde », par Natya.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
VENDREDI

Okraina (1933, v.o.s.t.f.), de Boris Barnet, 16 h ; Radio Parade of 1935 (1934, v.o.), d'Arthur Woods, 19 h ; Quatre saisons des enfants (1939, v.o.), d'Hiroshi *Shimizu, 21 h.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)
VENDREDI

Paris-Province aller-retour : Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont Lajoie (1974) d'Yves Boisset, 14 h 30 ; Aurélien 2 : Paris Flash (1958) d'Albert Champeaux et Pierre Watrin, Aurélien, l'inconnue de la Seine (1978) de Michel Favart, 16 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 18 h 30 ; Réussir à Paris, les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955, v.o.) de J. Cromwell, 20 h 30. Entr'acte (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Les Nation, 12e* (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).*

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FLIC OU ZOMBIE *(*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).*

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le* Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : *UGC Danton*, 6e (42-25-10-30).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

HELL ZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : *Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).*

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-*Ciel, 1er (42-97-53-74)* ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OVER THE TOP *(A., v.f.) : Hollywood* Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE-JEAN COP. Film américain de James Glickenhaus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CÉRÉMONIE D'AMOUR. (**) Film français de Valerian Borowczyk : *Forum Orient Express, 1er* (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ET SI ON LE GARDAIT ? Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISTER DYNAMITE. Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PLAISIRS PERVERS. (**) Film italien de Lucio Fulci, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR DE FLAMME (*). Film américain de Gilbert Cates, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-*52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ÉTÉ A PARIS. Film français de René Gilson : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI. (*) Film américain de John Carl Buechler, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VICES ET CAPRICES. (**) Film italien de Tinto Brass, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f.* : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE VIEUX GARÇON. Film italien de Franco Castellano et Pipolo, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Mᵉ Michel CAHEN,
Mᵐᵉ Huguette CAHEN, née Dahan,
et leur fils
Julien Elie,
ont la profonde joie d'annoncer la naissance, le 15 juillet 1988, de leur fille et sœur

Emmanuelle Edmonde Simha.

8, avenue Robert-Schuman,
68100 Mulhouse.

– **Dominique SERGEANT**
et
Thierry PENNEC
ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabien,

le 15 juillet 1988.

Décès

– Blida. Oran. Alger. Nice. Paris.

Mᵐᵉ Georges Bensaïd,
née Renée Benyamine,
Ses enfants, petits-enfants,
Frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BENSAID,
ancien combattant 1914-1918,
officier de réserve,
HEC M 1921,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 juillet 1988, à Nice.

– M. et Mᵐᵉ Michel Dobkine,
M. et Mᵐᵉ Thomas de Nys
et leur fille,
Les familles Curutchet,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marie CARON,
née Curutchet.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), dans l'intimité familiale.

– Le

docteur Annette CASALIS

nous a quittés le 12 juillet 1988, à l'âge de quatre-vingts ans.

Un service religieux a été célébré au temple protestant le 15 juillet.

De la part de :
Docteur Eric Casalis et Mᵐᵉ,
Monique et Jean-Paul Meyer,
Mᵐᵉ Georges Casalis,
leurs enfants et petits-enfants,

2, rue des Anémones,
51430 Tinqueux.
15, rue Beautreillis,
75004 Paris.

– Gisèle Denis,
François et Jean-Michel Denis,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 18 juillet 1988, de

Jean-Paul DENIS,
architecte DPLG.

20, rue de Paris,
91470 Limours.

– Mᵐᵉ Hélène Rouzet-Giry,
M. et Mᵐᵉ Jean Giry
et leur fille Michèle,
M. et Mᵐᵉ Michel Rouzet
et leurs filles Sylvie et Isabelle,
M. et Mᵐᵉ O. Roulleau-Gallais
et leurs enfants,
Les familles Lachapelle, Kostense, Giry, Peyne et Carinaud,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Jacques GIRY,

survenu le 17 juillet 1988, en sa vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Ahun (Creuse).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ veuve Henri GUENKINE,
née Chera Chapiro,

survenu le 18 juillet 1988, dans sa quatre-vingtième année, après un longue maladie.

On aura une pensée à la mémoire de son époux

Henri GUENKINE,
tué en Espagne,
dans les rangs républicains,
le 28 mars 1938.

De la part de
Michel,
son fils,
Marianne,
sa petite-fille,
Parents, alliés et amis.

14, rue Fantin-Latour,
75016 Paris.

« Car là où est ton trésor,
là sera aussi ton cœur »
Mt VI, 21.

Le docteur et Mᵐᵉ Jean Marmey
et leurs enfants,
Le préfet ER et Mᵐᵉ Pierre Marmey
et leurs enfants,
Michèle, Georges, Jacques Stemer-Sarsock
et leurs enfants,
Les familles Bourret et Mathieu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARMEY,
architecte DPLG,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite libanais,
officier
de l'Ordre de la République tunisienne,

survenu à Lyon, le 17 juillet 1988.

Une cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'intimité le 20 juillet 1988.

L'inhumation aura lieu le mardi 26 juillet 1988, à 15 heures, au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue Rachel,
75018 Paris.

– Tours.

Ses parents
Et amis,

font part du décès de

Raymond PÉAN,
ancien administrateur
à l'Opéra-Comique,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
CVR,
ancien membre du réseau Libé-Nord,

survenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques civiles ont eu lieu au cimetière La Salle de Tours, dans la simplicité la plus grande, le vendredi 22 juillet 1988.

7, place de la Victoire,
37000 Tours.

– Marcel Tamini,
son époux,
Leurs enfants Noël, Pierre-Georges, Geneviève, Jean-Luc et Blandine,
Leurs familles
Et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Cécile TAMINI,
née Degiuli,
du Tiers-Ordre de Saint-François,

survenu le 13 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 15 juillet, à Saint-Léonard (Valais).

Avenue de la Gare,
1958 Saint-Léonard (Suisse).

Anniversaires

– Le 25 juillet 1987, il a plu à Dieu de rappeler à lui

Jean DELBÈQUE,
président du tribunal administratif.

Pour ce premier anniversaire, une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé ou aimé.

– *In memoriam,*

Fernand GIGON,
écrivain
et journaliste.

22 juillet 1986.

– Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Une messe a été dite à son intention le 23 juillet 1988, dans sa paroisse, église Saint-Louis à Hyères (Var).

Que ceux qui l'ont connu, aimé et admiré aient une pieuse pensée pour lui.

– Le 22 juillet 1987,

Maura ZREHEN,
née Sullivan,

nous a quittés.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

LOTO Nº 29 — TIRAGE DU MERCREDI 20 JUILLET 1988

4 8 10 16 20 49 — 36

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR
SAMEDI 23 JUILLET 1988 A 20 H 35

36 15 LOTO

6 BONS Nº	22	337 930,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	40	60 335,00 F
5 BONS Nº	3 330	3 330,00 F
4 BONS Nº	157 537	75,00 F
3 BONS Nº	2 328 480	7,00 F

Informations « services »

PHILATÉLIE

Le cirque de Gavarnie

La poste mettra en vente, le lundi 25 juillet, un timbre à 3 F représentant le cirque de Gavarnie, situé à proximité du village des Hautes-Pyrénées portant le même nom.

Un cirque est une forme typique d'ablation glaciaire et *« correspond à une cavité de dimension variable, grossièrement semi-circulaire, délimitée par une paroi raide, le mur de rimaye »* (Roger Coque, *Géomorphologie*, Armand Colin). Le cirque de Gavarnie est un cirque en amphithéâtre de tois gradins étagés au pied du massif du Marboré et ferme la vallée du gave de Pau, qui y tombe par une cascade de plus de quatre cents mètres de haut. Au-dessus du cirque, dominé par une muraille d'un millier de mètres, se trouve la brèche de Roland.

Le timbre, au format de 40×26 mm, dessiné par Huguette Sainson, gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

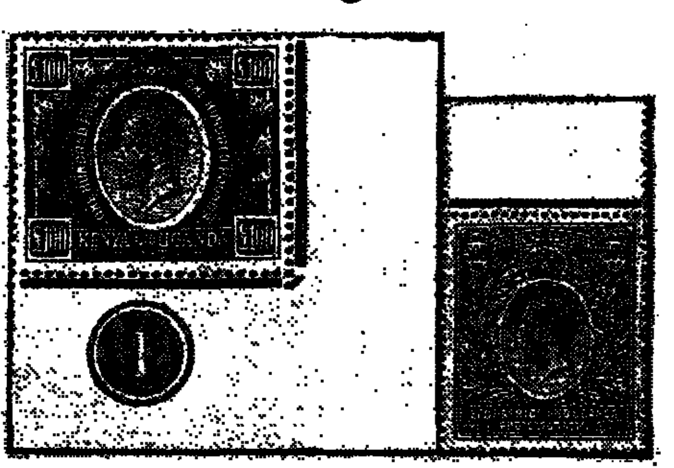


★ Vente anticipée à Gavarnie (Hautes-Pyrénées), les 23 et 24 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour », ouvert dans un bureau mobile installé sur le parking situé devant la salle polyvalente et, le 23 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Gavarnie.

★ Souvenirs philatéliques : Groupement philatélique des Pyrénées, Bernard Pujo, 19, parc Francis-Jammes, 65800 Aureilhan.

Rubrique réalisé par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane



375 000 F pour ces deux timbres des colonies britanniques

● **Record de vente.** – Au cours de la vente de timbres-poste organisée le vendredi 24 juin, à l'hôtel Drouot, à Paris, par l'étude Ader-Picard-Tajan, une série de vingt-huit timbres Kenya-Ouganda émise en 1922-1927 a été adjugée 845 000 F, frais inclus. Cette série à forte valeur faciale servait pour l'envoi des diamants. A noter également les 80 000 F atteints par un 500 roupies rouge et vert d'Afrique orientale.

● **La forêt.** – A l'occasion de la cinquième fête de la forêt, le dimanche 31 juillet, à Raddon-et-Chapendu (Haute-Saône), un bureau de poste temporaire avec cachet illustré fonctionnera (renseignements, souvenirs philatéliques : Pierre Wucher, 22, rue des Ecoles, Breuchotte, 70280 Raddon-et-Chapendu. Tél. : 84-94-66-86).

● **Enveloppes « mail art ».** – Gilles Olivier Dienst, un éditeur marseillais a fait appel à des dessinateurs de bandes dessinées pour décorer des enveloppes. La collection compte déjà trois modèles signés Chaland, Loustal et Ted Benoît (le paquet de vingt enveloppes 31 F, port compris. Gilles-Olivier Dienst, 5, rue Poucel, 13004 Marseille).

CONCOURS

Ecole normale supérieure (ENS)

(par ordre de mérite)

● **LETTRES GROUPE L**

Boris Lojkine (1ᵉʳ), Quentin Meillassoux, Jean-Philippe Deranty, Francis Roger Prost, Daniel Alain Petit, Hélène Poitevin, Olivier Jean-Claude Zegna-Rata, Pierre-François Mourier, Bérangère Parmentier, Pascale Farago (10ᵉ).

Valérie Benejam, Martin Motte, Valérie Durieu, Isabelle Dubois, Jean-Christophe René-Marie Bardout, Pierre Laederich, Nathalie Ferrand, Jean-Yves Huet (18ᵉ).

Thierry Chaucheyras, Thierry René Paul Marcius Pecout (19ᵉ ex-ae).

Sylvie Taussig, Adrien Barrot, Sarah Biyidi-Awala, Nicolas Castin, Jean-Christophe Cavallin, Edouard Husson, Laurent Bury, Elisabeth Decultot (28ᵉ).

Jean-Paul Brachet, Christian Malis (29ᵉ ex-ae).

Jérôme Filippini, Christian Rouget (31ᵉ ex-ae).

Olivier Agard, Elisabeth Albaret, Guillaume Bonnet, Christian Helmreich, François Ripoll, Jean Yvonneau (33ᵉ ex-ae).

Marc Escola, Pierre Robert Geal (39ᵉ ex-ae).

Brigitte Fellahi, Jean-Luc Manenti (41ᵉ ex-ae).

Sylvie Dervaux, Pierre-Yves Bajard, Frédéric Paul-Christian Besset, Nicolas Niemtchinow, Chang Ming Peng, Laurence Plazenet, Vincent Aubin, Mathias Jean-Roger Bernard (50ᵉ).

● **SCIENCES GROUPE C**

Isabel Marey-Semper (1ʳᵉ), Isabelle Demachy, Marc Selosse, Henri Verdier, Olivier Brigaud, Caroline Mellot, Marie-Pierre Doin, François Jackow, Patrick Dutruge, Nicolas Roy, Véronique Warkentin, Nicolas Fiszman, Jean-Michel Garrot, Alice Guyon, Gérard Dutruge, Sophie Nadaud, Jean-Christophe Gabriel, Guillaume Balavoine, Nicolas Daubresse, Eric Houel, Franck Lescure (21ᵉ).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 24 juillet

Fontainebleau, 14 heures, objets d'art, tableaux, mobilier. ; **Provins**, 14 heures, armes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures, mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30, tableaux, mobilier, bijoux ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures, art d'Asie.

PLUS LOIN

Samedi 23 juillet

Cannes, 14 h 30, armes ; **La Chapelle-d'Aligné**, 13 h 30, mobilier, bronzes, tableaux ; **Douarnenez**, 14 h 30, tableaux ; **Doluze**, 14 heures, mobilier ; **L'Isle-sur-la-Sorgue**, 10 heures et 15 heures, Extrême-Orient, mobilier, bijoux ; **Marseille-Prado**, 10 heures et 14 h 30, mobilier, tableaux, objets d'art ; **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures, mobilier, objets d'art ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30, mobilier, objets d'art, tableaux ; **Saint-Nazaire**, 21 heures, tableaux, porcelaine, mobilier.

Dimanche 24 juillet

Arles, 15 heures, tableaux, argenterie, mobilier ; **Aubagne**, 14 h 30, tableaux ; **Barcelonnette**, 14 h 30, mobilier, objets d'art ; **Biarritz**, 14 h 30, tableaux, mobilier, bibelots ; **Carcassonne**, 14 h 30, tableaux, objets d'art, meubles ; **Deauville**, 10 heures, livres ; 14 heures, objets d'art, tableaux, mobilier ; **Doluze**, 14 heures, mobilier ; **Granville**, 14 heures, linge, dentelles, poupées ; **Issoudun**, 14 h 15, tableaux, mobilier, argenterie ; **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures, bijoux, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30, tableaux, objets d'art, mobilier ; **Sens**, 14 h 30, objets d'art ; **Tanques**, 14 heures, bibelots, mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

La Grande-Motte, Mouans-Sartoux, Fayence, Quiberon, Mirande.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 juillet à 0 heure et le dimanche 24 juillet à 24 heures.

Une perturbation traversera le pays au cours des deux prochains jours. Elle sera précédée de remontées d'air chaud et orageux venant d'Espagne. Après son passage, des éclaircies reviendront peu à peu et le temps sera plus calme.

Samedi : nuages et pluies à l'ouest, orages et forte chaleur à l'est.

A l'ouest d'une ligne Reims-Pau, les nuages seront abondants dès le lever du jour. Il pleuvra sur le Finistère, il bruinera près des côtes. Des ondées orageuses se produiront sur le Pays basque et les côtes aquitaines. En cours de journée, les pluies progresseront vers le Nord, le Limousin et l'Aquitaine tandis que des orages, parfois violents, éclateront du Midi-Pyrénées à l'Auvergne.

A l'est de la ligne précitée, la matinée sera chaude et ensoleillée. L'après-midi, le temps deviendra très lourd. Des orages isolés mais forts éclateront en cours d'après-midi du Lyonnais au Nord-Est.

Les températures minimales seront élevées, entre 15 et 20 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 22 à 25 degrés sur le Nord-Ouest, 25 à 30 degrés du Nord au Sud-Ouest, 30 à 37 degrés du Nord-Est à la Méditerranée.

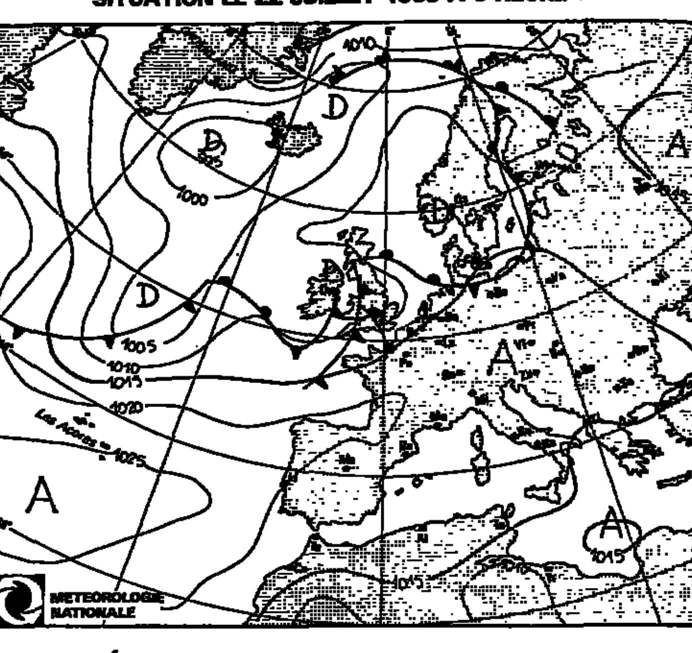
Dimanche : retour d'éclaircies et d'un temps moins lourd par l'ouest.

Sur le Nord, la Normandie, la Bretagne et jusqu'à l'Aquitaine, la journée sera agréable.

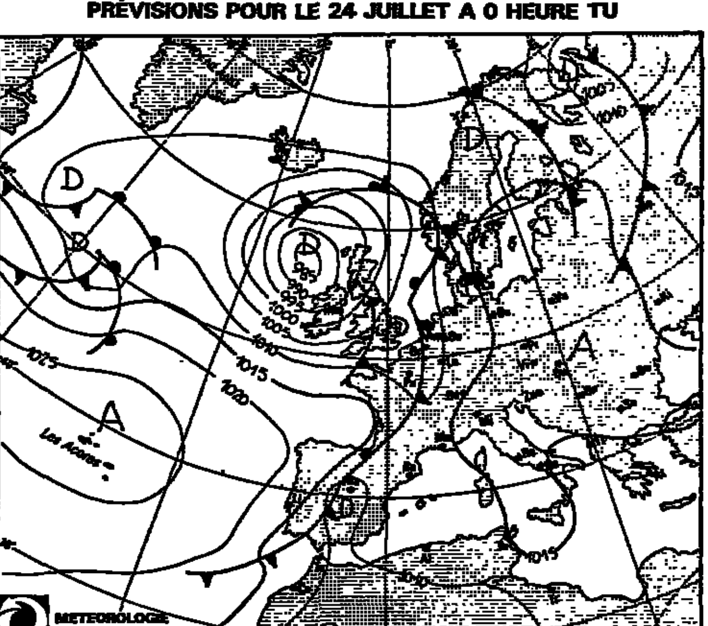
De l'Alsace, au Lyonnais, aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse, temps lourd, nuages et orages, parfois violents, seront au programme.

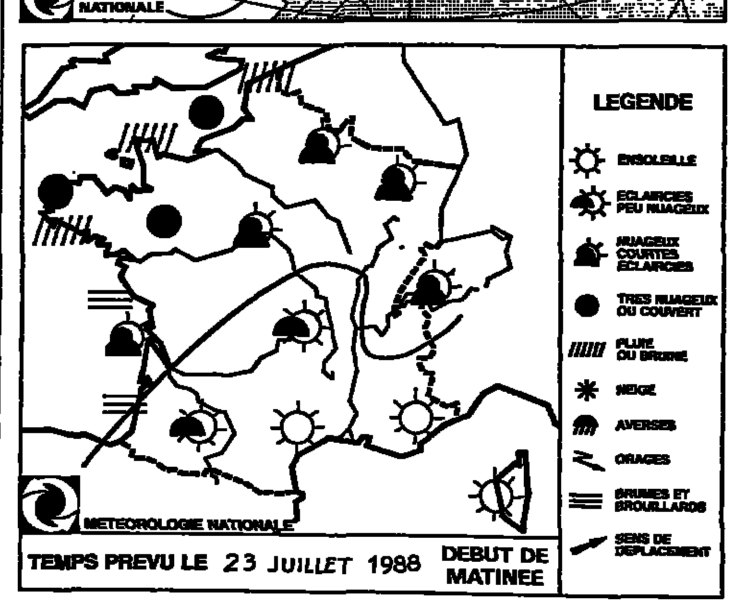
Sur les autres régions, après une matinée nuageuse et par endroit pluvieuse, l'après-midi verra le retour d'éclaircies.

SITUATION LE 22 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 23 JUILLET 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-7-1988 à 6 heures TU et le 22-7-1988 à 6 heures TU — le 22-7-1988

FRANCE											
AJACCIO	30	18	D	TOURS	23	19	C	LOS ANGELES	26	20	C
BIARRITZ	25	18	N	TOULOUSE	27	17	D	LUXEMBOURG	22	17	N
BORDEAUX	25	17	B	POINTE-A-PITRE	33	24	O	MADRID	34	19	D
BOURGES	25	17	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	38	20	D
BREST	18	16	P	ALGER	31	20	N	MEXICO	21	12	P
CAEN	26	19	P	AMSTERDAM	24	17	P	MILAN	32	22	D
CHERBOURG	22	18	P	ATHÈNES	33	24	D	MONTRÉAL	25	18	N
CLERMONT-FERR.	28	19	N	BANGKOK	32	24	P	MOSCOU	31	20	N
DIJON	27	17	N	BARCELONE	31	19	D	NAIROBI			
GRENOBLE St-M-H	31	17	D	BELGRADE	28	15	D	NEW-YORK	30	23	O
LILLE	21	18	P	BERLIN	23	15	N	OSLO	23	14	P
LIMOGES	22	17	C	BRUXELLES	23	18	C	PALMA-DE-MAL.	33	18	D
LYON	29	18	C	LE CAIRE	34	24	D	PÉKIN	30	22	N
MARSEILLE-MAR.	32	20	D	COPENHAGUE	20	14	C	RIO-DE-JANEIRO	24	16	N
NANCY	25	19	C	DAKAR	30	25	D	ROME	33	19	D
NANTES	21	15	P	DELHI	34	27	C	SINGAPOUR	33	26	C
NICE	29	21	D	DJERBA	31	26	N	STOCKHOLM	23	15	N
PARIS-MONTS.	23	19	C	GENÈVE	30	16	D	SYDNEY	16	9	N
PAU	27	18	B	HONGKONG	31	27	H	TOKYO	24	21	C
PERPIGNAN	34	21	D	ISTANBUL	29	20	D	TUNIS	31	23	C
RENNES	23	18	P	JÉRUSALEM	27	19	N	VARSOVIE	24	14	N
ST-ETIENNE	29	17	N	LISBONNE	29	19	D	VENISE	31	21	D
STRASBOURG	29	20	C	LONDRES	23	17	P	VIENNE	30	20	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« services »

MÉTÉOROLOGIE

Economie

SOMMAIRE

Vif repli du dollar sur les marchés des changes

Mme Thatcher tente de limiter les conséquences de ses différends avec M. Lawson

Le dollar a de nouveau ravi la vedette à la livre sterling, dopée un temps par la polémique feutrée entre Mme Margaret Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Sur le marché des changes, les opérateurs estimaient, le vendredi 22 juillet, qu'une correction – après la hausse trop rapide de la devise américaine – était inévitable. L'ampleur du mouvement actuel de baisse leur semble tout aussi excessif. Dans la matinée de vendredi, le billet vert s'échangeait, en Europe, à 1,8250 DM contre 1,8350 DM en clôture à New-York, la veille, et revenait à 6,15 FF et 131 yens, au-dessous de son niveau de clôture à Tokyo. Certains envisagent déjà un retour à 1,80 DM avant longtemps. Un tel repli devrait rassurer les autorités allemandes et les engager à ne plus relever leurs taux d'intérêt. La France profitera-t-elle d'une période d'accalmie sur le loyer de l'argent si celle-ci se poursuit ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Mais les banques françaises ont commencé à répercuter la réduction des taux directeurs en France, la BNP annonçant qu'elle ramenait son taux de base de 9,60 % à 9,25 % imitée en cela par la CCF (– 0,35 point) et le Crédit lyonnais (9,45 % à 9,25 %).

On apprenait, d'autre part, que pour alléger indirectement le coût du crédit, M. Bérégovoy envisageait de supprimer une partie de la taxe sur les encours de crédit créée en 1979 et qui rapporte 1,4 milliard à l'Etat par an.

LONDRES
de notre correspondant

L'éloge public du chancelier de l'Echiquier par le premier ministre ne devrait pas constituer en soi en événement... C'est pourtant ce qui s'est produit, le jeudi 21 juillet, aux Communes, lors d'une réunion de parlementaires conservateurs, tandis que la City retenait son souffle. C'est la deuxième fois en deux mois que Mme Thatcher éprouve le besoin de se livrer à cet exercice qui consiste à dire tout haut qu'elle est entièrement d'accord avec M. Nigel Lawson, alors qu'on la soupçonne, non sans quelque raison, du contraire.

La politique monétaire est une fois de plus au cœur du débat. Mme Thatcher ne croit pas qu'un gouvernement puisse agir efficacement sur les marchés extérieurs des changes pour infléchir dans un sens ou dans l'autre le cours de sa propre monnaie. *« On ne peut pas tromper le marché »*, ne cesse-t-elle de répéter. Son chancelier de l'Echiquier, qui a la même sensibilité ultralibérale qu'elle en matière de gestion intérieure de l'économie, est, en revanche, persuadé qu'un certain *« interventionnisme »* peut être payant à l'extérieur.

Cette divergence théorique de taille réapparaît au grand jour chaque fois que la livre s'envole. La Banque d'Angleterre doit-elle intervenir ? Le réflexe spontané de Mme Thatcher est de ne rien faire. M. Lawson s'efforce de la convaincre d'agir, et y réussit généralement...

La livre s'est à nouveau dangereusement appréciée ces jours derniers par rapport aux monnaies européennes, en particulier au mark. Cette situation défavorise les exportateurs britanniques, et la City guette le moindre signe permettant de prévoir quelle ligne, du premier ministre ou du chancelier de l'Echiquier, va l'emporter. Le message était clair jeudi, au moins provisoirement. Tandis que Mme Thatcher utilisait à trois reprises l'adjectif *« brillant »* à propos de M. Lawson, la Banque d'Angleterre vendait du sterling, qui se stabilisait, le vendredi 22 juillet, à un haut niveau de 1,7350 dollar dans les premiers échanges en Bourse.

M. Lawson a enfoncé le clou, jeudi soir, lors d'un discours devant l'Institut des affaires économiques. Les gouvernements ont, selon lui, une *« claire responsabilité »* en matière de taux de change. *« Laissés entièrement à eux-mêmes, les marchés extérieurs des changes peuvent avoir des effets perturbateurs et déstabilisants »*, a-t-il déclaré. Leurs *« tourbillons sauvages »* sont susceptibles de *« causer du tort aux affaires et à l'industrie »*. Les Etats ont leur rôle à jouer sur ces marchés, *« que cela leur plaise ou non »*. Cela ne plaît visiblement pas à Mme Thatcher elle-même, mais celle-ci connaît, contrairement à sa légende, l'art de reculer quand il le faut.

Le débat entre le premier ministre et son chancelier de l'Echiquier avait été envenimé ces derniers jours par des déclarations de Sir Alan Walters, qui fut son conseiller économique de 1981 à 1983. Sir Alan a vivement critiqué l'*« interventionnisme »* de M. Lawson, ce qui a immédiatement fait renaître les rumeurs d'un départ prochain du chancelier de l'Echiquier.

Sir Alan, qui enseigne actuellement aux Etats-Unis, va en effet reprendre du service au 10 Downing Street. Cela coïnciderait-il avec le « retour au privé » de M. Lawson ? Sir Alan va en tout cas redevenir le « gourou » économique de Mme Thatcher. Il partage avec elle une méfiance innée à l'égard du système monétaire européen, alors que M. Lawson souhaite que la Grande-Bretagne y adhère le plus rapidement possible.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les normes européennes antipollution

Un débat plus industriel qu'écologique

Le gouvernement français est-il anti-européen et anti-écologique ? La question se pose après sa décision de refuser l'accord majoritaire issu de la réunion des ministres de l'environnement de la Communauté européenne les 28 et 29 juin, rendant plus sévères les normes antipollution pour les voitures de moins de 1 400 cm3 (*le Monde* du 22 juillet). Cet accord prévoyait d'appliquer aux petites voitures les normes adoptées pour les moyennes (de 1 400 cm3 à 2 litres), et avait provoqué du même coup la fureur du patron de Peugeot SA.

M. Jacques Calvet affirme, d'une part, que l'accord du 28 juin est en contradiction avec les décisions antérieures de la Commission, qui avaient classé les voitures en trois catégories (petites, moyennes et grosses cylindrées) auxquelles devaient s'appliquer des normes spécifiques antipollution, d'autre part, que l'application des normes des moyennes cylindrées aux petites sont anti-économiques car elles entraîneraient une hausse de 6 à 7 % des prix de ces dernières. Avec pour conséquences, des pertes de parts de marché et des suppressions d'emplois.

Il es vrai que Peugeot SA, tout comme Renault et Fiat, est un constructeur de petites voitures, dont les ventes se font essentiellement sur des marchés consommateurs de petites cylindrées. Ainsi on évalue, de source industrielle, la part des véhicules de moins de 1 400 cm3 à 75 % des ventes en Europe du Sud contre un tiers en RFA. Pour des modèles type Peugeot 205, Renault Supercinq ou encore plus « économiques », la part de marché s'établit à 57 % en Italie, 43 % en France, contre seulement 25 % aux Pays-Bas, 17 % au Danemark et 16 % en RFA.

Il convient toutefois de souligner que la prise de position issue des réunions des 28 et 29 juin était une *« orientation préliminaire majoritaire »*. Ce n'est donc ni un accord définitif – le Parlement européen a encore son mot à dire, – ni une décision prise à l'unanimité. Ce qu'auraient peut-être tendance à faire croire les attaques virulentes de M. Calvet. Le gouvernement français a notamment rappelé que sa délégation, les 28 et 29 juin, s'était réservé la possibilité d'apprécier les termes de l'orientation prise par les ministres de l'environnement des Douze.

Incitations fiscales

C'est bien au nom de l'unicité du marché européen que la France justifie aujourd'hui sa position. D'une part, en soulignant que les directives actuelles ne sont même pas appliquées. Il ne sert donc à rien d'en formuler d'autres plus sévères. En raison du véritable kaléidoscope de normes, Renault, pour ne prendre qu'un exemple, doit ainsi sortir soixante-dix versions de son nouveau modèle, la R19. D'autre part, en précisant que les dispositions que certains pays européens sont prêts à prendre sont discriminatoires et qu'elles constituent *« une grave menace de fragmentation du marché européen »*. En effet, les Pays-Bas, le Danemark et la Grèce seraient disposés à adopter des mesures fiscales pour encourager l'application de normes plus contraignantes. Quant à la RFA, elle pratique déjà des incitations fiscales pour les grosses cylindrées, et certains Länder appliquent, en outre, en cas de brouillard, une réglementation plus sévère que les normes européennes, dite « antismog ».

Si l'unité du marché intérieur européen est respectée, le gouvernement français se déclare prêt, *« le moment venu »* à donner son accord aux orientations des 28 et 29 juin. En tout état de cause, il demande que les décisions prises le soient pour au moins cinq ans, ce délai permettant aux industriels de s'adapter. Le gouvernement s'engage, d'ailleurs, dans *« des consultations auprès des constructeurs nationaux afin qu'ils se préparent d'ores et déjà à l'effort industriel requis par ces futurs normes communautaires »*.

C.B.

BILLET

Réapprendre le Plan

Le Plan va-t-il retrouver la place importante qu'il occupait il y a une vingtaine d'années dans les instances gouvernementales ?

On est bien forcé de se poser la question tant les déclarations officielles ont été tonitruantes ces derniers jours. C'est M. Mitterrand qui déclare au Conseil des ministres du 20 juillet que *« la planification fera partie des instruments principaux de réussite de la France »*. C'est M. Rocard qui assure quelques heures plus tard qu' *« il entend mener combat pour que le Plan retrouve toute sa place »*. Déclaration faite – le détail est important – dans le petit hôtel de la rue de Matignon qui, depuis la fin de la guerre et alors que la France se relevait de ses ruines, a abrité les grands commissaires au Plan que furent notamment Jean Monnet, Etienne Hirsch, Pierre Massé.

Ces hommes-là parlaient d'égal à égal avec les ministres des finances et étaient régulièrement reçus par le chef du gouvernement. C'est dire l'importance qu'ils avaient dans la prise des décisions. Pas un choix important – ou guère – qui n'ait été arrêté sans qu'ils aient été consultés. Dans le monde entier, on parlait de la planification à la française, on voyait dans cette institution orginale l'explication au moins partielle des taux de croissance économique que la France s'enorgueillissait de réaliser. Les Etats-Unis eux-mêmes avaient envoyé des missions d'études pour voir et comprendre.

Et puis le Plan a lentement sombré. Victime de ses ambitions excessives, victime d'erreurs grossières (l'optimisme qui suivit le premier choc pétrolier un peu considéré comme une péripétie), victime aussi de n'avoir pas été représenté par de fortes personnalités capables de s'imposer, de se faire respecter. Le souci – l'obsession – du court terme et des résultats immédiats a peu à peu chassé jusqu'à la rendre inexistante la préoccupation du moyen terme qui, seule, permet la vision globale.

Loin des réalités

Le pays a souffert de ce manque. Il a mobilisé une partie beaucoup trop importante de ses forces pour des luttes politiques et idéologiques qui l'ont éloigné des réalités, lui ont fait perdre beaucoup de temps : les entreprises se sont appauvries, l'investissement a stagné, l'emploi s'est réduit, le système d'éducation s'est détérioré... Personne n'a vu venir ce que certains appellent recul, d'autres déclin. Le Plan aurait pu éviter cela ou tout au moins tirer la sonnette d'alarme.

En 1988, nombre de faux problèmes, de fausses querelles, ont été évacués. M. Mitterrand – et la plupart des partis politiques – fixe comme objectif principal au pays la réalisation d'un grand marché unique avec les autres nations européennes. Un marché où les hommes, les capitaux, les marchandises circuleront en totale liberté.

Prévoir cela, c'est évidemment faire le pari que la France peut réussir cette grande et périlleuse entreprise. Du coup, l'horizon recule : il était depuis quinze ans limités aux élections – les prochaines législatives, les prochaines cantonales, la prochaine présidentielle. Il doit maintenant faire apparaître 1993 et le marché unique européen.

L'ennui est qu'on ne sait rien – ou presque rien – de ce qui nous attend, en dehors de quelques rapports qui nous parlent de TVA, de libre circulation des capitaux, d'épargne et de banques. Cette ignorance doublée d'un manque de stratégie évident de la part des pouvoirs publics (il y a un an, on prenait encore nombre de décisions rue de Rivoli sans se soucier de 1993) a engendré de la méfiance. Si l'Alsace a donné beaucoup de voix au Front national, c'est probablement parce que ses habitants ont peur du marché unique.

Prise de court par sa victoire électorale, désorientée par la douloureuse expérience de 1981-1983, la gauche applique enfin ce qu'elle avait totalement oublié d'utiliser : la planification. Il serait plus exact de dire que M. Michel Rocard, devenu premier ministre, peut enfin mettre en pratique ce à quoi il croit : la programmation sur quatre ans d'une stratégie cohérente, destinée à privilégier deux ou trois choix essentiels. Un plan maigre mais contraignant, dégageant bien ce qui est important.

Y réussira-t-il ? Rien n'est moins certain. Même si M. Mitterrand semble totalement le soutenir, réhabiliter le Plan, c'est, qu'on le veuille ou non, imposer au plus haut niveau son organisation, sa façon de voir, d'appréhender les problèmes, c'est forcer le tout-puissant ministère des finances à abandonner une partie de ses prérogatives : en s'expliquant, en justifiant ses choix, voire en les modifiant. D'une façon générale, le Plan a une fonction de synthèse et aborde les problèmes de façon horizontale, alors que chacun des acteurs de la vie économique travaille verticalement, les ministères notamment.

Mme Cresson, ministre chargé des affaires européennes, *« s'étonne »* des ambitions européennes de M. Stoléru. Il en ira probablement de même de M. Chérèque, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, qui risque lui aussi de ressentir un certain impérialisme du Plan.

Reste que le pays a plus que jamais besoin de cette vision longue, ample, dégagée de l'excitation du moment, qui lui a tant fait défaut depuis quinze ans. Beaucoup de ministres vont devoir réapprendre à vivre avec le moyen terme. Ce ne sera pas aisé.

Improviser était si facile.

ALAIN VERNHOLES.

M. Bérégovoy veut accroître la concurrence pour freiner les hausses de prix des services

« Je demeure favorable à la liberté des prix, mais son corollaire, c'est la concurrence », a déclaré, jeudi 21 juillet, M. Bérégovoy, qui n'a pas voulu préciser quel type de distribution il entendait favoriser. Le ministre, qui s'inquiète des hausses excessives des prix sur les services, s'est notamment interrogé sur la possibilité pour *« certains distributeurs d'essence de s'installer sur les autoroutes ou à proximité »*.

M. Bérégovoy a appelé les consommateurs à *« choisir les meilleurs prix »*. *« Chacun doit mesurer le risque qu'il fait courir à l'économie française. »*

REPÈRES

Dette

Rééchelonnement de 9,4 milliards de dollars pour la Pologne...

La Pologne a mis au point avec le comité de coordination représentant 500 banques créancières un accord lui permettant de rééchelonner 9,4 milliards de dollars de dette : 8 milliards avaient déjà fait l'objet d'un accord préliminaire de rééchelonnement, il y a un an. 400 millions de dollars d'échéances non consolidées entrent dans le nouveau protocole ainsi que 1 milliard de dollars de crédits commerciaux. Les échéances 1988-1993 seront étalées sur quinze ans à un taux de 13/16e au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres), une très sensible amélioration sur les conditions fixées lors de précédents rééchelonnements. La dette polonaise envers les pays occidentaux est estimée à quelque 35 milliards de dollars.

... et de 7 milliards pour la Yougoslavie

La Yougoslavie, dont la dette atteint 21 milliards de dollars, est parvenue à un accord avec les banques créancières sur le réaménagement de 7 milliards de dollars de dette. Ce rééchelonnement sur dix-huit ans, dont six années de grâce, vient compléter le récent accord avec les créanciers publics de Belgrade au sein du Club de Paris (*le Monde* du 15 juin). Accompagné de nouveaux crédits à hauteur de 300 millions de dollars, cet accord permet aux Yougoslaves de bénéficier de conditions plus douces, les taux étant ramenés à 13/16e au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres).

Économie

D'après un rapport de l'OCDE

Les flux financiers vers le tiers-monde ont chuté de 10 % en 1987

La raréfaction des flux financiers vers les pays en développement, dont la dette ne cesse de s'alourdir, devient chronique. Un rapport de l'OCDE, publié le mercredi 20 juillet, en apporte la confirmation avec des chiffres préoccupants. Passant de 85 milliards de dollars en 1987 contre 82 milliards en 1986, l'apport financier global au tiers-monde peut, en termes nominaux prêter à confusion. Mesuré à prix et taux de change constants, il a chuté de 10 % après un recul de 20 % en 1986. Un phénomène sensible pour toutes les formes de crédit. Les financements publics nets ont ainsi fléchi de 7 %, en termes réels, les apports privés de 14 %.

On savait que les crédits à l'exportation, après avoir constitué une source de financement appréciable, étaient en baisse depuis des années. Leurs remboursements auront été, en 1987, supérieurs de près de 4 milliards de dollars aux nouveaux versements. Il y a plus frappant : le total des prêts multilatéraux, à des conditions préférentielles ou non, a pour la première fois baissé de 5 % en dollars courants alors qu'il avait connu une progression annuelle moyenne de 5 % durant les six années précédentes.

Les raisons de ce renversement de tendance sont multiples. Les pays en développement, souvent engagés dans des politiques de redressement économique, ont été amenés à réduire de façon drastique leurs nouveaux projets alors même que leurs remboursements continuaient de courir sur de précédents crédits. Cela est particulièrement vrai pour leurs relations avec les organismes multilatéraux. La contraction des versements nets de ces institutions a atteint 10 % par rapport à 1986 pour la Banque mondiale, 25 % pour la Banque interaméricaine de développement, paralysée, il est vrai, par une réforme toujours en suspens de ses statuts.

Ce tableau général masque des disparités croissantes. A elles seules, la Corée du Sud et Taïwan ont enregistré un excédent de leur balance des paiements courants de quelque 30 milliards de dollars, plus que le déficit de l'ensemble des autres pays en développement non producteurs de pétrole. Cette évolution a permis à Séoul de rembourser une part de sa dette auprès des banques commerciales.

L'EFFET DES TAUX DE CHANGE SUR LA DETTE À LONG TERME*

ENSEMBLE DES PED :
Dette
Service de la dette
PAYS A FAIBLE REVENU :
Dette
Service de la dette

12, 10, 8, 6, 4, 2, 0, –2, –4, –6, –8, –10

1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987

* à l'exclusion des crédits du FMI
Source : OCDE

Rien à voir avec la situation des pays de l'Afrique sud-saharienne, toujours largement dépendants de l'aide publique à taux privilégié et dont le remboursement des dettes absorbe en moyenne 25 % des recettes en biens et services. Rien à voir non plus avec les pays latino-américains, qui comptent parmi les plus endettés, essentiellement auprès des banques créancières, et dont le service de la dette représente, en moyenne, 40 % des revenus extérieurs.

Le rapport souligne un autre phénomène « *capital* », l'effet taux de change – autrement dit la retombée du dollar de ses sommets de 1982-1984 – sur les apports de capitaux comme sur l'endettement du tiers-monde *(voir graphique)*. Ce phénomène, sans grande conséquence en 1985, a alourdi de 10 % le service de la dette en 1986 et de 8 % en 1987. Entre 1981 et 1985, par contre, durant la période d'appréciation du « billet vert », l'endettement en dollars représentant des emprunts libellés en d'autres monnaies était sous-évalué. A taux de change constant, le service de la dette aura été l'an dernier inférieur de 25 % à son niveau record de 1985 en raison de multiples rééchelonnements des paiements, de la baisse des taux d'intérêt mais aussi de l'apparition d'importants arriérés sur les remboursements d'intérêts aux banques.

SOCIAL

Les expériences régionales de revenu minimum

Réinsertion en Ille-et-Vilaine

Que peut-on demander et proposer aux bénéficiaires du futur « revenu minimum d'insertion » ? On sait que M. Pierre Méhaignerie, président de l'Union du centre, a dit récemment faire de l'existence d'une « *contrepartie* » d'activité au versement de ce revenu minimum un « *test* » de son attitude sur le projet gouvernemental. Plus nuancé est le bilan dressé récemment par le conseil général d'Ille-et-Vilaine, dont le président est M. Méhaignerie, après plusieurs années d'expérience (1). Dans ce département, un « revenu minimum familial garanti » a été mis en place à Rennes en février 1985, pour 176 familles sélectionnées par l'association ATD-quart monde, des « travaux d'intérêt collectif (TIC) ont été créés à partir de juin 1985 avec l'aide de l'Etat enfin, *des compléments locaux de ressources* (CLR) ont été lancés par M. Adrien Zeller, alors secrétaire d'Etat à l'action sociale, à partir de septembre 1986.

Depuis cette dernière date, 750 personnes au total ont bénéficier d'un complément local de ressources (ce qui, avec les familles correspond à 1 500 personnes aidées) ; 419 continuent à en percevoir un actuellement, les autres ayant quitté le système. Celui-ci accueille-t-il tous les destinataires potentiels ? Le nombre de bénéficiaires est comparable à celui du Territoire de Belfort, en 1987 (2), mais pour environ 750 000 habitants au lieu de 135 000. Cela peut être dû au dynamisme économique du département (un taux de chômage de 9,6 % à la fin de l'année 1987, pour 10,4 % pour l'ensemble de la France). Mais certains ne passent-ils pas à travers les mailles du filet ?

Pour les zones rurales, cela paraît assez clair : celles-ci ne fournissent que 15 % des bénéficiaires de CLR, et l'étude note que le système « *s'est développé autour des grandes villes* », en raison de l'importance de la demande sociale, de la présence de centres communaux d'aide sociale et de la volonté des élus. « *Le monde agricole, où existent pourtant des situations de précarité, est quasiment absent* », observe-t-elle, suggérant d'aménager le système en conséquence ainsi que de l'adapter pour pouvoir accueillir les artisans en faillite...

Se sentir utile

La plupart des personnes aidées (55 % d'hommes, 45 % de femmes, avec beaucoup de familles monoparentales ou d'isolés, puisqu'on y trouvait 46 % de célibataires et que 80 % des ménages ne comptaient qu'un seul adulte) n'avaient, comme à Belfort, que des ressources très faibles : 54 % n'avaient aucun revenu ; 14 % seulement recevaient plus de 1 900 F par mois. Le chômage en était largement responsable, directement ou indirectement, puisque en moyenne les bénéficiaires de CLR avaient connu trente-six mois de chômage au cours des cinq dernières années, en fait interrompues seulement par quelques missions d'intérim ou par quelques heures d'activité par semaine.

Le département a pu offrir un stage de travail à tous les bénéficiaires, conformément au principe de base : « *L'objectif premier est la réinsertion sociale ; l'objectif final est la réinsertion professionnelle.* » Le département avait l'avantage d'avoir commencé par des travaux d'intérêt collectif. 32 % des travaux sont offerts par les services municipaux et départementaux, 33 % par les associations (gestionnaires de service ou d'établissement). Ils présentaient une certaine diversité : si 25 % étaient consacrés à l'entretien d'équipements et 22 % à des travaux de collectivité (cuisine, ménage, etc.), 16 % étaient des travaux administratifs.

Ces travaux ont été, dit-on, appréciés par la majorité des stagiaires, qui « *ont retrouvé l'occasion de renouer avec un milieu professionnel* » et sont revenus à « *des obligations de vie normale (respect des horaires, obligation de mieux se vêtir)* ». La sortie est relativement satisfaisante, puisque, sur les 329 personnes ayant quitté le système, 26 % ont retrouvé un emploi, tandis que 21 % bénéficiaient d'autres droits (allocation de chômage, d'adulte handicapé, etc.) ; 11 % toutefois ont abandonné et 16 % n'ont pas respecté le contrat (tandis que les « restants » ont vu leur contrat renouvelé).

Mais ce résultat peut être dû en partie à une certaine autosélection du public et/ou à un niveau de formation moins faible qu'ailleurs. En effet, si 46 % des bénéficiaires de CLR avaient atteint au plus la classe de quatrième, 13 % étaient au niveau du baccalauréat, et même plus de 7 % avaient entamé des études supérieures. Surtout, presque tous les bénéficiaires de CLR avaient effectué un stage professionnel (même si c'était dans une branche peu porteuse). Enfin, certains (ex-ouvriers du bâtiment ou ex-personnels de service) ont pu retrouver un travail familier.

Malgré cela, l'étude s'interroge sur le sort de quelques-uns : « *Dans quelques mois, des bénéficiaires en poste depuis deux ans devront quitter le dispositif. Certains n'auront pas acquis les moyens de leur autonomie. Faut-il les prolonger dans le dispositif ? Convient-il d'imaginer une sorte de relais par l'organisme d'accueil ?* » Du moins pour le financement. Plus généralement, le document souligne la diversité du public des CLR, que l'on peut classer en « *trois catégories* » :

– « *des personnes durablement exclues de la société, cumulant de nombreux handicaps* », incapables de se dégager de la dépendance des services sociaux ;

– « *des personnes inadaptées aux nouvelles conditions du marché du travail* », rencontrant de grandes difficultés d'insertion professionnelle en raison notamment de leur faible qualification (mais capables d'occuper un TIC) ;

– « *des personnes provisoirement exclues du marché du travail ou en attente de droits* », pour qui le CLR « *produit un effet de levier* ».

Pour accueillir les trois, « *il serait préférable d'élargir la notion de contrepartie ; contrepartie travail pour ceux et celles aptes à la réaliser ; contrepartie activité d'intérêt général, engagement à suivre telle ou telle formation (...) pour les personnes qui ne sont pas à même d'effectuer la contrepartie travail* ». Pour accueillir toutes les personnes privées de ressources, « *il conviendrait de suivre la bonne intégration du bénéficiaire au sein de l'organisme d'accueil, et, le cas échéant, de transformer cette contrepartie en cas d'inadaptation* ». Des observations assez en retrait des déclarations du président de l'UDC en matière de « *contrepartie* ». Ne devrait-il pas consulter... le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ?

GUY HERZLICH.

(1) L'Ille-et-Vilaine est, avec le Territoire de Belfort, le département ayant l'expérience la plus ancienne d'un minimum garanti. Auparavant, seules les villes avaient mis en place de telles allocations.

(2) *Le Monde* du 14 juillet.

AFFAIRES

Le commerce italien à la veille d'une vaste restructuration

M. Berlusconi s'offre une chaîne... de grands magasins

ROME
de notre correspondant

« Son Eminence des émetteurs », M. Silvio Berlusconi, a fait, le jeudi 21 juillet, une spectaculaire entrée dans le monde, pour lui totalement nouveau, de la grande distribution : le président de la Fininvest a, en effet, obtenu confirmation de la cession par le groupe Ferruzzi-Montedison (1) de sa participation majoritaire (70 %) dans la Standa, la plus importante chaîne italienne de supermarchés représentant environ 40 % des points de vente de la péninsule. Le roi des télévisions privées paiera, pour cette occasion, 769 milliards de lires, soit 3,5 milliards de francs – les immeubles devant être acquis en sus.

Pour régler cet achat, M. Berlusconi se « contentera » de signer dans les dix-huit mois à venir deux chèques comparables à celui qu'il a déjà remis le jeudi 21, d'un montant un peu supérieur donc à 1 milliard de francs chacun – sans recourir à aucun emprunt bancaire. Cette opération donne la mesure de la consolidation financière d'un homme dont la solvabilité était fréquemment mise en doute il y a peu d'années encore.

La nouvelle frontière du commerce

On cherche vainement quelles synergies pourraient bien exister entre les activités de M. Berlusconi et les magasins. En réalité, le président de la Fininvest entend être présent dans un secteur, le commerce, dont tout indique qu'il sera parmi les plus rentables dans les années à venir. La distribution italienne est en effet, dans une très large mesure, encore tenue par l'« épicier du coin », des centaines de milliers de personnes d'un bout à l'autre du pays, qui composent avec leur famille proche un électorat assez puissant pour avoir bloqué la création d'un réseau de « grandes surfaces ».

Cependant quelques groupes ne manquant pas eux non plus d'appuis politiques, Fiat et Montedison par exemple, sont parvenus peu à peu à ouvrir dans les centres des villes, principalement au Nord, quelques succursales aux enseignes de Rinascente ou de Standa. L'engouement d'un large public aidant, et l'approche de 1992 suggérant un alignement rapide sur les modèles européens, beaucoup estiment ici que les barrières sont proches de céder et que le supermarché est la « nouvelle frontière commerciale » de l'Italie.

Toujours à l'affût de l'avenir lorsqu'il peut être source de profits, M. Berlusconi a donc saisi l'occasion que lui offrait le groupe Ferruzzi-Montedison. La Standa faisait partie des intérêts que le géant italien de la chimie avait naguère estimé devoir acquérir dans le secteur tertiaire dans un souci de diversification. M. Raoul Gardini, devenu l'an dernier président de la Montedison, après que le groupe agro-alimentaire Ferruzzi qu'il dirige en eut pris le contrôle, avait quant à lui fait connaître son manque de goût pour *les activités impliquant* un contact direct avec le public. Cette inappétence désignait la Standa au nombre des éléments de son propre puzzle dont il se déferait en priorité pour réduire un endettement global unanimement jugé insupportable pour le groupe de Ravenne-Milan.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La cession a en réalité été décidée par Iniziativa-Me-Ta qui regroupe les activités tertiaires de Montedison et dont la fusion avec la holding Ferruzzi-Finanziaria a également été confirmée le jeudi 21 juillet (*le Monde* du 5 février).

La pastille Vichy bientôt américaine

La célèbre pastille Vichy, vieille de quelque cent cinquante ans, passe à l'Ouest. Le groupe français Perrier vient, en effet, de céder la société nouvelle des pastilles Vichy (60 millions de francs de chiffre d'affaires en 1987) au groupe américain Warner-Lambert, spécialisé dans l'activité pharmaceutique. Le montant de la transaction est resté secret. Cette cession s'inscrit dans la stratégie de désengagement du groupe Perrier de la confiserie, au profit de l'eau minérale et du fromage (Roquefort Société). Les pastilles Vichy emploient quatre-vingt-quinze personnes dans une usine moderne à Vichy.

TRANSPORTS

● **M. Carlo Verri nouveau président d'Alitalia.** – Le comité de présidence de l'IRI, réuni le 21 juillet à Rome sous la présidence de M. Romano Prodi, a désigné comme nouveau président d'Alitalia l'industriel Carlo Verri, dirigeant du groupe Zanussi. La nomination de M. Verri devait être officialisée par le conseil d'administration, convoqué pour le 22 juillet, d'Alitalia, société dont le capital est détenu majoritairement par l'IRI.

● **110 millions de francs pour le tramway de Seine-Saint-Denis.** – Le Fonds de développement économique et social (FDES) a autorisé le 21 juillet « *la mise en place dès cette année des financements publics nécessaires à l'installation* » du tramway Saint-Denis/Bobigny et de l'itinéraire de bus en site propre « Trans-Val-de-Marne » (Créteil/Saint-Maur/Chevilly-Larue), a annoncé le ministère des transports et de la mer. La participation du FDES au tramway est de 110 millions de francs pour cette année.

● **Une nouvelle association des usagers aériens.** – M. Pascal Clément, député UDF de la Loire, a annoncé, le 20 juillet, la création d'une Association des usagers des transports aériens (AUTA) qu'il présidera. Le vice-président est M. Guy Thomas, chroniqueur à Europe 1. Cette association a pour but, au moment où le trafic aérien connaît des perturbations (grève matinale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter, risques de conflit des aiguilleurs du ciel) de faire connaître le point de vue des usagers. M. Clément a demandé, à ce titre, à être associé aux discussions qui vont s'ouvrir entre le cabinet de M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, et les syndicats de contrôleurs.



Réinsertion en Ille-et-Vilaine

Économie

Après la décision du Conseil contitutionnel sur la loi d'amnistie

Réactions mesurées des partenaires sociaux

L'éditorial de *l'Humanité* du vendredi 22 juillet a un caractère beaucoup moins vif que celui de la veille après la modification de la loi d'amnistie par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 22 juillet). Il semble s'aligner sur la réaction plus modérée exprimée, jeudi, par la CGT. Cette modération se retrouve au CNPF qui *« prend acte de la décision du Conseil constitutionnel »* rendant *« satisfaction au droit »*. Même si le patronat note que certaines réintégrations de salariés risquent de provoquer *« des remous préjudiciables au climat social »*, il se félicite de l'impossibilité, selon lui, pour *« les auteurs de violences graves légitimement sanctionnés de regagner leur lieu de travail »*.

La CFDT *« prend acte »* que la Cour suprême *« reconnaisse expressément, après les tribunaux et le Parlement, le droit des délégués à la réintégration dans leur emploi »*, en estimant que *« cette décision a une signification symbolique de la plus haute importance »*. Cependant, cette centrale reproche aux neuf sages de limiter *« la modalité de réintégration des délégués »* alors que *« le Parlement avait mis au point une formule équilibrée »*.

La CFDT *« s'étonne d'autant plus que la modification apportée n'aura que peu d'influences réelles »*. M. André Bergeron, secrétaire général de FO, estime qu'il n'a pas *« à commenter »* la décision, mais précise ce qu'il dit *« toujours aux militants »* de son organisation : *« Quand il faut faire grève, il faut la faire, mais sans entraîner de violences car alors se produit un enchaînement diabolique. »*

Pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, souligne qu'il lui *« appartient seulement (...) de veiller à l'application de la loi d'amnistie telle qu'elle a été promulguée par le président de la République après la décision du Conseil constitutionnel »*.

● Renault-Cléon : les deux ouvriers « licenciables » cessent leur grève de la faim. – Depuis le 27 juin, deux ouvriers de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) observaient une grève de la faim pour protester contre leur licenciement économique. Ils étaient soutenus par la CGT, qui n'approuvait, cependant, pas leur mode d'action. A la suite d'un accord intervenu le 18 juillet, les deux hommes ont cessé leur grève, après avoir obtenu des promesses de reclassement. Au total, cent dix salariés ont accepté un départ volontaire assorti d'une prime de 50 000 francs.

Le cas des licenciés de Renault

Cinq des « dix » militants CGT de Renault-Billancourt ne pourraient être réintégrés après la décision du Conseil constitutionnel. Ils ont été licenciés pour *« faute lourde »* et étaient des salariés *« protégés »* au moment des faits. Il s'agit de MM. Pierre Leri (gendre de M. Georges Marchais), Abdellatif Hamzaoui, Michel Bouin, Said Illoul et Jean-Pierre Mamisse, condamnés, avec quatre autres camarades, le 7 décembre 1987, pour les événements du 1er août 1986.

Les cinq autres ne seront pas réintégrés non plus, mais ne pouvaient déjà pas l'être dans la première version du texte. N'étant pas ou n'étant plus salariés *« protégés »* au moment de leur licenciement, leur cas ce correspond pas à la définition retenue. Deux d'entre eux figuraient sur la liste des licenciés économiques, préalablement établie. Le cas de M. Claude Jaegelin est un peu particulier'. Délégué syndical jusqu'en avril 1986, secrétaire de la section d'entreprise du PCF, il a été licencié le 5 juin pour voies de fait sur la personne d'un huissier. En 1985, il avait été condamné pour des motifs semblables à trois mois de prison avec sursis, peine doublée en appel.

D'autre part, il paraît exclu que deux élus CGT de l'usine Renault de Douai puissent être eux aussi réintégrés. MM. Jean-françois carré et Eric Lachamp ont été condamnés à un mois de prison avec sursis pour coups et blessures en décembre 1985. Ils avaient frappé des cadres sur le parking extérieur à l'usine.

Reste en suspens la situation de trois autres syndicalistes CGT du Centre industriel de Billancourt, licenciés pour *« faute grave »* le 23 février 1988. Ceux-ci avaient tenté en force de faire rentrer les « dix » dans l'usine de Billancourt. Des heurts s'étaient produits à cette occasion.

Aucun de ces militants syndicaux ou communistes (sept des « dix » ont des responsabilités au PCF) ne devraient pouvoir revenir à la Régie Renault, en théorie. La CGT et le PCF, qui ont fait de leur réintégration une bataille de principe, maintiennent leur exigence, mais semblent désormais vouloir se placer sur un terrain plus juridique. *« Aucun des militants de Renault n'a commis de faute lourde »*, insiste par exemple M. André Lajoinie dans une déclaration publiée le 22 juillet par *« l'Humanité »*.

A l'appui de cette thèse, la CGT fait observer que le jugement rendu le 7 décembre 1987, pour les faits remontent au 1er août 1986, n'a pas repris les accusations de la direction de la Régie Renault, lesquelles avaient motivé les licenciements pour *« faute lourde »*. Pourtant, ces neuf salariés (hors M. Jaegelin) ont été condamnés par le même tribunal de Nanterre à des peines d'amende.

...RCINQ
...E L'AUTORADIO
...LLUMÉ

Marchés financiers

La BNP condamnée à propos de Creusot-Loire

Les banques sont tenues d'informer les petits porteurs

La Banque nationale de Paris (BNP) a été condamnée, le 13 juillet, à verser 30 875 F de dommages et intérêts à un de ses clients, M. Jean-Jacques Simonneau, pour ne pas lui avoir signalé la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire.

Porteur de titres obligataires de cette firme, M. Simonneau avait en effet assigné la BNP en justice, arguant que la banque assurant la garde de ses obligations était tenue de l'avertir du dépôt de bilan du groupe électrométallurgique intervenu le 28 juin 1984. En effet, à la fin de cette année-là, lorsque M. Simonneau avait voulu céder ses titres, il découvrait avec stupeur qu'ils n'existaient plus, ayant été radiés de la cote officielle le 21 décembre. Personne ne l'avait officiellement prévenu et ils ne pouvaient plus être remboursés.

Le 26 mai dernier, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, les débats ont porté sur la possibilité d'opposition d'intérêt pour la BNP entre les porteurs de titres Creusot-Loire d'une part et ce groupe dont elle était l'une des principales banques d'autre part. L'arrêt rendu le 13 juillet, selon l'avocat du client Me Daniel Richard, a tranché, précisant qu'il était facile à une agence de la banque *d'« informer utilement M. Simonneau d'un événement pouvant avoir des répercussions sur le cours de ses obligations, tel que la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, sans pour autant mettre en péril le crédit de celle-ci ni contrarier les relations des services centraux de la BNP avec cette entreprise »*.

L'arrêt précise aussi que, si les renseignements étaient à la disposition du public, ils pouvaient néanmoins échapper à l'attention d'un épargnant non averti. En conséquence, il est stipulé que l'établissement qui assure la garde des valeurs doit *« informer le déposant, voire le mettre en garde »* d'éventuels changements qui auraient une quelconque incidence sur *« la conservation de la valeur de ces titres »*.

Ce verdict pourrait faire jurisprudence et pousser de nombreux porteurs de titres lésés dans l'affaire Creusot-Loire — mais également dans d'autres comme celle d'Usinor et de Sacilor, et de Motobécane, — à venir devant les tribunaux attaquer leurs banques. Toutefois, il est vraisemblable que devant ces conséquences la BNP se pourvoie en cassation.

D. G.

Après son dépot de bilan

Sciaky est repris par la société financière Akel et Cie

La société financière Akel et Cie vient de reprendre la société Sciaky de Vitry, dont le bilan avait été déposé le 12 avril dernier, la procédure de redressement judiciaire ayant été ouverte le 14 avril.

Spécialisée dans la fabrication et la mise au point de lignes d'assemblage pour l'industrie, la société Sciaky est, avec l'italienne Comau et l'allemande Kuka, l'une des trois plus importantes entreprises européennes dans cette spécialité. Elle est aussi la première en France — sinon la seule — pour le soudage au laser. Près de 85 % de son chiffre d'affaires s'effectue avec des constructeurs automobiles, français et étrangers.

La chute de cette entreprise est due à plusieurs causes. Le fondateur, M. Mario Sciaky, aujourd'hui âgé de soixante-dix-neuf ans, a préparé trop tardivement sa succession. Mais, surtout, la société a mal encaissé le choc de la réduction du marché intérieur, les constructeurs français intégrant de plus en plus la fabrication de l'outillage. Avec 480 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985 et 1986, elle a enregistré une perte cumulée de 65 millions pour ces deux années. Cette situation nouvelle a obligé la société Sciaky à se tourner résolument vers l'exportation, plus coûteuse et plus aléatoire. C'est ainsi qu'en 1987, 87,5 % de son chiffre d'affaires, qui s'est nettement redressé (600 millions de francs), ont été réalisés sur des marchés extérieurs, surtout européens (RFA, Suède, URSS, Grande-Bretagne). Mais son manque de fonds propres ne lui a pas permis d'effectuer sans dommages ce changement de cap.

Elle se trouve aujourd'hui avec un contrat de 450 millions de francs avec l'URSS portant sur la construction d'une usine de cabines de camions à Gorki, pour laquelle elle attend le feu vert de la banque française pour le commerce extérieur. La solution juridique qui vient d'être apportée devrait permettre de débloquer cette situation.

Ce ballon d'oxygène ne devrait rien changer, en revanche, au plan de restructuration accompagnant la reprise et qui prévoit de ne conserver que trois cent quatre-vingt-dix-huit salariés sur six cent soixante-dix. L'entreprise en comptait mille deux cents en 1974 et ils étaient encore mille quarante en 1980.

FRANCIS GOUGE.

NEW-YORK, 21 juillet ↓

La baisse reprend

Après vingt-quatre heures d'éclaircie, le ciel s'est à nouveau couvert, jeudi, à New-York. Malgré un nouveau sursaut en séance, la baisse a dicté sa loi. Après être monté jusqu'à la cote 2 113,62, l'indice des industrielles a dévalé la cote, repassant le seuil des 2 100 points pour finalement s'établir à 2 086,59, soit à 24 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été plus mauvais encore que ce résultat. Sur 1 958 valeurs traitées, 1 064 ont baissé, 402 seulement ont monté et 492 n'ont pas varié.

Les professionnels attribuaient ce repli, pêle-mêle, à la faiblesse du dollar et du marché des obligations, inquiet de la perspective d'une hausse des taux d'intérêt, et à l'alourdissement des valeurs technologiques frappées par des premiers résultats trimestriels décevants.

Mais certains spécialistes jugeaient ces arguments pour le moins spécieux. Selon eux, la Bourse souffre surtout du marasme des affaires. De fait, déjà faible ces derniers temps, l'activité s'est encore ralentie et 149,46 millions de titres seulement ont changé de mains contre 151,99 millions la veille.

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Alcoa	53 1/2	52
A.T.T.	26 7/8	26 3/8
Boeing	58 1/8	57 5/8
Chase Manhattan Bank	30	29 1/8
Du Pont de Nemours	89 1/2	88
Eastman Kodak	42 7/8	42 3/8
Exxon	46 1/8	45 1/8
Ford	52 5/8	52
General Electric	43	42
General Motors	79 1/4	79 3/4
Goodyear	61 3/8	61
I.B.M.	124	121 3/4
I.T.T.	50 5/8	49 5/8
Mobil Oil	44 5/8	44
Pfizer	51 1/4	51 1/2
Schlumberger	34	33 1/2
Texaco	46 1/4	46 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	96	95 1/4
Union Carbide	24 3/8	23 3/8
U.S.X.	31 3/8	31 3/8
Westinghouse	54 1/2	53 3/4
Xerox Corp.	53 1/2	53

PARIS, 21 juillet ↑

Consolidation

L'arrêt de la forte baisse observée *mercredi s'est poursuivi jeudi au* palais Brongniart. L'indicateur instantané qui avait ouvert la séance sur une avance de + 0,18 % maintenait sa progression à + 0,56 %. Une performance honorable pour un jour de liquidation et qui, à 14 h 30, permettait au mois boursier de juillet d'enregistrer un score très légèrement positif de 0,53 %. Sur les sept premiers mois de l'année, dans ces conditions, cinq ont enregistré des progressions sensibles, le record ayant été atteint en février avec + 18,43 %, et deux se seront soldés sur une note négative. Les reculs en janvier et en mars étaient alors respectivement de 9,41 % et 3,61 %.

La fermeté de la dernière séance de juillet a impressionné favorablement les investisseurs, et certains se prenaient à rêver d'une future hausse d'été. Toutefois, le sentiment général restait à la prudence, les opérateurs se demandant combien de temps encore pourra être maintenue la hausse du dollar.

L'ambiance estivale n'incitait pas non plus à procéder à des opérations. Tout comme la veille, le volume des échanges restait dans la zone de 1,5 milliard de francs. Les *hausses se faisaient le plus souvent* avec de faibles quantités de titres, à l'exception d'Eurotunnel, qui, profitant toujours du marasme ambiant, apparaît comme une valeur refuge, de Casino et de Moulinex. Les baisses étaient emmenées par l'UFB Locabail avec 170 titres, et Lesieur avec uniquement 400 actions. Les Galeries Lafayette étaient également en repli, alors que la société Duménil Leblé annonçait posséder 6,63 % de son capital. Paluel Marmont a pour sa part acquis 11,7 % de Soffinova, et le Crédit mutuel Artois-Picardie a porté sa participation dans la société financière Finacor à 6,50 %.

Sur le MATIF, les opérateurs ont peu réagi aux propos de M. Pierre Bérégovoy. Le ministre des finances a une nouvelle fois affirmé qu'il existait une marge de manœuvre pour une baisse des taux en France. Le contrat de septembre perdait 0,2 %.

LONDRES, 21 juillet

Morose

Journée morose, jeudi, au Stock Exchange. L'indice FT est demeuré quasi stable en perdant un point pour clôturer à 1 496,9. Dans une ambiance calme où 400 millions de titres ont été échangés, le marché était tout de même orienté à la baisse.

Après une hausse initiale sous l'effet d'une demande spéculative sur des valeurs « opéables », le mouvement s'est ralenti par la suite en raison de rumeurs évoquant une nouvelle hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. L'ouverture en net repli de Wall Street a confirmé la tendance. Parmi les titres qui se sont distingués en nette progression figuraient dans le secteur du bâtiment Costain, après des spéculations sur des prises de participation de Trafalgar House.

Dans le domaine agro-alimentaire, les valeurs étaient stimulées par les mouvements autour de Rank Hovis McDougall. Les fonds d'Etat ont clôturé en hausse alors que les mines d'or se sont dépréciées. Enfin, Plessey était le titre le plus échangé de la journée, suivi par la chaîne de grands magasins Sears.

TOKYO, 22 juillet ↓

Rechute

Après deux journées de hausse, la Bourse nippone a rechuté, vendredi, assez lourdement. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance, et à la clôture, l'indice Nikkeï accusait une baisse de 1,41 % à 27 285,01 (— 391,13 points). Il a ainsi reperdu plus de la moitié des gains acquis mercredi et jeudi. Tous les compartiments, sans la moindre exception, ont été éprouvés. Les valeurs électriques ont particulièrement souffert. Les investisseurs ont, d'après les spécialistes, été rendus inquiets par la remontée des prix du pétrole. Beaucoup ont décidé de prendre leurs bénéfices pour se cantonner dans une attitude de « wait and see ».

L'activité s'est sensiblement accrue. Elle a porté sur l'échange de 1,7 milliard de titres contre 1,5 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 21 juillet	Cours du 22 juillet
Akaï	695	661
Bridgestone	1 350	1 330
Canon	1 380	1 480
Fuji Bank	3 050	3 080
Honda Motors	2 330	2 340
Matsushita Electric	2 680	2 750
Mitsubishi Heavy	946	935
Sony Corp.	5 500	6 030
Toyota Motors	2 870	2 900

FAITS ET RÉSULTATS

● **Augmentation de capital du groupe Pinault.** — Le groupe Pinault (bois), repreneur du groupe papetier la Chapelle-Darblay, vient de procéder à une augmentation de capital de 360 millions de francs, souscrite notamment par le Crédit lyonnais, les AGF, la Financière Barclays et l'Institut de participation du bois et du meuble. Cette opération, annoncée début juillet, porte sur 10 % des fonds propres de Pinault SA qui sera introduit en Bourse avant la fin de l'année. Parallèlement, une ligne de crédit à options multiples (MOF) d'un montant total de 700 millions de francs a été ouverte à Pinault par un groupe de banques françaises et étrangères. En 1987, Pinault a réalisé un chiffre d'affaires de 6,135 milliards de francs et un bénéfice de 316 millions de francs.

● **American Express : forte hausse des profits.** — L'amélioration des résultats se poursuit et, pour le deuxième trimestre, le bénéfice net consolidé atteint 280,8 millions de dollars. L'an dernier, pour la même époque, le groupe avait enregistré un déficit de 0,6 million de dollars suite au provisionnement de charges exceptionnelles enregistrées par la banque du groupe. Pour l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net d'American Express augmente de 74,4 % à 546,5 millions (1,28 dollar par action) contre 313,3 millions (70 cents). Ses revenus semestriels enregistrent aussi une avance sensible à 10,95 milliards de dollars contre 8,74 milliards. La filiale « voyages et tourisme » (Travel Related Services) a dégagé 18 % de profits en plus (196 millions de dollars contre 167 millions) grâce à une augmentation de 20 % de ses recettes. Les services financiers (IDS Financial Services) enregistrent un bénéfice net de 36 millions de dollars (+ 21 %). Seule la firme de courtage Shearson Lehman accuse une fonte de son résultat : — 20 % à 51 millions de dollars.

● **Polaroid : chute des bénéfices.** — Actuellement la cible d'une OPA lancée par Shamrock holdings (*le Monde* du 22 juillet), le groupe photographique annonce une baisse de 21 % de son bénéfice net pour le deuxième trimestre, dont le montant tombe à 22,5 millions de dollars (36 cents par action) contre 27,3 millions (44 cents) pour la même période de 1987. Cette contraction du résultat net s'explique *« principalement par une forte augmentation de la fiscalité »*, précise-t-on chez Polaroid, en soulignant que le bénéfice d'exploitation a progressé de 9 % à 45,7 millions de dollars (contre 42,1 millions). Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 8 % pour atteindre 483,3 millions de dollars (contre 448,2 millions). Pour l'ensemble du premier semestre, le bénéfice net de Polaroid a baissé de 32 % à 35,3 millions (57 cents par action) contre 51,9 millions (84 cents), malgré une progression de 6,9 % à 893,4 millions du chiffre d'affaires.

● **Citicorp : forte amélioration des résultats.** — Le premier groupe bancaire américain annonce un bénéfice net de 359 millions de dollars pour le deuxième trimestre (contre une perte nette de 2,6 milliards pour la même période de 1987). La perte du deuxième trimestre 1987 s'expliquait par une augmentation de 3 milliards de dollars des provisions sur les pays endettés. Sans tenir compte de cet élément exceptionnel, le résultat net aurait atteint 285 millions de dollars d'avril à juin 1987. Par rapport à ce chiffre, le bénéfice net du deuxième trimestre 1988 est en hausse de 26 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	281	281	IN2	161 80	162
Arnault & Associés	517	521	Int. Metal Service	306	305
Asystel	226	234	La Commande Electro.	413	414
B.A.C.	442	444	Le gd livre du mois	273	282
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	242	242
B.I.C.M.	545	546	Locamic	....	166
B.I.P.	....	495	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	373	378	Metallurg. Minière	134	134
Bolloré Technologies	851	879	Métrologie Internat.	405	415
Buitoni	1050	1050	Métroservice	115	113
Câbles de Lyon	1375	1375	M.M.B.M.	549	549
Calberson	740	741	Molex	220	231
Canal Plus	535	556	Nevale-Delmas	696	641
Cardif	912	896	Olivetti-Logabax	....	195 50
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	270 10	Om. Gest.Fin.	300	304
C.A.T.C.	126	129	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 80	99 50
C.D.M.E.	909	905	Présence Assurance	490	491
C. Equip. Elect.	292	296	Publicat. Filipacchi	....	430
C.E.G.I.D.	677	690	Razel	845	877
C.E.G.E.P.	....	162	St-Gobain Emballage	....	1295
C.E.P.-Communication	1395	1405	St-Honoré Matignon	192	190
C.G.I. Informatique	710	735	S.C.G.P.M.	....	318
Ciments d'Origny	475	500	Segin	355	360
C.N.I.M.	....	289	Sema-Metra	505	500
Concept	280	270	S.E.P.	1459	1460
Conforama	742	772 d	S.E.P.R.	....	1360
Creeks	410	426 40	S.M.T.Goupil	275	280
Dafsa	191 40	191 40	Sodinforg	800	832
Dauphin	4675	4630	Supra	295	295
Devanlay	1000	1000	TF 1	230 50	240
Deville	625	625	Unilog	136	135
Duménil-Leblé	1085	1130	Union Financ. de Fr.	391	388
Editions Belfond	132	....	Valeurs de France	336	335 50
Elysées Investiss.	22 60	22 60			
Finacor	499	490			
Gaintoli	490	487			
Guy Degrenne	880	855			
I.C.C.	218 20	211 80			
IDIA	220	216			
I.G.F.	140	139 80			

Marché des options négociables le 21 juillet 1988

Nombre de contrats : 10 976.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	31	–	–	–
CGE	280	40	45	4,60	11
Elf-Aquitaine	480	20	–	12	–
Lafarge-Coppée	1 300	103	–	37	–
Michelin	180	33	42,50	5,20	10
Midi	1 500	50	90	185	220
Paribas	400	20,80	–	17	–
Peugeot	1 300	64	116	100	135
Saint-Gobain	480	41	–	9	–
Société générale	360	15	30	–	–
Thomson-CSF	200	15	23,20	16,50	21

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 21 juillet 1988
Nombre de contrats : 60 495

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103	101,75	100,70
Précédent	103,15	101,85	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,34	–	0,37	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,16 F ↓

Sur des marchés internationaux qualifiés de très nerveux par les professionnels, le dollar a continué de battre rapidement en retraite. Il s'est notamment échangé à 6,16 F (contre 6,2325 F). Après la clôture de Tokyo, il ne valait plus que 131,10 yens. Serein, le franc s'est encore raffermi vis-à-vis du DM : 3,3750 F pour 1 DM contre 3,3790 F.

FRANCFORT	21 juillet	22 juillet
Dollar (en DM)	1,8430	1,8250
TOKYO	**21 juillet**	**22 juillet**
Dollar (en yens)	133,50	132,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 juillet)	6 15/16-7 %
New-York (21 juillet)	7 13/16-7 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	20 juillet	21 juillet
Valeurs françaises	121,3	
Valeurs étrangères	118,5	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	345,2	349,5
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 290,69	1 299,84

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 juillet	21 juillet
Industrielles	2 110,60	

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 juillet	21 juillet
Industrielles	1 497,9	1 496,9
Mines d'or	220,8	216,2
Fonds d'Etat	87,78	87,92

TOKYO

	21 juillet	22 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 676,14	27 285,01
Indice général	2 176,88	2 147,46

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1650	6,1680	– 55	– 40	– 105	– 80	– 310	– 225
$ can.	5,1504	5,1572	– 110	– 81	– 203	– 166	– 625	– 530
Yen (100)	4,6829	4,6887	+ 90	+ 120	+ 202	+ 244	+ 633	+ 734
DM	3,3781	3,3816	+ 61	+ 78	+ 130	+ 154	+ 396	+ 463
Florin	2,9905	2,9934	+ 52	+ 62	+ 109	+ 125	+ 326	+ 376
FB (100)	16,1261	16,1551	– 17	+ 107	– 22	+ 150	+ 75	+ 557
FS	4,0666	4,0713	+ 125	+ 143	+ 246	+ 275	+ 707	+ 788
L (1 000)	4,5624	4,5672	– 162	– 131	– 329	– 291	– 924	– 836
£	10,6994	10,7107	– 317	– 273	– 613	– 545	–1 654	–1 460

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
DM	4 1/8	4 3/8	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8	5 1/16	5 5/16
Florin	4 5/8	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 3/8	6 3/4	6 7/8	7 1/4	6 15/16	7 5/16	7 3/16	7 9/16
F.S.	2 1/4	2 1/2	3 5/16	3 7/16	3 9/16	3 11/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	10	10 7/8	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8
£	9 7/8	10 1/8	10 7/16	10 9/16	10 9/16	10 11/16	10 13/16	10 15/16
F. franç.	6 3/4	7 1/4	7 1/16	7 5/16	7 1/4	7 1/2	7 15/16	8 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 21 JUILLET

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3846	C.N.E. 3% ★	3822	3821	3820	– 0 05
1075	B.N.P. T.P.	1080	1102	1102	+ 2 04
1025	C.C.F. T.P.	1066	1064	1064	– 0 19
1064	Créd. Lyon. T.P.	1080	1080	1080	....
1314	Renault T.P.	1330	1359	1359	+ 2 18
1625	Rhone-Poul. T.P.	1712	1735	1735	+ 1 34
1277	St-Gobain T.P.	1203	1216	1216	+ 1 08
1251	Thomson T.P.	1280	1282	1282	+ 0 16
445	Accor	443	448	449	+ 1 35
560	Air Liquide	528	535	528	....
2100	Alcatel ★	2006	2035	2014	+ 0 40
1270	Als. Superm.	1401	1420	1420	+ 1 38
280	A.L.S.P.I.	297	300	299	+ 0 67
310	Alsthom ★	313	310	305	– 2 56
2160	Arjom. Prioux ★	2280	2284	2280	....
505	Aussedat-Rey ★	515	516	511	– 0 78
885	Aux. Entrepr. ★	875	861	860	– 1 71
760	Av. Dassault ★	728	730	718	– 1 37
320	BAFIP ★	310	303	301	– 2 90
290	Bail-Equipem. ★	292	295	290	– 0 68
870	Bail Investiss.	805	805	791	– 1 74
288	B.N.P. C.I. ★	277 50	272 80	282	+ 1 62
435	Cie Bancaire ★	473	470	467	– 1 27
390	Bazar H.-V.	381	371	380	– 0 26
440	Béghin-Say ★	422 50	422	425	+ 0 58
820	Berger (Mal)	901	918	918	+ 1 89
680	Bic ★	665	651	653	– 1 80
1370	B.I.S.	1360	1370	1380	+ 1 47
2320	Bongrain S.A. ★	2340	2325	2375	+ 1 50
885	Bouygues ★	900	900	889	– 1 22
75	B.P. France ★	69	68 65	69 50	+ 0 72
4670	B.S.N. ★	4689	4690	4799	+ 2 35
2120	Cap Gem. S. ★	2145	2100	2200	+ 2 56
386	Carnaud ★	410	404	418	+ 1 95
2430	Carrefour ★	2310	2290	2340	+ 1 30
153	Casino	149 50	150	153 50	+ 2 68
113	Casino A.D.P.	115	114 90	115	....
960	C.C.M.C.	959	960	960	+ 0 10
730	Cetelem	715	720	729	+ 1 96
485	Cerus ★	398	401	399	+ 0 25
1440	C.F.A.O. ★	1366	1380	1395	+ 2 12
280	C.G.E.	303	304	308 50	+ 1 82
1110	C.G.I.P. ★	1100	1121	1129	+ 2 64
1080	Chargeurs S.A. ★	1043	1056	1049	+ 0 58
985	Ciments franç. ★	999	985	993	– 0 60
445	Club Méditerr. ★	470	467	470	....
153	Codetel ★	152	153 90	154	+ 1 32
300	Cofimeg	294	295	294	....
2100	Colas ★	547	548	554	+ 1 28
255	Compt. Entrepr.	278	276	276 30	– 0 61
880	Compt. Mod. ★	875	856	865	– 1 46
880	Créd. Foncier ★	850	836	850	....
....	Crédit F. Imm. ★	390	390	390	....
120	C.C.F.	119 80	117	120	+ 0 17
517	Cr. Lyon. (CI) ★	480	480	494	+ 0 82
860	Crédit Nat. ★	867	865	878	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	CSEE (exSign.) ★	485	499 50	482	– 0 62
275	Crouzet ★	320	316	323	+ 0 94
2330	Damart S.A. ★	2167	2160	2150	– 0 78
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	290	281 50	284	– 2 07
1610	De Dietrich	1380	1400	1390	+ 0 72
182	Dév. P.d.C. (LI)	183	184	184	+ 0 55
460	D.M.C.	460	455	460	....
330	Drouot Assur. ★	352	345 50	350	– 0 57
1710	Docks France ★	1730	1730	1760	+ 1 73
630	Dumez ★	667	670	670	+ 0 45
1210	Eaux (Gén.)	1232	1224	1250	+ 1 46
1340	Ecco ★	1408	1370	1387	– 1 35
830	Electrofinanc. ★	725	735	741	+ 2 21
465	El. S. Dassault	450	445 10	450	....
325	Elf-Aquitaine	320 20	320	324	+ 1 19
282	– (certific.) ★	256 90	258	250 10	– 2 65
691	Epeda-B-Faure ★	645	640	634	– 1 71
2500	Essilor	2550	2552	2540	– 0 39
1650	Essilor Int. (DP)	1634	1645	1675	+ 2 51
320	Esso S.A.F. ★	315	309	315	....
1500	Eurafrance	1502	1502	1510	+ 0 53
1100	Eurocom ★	1075	1060	1090	+ 1 40
2340	Euromarché	2205	2199	2181	– 1 09
560	Europe n° 1 ★	536	535	540	+ 0 75
33	Eurotunnel ★	37 10	37 75	38 10	+ 2 70
910	Exor ★	1000	988	1000	....
845	Facom	820	813	820	....
955	Fichet-bauche	939	939	930	– 0 96
192	Finextel ★	190	189	189 90	– 0 05
122	Fives-Lille ★	128	127 10	126	– 1 56
1170	Fromageries Bel	1260	1240	1240	– 1 59
850	Gal. Lafayette ★	850	831	869	+ 2 24
300	Gascogne	290	292	292	+ 0 69
1390	Gaz et Eaux	1545	1515	1485	– 3 88
520	Géophysique ★	492	489	490	– 0 41
550	Gerland	519	519	519	....
520	GTM-Entrepose	580	595	589	+ 1 55
575	Guyenne-Gas. ★	632	619	630	– 0 32
2250	Hachette ★	2500	2480	2500	....
820	Havas ★	866	880	890	+ 3 80
525	Hénin (La)	474	465	468	– 1 27
1070	Hutchinson ★	1039	1040	1043	+ 0 38
211	Imétal ★	209 10	212 70	209	– 0 05
315	Imm. Plaine-M.	294 40	300	295	+ 0 20
1120	Ingénico ★	505	508	510	+ 0 99
3300	Inst. Mérieux	3620	3620	3651	+ 0 86
560	Interbail ★	505	506	505	....
1060	Intertechnique	1085	1060	1060	– 0 47
865	J. Lefebvre	901	900	890	– 1 22
....	Labinal ★	773	755	804	+ 4 01
1440	Lab. Bellon	1450	1444	1431	– 1 31
1290	Lafarge-Coppée	1335	1338	1348	+ 0 97
1290	Lebon ★	1211	1215	1190	– 1 73
2760	Legrand ★	2871	2899	2854	– 0 64

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 10	1 447

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	114 50	115
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	140 20	135
C.I.C. (Financ. de)	170	170
Bénédictine	5800	5570 o
Bon-Marché	881	881
B.T.P.	....	116
Caff	800	800
Cambodge	793	825 d
C.A.M.E.	116	115
Campenon Bern.	233	805 d
Carbone-Lorraine	500	520
Cées-Poclain	23 90	23
C.E.G.Frig.	509	482
Centen. Blanzy	1392	1302
Centrest (Ny)	226	227 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1603	1650
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	298	296 40
Machines Bull	....	115
Immobanque	684	657
Immob. Marseille	6400	6400
Immofice	421	421
Immob. (Sté Cent.)	790	770
Jaeger	144	....
Lafitte-Bail	405	413
Lambert Frères	....	290 90
Lille-Bonnières	758	764
Loca-Expansion	271	283 70
Locafinancière	....	320
Locatel	755	755
Louis Vuitton	4360	4500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sofal financière	1790	1750
Sofical	950	950
Sofio	545	535 c
Soficomi	....	670
S.O.F.I.P. (M)	111	111
Sofragi	850	880
Soudure Autog.	431 50	435
Sovabail	553	553
Suez (Fin. de)-CIP	195	192
Sucal	762	768
Taittinger	2800	2588

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 247	6 232	6 050	6 500
ECU	7 013	7 034	....	....
Allemagne (100 DM)	337 230	337 900	327	347
Belgique (100 F)	16 105	16 155	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 830	299 390	289	309
Danemark (100 krd)	88 700	88 850	86	93
Norvège (100 k)	92 570	92 900	89 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 683	10 740	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 214	4 228	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 553	4 558	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 540	406	394	418
Suède (100 krs)	98 150	98 250	95	101
Autriche (100 sch)	47 970	48 180	46 450	49 460
Espagne (100 pes.)	5 090	5 101	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 143	4 148	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 228	5 203	5	5 400
Japon (100 yens)	4 883	4 886	4 550	4 770

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	89000	88700
Or fin (en lingot)	88850	88750
Pièce française (20 fr)	510	511
Pièce française (10 fr)	365	320
Pièce suisse (20 fr)	552	548
Pièce latine (20 fr)	508	511
Souverain	647	649
Pièce de 20 dollars	3020	3050
Pièce de 10 dollars	1580	1552 50
Pièce de 5 dollars	950	962 50
Pièce de 50 pesos	3350	3350
Pièce de 10 florins	536	531
Or Londres	437 25	443 20
Or Zurich	445 50	444
Or Hongkong	444 05	443 25
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 21/7

Étrangères

Hors-cote

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Tir réussi à Kourou

Les derniers feux d'Ariane-3

Une nouvelle fois, la fusée européenne Ariane a réussi sa mission en plaçant sur orbite, le vendredi 22 juillet, peu après 1 heure du matin (heure française), deux satellites de télécommunications d'environ 1,2 tonne chacun. Le premier, le satellite indien Insat 1-C, a été fabriqué par l'américain Ford Aerospace pour le compte de l'Agence spatiale indienne (ISRO), tandis que le second, le satellite européen Ecs-5, a été construit par un consortium dirigé par le britannique British Aerospace et le français Matra, pour le compte de l'Organisation européenne de télécommunications spatiales Eutelsat.

Plein succès donc pour les promoteurs d'Ariane qui enregistrent leur sixième sans-faute depuis l'échec du mois de mai 1986, consécutif à un allumage défectueux du troisième étage, et qui avait conduit à une interruption des tirs pendant seize mois. Nouveau succès encore pour les Européens et leurs industriels qui, après le remarquable tir, en juin, du premier exemplaire de la toute nouvelle Ariane-4, *« fer de lance de l'Europe jusque l'an 2000 »*, prouvent leur compétitivité et leur maturité face à des Américains qui relèvent la tête sur le difficile marché des services de lancement.

De fait, le tir de cette Ariane de deuxième génération, une Ariane-3 dont il ne reste plus que quelques exemplaires, a donné lieu à un compte à rebours pratiquement sans histoires. Seules des conditions météorologiques mauvaises avec risque de foudre ont eu un temps raison d'une chronologie parfaite. Une fois les nuages passés, tout est rentré dans l'ordre, et, à 1 h 12, soit avec une quinzaine de minutes de retard, la fusée s'est élevée dans le ciel de Kourou, porteuse de son précieux chargement. Ce tir parfait a permis au ministre des PTT, M. Paul Quilès, de dire qu'il ne doutait pas que *« sur sa lancée »* Arianespace, qui dispose d'un carnet de commandes de 14,4 milliards de francs, allait voler *« vers d'autres succès »*.

Vingt minutes plus tard, le premier des deux satellites Insat 1-C, était placé sur orbite à la grande satisfaction des responsables indiens qui ont eu recours en avril 1982 aux services du lanceur américain Delta et en août 1986 à la navette spatiale pour le lancement de leurs deux premiers satellites Insat (1). Normalement, Insat 1-C aurait dû prendre place dans la soute de la navette ou à défaut sous la coiffe d'une fusée Delta. Mais les malheurs spatiaux des Etats-Unis ont contraint les Indiens à se tourner vers l'Europe pour assurer le lancement de ce satellite que l'ISRO considère comme essentiel dans son programme spatial.

Ces satellites sont en effet des engins originaux. Ils sont les seuls satellites au monde conçus pour fournir à la fois des services de télécommunications, de météorologie, de transmissions de données et de télévision directe. A ce titre, ils sont largement utilisés pour favoriser l'enseignement et pourraient donc intéresser d'autres pays en voie de développement. Cette première génération de satellites devrait être suivie au début des années 90 d'une seconde, faite de satellites plus lourds et plus performants — les Insat 2 — de conception entièrement indienne qui devaient être lancés par une fusée purement indienne elle aussi, le GSLV (Geostationary Satellite Launch Vehicule). Mais le développement insuffisamment avancé du lanceur national a obligé les Indiens à se tourner à nouveau vers Ariane pour la mise en orbite d'Insat 2-A et 2-B.

Le deuxième satellite dont la fusée européenne Ariane était porteuse est moins original. Mis en orbite deux minutes et demie après le largage d'Insat 1-C, le satellite Ecs-5, « attendu comme la pluie » par la clientèle, est le cinquième exemplaire d'une série de satellites conçus et réalisés sous la responsabilité de l'Agence spatiale européenne (ESA). Une fois en orbite, celle-ci les cède à l'Organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat pour assurer des liaisons téléphoniques et télévisées sur pratiquement l'ensemble de l'Europe (2). Sur les cinq qui ont été lancés, un seul n'a pu assurer sa mission en raison de l'explosion en vol, en septembre 1985, sous les yeux de François Mitterrand, de l'Ariane qui le portait. Mais déjà, Eutelsat songe aux satellites de la prochaine génération, les Eutelsat II, pour lesquels elle a passé un contrat avec un consortium dirigé par l'industriel français Aérospatiale.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le premier d'entre eux est en panne.

(2) Le système Ecs est mis à la disposition des vingt pays dont les PTT sont membres d'Eutelsat et des vingt-huit autres dont les administrations radiophoniques sont membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER).

Eutelsat, le satellite des télévisions

Quatrième satellite en orbite pour le compte d'Eutelsat (puisque ECS-3 a été perdu dans l'échec d'Ariane en septembre 1985). ECS-5 vient compléter le dispositif de l'organisation européenne des télécommunications spatiales, dont les trente répéteurs (1) déjà opérationnels sont saturés, selon son directeur général M. Andréa Caruso. Il doit permettre à Eutelsat de consolider sa position dans le transport des chaînes de télévision, qui assure déjà 75 % du chiffre d'affaires (environ 55 millions de dollars) d'une organisation pourtant d'abord destinée aux télécommunications.

L'enjeu pour Eutelsat est de maintenir sa position dans ce marché des télévisions par satellite, alors que la nouvelle génération de satellites Eutelsat-2, plus puissants que les ECS (50 watts par canal au lieu de 20) ne sera disponible qu'après 1990. Or le satellite privé Astra, avec ses seize canaux de 55 watts, doit être lancé en novembre prochain.

« Astra ne nous a pas pris de clients, car avec un seul satellite en orbite, il est précaire », estime M. Caruso, qui affirme que quarante-deux répéteurs sur les soixante-quatre qui seront disponibles sur Eutelsat-2 sont déjà loués. Conscients de ce problème de crédibilité, que les mésaventures survenues au TV-Sat ouest-allemand ou au Télécom 1-B français ont mis en lumière, les actionnaires d'Astra étudient d'ailleurs la possibilité de commander un deuxième satellite, maintenant que leurs *premiers contrats sont signés* avec M. Rupert Murdoch, qui a confirmé la location d'un quatrième canal pour une chaîne sportive en collaboration avec British Telecom International.

Au-delà d'Eutelsat-2, une troisième génération d'Eutelsat est en préparation. Mais surtout, M. Caruso voudrait faire adopter à l'automne par ses actionnaires de vingt-six pays européens son projet d'Europesat. Cette série de satellites puissants (plus de 100 watts par canal) partagés entre les pays d'Europe viendrait au milieu des années 90 prendre le relais des premiers satellites de télévision directe, construits sur une base nationale, comme TDF en France, TV-Sat en RFA, BSB en Grande-Bretagne ou *Tele-X pour les pays scandinaves.*

(1) Les répéteurs sont des systèmes électroniques qui, après réception des signaux émis par la station d'émission, les amplifient et les retransmettent vers la Terre. La totalité des quartorze répéteurs d'ECS-5 permet d'acheminer douze mille liaisons téléphoniques. Un seul d'entre eux peut théoriquement assurer le fonctionnement de deux canaux TV.

M. Jean-Pierre Soisson invite M. Jean Didier à remettre son imprimerie en activité « sans préalable »

Le ministre du travail, de l'emploi et des affaires sociales, M. Jean-Pierre Soisson, invite M. Jean Didier, patron de l'imprimerie de Massy en lock-out depuis le 16 juin, *« à remettre son entreprise en activité sans préalable »*. Dans un communiqué, publié le vendredi 22 juillet, M. Soisson invite également *« l'employeur et les élus du personnel concernés par une demande d'autorisation de licenciement à s'en remettre à la décision que prendra l'inspecteur du travail au terme de l'enquête qu'il conduit actuellement »*.

Cette intervention du ministre fait suite aux demandes exprimées par M. Roger Lancry, secrétaire général du Livre CGT, M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne, et la CGT, par la voix de M. Louis Viannet, qui ont successivement réclamé un arbitrage ministériel (*le Monde* du 22 juillet).

D'autre part, depuis jeudi, *le Quotidien du pharmacien* fait partie du nombre grandissant des victimes du bras de fer qui oppose le Syndicat du Livre à l'imprimeur. Dans le courant de l'après-midi du 21 juillet, un groupe de militants a saisi et détruit 20 000 exemplaires du quotidien — précédemment édité par l'imprimerie Didier — destinés aux abonnés et constituant la majorité du tirage.

Après 38 heures sur les toits

Les deux détenus de la Santé maîtrisés par les policiers du RAID

Ils auront passé trente-huit heures, en tête à tête avec le ciel, à goûter le parfum de l'air libre et à tutoyer les étoiles. Le Français Zouad Malek et le Marocain Rachid Nafta auront tenu un jour et deux nuits sur le toit de la prison de la Santé, enveloppés la nuit dans de la laine de verre arrachée à la toiture.

Ils étaient montés le mercredi 20 juillet vers 16 h 30 (*le Monde* du 22 juillet). Que demandaient-ils ? Condamné à neuf ans de prison pour détention d'héroïne, Zouad Malek espérait *« faire un exemple, pour montrer que la justice est aveugle »*. Son compagnon, incarcéré depuis deux semaines pour rébellion, port d'armes, séjour irrégulier et coups et blessures volontaires, se taisait.

Toute la journée de jeudi, de languissantes négociations s'étaient poursuivies avec les autorités de l'administration pénitentiaire et avec différents intermédiaires massés sur le trottoir du boulevard Arago, où la circulation n'avait pas été interrompue. *« Que veux-tu ? »* demandait-on à Malek. Invariablement, celui-ci montrait d'un geste le vide. *« Et je veux emmener deux ou trois CRS avec moi »*, ajoutait-il.

C'est vers 6 h 30, vendredi matin, que les policiers du RAID ont mis fin, en quelques instants, à l'équipée des deux détenus. Les deux hommes, après un examen médical, ont été placés en quartier disciplinaire.

L'attaque du « City-of-Poros »

Paris dénonce le « maintien d'accusations » contre des victimes françaises

Le gouvernement français *« ne peut rester indifférent au maintien d'accusations à l'égard de Français victimes de l'odieux attentat »* perpétré contre le *City-of-Poros*, indique un communiqué publié le jeudi soir 21 juillet par le Quai d'Orsay.

Le gouvernement, poursuit le communiqué, *« lance un appel pour que le recueillement et la compassion à l'égard des familles, si douloureusement atteintes, guident désormais l'attitude de tous »*. Il *« renouvelle, à l'égard des familles Bismuth, Vigneron, Audejean et des autres familles éprouvées ainsi que de leurs proches et de leurs amis, son soutien moral et l'expression de sa compassion émue »*. *Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, représentera la gouvernement aux obsèques.*

CA5 Ce communiqué fait suite au refus du ministre grec de la marine marchande, l'un des responsables de l'enquête, de revenir sur sa mise en cause de Laurent Vigneron. Le document officiel sur l'attaque du *City-of-Poros*, publié mercredi à Athènes, passait lui-même cette question sous silence. Le Quai d'Orsay rappelle que *« la coopération de la France a été demandée par la Grèce pour l'enquête sur l'attentat du* City-of-Poros lors de la récente visite, en Grèce, du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et souligne que celui-ci *« a accepté cette coopération et a exprimé le souhait qu'elle puisse se nouer effectivement et efficacement »*.

A la suite de la mise en cause de quatre ressortissants arabes soupçonnés d'appartenir au groupe Abou Nidal, ce dernier a démenti jeudi toute implication dans l'attentat. Dans un communiqué dactylographié, en arabe, parvenu au bureau d'une agence de presse occidentale à Beyrouth, le porte-parole du groupe, M. Abou Bakr, affirme que *« Samir Mohamed Khoder, dont le nom a été cité, a eu l'honneur de mourir en martyr en 1985 »*.

A Tunis, une source palestinienne bien informée a, en revanche, affirmé jeudi que le groupe Abou Nidal et le Hezbollah libanais étaient bien les auteurs de la tuerie.

Selon cette source, le projet commun du Fatah-Conseil révolutionnaire (Abou Nidal) et du Hezbollah était une prise d'otages à bord du *City-of-Poros*, assortie d'une menace d'attentat à la voiture piégée dans une base américaine en Grèce. L'explosion accidentelle de la voiture dans le port d'attache du *City-of-Poros* aurait semé la panique au sein du commando se trouvant à bord du bateau.

Cette opération terroriste, selon cette source, visait à riposter à la destruction par la marine américaine d'un Aibus iranien le 3 juillet. Elle ne serait pas liée à l'affaire Mohamed Rachid, ce Palestinien détenu en Grèce depuis le début du mois de juin pour une affaire de faux passeport et dont l'extradition est demandée par les Etats-Unis.

Terroriste repenti, affabulateur, provocateur ?

L'Irakien qui embarrasse la DST

Il est parfois des suspects embarrassants. Ainsi en va-t-il de cet étudiant irakien qui s'est présenté, le mardi 19 juillet, à l'antenne lyonnaise de la direction de la surveillance du territoire (DST). D'emblée l'homme s'accuse : nul besoin de lui extorquer des aveux, il s'empresse de confier lui-même ses crimes. Et pas n'importe lesquels : il assure avoir travaillé pour le groupe Abou Nidal, autrement dit le Fatah-Conseil révolutionnaire, organisation palestinienne dissidente ; il affirme avoir participé à des repérages préalables à l'attentat commis le 9 août 1982 rue des Rosiers, à Paris, contre le restaurant Goldenberg, par deux hommes armés (six morts, vint-deux blessés) ; il revendique encore sa collaboration à l'assassinat, perpétré le 10 avril 1983, au Portugal, d'Issam Sartaoui, conseiller de Yasser Arafat.

Ce qui pourrait sembler *a priori* une « belle prise », sinon une éventuelle recrue facile à « retourner », a au contraire plongé les fonctionnaires de la DST dans une grande perplexité doublée d'un cas de conscience. De source policière, on précisait en effet, vendredi matin 22 juillet, alors que l'étudiant irakien était toujours en garde à vue, que *« toutes les informations qu'il donne sont à l'air libre,* [qu'] *il ne révèle rien de décisif,* [qu'] *aucune vérification n'a pour l'instant permis de recoupements sérieux »*.

De là est né un terrible doute, qui semblait partagé au ministère de l'intérieur et à la 14e section du parquet de Paris spécialisée dans les affaires de terrorisme : et s'il s'agissait non seulement d'un affabulateur, mais d'un provocateur ? Et si le but de la manœuvre était d'embarrasser la France avec un encombrant détenu qui serait, ensuite, revendiqué, attentats à l'appui, par ses amis politiques ?

« Nous nous interrogeons sur la simultanéité de cette arrivée dans nos locaux avec ce qui se passe : l'affaire grecque, l'attentat du City-of-Poros, *des rumeurs sur une nouvelle vague terroriste »*, confiait-on dans l'entourage de la DST. Bref, les policiers flairent le piège et, vendredi 22 juillet en fin de matinée, leur religion ne semblait pas encore faite. Ils s'interrogent d'autant plus que ce « repenti » spontané n'a rien d'un homme de main et qu'il leur a paru *« supérieurement intelligent, cultivé »*.

Selon *Libération*, il s'agirait d'un étudiant en doctorat d'histoire à l'université Lyon-II, âgé de trente-deux ans, et se nommant Sabah S. Il aurait disparu de Lyon durant trois ans avant d'y revenir en janvier dernier et aurait élu domicile dans un foyer de Pierre-Bénite (Rhône), dans la banlieue sud-ouest de la ville.

Le suspense devrait continuer jusqu'au samedi 23 juillet, date de la fin de la garde à vue. Le juge Jean-Louis Bruguière, chargé d'instruire l'attentat de la rue des Rosiers, est tenu informé. Magistrats, policiers et politiques devront trancher : déférer l'Irakien, sur la foi de ses confessions, ce qui entraînerait logiquement son inculpation et son incarcération quitte à encourir des représailles... ou prouver, entretemps, qu'il affabule et s'en sortir bien soulagé.

E. P.

Le chancelier Kohl favorable à un assouplissement des règles du COCOM

Au cours d'une conférence de presse donnée le jeudi 21 juillet à Bonn, le chancelier Kohl s'est prononcé en faveur d'un assouplissement des interdictions d'exporter certains produits de haute technologie en direction des pays de l'Est. Il a demandé une révision des listes des produits interdits qui sont dressées par le COCOM, le comité *ad hoc* où sont représentés les seize pays de l'OTAN.

Le chancelier doit se rendre en visite officielle à Moscou, au mois d'octobre, et M. Genscher, son ministre des affaires étrangères, au début du mois d'août.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 juillet

Effritement

Début de mois boursier maussade rue Vivienne. Généralement à la hausse en pareille circonstance, la tendance était vendredi matin à l'effritement (– 0,18 %), malgré la décision des grandes banques d'abaisser leur taux de base de 0,20 à 0,35 point. Baisse d'Exor, des CIP Crédit lyonnais et BNP, de Hachette, TRT, Cetelem, Michelin, Docks de France, SAT, GTM, Leroy-Somer.

Hausse de Galeries Lafayette, Penhoët, Lesieur, Esso, LVMH, Nouvelles Galeries, La Hénin.

A B C D E F G

Les débats au sein du PCF

M. Claude Poperen exprime son étonnement à M. Marchais

Dans une lettre datée du 26 juin adressée à M. Georges Marchais, M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF, qui a démissionné de cette instance en janvier 1987, s'étonne des différentes versions, données dans *l'Humanité*, du vote des députés communistes en faveur de M. Laurent Fabius lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, le 23 juin. *« Il y a, une fois de plus, décalage entre le discours et l'acte »*, s'indigne l'ancien dirigeant communiste, signataire de l'appel des « 54 », dit des « reconstructeurs », une nouvelle vague d'opposants à la ligne imprimée par l'équipe du secrétaire général.

M. Claude Poperen se réfère à trois articles parus dans le journal du PCF, le 24 juin. Le premier, écrit-il, *« fait état d'un « accord » entre les groupes communiste et socialiste sur la proposition communiste de modification du règlement concernant la répartition du temps de parole et portant à vingt le nom-bre de députés pour la constitution d'un groupe »*. Le deuxième, qui est une retranscription de la déclaration de M. Georges Hage, candidat du PCF au « perchoir », faite après le premier tour de scrutin, assure, pour sa part, que *« c'est une constante de notre politique de barrer la route à la droite »*. La troisième explication du vote communiste pour le candidat socialiste est donnée dans l'éditorial : *« Au second tour, ils ont voté Fabius... afin que la droite soit battue sans équivoque à un moment où il était question de manœuvres »*.

Pour M. Poperen, *« la première explication semble la plus véri dique. » « En effet, à la différence de l'élection présidentielle, le PS n'avait pas besoin de nos voix pour barrer la route à la droite à l'AN* [Assemblée nationale]. *Quant aux « manœuvres », c'est-à-dire à la possibilité que des députés socialistes votent pour la droite et contre leur candidat, raison de plus,* écrit-il, *pour ne pas voler au secours d'un pareil groupe socialiste »*.

« S'il y a eu accord de sommet, fait remarquer M. Poperen à M. Marchais, *il faut le dire franchement, les communistes et les électeurs ont le droit de savoir. Si on leur cache n'est-ce pas parce que cet accord est peu avouable ? »*

Comptant plus sur *« l'action »* que sur *« un accord au sommet »* pour donner *« un minimum de moyens »* aux parlementaires communistes, l'ancien dirigeant du parti fait le parallèle suivant : *« Ce vote en faveur de M. Fabius me rappelle celui des pouvoirs spéciaux en 1956, intervenu afin de favoriser la paix en Algérie et aussi barrer la route à la droite ! On connaît la suite. Certes le vote pour Fabius peut avoir moins de conséquences, seul l'avenir le prouvera. »*

La compétence du secrétariat d'Etat aux risques majeurs s'étend au nucléaire

Le secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, M. Gérard Renon, connaît, depuis le 20 juillet, l'étendue réelle de ses attributions. Si, comme cela est naturel, *« il a pour mission d'apprécier ces risques, de définir, en liaison avec les ministres compétents, les moyens de les prévenir, et de proposer les mesures propres à en atténuer les effets »*, M. Gérard Renon dispose aussi, ce qui ne fut pas le cas de M. Haroun Tazieff et de ses successeurs, de la possibilité d'interpeller pour ses besoins le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN).

Nul doute que les anciennes fonctions de M. Renon, qui fut administrateur du Commissariat à l'énergie atomique, n'aient facilité la mise en place de ce droit à en appeler à un organisme dépendant toujours du ministère de l'industrie. A ce titre, tous les décrets concernant les installations nucléaires de base seront contresignés par lui. Bien qu'il soit encore un peu trop tôt pour présenter ce que serait son futur plan d'action, M. Renon a tenu à préciser qu'il comptait donner la priorité à quatre domaines particuliers :

— développer l'esprit de prévention en menant des campagnes d'information et pas seulement en périodes de crise ;

— développer la notion de responsabilité qui doit être définie, correctement articulée et effectivement exercée ;

— développer la formation et pas seulement celle des travailleurs des installations à haut risque ;

— bien veiller, enfin, à ce que ce qui est prévu en matière de réglementation soit complet et que ce qui existe soit appliqué.

J.-F. A.

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1988 a été tiré à 496 759 exemplaires



